

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

DE

1870-71

P. AUREAU. — IMPRIMERIE DE LAGNY.

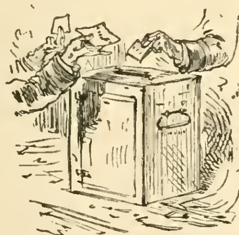
HISTOIRE
DE LA
RÉVOLUTION
DE
1870-71

PAR JULES CLARETIE

LA CHUTE DE L'EMPIRE. — LA GUERRE.
LE GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE. — LA PAIX.
LA COMMUNE DE PARIS. — LA PRÉSIDENCE DE M. THIERS.
LA PRÉSIDENCE DU MARÉCHAL DE MAC-MAHON.

ÉDITION ILLUSTRÉE PAR LES PLUS CÉLÈBRES ARTISTES

TOME PREMIER



PARIS
LIBRAIRIE ILLUSTRÉE
7, RUE DU CROISSANT, 7
ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

PRÉFACE

En donnant, après quatre années de recherches nouvelles, une édition peut-être définitive de cette *Histoire de la Révolution de* 1870-71, l'auteur ne peut que répéter ce qu'il écrivait lorsque, pour la première fois, parut ce livre dont il attribue avant tout le succès, non à son propre talent, mais au sentiment du droit et à l'amour du pays qui — pourquoi ne serait-il pas un peu fier de l'avouer? — anime chacune de ces pages.

« Je dédie ce livre, disait-il alors, à la France nouvelle dont je suis, et qui n'ayant rien commis des impardonnables fautes qui ont amené notre décadence, en a cependant plus douloureusement que les générations ses aînées et plus durement qu'elles supporté le poids accablant.

« Je dédie ce livre à ce peuple qui, généreux, donnant en prodigue l'enthousiasme de son âme et le sang de ses veines, mais se payant trop souvent de mots, doit à présent être avide de connaître des faits,

et d'apprendre comment il a pu risquer un jour de disparaître à jamais.

« Je dédie ce livre à tous ceux qui osent et veulent regarder en face la Vérité. Ce livre est vrai. Il sera vrai pour tous. Amis et ennemis y trouveront compté le total des responsabilités qui leur incombent dans les effroyables malheurs de la patrie.

« L'*Histoire de la Révolution de* 1870-71, quelle histoire! Je ne crois pas qu'on puisse trouver dans la succession des siècles beaucoup d'épisodes aussi dramatiques que ceux dont la patrie a vu le lugubre spectacle, et des années plus remplies que les sombres années que notre malheureux pays vient de traverser. Quel entassement prodigieux d'événements, quels chocs épouvantables et quels jeux amers d'une ironique destinée! La France, prospère et redoutée, tombant tout à coup jusqu'à la défaite et jusqu'à la pitié des nations dont elle était jadis la protectrice et la vengeresse! Tout un vain échafaudage de fausse puissance s'écroulant avec fracas! Qui s'attendait à ce dénoûment sinistre? « Le couronnement de l'édifice » était un drapeau prussien!

« Mais aussi, pourquoi la nation tout entière abdiquait-elle entre les mains d'un maître? Pourquoi, fière de sembler redoutable à l'extérieur, subissait-elle à l'intérieur un joug qui la courbait chaque jour un peu plus et qui chaque jour la démoralisait davantage? Elle consentait à trembler devant le pouvoir, pourvu qu'elle fît peur à l'Europe. Hélas! l'effroi que ressentait l'étranger n'était que de surface, comme la force irrésistible de l'empire n'existait qu'à

l'apparence. Devant le premier boulet d'un canon Krupp, ce palais de plâtre aux apparences de marbre, qui s'appelait l'empire, devait tomber en poussière.

« C'est l'histoire de ce triste réveil d'une nation qui, croyant tenir en main le sceptre du monde, s'aperçoit un matin qu'elle ne tenait que des cendres, c'est cette histoire que je veux raconter. C'est aussi les efforts, la lutte, le résistance désespérée d'un peuple dont je veux retracer les navrantes et souvent glorieuses péripéties. »

Cet ouvrage, dans l'édition primitive, contenait trois livres distincts dont l'histoire elle-même semble avoir marqué la division. Le premier allait des premiers jours de cette triste année 1870, à la journée du 4 septembre, et cela à travers les événements précipités qui firent en quelque sorte, de chaque jour de ces mois fatidiques, une date historique. Le second livre comprenait l'histoire du gouvernement du 4 septembre, à Paris et en province : — à Paris où, jusqu'au dernier morceau de pain, on put prolonger la résistance et croire à la délivrance ; en province, où l'on vit l'armée de la Loire et l'armée du Nord, Chanzy et Faidherbe, résister plus d'une fois victorieusement à l'ennemi. Le troisième livre enfin racontait la Commune de Paris, les désastres nouveaux ajoutés aux désastres anciens, et suivait, dans tous ses détails, l'œuvre de reconstruction et de réparation du gouvernement qui devait fermer les plaies de la patrie, replacer la France à son rang dans le monde, nous donner, — l'auteur le souhaitait, et le demande encore — des mœurs qui nous fissent hon-

nêtes, nous assurer des lois qui nous rendissent libres.

Aujourd'hui, cette histoire est complétée et continuée, et aux trois grands faits que nous venons de citer, à la guerre dynastique, à la guerre nationale, à la guerre civile, elle ajoute le récit de tout ce qui a suivi et de ce qui portera dans l'avenir le nom de « Révolution de 1870-71, » que nous lui avons donné. La Présidence de M. Thiers, les luttes de l'Assemblée, la tribune après les combats, les souffrances opiniâtrement supportées de nos compatriotes d'Alsace et de Lorraine, les Emprunts, la renaissance de la patrie française et les déchirements religieux de l'Allemagne, la lutte entre la Monarchie et la République, le renversement de l'homme qui libéra le territoire et l'avénement du Maréchal de Mac-Mahon précédant la victoire du principe républicain sur le principe de la Royauté, tels sont les événements, les crises, les tableaux poignants que contiennent ces volumes nouveaux. Nous pouvons dire, avec un sentiment vraiment heureux, que maintenant ce livre est achevé et qu'assurément, depuis la reconnaissance de la République, notre histoire de la Révolution est terminée.

Nulle période historique, on le voit, n'est aussi riche en émotions et en enseignements. Je souhaite que le lecteur y trouve ce que j'ai voulu y mettre : un sentiment profond de la nationalité française, un ardent amour de la liberté. Maintenant, je le répète avec conviction, — c'est à des idées nettes et simples, simples et éternelles comme le Droit, qu il faut nous

cramponner comme à une épave du naufrage. La Patrie, la Liberté, voilà ce qui rendra puissante et ferme la République, et permettra d'arriver, par le travail, par le progrès social, sans secousses et sans luttes saignantes, à l'*ordre* définitif que le pays, depuis trop longtemps, cherche à tâtons, demande à tous venants, hélas! appelant des sauveurs, et ne trouvant que des maîtres.

Que si cette histoire pouvait servir à faire aimer davantage au lecteur notre pauvre pays de France, l'auteur serait assez payé de ses efforts. Car il nous faut, c'est une conviction absolue, retourner à l'esprit vigoureux et sain de notre race, au bon sens, à la clarté, à cette humeur gauloise de Rabelais et à cette pénétrante ironie de Voltaire qui crèvent les utopies des sophistes en même temps qu'elles renversent les bastilles des despotes. L'heure est arrivée de redevenir, pour notre salut, fidèles à l'esprit de notre race, et nous devons être, après tant de secousses, las, fatigués

> D'avoir imité Londres, Athènes, Rome et Sparte.
> Et d'être enfin Français n'est-il pas bientôt temps

Non-seulement il en est temps, mais bientôt il serait trop tard. « *La société est en poussière*, disait Royer-Collard en 1815. *Il ne reste que des souvenirs, des regrets, des utopies, des folies et des désespoirs* ». Et depuis l'heure où le doctrinaire parlait ainsi, la pulvérisation sociale n'a fait que devenir plus complète, accrue de je ne sais quelle fermentation putride, d'appétits nés de vingt ans de silence et de ténèbres.

Hâtons-nous donc, hâtons-nous de redevenir la grande nation honnête, libre et fière, l'initiatrice et la chevaleresque nation qu'on rencontrait partout, non pas un glaive, mais un flambeau à la main.

Et c'est parce que nous ne doutons pas de la destinée de la France, qu'en dépit des tristesses qu'il raconte, le livre qu'on va lire est un livre où palpitent ces vertus des hommes et des peuples qui se relèvent · l'espérance et la foi.

JULES CLARETIE.

6 octobre 1875.

PREMIÈRE PARTIE

CHUTE DE L'EMPIRE. — LA GUERRE DYNASTIQUE



CHAPITRE Ier

Les dernières années de l'empire. — Le gouvernement de Napoléon depuis les élections de 1863. — Réveil de l'esprit public. — Mort de MM. de Morny, Billault, Walewski. — L'expédition du Mexique. — Sadowa. — L'Exposition universelle. — Les morts de Décembre. — L'affaire *Baudin* et M. Gambetta. — Les élections de 1869. — Bancel et M. Emile Ollivier. — M. Jules Favre et Henri Rochefort. — Les hésitations impériales — M. Rouher, ministre d'État. — Velléités libérales. — Prorogation du Corps législatif. — Entrée de M. Ollivier aux affaires. — La lettre de l'empereur. — L'empire libéral. — Troppmann.

Avant d'aborder le récit des dramatiques événements qui s'appelleront, dans l'histoire, la Révolution de 1870, il importe de montrer comment, et par quelle suite de fautes précipitées, le gouvernement impérial, terrible à l'intérieur après décembre 1851, redouté à l'extérieur après l'expédition de Crimée, paré d'une sorte de trompeuse auréole de libéralisme et d'une véritable gloire, due à l'humble héroïsme des soldats, après la guerre d'Italie, était devenu lentement, et grâce à une succession

de chimériques et criminelles entreprises, pareil à un vaisseau démâté conduit par un pilote sans boussole, et qui, voguant comme à l'aventure, se précipite avec un vertigineux entraînement vers les écueils qu'il prétend éviter.

L'apogée du dernier règne, ce fut le lendemain de Solférino. L'Autriche vaincue, l'Allemagne inquiète, la Russie muselée comme un ours du Nord, l'Italie affranchie, la France semblait reprendre son rôle éternel, et la liberté, selon la spirituelle expression de M. John Lemoinne, devenait pour nous, esclaves, et qui l'apportions aux autres, un « article d'exportation ». L'amnistie qui suivit nos victoires avait amorti le coup fâcheux porté aux espérances françaises et italiennes par la paix de Villafranca. Menacé par l'Allemagne, satisfait de ses demi-triomphes, inquiet des siéges futurs de Mantoue, de Vérone, du quadrilatère vénitien, Napoléon s'arrêtait au milieu de sa conquête, et, après avoir juré de délivrer l'Italie des Alpes à l'Adriatique, il s'arrêtait prudemment au Mincio, laissant l'Autriche battue, mais non écrasée, l'Italie victorieuse, mais non satisfaite, la Prusse écoutée dans son intervention, mais non rassurée.

Ce fut là pour cet homme irrésolu la première faute, celle d'où toutes les autres allaient découler. Satisfait d'avoir une nouvelle fois fait sentir au monde la vigueur de l'épée française, il prétendit continuer son œuvre par la diplomatie et la politique. Mais dans ses diplomates il devait rencontrer moins d'intelligence et d'ardeur que dans ses soldats, et tandis qu'il tendait lentement les filets où il prétendait prendre les hommes d'État allemands, anglais ou belges, et même la Belgique et le Rhin avec les hommes d'État, son armée se dissolvait lentement, et la nation perdait peu à peu, sous son gouvernement, le nerf, l'ardeur, la puissance morale, la foi en soi-même, tout ce qui rend les peuples non-seulement redoutables, mais invincibles. Et lorsque, plus tard, on voulut faire appel aux forces vives du pays, les meilleurs et les plus résolus

se heurtèrent à d'acharnés amis du repos, à d'implacables adversaires du dévouement à la patrie et du sacrifice au pays.

L'étoile impériale, avec les années, avait singulièrement pâli. Depuis les élections de 1863, où pour la première fois l'esprit de liberté s'affirma victorieusement en donnant, à Paris, la majorité à tous les candidats de l'opposition, l'empire avait, de jour en jóur, vu décroître sa fortune. Vainement, essayant de donner satisfaction à l'opinion, Bonaparte opérait, quinze jours après les élections, un changement de ministère, croyant avoir lâché la dure courroie parce qu'il nommait M. Billault ministre d'État, et M. Duruy ministre de l'instruction publique; on sentait que ce n'était là qu'une modification d'apparence et peut-être un ministère d'expectative. C'en était fait, la France se trouvait, après des années de sommeil, telle qu'auparavant, éprise de son même idéal de liberté républicaine, et M. Pelletan pouvait avec raison écrire à M. de Persigny : « La France aime-t-elle toujours la liberté? Le dernier scrutin fait la réponse. Il n'y a pas une ville de quelque importance qui n'ait voté pour la liberté ; et plus on ira, plus on l'aimera, car le jeûne aiguise la faim [1]. »

Il semblait d'ailleurs que cette date de juin 1863 eût marqué, pour l'empire, le signal de la malechance et de la décrépitude. Les symptômes de décadence allaient s'accentuer encore avec les années qui suivirent. Et comme si le destin eût voulu enlever à l'empire les plus fermes ou du moins les plus intelligents de ses soutiens, les complices de Décembre tombaient, mouraient, emportés, les uns après les autres, par des maladies soudaines, et comme frappés par le doigt d'une justice invisible. Morny, qui venait de lancer la France dans l'aventure sinistre du Mexique, succombait à ce mal lent et bizarre qui est le mal de ce temps appauvri, l'anémie. Billault

1. E. Pelletan, *l'Ombre de 89.*

mourait aussi ; Walewski allait bientôt le suivre. On raconte que, lorsque M. de Morny eut succombé, l'impératrice voulut voir de près le cadavre. Elle le considéra longuement, terrifiée de la ressemblance de ce mort avec son frère vivant, puis, succombant à l'émotion, s'évanouit. Peut-être eut-elle le pressentiment que cet homme à l'intelligence souple, alerte et soudaine, et dont le regard, d'un bleu pâle, voyait nettement les choses, peut-être comprit-elle que ce blasé, ce sceptique, ce mondain débauché était pourtant, de tous ceux qui entouraient l'empereur, celui qui eût pu détourner de l'empire bien des catastrophes à venir. On fit au comte de Morny, devenu duc de je ne sais quel emprunt ou de je ne sais quelle fusillade, des funérailles solennelles, et l'on eut raison. Ce n'était pas seulement l'homme de Décembre qui se dirigeait vers la tombe, c'était le régime de Décembre tout entier.

Il y a dans l'opinion publique, si prompte cependant à s'égarer, d'irrésistibles courants, et de singuliers instincts de divination. Lorsque Morny mourut, il n'y eut qu'un cri : L'empire est perdu. Lorsque l'expédition du Mexique fut entreprise, il n'y eut qu'un mot : C'est la campagne d'Espagne de Napoléon III. Les Français devaient, en effet, rencontrer dans les *chicanos* mexicains de nouveaux *guerillerros* aussi redoutables que ceux de Mina, et dans Juarez un adversaire plus dangereux que le Palafox de Saragosse. La catastrophe de Queretaro dépasse de beaucoup, au surplus, dans sa grandeur et son horreur shakespeariennes, tous les drames des guerres espagnoles. Ce fut un crime nouveau que celui d'aller prendre dans son palais allemand cet archiduc d'Autriche et, faisant miroiter devant ses yeux éblouis les perspectives d'un nouveau Montezuma, de le jeter comme en proie aux gens des Terres Chaudes, et de l'abandonner à sa fortune après lui avoir promis de le défendre jusqu'à la fin. Maximilien, ambitieux, romanesque, s'était laissé griser par ce chimérique rêveur, Bonaparte. Il sut ce que



M. DE MORNY.

lui coûta l'aventure et ce que peut, à la fin, un peuple résolu, combattant pour son indépendance et contre l'étranger. Il y avait parmi les curiosités des Tuileries, une photographie du gilet et de l'habit que portait Maximilien le jour de son exécution. Les traces de balles étaient marquées sur ces guenilles saignantes. Il dut plus d'une fois contempler ces sinistres images, l'homme qui avait envoyé au delà des mers l'archiduc dont le corps repose maintenant sous les plis ironiques de drapeaux tricolores et sous les armes impériales, dans les caveaux des Capucins de Vienne, auprès des tombeaux sculptés des princes et des archiducs d'Autriche.

On se rappelle l'épouvante du monde officiel lorsque, pendant les préparatifs de l'Exposition universelle, les journaux donnèrent connaissance de cette dépêche de Juarez écrite au général Berriozaba et datée de San Luis de Potosi : « *Ami, vive la patrie! Querataro a été pris de vive force, ce matin, 15 mai à huit heures* ». Quelque temps après, pendant qu'il distribuait les récompenses aux exposants, tandis que le sultan, assis aux côtés de l'impératrice, regardait cette cohue d'Anglais, de Hongrois, d'Allemands, de Russes, d'Américains, de Maures accourus à Paris, Napoléon reçut la nouvelle de l'exécution de Maximilien. On suspendit toutes les fêtes et la cour pris le deuil. Encore si c'eût été là le seul deuil causé par cette entreprise dont l'affaire des bons Jecker fut seule le prétexte [1]. Mais qui dira ce que cette expédition a coûté à la France d'hommes et d'argent, de sang et de richesses? Ajoutez qu'elle habitua les troupes à la guerre de piraterie et de pillage, et qu'elle contribua à désorganiser une armée qui ne connaissait déjà plus qu'à demi la discipline et la patrie.

Ainsi, tout avortait, des projets de Bonaparte. Cette

1. Quelle destinée! les fusillades de la Commune devaient coucher le banquier, le tripoteurs d'affaires, côte à côte avec ce magistrat voltarien, M. Bonjean, et cet honnête homme, Gustave Chaudey.

Exposition universelle même, dont il voulait faire comme une revanche industrielle de la France sur les victoires récentes de la Prusse, avortait. Somptueuse, gigantesque, elle fut surtout bizarre. Le grandiose n'est point la grandeur. Ce fut une sorte de kermesse immense où se coudoyèrent les nations, un décor d'opéra tenant du bazar tunisien et du rideck hollandais, je ne sais quoi de grisant et d'épileptique qui ne ressembla guère à une réplique à Sadowa. Les souverains d'Europe vinrent, dédaigneux et méprisants, à ce festin offert par un parvenu. L'élu du suffrage universel, qui ne tenait à eux que par les fusillades de Décembre, fit les honneurs de Paris au vainqueur de la Pologne et ou geôlier du Hanovre. Le czar rit à la *Grande-Duchesse* et le roi de Prusse applaudit à la revue de Longchamps. L'un et l'autre emportèrent de la France un sentiment de mépris envieux et de colère humiliée. Ces fêtes internationales et ces baisers Lamourette de souverains à souverains sentaient déjà le salpêtre et la guerre. Le journal *Der Bund* du 15 juin 1867, écrivait : « Le roi de Prusse et M. de Bismarck ont quitté Paris convaincus que la guerre est inévitable et que *le carnaval* des rois aura un triste mercredi des cendres. »

L'année 1868 devait apporter à l'empire son contingent de difficultés et d'embûches. « Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas, » disait Barère. Il avait tort. Les morts reviennent et, lorsqu'ils sortent du tombeau, leur force est d'autant plus redoutable qu'ils se dressent avec le nom de martyrs. Depuis vingt ans, des morts dormaient qu'on avait fusillés en Décembre. Un jour un historien s'avisa de conter leur histoire. On apprit qu'un pauvre paysan du Var, nommé Ferdinand Martin, et surnommé Martin Bidauré, avait été fusillé deux fois sous le préfectorat de M. Pastoureau. On apprit qu'un député de l'Ain, le docteur Alphonse Baudin, s'était fait tuer sur une barricade rue Sainte-Marguerite alors qu'il essayait de soulever le peuple pour la défense du droit. On apprit à la fois ces



La mort du représentant Baudin.

choses oubliées. Un jeune homme, M. Ténot, les remettait dans toutes les mémoires [1]. Aussi, comme mus par un même instinct de justice et de protestation en faveur du droit, la plupart des personnalités du parti démocratique se trouvaient, le jour des Morts de l'année 1868, réunies, des couronnes d'immortelles à la main, devant la tombe oubliée, l'humble pierre où se lit cette simple inscription : *Alphonse Baudin*, *représentant du peuple, mort le 4 décembre* 1851. On se souvient que cette manifestation pacifique se termina par des arrestations que rien n'avait pu motiver. Sans doute quelques vers ridicules avaient été lus près de cette tombe ; un étudiant inconnu, que nul ne revit, qui ne fut pas inquiété, qu'on put même prendre pour un agent provocateur, avait bien jeté dans ce cimetière un appel aux armes, mais la manifestation avait gardé néanmoins ce caractère grave et religieux qui convenait à une telle victime et à une telle journée.

Le gouvernement n'en devait pas moins poursuivre quelques-uns de ceux qu'on avait arrêtés près de la tombe du *sieur* Godefroy Cavaignac et du *sieur* Baudin, comme des agents de police, déposant devant la sixième chambre, affectaient d'appeler ces morts. L'acte d'accusation amenait, le 14 novembre 1868, près de MM. Gaillard père et fils et Peyrouton, des journalistes coupables de *manœuvres à l'intérieur* parce qu'ils s'étaient souvenus et qu'ils avaient rappelé à la France de l'empire que quelque part, dans un cimetière de Paris, reposait la poussière d'un homme mort pour la République. C'étaient MM. Peyrat, rédacteur en chef de l'*Avenir national;* Challemel-Lacour, rédacteur en chef de la *Revue politique;* Durest, gérant de la *Tribune;* et Delescluze et Quentin, rédacteurs du *Réveil.* Mais le procès intenté par le

1. Et celui qui écrit ces lignes était condamné le premier par M. Delesvaux, pour avoir conté aux lecteurs de son journal la mort de Martin Bidauré.

ministère public devait tourner à la confusion du pouvoir. Ce ne fut pas seulement, en effet, le parti démocratique tout entier, et *la démagogie furieuse*, comme l'appelaient les journaux dévoués à l'empire, ce furent tous les honnêtes gens de tous les partis qui s'allièrent pour protester, au nom de Baudin immolé, contre ceux qui faisaient un crime à des citoyens de rendre hommage à sa mémoire. Le vieux et fier Berryer, un des *Mécontents* de Décembre, envoyait aux journaux, quelques jours avant d'expirer, sa souscription pour le tombeau de Baudin, et de sa main mourante écrivait une noble et vaillante lettre pour affirmer encore sa haine de la persécution et son amour de la liberté, tandis que Prévost-Paradol, souscrivant aussi, comparait Baudin à d'Assas, et que M. J.-J. Weiss, un futur serviteur de l'empire libéral, se voyait traduit, par l'empire autoritaire, sur les bancs de la correctionnelle. Qu'était cela d'ailleurs à côté du retentissement et du coup de foudre de Gambetta?

Défendant Delescluze, qui devait l'attaquer plus tard, Gambetta s'était dressé vigoureux, menaçant et jetant sa harangue comme un défi au ministère public et à l'empire. Loin d'essayer de protéger son client contre les sévérités du tribunal, il traîne accusateurs et juges sous le verdict de l'histoire. Il se fit juge lui-même et à la fois exécuteur. L'avocat, transformé en tribun, étendait vers la justice de l'empire sa main menaçante. Ceux qui l'on vu, écumant, débraillé, superbe, se sont rappelé soudain Michel (de Bourges) et ont cru entendre rugir O'Connell. Lorsque la sentence du tribunal répliqua à la catilinaire de l'orateur, en dépit des mois de prison et des amendes qui tombaient sur les accusés, il semblait à la foule, qui s'écoulait fiévreuse dans le Palais de Justice, que l'empire seul était condamné.

« Désormais, avait dit Gambetta, nous aurons une fête civique à célébrer au nom de nos martyrs : c'est le 2 décembre. » Et le 2 décembre suivant, en prévision d'une attaque, le ministère Pinard prenait, contre d'inoffensifs

promeneurs, ces belliqueuses dispositions qui lui firent gagner, sans brûler une amorce, la ridicule campagne du boulevard Clichy.

La mort de Berryer laissait vacante une place au Corps législatif. Les électeurs démocrates de Marseille l'offrirent bientôt à l'avocat qui venait de se révéler tribun, et l'on put compter dès lors que M. Gambetta apporterait à la gauche le concours puissant de sa parole. Mais ce n'était que quelques mois plus tard, les élections partielles des Bouches-du-Rhône ayant été indéfiniment ajournées, que Gambetta devait passer, au moment des élections générales.

Ce fut une journée solennelle pour le pays que celle où l'on dépouilla le scrutin électoral des 23 et 24 mai 1869. La lutte avait été ardente ; le gouvernement avait tout essayé, tout osé pour effrayer le pays, et il avait, une fois encore, agité devant la France le *spectre rouge* inventé par Romieu. C'est au surplus la vieille méthode bonapartiste. Le premier consul disait à ceux de ses rares conseillers qui ne voyaient pas d'un bon œil ses ambitieuses espérances de César nouveau : « Voulez-vous donc que je vous livre aux Jacobins ? C'est ce qui arriverait pourtant si je ne prenais point le pouvoir. » Le despotisme a toujours d'excellentes raisons de régner. On avait, pendant la période électorale de 1869, distribué par milliers aux campagnards les journaux dévoués, et qui coûtaient assez cher, on l'a vu depuis, à la cassette impériale; on y ajoutait des dessins représentant d'un côté la ruine et le pillage avec ce mot : *République*, et de l'autre des moissons, des fermes prospères, le spectacle des bonheurs privés, avec ce vocable sauveur : l'*Empire*. Rien n'y fit. L'opposition radicale l'emporta à Paris et dans toutes les grandes villes, et réunit une minorité souvent plus qu'honorable dans beaucoup de départements. Les candidats élus à Paris s'étaient bravement affirmés *irréconciliables*. Quant aux candidats gouvernementaux, MM. Balagny, Devinck, Bouley, Savard, etc., non-seulement ils n'étaient

pas publiquement soutenus par le pouvoir, mais ils n'osaient même pas se donner comme bonapartistes. Ils s'appelaient *indépendants*. Leur défaite n'en fut pas moins complète. La vieille opposition était, dans plusieurs circonscriptions, battue par les démocrates nouveau venus, plus ardents et plus audacieux. En 1863, les candidats hostiles à l'empire avaient réuni 143.470 suffrages; en 1869, — et l'on pouvait mesurer par là le chemin parcouru par l'esprit de liberté, — ils en recueillaient plus de 250.000.

Paris avait d'ailleurs manifesté l'esprit qui l'animait dans la lutte caractéristique entre MM. Emile Ollivier et Bancel. C'était là, en effet, l'élection qui passionnait le public et qui inquiétait le pouvoir. La lutte entre M. Rochefort et M. Jules Favre, entre M. Gambetta et M. Carnot, n'était qu'une lutte de nuances; ici, il s'agissait d'une rivalité de principes. M. Emile Ollivier, déjà soupçonné d'être un favori de l'empereur, avait-il, oui ou non, démérité de ses électeurs parce qu'il poursuivait cette chimère d'une union entre l'empire et la liberté? Avait-il perdu leur confiance parce que, délaissant l'opposition radicale que ses souvenirs personnels, l'image de son père emprisonné et de son frère mort lui faisaient un devoir de poursuivre, il avait tourné doucement à l'opposition dynastique, ou plutôt parce qu'il inclinait à la tendresse dynastique? Fallait-il lui préférer un proscrit de Décembre, inconnu la veille à Paris, mais qui entrait en lice avec deux armes terribles, son éloquence singulière, entraînante, et l'épreuve de son exil? Là était le combat fiévreux et dont le gouvernement et la démocratie attendaient anxieusement le résultat.

Désiré Bancel s'était révélé à nous, un soir, dans un repas libre de francs-maçons où, prenant la parole, il avait passionné, séduit, emporté tout son auditoire. Acteur autant qu'orateur, sa voix avait à la fois des modulations et des tonnerres. Il avait le geste et l'accent, l'attitude, ce qui fait que le discours plaît aux yeux en

même temps qu'à l'âme. Ses *Harangues de l'exil* s'imposent par je ne sais quelle verve enflammée qui me semble moins venir d'une inspiration personnelle que d'une érudition bien dirigée et habilement mise en œuvre. En un mot, ce fut un orateur, un grand artiste, un virtuose admirable, à qui la maladie qui devait l'emporter ne permit pas de marquer dans l'Assemblée la place due à son talent, mais qui sut, dans les réunions publiques électorales, enthousiasmer la foule en lui parlant toujours un noble, pur et sain langage, lui prêchant la liberté avec Camille, non avec Hébert, et combattant la tyrannie avec la marotte gauloise de Rabelais ou l'arme sans tache de Corneille. Bancel conquit au surplus tous les suffrages. Le candidat Émile Ollivier fut outrageusement battu. Que si les électeurs du Var n'eussent pas été séduits par sa profession de foi, semblable à une bucolique, le futur ministre de l'empire n'entrait ni à la Chambre ni à l'Académie.

Paris n'a pas oublié cette soirée poudreuse où, dans la fièvre du soir, sur les boulevards encombrés, on se passait de main en main le résultat des élections. Ce fut une belle heure de joie patriotique et de victorieux espoir. Tel patriote, qui fût mort au lendemain de cette journée de mai, eût pu sourire en se disant que la France était sauvée et se réveillait la *grande nation*. La lutte pourtant n'était pas terminée. Il restait encore à faire les élections complémentaires de Paris et, cette fois, c'était entre M. Jules Favre et M. Rochefort que la lutte allait se livrer. On avait oublié bien vite les rudes campagnes entreprises par M. Favre contre M. Rouher à propos de la question mexicaine ; son entrée à l'Académie, sa profession de foi spiritualiste, son humeur catholique lui enlevaient bien des sympathies. On put croire qu'on lui préférerait ce spirituel M. Rochefort, qui offrait de résoudre la question sociale *en dix minutes* et se contentait d'une boutade pour réduire la misère : « Je demande que, pour vivre, les ouvrières ne soient pas forcées de se

tuer. » C'était un trait, rien de plus, et la question sociale, que nous devons étudier, travailler et résoudre en faisant la part des appétits et des besoins, cela sous peine de nous voir engloutis, cette capitale question demande plus de temps et plus d'études que ne lui en accordait le pamphlétaire. Mais, à cette heure, M. Rochefort représentait, dans sa forme la plus agressive et la plus insolente, l'opposition contre l'empire, mieux que cela, l'opposition directe à l'empereur et à l'impératrice. Le nom seul de l'auteur de la *Lanterne* était devenu une injure pour les Tuileries. On l'inscrivait sur un bulletin comme on eût tracé une nasarde sur un mur. La cour était irritée contre ce gamin de Paris, blafard et maigre, qui faisait du Paul-Louis Courier avec le style de Duvert et Lauzanne, et combattait pour le droit avec l'arme du vaudeville. Inconscient, d'ailleurs, ignorant, luttant par amour du tapage, aimant la vie facile, rêvant le brouet de Sparte du fond d'un cabinet de restaurant, jetant contre l'empire cette partie d'opposition comme il eût engagé une partie de baccara ou un pari les jours de course, risquant sa liberté, sa santé, sa vie même, au besoin, pour le plaisir de mordre les puissants haïs, satisfaisant à la fois sa colère et ses instincts de luxe, combattant d'ailleurs bravement le bon combat et, sans avoir étudié la Révolution, travaillant à une révolution terrible, et démolissant par l'esprit, par le rire, par l'ironie, la plaisanterie féroce et le calembour intrépide, un empire qu'on n'avait combattu jusqu'ici qu'avec prudence et dont l'aspect avait terrifié les plus intrépides. A son renom d'esprit, la persécution maladroite s'ajoutant, Rochefort était devenu une puissance. Ce fut miracle s'il ne passa point, en juin, contre Jules Favre. Ces élections devinrent le signal de ces émeutes du boulevard, parodies des journées révolutionnaires et où les blouses blanches défilant à heure fixe, à heure fixe le casse-tête du sergent de ville s'abattait sur les spectateurs paisibles et trouait les crânes des curieux. La police, on le sait, menait seule cette entreprise



M. ROUHER

de désordre, et l'unique émeutier était M. Piétri. Mais le pays avait décidément pris la fièvre, et on peut se rendre compte de l'état d'inquiétude dans lequel se trouvait Louis Napoléon en lisant, à propos de la manifestation projetée du 26 octobre 1869 et des élections complémentaires de novembre, les dépêches qu'il adressait à l'impératrice, alors en Égypte. La convocation des Chambres n'étant point faite à temps, M. de Kératry avait déclaré que le 26 octobre, date légale de l'ouverture, il se trouverait sur les marches et devant la porte du Corps législatif. On put croire un moment qu'il s'ensuivrait une émeute, peut-être une révolution. Les esprits, en effet, étaient surexcités, et il fallut que la gauche elle-même déconseillât un mouvement qui eût pu entraîner une collision sanglante, et à coup sûr une victoire de la police. En novembre, M. Crémieux, M. Glais-Bizoin et Rochefort étaient nommés par les électeurs de Paris. « Que ce soit Pierre ou Paul, écrivait philosophiquement Napoléon la veille du scrutin, ce sera toujours mauvais ! » On sent déjà partout le découragement, l'effarement. Mais le succès de Rochefort y dut ajouter la colère. Après que le rédacteur de *la Lanterne* eut été arrêté à la frontière, Bonaparte eut le bons sens de le faire mettre en liberté. Ce ne fut pas, il est vrai, et on le devine bien, sans un sentiment sourd de colère et peut-être sans une certaine résignation accablée.

Le désarroi était grand en effet dans le gouvernement bonapartiste, et les anciens serviteurs jetaient depuis deux où trois ans à leur maître des avertissements de mauvais augure, les uns lui présentant la liberté, les réformes comme le seul moyen de salut, les autres lui conseillant de revenir à cette méthode autoritaire d'autrefois qui consistait à étouffer toute discussion, comme si bâillonner était résoudre et brûler répondre. Hésitant et faible, tiré en sens divers par ses appréhensions de toutes natures. poussé vers une sorte d'idéal de socialisme vague, par les instincts mal étouffés de sa jeunesse, retenu par la

crainte du peuple et de la liberté, frappé d'une espèce de superstitieuse terreur depuis la mort des conseillers du coup d'État de Décembre, l'empereur oscillait perpétuellement entre la répression et le *laisser-faire*. Tantôt il écrivait des projets de proclamation où se rencontraient des phrases comme celle-ci, qu'on a trouvée manuscrite, tracée de sa main : *Un gouvernement qui est l'expression légitime de la volonté nationale, a le devoir et le pouvoir de la faire respecter, car il a pour lui le droit et la force.* Tantôt il interrogeait avec anxiété la foule des créatures politiques qui tournoyaient autour de lui et, Diogène impérial, cherchait un homme pour lui confier le gouvernail et le salut de l'empire, cet homme lui imposât-il, pour prix de ses services, une sorte de libéralisme hypocrite et de faux gouvernement parlementaire qui devait mettre à l'écart et laisser dans la pénombre le souverain, pour placer le ministre en relief et en pleine lumière.

Ce malheureux César se débattait dans son isolement, dans ce désert d'hommes et de courtisans, qui était son palais. Où courir? Où ne pas courir? Où se trouvait le salut? Il fallait (chacun a son tour) un sauveur d'empire à ce sauveur de peuple.

Un jour, M. Victor Duruy, parlant du droit de réunion, conseillait à l'empereur de marcher droit dans la voie de la liberté, d'un régime libéral tempéré par des chassepots, en disant : « Si au bout de cette voie se trouve un péril, on est bien fort pour l'aborder, la loi à la main et les canons derrière la loi[1]. » Le lendemain. M. de Persigny s'écriait : « Il faut rétablir l'autorité par des actes. Et comme ce n'est pas par des discours ni par les attaques des ennemis que l'autorité a été ébranlée, mais bien par la faiblesse du pouvoir, ce n'est point par des paroles qu'on peut la rétablir. » Au milieu de ces avis divers, de ces conseils et de ces conseillers qui se combattaient l'un

1. Lettre datée du 21 mars 1833.

l'autre, Napoléon n'entendait plus que les sourds grondements d'une tempête prête à se déchaîner, et ses lectures d'habitude me paraissent, en ces heures troublées, avoir été celles des rapports quotidiens du préfet de police. Or tous, avec une persistance et un ensemble qui eussent dû convaincre un moins somnolent, conseillaient de sortir de l'état d'incertitude et *d'engourdissement*. « Une coalition formidable, écrivait Piétri dans son rapport du 28 novembre 1869, s'organise contre l'empire entre les haines politiques et les haines économiques. » Et le dernier avertissement de Walewski mourant avait été celui-ci : « Aujourd'hui, les demi-mesures ne sont plus possibles ; les hésitations seraient désastreuses après les insuccès des dernières années. Il faut réussir, il faut atteindre le but coûte que coûte. » Ne dirait-on pas des joueurs, dont la chance a tourné, âpres, fiévreux, voulant à tout prix retrouver la veine perdue et violenter la fortune rebelle ? Mais c'est en poursuivant ainsi le succès à tout prix, en se fermant la retraite et en se condamnant à vaincre, qu'en se lançant follement en des aventures coupables, les souverains de cette sorte entraînent avec eux dans l'abîme des millions d'êtres humains qui, trop ignorants pour se conduire eux-mêmes, ont eu l'impardonnable faiblesse de se livrer pieds et poings liés à celui qui règne sans avoir la science du gouverner.

M. Rouher fut, pendant ces années de luttes, l'infatigable défenseur d'un régime qui croulait de toutes parts. La mort de M. Billault semblait, en 1863, ouvrir à l'opposition des perspectives de victoire, les orateurs de la gauche n'ayant plus devant eux, pour leur répondre, l'habile avocat nantais qui, à chacune des attaques des adversaires, opposait l'éclat du drapeau tricolore et les progrès matériels accomplis, non par l'empire, mais sous l'empire. Mais M. Rouher avait accepté la redoutable succession du ministre d'Etat. Pendant cinq ans, à travers les plus graves circonstances et les plus différentes, l'ancien avocat près la cour d'appel de Riom, l'homme

qui réclamait, en 1848, la révolution sociale et la liberté intégrale [1], se donna la tâche de s'opposer à toute résolution libérale et sage, de répondre aux avertissements des représentants indépendants du pays par des phrases pompeuses et mensongères, de caractériser par quelques épithètes sonores les fautes les plus graves de l'empire, et, prenant pour système d'opposer un front d'airain à toutes les attaques et une oreille fermée à toutes les vérités, il s'attacha à présenter comme de véritables succès de la politique impériale toutes les hésitations antipatriotiques et toutes les rodomontades inutiles qui commençaient pour la France une ruine que la guerre de 1870 devait consommer. C'est ainsi qu'on le vit, tour à tour insolent et hautain, appeler l'expédition du Mexique la plus *grande pensée du règne*, et expliquer ensuite comment notre intérêt voulait qu'on abandonnât cet empire élevé par nos armes ; c'est ainsi qu'il fit une gloire à l'empire de son attitude piteuse devant les Etats-Unis menaçants; c'est ainsi qu'il justifia l'inqualifiable inaction de la politique impériale au moment de la guerre du Danemark (d'où devaient sortir Sadowa et Sedan), et c'est ainsi encore qu'après le fameux discours d'Auxerre [2], coup de tonnerre qui voulait ébranler le monde politique et qui n'eut d'action que sur le monde de la Bourse, le ministre d'Etat essaya de faire entendre à la

1. Il est peut-être intéressant de donner quelques extraits de la circulaire que M. Rouher adressait de Riom, le 26 mars 1848, aux électeurs du Puy-de-Dôme. Reconnaissant que le principe de la souveraineté du peuple était *l'édifice destiné à devenir l'arche sainte des générations futures*, il ajoutait : Le gouvernement républicain est *franchement accepté. La France est désaffectionnée de la monarchie.* » Au club républicain d'Issoire, le mardi 11 avril, sous la présidence du citoyen Mello, M. Rouher s'écriait : « *Les idées nouvelles peuvent seules faire le bonheur de mon pays.* Les clubs doivent être les organes de la volonté du peuple. » Une fois ministre, au lieu de donner la liberté des clubs, ils se contentait d'accorder la liberté de la boulangerie. (30 juin 1867.)

2. Où fut dite cette parole : « Les traités de 1815 ont cessé d'exister. »

France que les compensations territoriales promises à l'empire étaient inutiles, et que l'Allemagne, divisée en trois tronçons, n'était point dangereuse. Théorie commode, qui calmait les *angoisses patriotiques* du ministre, mais devait être bientôt regardée comme illusoire par les hommes clairvoyants du pays. La politique de l'empereur et de M. Rouher venait en effet, de créer l'unité germanique, et l'on s'en apercevait trop tard. Les traités de la Prusse avec le Sud étaient dénoncés, et le grand duc de Bade allait bientôt, dans un discours solennel, jeter, en dépit des partisans de la théorie des trois tronçons, le grand mot d'*union nationale*. Si bien que M. Thiers pouvait justement et sévèrement dire à l'empire, en mars 1867 : *Vous n'avez plus de faute à commettre*. Hélas ! il en était de plus terribles encore et dont la conséquence devait être plus cruelle pour le pays. En 1867, nous n'avions abdiqué que notre liberté. Trois ans plus tard, nous allions perdre notre indépendance.

A l'intérieur, le système de M. Rouher était le même qu'à l'extérieur, et il eût put répondre aux Français réclamant leurs franchises, comme aux Italiens revendiquant Rome, un *jamais* aussi fameux que celui qu'il jeta à M. Berryer dans la séance du 6 décembre 1867. Il tenait, avec M. Forcade de la Roquette, pour les candidatures officielles, s'appuyant sur la majorité, comme il conseillait à cette majorité de s'appuyer sur lui, et résolu à ne rien céder de ses prérogatives autoritaires, ou du moins à les défendre le plus longtemps possible, et cela contre les velléités et les bouffées d'humeur libérale de l'empereur lui-même.

Il fallait bien pourtant se résigner à donner satisfaction au mouvement libéral qui agitait, retrempait et rajeunissait le pays. Lors même que, poussé dans ses retranchements par Berryer et M. Thiers, M. Rouher répondait par son insolent *jamais*, il subissait, quoiqu'il s'en défendît, l'influence et la puissance de la Chambre. Ce n'était pas, comme on le faisait remarquer, le gouver-

nement qui faisait résolument connaître ses intentions, c'était l'Assemblée, mise en mouvement et conduite par M. Thiers et par la droite, qui traînait à sa remorque le ministère et dictait la formule des déclarations du ministre d'Etat après les hésitations de son collègue. Le gouvernement ne donnait déjà plus l'impulsion ; il la recevait et semblait même l'avoir subie. Si bien qu'on attribuait, avec raison je crois, ce mot à M. Rouher lui-même descendant de la tribune : « Messieurs, aujourd'hui le gouvernement parlementaire est fait. »

Ce n'était plus le temps, il faut l'avouer, où M. Rouher luttait seulement contre M. Jules Favre à propos du Mexique, et contre M. Thiers à propos de l'Allemagne ; un parti puissant, le tiers-parti, s'était formé dans l'Assemblée, réclamant de l'empereur des garanties de parlementarisme, et la demande d'interpellation des 116, au lendemain des élections de 1869, allait réduire à néant les résistances de M. Rouher, et le contraindre à se donner de temps à autre, au Sénat, pour paraître suivre le courant, les apparences et le masque du libéralisme.

La Chambre prorogée, M. Rouher n'apprit qu'après coup, assure-t-on, et par le *Journal officiel*, ce décret de prorogation qui portait sa signature, et que M. Schneider, président du Corps législatif, avait fait imprimer durant la nuit. Il envoya, dès qu'il eut jeté un coup d'œil sur le journal, sa démission de ministre d'Etat, et se contenta de présider le Sénat, où il eut encore occasion de brûler ce qu'il avait adoré autrefois, et de faire acte autoritaire, par exemple à propos de Sainte-Beuve mort en libre-penseur, et dont il condamna hautement, dans son éloge funèbre, *la suprême témérité.*

L'empereur était décidé à faire volte-face, à compléter la réforme du 19 janvier, à ouvrir la porte entr'ouverte et à couronner l'édifice. Il lui manquait un architecte. Il crut l'avoir trouvé dans M. Emile Ollivier. Compromis par ses faiblesses passées, l'ancien orateur de l'opposition des *Cinq* ne pouvait hésiter à se livrer tout

à fait, corps et âme. Avec lui s'offraient résolument des politiques jeunes et audacieux, las de combattre dans les rangs du libéralisme et affamés d'autorité et de pouvoir. M. Philis se joignait à M. Ollivier, et M. Clément Duvernois, rêvant une *génération* du bonapartisme, écrivait à l'empereur : *Appelez à vous la jeunesse, sire, elle seule peut sauver votre fils. Les vieillards égoïstes qui vous entourent ne songent qu'à eux.* Pris entre les vieux et les jeunes, entre Géronte et Clitandre, Napoléon se rendit à la fin. Il voulut essayer des hommes nouveaux.

Un soir, M. Ollivier, la tête enveloppée d'un cache-nez, pour éviter les indiscrétions des « petits journalistes [1] », se glissait, guidé par Piétri, jusqu'auprès de l'empereur, à Compiègne, et lui exposait sans doute le plan de gouvernement qu'il devait mettre à exécution trois mois plus tard. Bonaparte était satisfait. Il lui semblait, à ce songeur toujours poursuivant des nuages emportés par le vent, il lui semblait que maintenant la mauvaise fortune était conjurée et que de telles recrues lui devaient ramener la victoire. Et M. Conti écrivait à Duvernois : « L'empereur est enchanté. Nous allons donc sortir de *tout ce gâchis !* »

Au contraire, hélas ! la France allait y entrer.

Le 28 décembre 1869, le *Journal officiel de l'Empire* contenait la note et la lettre suivantes :

« Les ministres ont remis leurs démissions à l'empereur, qui les a acceptées. Ils restent chargés de l'expédition des affaires de leurs départements respectifs jusqu'à la nomination de leurs successeurs. »

« L'empereur a adressé à M. Émile Ollivier, député au Corps législatif, la lettre suivante :

1. Voir les *Papiers* des Tuileries.

« Monsieur le député, les ministres m'ayant donné « leur démission, je m'adresse avec confiance à votre pa- « triotisme pour vous prier de me désigner les personnes « qui peuvent former avec vous un cabinet homogène, re- « présentant fidèlement la majorité du Corps législatif, et « résolu à appliquer, dans sa lettre comme dans son es- « prit, le sénatus-consulte du 8 septembre.

« Je compte sur le dévouement du Corps législatif aux « grands intérêts du pays, comme sur le vôtre, pour « m'aider dans la tâche, que j'ai entreprise, de faire fonc- « tionner régulièrement le régime constitutionnel.

« Croyez, monsieur, à mes sentiments.

« Napoléon. »

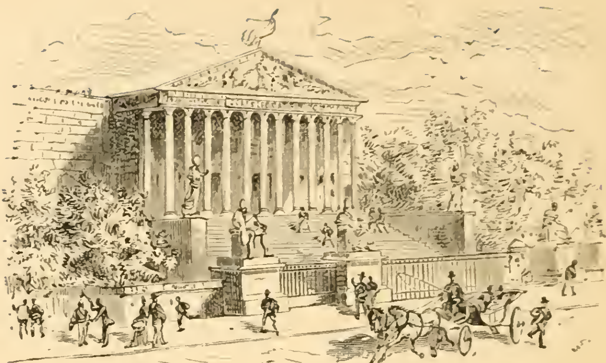
La France eut un moment quelque chose comme un éblouissement de liberté. Les moins réfléchis, ceux qui n'avaient pas voué au régime de Décembre, condamné dans son principe et dans sa racine, une implacable haine, ceux-là purent s'aveugler au point d'espérer que ce malheureux pays, depuis tant d'années en quête de la paix publique et du bonheur social, touchait à la réalisation de ses rêves toujours fustigés. Mais ce ne dut être qu'un éclair, car (la nation le vit bientôt) c'est l'éternelle loi et la nature même des despotismes qu'ils ne peuvent engendrer que le despotisme.

L'empire autoritaire finissait, l'empire libéral allait le suivre daus sa voie de compression et d'injustice, et le pays entrer dans une crise nouvelle à l'heure où finissait cette année 1869, qui avait vu se fortifier l'Allemagne, se déchirer de ses propres mains la république Espagnole, et donc les derniers mois avaient épouvanté le monde par l'exécrable forfait d'un enfant féroce, bête fauve humaine, forfait commis à quelques mètres de Paris, en pleine civilisation, dans la grande cité où la police, qui s'affirmait à chaque heure contre les citoyens paisibles, ne parvenait pas à arracher les victimes innocentes des

mains sanglantes d'un Troppmann. Le procès de l'assassin, qui commençait le 28 décembre, détourna l'attention des réformes ministérielles. L'odeur de sang et de meurtre de ces derniers jours de 1869 étouffait, eût-on dit, tout parfum d'espoir.

Inquiète, troublée, la France vit se lever avec anxiété le jour brumeux et jaune, l'aurore douteuse du premier jour de cette année 1870 qui lui promettait la Liberté, et qui devait lui donner l'Invasion.





CHAPITRE II

Le ministère du 2 janvier. — Souvenirs rétrospectifs. — M. Daru. — M. de Parieu. — Mouvement vers l'empire. — Prévost-Paradol. — M. Émile Ollivier. — Le passé. — Pensées de jeunesse du ministre.— Sa correspondance — Premier discours. — L'inattendu : Mort de Victor Noir.

Le ministère du 2 janvier était condamné dans son essence même. Par sa composition singulière, par ce mélange inattendu de représentants des anciens partis se réconcilliant tout à coup sur le terrain mouvant d'un empire constitutionnel, il offrait à la nation le spectacle des intérêts et des transactions formant une alliance immorale contre les idées radicales et les principes. Ce que nous voulons en France (c'est notre faiblesse et notre force), ce sont des hommes dont le caractère hors d'atteinte s'impose par un honnêteté indiscutable. La pénurie des caractères a peut-être développé dans la foule cette-sorte de culte que porte le public à ceux qui demeurent fermes dans l'unité et l'intégrité de leur existence. A coup sûr la politique, vivant de nuances et de modifi-

cations successives, qui ont l'air de reculs ou de défections et qui sont souvent des progrès, la politique y perd, mais la morale y gagne. C'est par une sorte d'invincible amour de l'idéal que la nation française incarne volontiers ses admirations dans les types chevaleresques. Elle préférera toujours un héros qui la compromet à un Talleyrand dont les adresses diplomatiques essayent de la sauver. Aussi, séduite par le spectacle réellement beau des existences humaines vouées au triomphe de la même cause, ce qu'elle pardonne le moins, ce sont les désertions.

Et en ce sens, ce vers fameux de Barthélemy :

> L'homme absurde est celui qui ne change jamais,

n'est pas un vers français.

Or, parmi tous les ministres qui répondaient, en janvier 1870, à l'appel de M. Émile Ollivier, il en était peu qui n'eussent adoré jadis quelque déesse qu'ils se disposaient maintenant à brûler en l'honneur de « l'empire libéral ». Presque tous avaient prêté en leur vie des serments qui excluaient absolument toute participation future aux affaires de l'empire. M. Ollivier avait choisi son ministère parmi les hommes politiques du tiers-parti, dans cette nuance indécise et grise également teintée de libéralisme et d'autoritarisme. Mais, quelle que fût l'espèce de teinte neutre des ministres nouveaux, il restait encore à quelques-uns un reflet, ou d'orléanisme persistant, ou de républicanisme mal effacé, qui les rendait suspects au pays.

L'enfantement du ministère Ollivier avait été assez long. M. Magne, un moment, en avait fait partie, conservant le portefeuille des finances ; puis, les futurs membres du cabinet s'y opposant, M. Ollivier avait demandé à M. Magne son désistement. M. Magne eût été, en somme, dans ce ministère, le seul bonapartiste avéré. Les autres n'étaient que des bonapartistes du lendemain, mais d'autant plus aveugles, car, en arrivant à la dernière heure, ils

devaient supporter dans l'histoire le poids écrasant de toutes les fautes d'un régime qu'ils voulaient étayer, réédifier, et qu'il fallait détruire.

Le ministère se trouvait ainsi composé : M. Ollivier remplaçait M. Duvergier au ministère de la justice ; M. le comte Napoléon Daru succédait à M. de la Tour-d'Auvergne au ministère des affaires étrangères ; M. Chevandier de Valdrôme était nommé ministre de l'intérieur en remplacement de M. Forcade de la Roquette ; M. Buffet prenait la place de M. Magne aux finances ; M. Segris celle de M. Bourbeau à l'instruction publique.

Le reste du ministère était ainsi composé : *Guerre*, le général Lebœuf ; *Marine*, l'amiral Rigault de Genouilly ; *Travaux publics*, M. de Talhouët ; *Agriculture et commerce*, M. Louvet.

Le ministère des beaux-arts était séparé du ministère de la maison de l'empereur : le maréchal Vaillant gardait ce dernier portefeuille. On en créait un nouveau pour M. Maurice Richard, qui devenait ainsi ministre des beaux arts. Enfin M. de Parieu, vice-président du Conseil d'État, était nommé président du Conseil d'État en remplacement de M. de Chasseloup-Laubat, dont on acceptait la démission, et M. Henri Chevreau allait bientôt succéder à M. Haussmann, dont l'administration croulait réellement sous la réprobation publique, et qui partait laissant la ville de Paris terriblement obérée et les finances municipales dans un état alarmant.

Tels étaient les hommes qui prenaient en main la direction des affaires publiques à ce moment climatérique où se multipliaient les symptômes de ruine prochaine. Chose étrange, la plupart de ces nouveaux venus étaient personnellement honnêtes, quelques-uns même sincèrement libéraux, M. Daru entre autres ; et par le seul fait de leur entrée au pouvoir ils perdaient, devant l'opinion publique, le prestige que devaient leur assurer leurs qualités. Ils s'affaiblissaient en servant l'empire et ils ne fortifiaient pas le régime épuisé. C'est, en effet, le châtiment

de ces capitulations de conscience. On y perd en un instant, en une minute, et comme par un brusque coup de foudre, la légitime influence que de longues années de dignité vous avaient acquise. Il y avait, en effet, je ne sais quoi d'immoral dans cette alliance soudaine des anciens partis et de l'empire. La plupart des hommes qui entraient au ministère et ceux qui les suivaient, apportant leur concours, avaient, au début de l'empire, combattu dans les rangs de cette opposition modérée dans le fond, déguisée dans la forme, qui, sans affirmer ses affections orléanistes, ne cachait pas ses sympathies pour le régime parlementaire. M. Daru avait été même jadis directement opposé à l'homme qu'il allait maintenant servir, et on se rappelait qu'au 2 Décembre le nom du nouveau ministre des affaires étrangères figurait parmi ceux des représentants du peuple qui protestaient contre le coup d'Etat, à la réunion de la mairie du dixième arrondissement. Un autre, M. de Parieu, quoique depuis longtemps mêlé au mouvement de la politique impériale et définitivement rallié au bonapartisme, n'avait-il pas jadis, lui aussi, au mois d'avril 1848, affirmé, au club républicain d'Aurillac, que « la France impériale n'avait pas su affranchir la Pologne, *parce que le principe du despotisme* est étranger à celui de la fraternité [1]. »

Ainsi, l'avénement de ceux que l'empire appelait des « hommes nouveaux » n'apportait que peu d'espoir à cette partie de la France, qui était à la fois la partie pensante et défiante. En revanche, une véritable fièvre semblait s'être emparée de quelques-uns ; les plus hostile au gouvernement impérial, ceux mêmes, qui, un an auparavant, le combattaient d'une façon acharnée à propos de l'affaire Baudin, n'hésitaient pas à lui apporter l'ap-

1. Lettre de M. Esquiron de Parieu au club républicain d'Aurillac (club surnommé *copa-corniou*, mot à mot *coupe-sifflet*, coupe-cou). M. de Parieu disait encore : « Les révolutions de Vienne, Berlin et Milan sont, *par leur énergie* rapide, *presque dignes* du peuple français. » (11 avril 1848.)

point de leur parole ou de leur plume. Ce fut une heure de profonde et pénible erreur. Beaucoup de ceux que nous avions connus dans les rangs de l'opposition semblaient las d'attendre, effrayés peut-être par ces bouffées de vent révolutionnaire qui soulevaient la poussière à l'horizon, convaincus peut-être de la bonne foi du gouvernement qu'ils prenaient naïvement pour un gouvernement nouveau ; plus désireux au surplus d'appliquer leur programme que de faire triompher des principes, beaucoup de ceux-là se tournaient vers le ministère, l'acceptaient et se décidaient à le servir.

On vit ainsi M. Prévost-Paradol, ce même homme qui comparait naguère la France à une dame de grande maison tombée entre les mains d'un *palefrenier* qui la bat, qui la déshonore et au bras duquel elle consent pourtant à se montrer, on le vit accepter l'empire, modifié en apparence, libéral d'aspect, mais au fond toujours identique à lui-même. M. Prévost-Paradol fut nommé ambassadeur de France aux Etats-Unis.

Il semble, à propos du jeune écrivain politique mort si tragiquement quelques mois plus tard, que la destinée se soit plu à accumuler sur sa tête à la fois toutes les faveurs et toutes les disgrâces. Esprit fin et délicat, mais impatient et nerveux, Prévost-Paradol appartenait à cette catégorie de gens qui aiment et recherchent la popularité, sans avoir les audaces ou sans user des moyens qui la font acquérir. Il était né opposant, d'un tour de pensée très-élevé qui se reflétait dans un style sobre et pur. Mais son opposition de salon n'était pas faite pour dépasser le cercle, en quelque sorte intime, d'une réunion de lettrés ou d'une académie. Au début de l'empire, sa guerre spirituellement acharnée contre l'autorité lui avait conquis une place à part, très en vue, et qui suffisait à son amour-propre présent, sinon à son ambition future. Il était admirablement armé pour la guerre des petites épigrammes. Mais que pouvaient ses piqûres de guêpe dans le manteau impérial depuis que M. de Roche-

fort avait lancé ses coups de crochet? Il avait été un temps où un article de Prévost-Paradol au *Journal des Débats* ou au *Courrier du Dimanche* faisait le texte des causeries du monde politique et inquiétait véritablement les Tuileries. Le *Courrier* avait été si souvent averti et enfin supprimé pour quelques lignes du polémiste! Mais le temps avait marché et l'opposition, quittant les gants glacés que lui mettait Prévost-Paradol, voulait faire sentir ses griffes au pouvoir. Le pamphlétaire mondain se vit dépassé et se sentit comme dépaysé. Il en fut d'abord mélancolique, puis impatient, et, en dépit du suffrage des gens de goût qui l'appréciaient, qui l'avaient maintes fois applaudi à l'Académie où il semblait le successeur né de M. Villemain, Prévost-Paradol, mécontent, effrayé des progrès de la démocratie radicale, cherchait en quelque sorte sa voie à travers les événements.

Sa place était à la Chambre. Là, son esprit politique, étroit, mais net, sa parole brillante, assez précise pour convaincre un parlement, point assez chaleureuse pour entraîner les masses, eussent trouvé leur débouché. Le suffrage universel n'avait, ni à Paris, ni à Périgueux, ni à Nantes où il s'était présenté tour à tour, voulu de lui. Il se contenta d'exprimer ses idées dans un livre, *la France nouvelle*, où son mécontentement contre l'empire parut pour la première fois assez attiédi. Ce qui manquait à Prévost-Paradol, comme à tous les esprits de sa race, c'était la colère profonde qui fait les convictions durables. Il détestait l'empire en lettré : il avait parlé jadis *de ce parti de César encore rougi du sang de Caton*. Mais c'était là une haine plutôt historique, si je puis dire, que contemporaine. Le jour où, après sa réception à l'Académie, Prévost-Paradol fut présenté à Napoléon, l'empereur lui dit : « Je suis fâché, monsieur, de vous savoir dans un autre camp que le mien. » Et Prévost-Paradol : « J'en suis fâché autant que vous, Sire. » Ainsi, sous l'épigramme perçait déjà l'idée du désarmement prochain.

Mais, même en désarmant, Prévost-Paradol restait trop véritablement lui-même pour s'acclimater dans « ce camp ». Dès le lendemain de sa nomination, il dut regretter le pas qu'il venait de faire et qui était un pas en arrière et un faux pas. Il avait trop aimé la liberté pour ne pas regretter cette maîtresse délaissée. Il était déjà fort assombri en quittant Paris pour l'Amérique. A peine, peut-on dire, était-il installé dans son ambassade aux États-Unis, qu'un soir de juillet, en se regardant dans la glace pour chercher la place où battait la vie, il se tira un coup de pistolet au cœur. Après n'avoir pas eu la patience d'attendre l'écroulement du despotisme, il n'avait pas eu l'audace de porter haut ce qu'on avait appelé sa désertion. Que si cet homme avait, durant un an encore, mené sa vie d'écrivain indépendant, marchant loin des séductions du pouvoir, il aurait rencontré ce qu'il cherchait : la liberté, et, sans être un homme de génie, il eût utilement servi son pays.

Il y a une morale à la fois pour les individus et pour les peuples dans ces dénoûments tragiques. La patience, la fidélité au devoir, l'accomplissement quotidien de la tâche tracée doivent suffire. Le jour de la justice arrive, et, n'arrivât-il pas, que l'homme est payé chaque jour par l'approbation de sa conscience.

Avec Prévost-Paradol, un autre écrivain, le fondateur avec M. Hervé du *Journal de Paris*, M. J.-J. Weiss, s'était aussi rapproché de l'empire. Il n'en éprouva pas une souffrance capable de le mener au suicide, mais son humeur, justement sceptique, lui fit bientôt dire le mot véritable de la situation nouvelle. La *niaiserie* des hommes du pouvoir éclatait aux yeux de l'ancien journaliste d'opposition. Cette funeste niaiserie, qui devait définitivement perdre l'empire et compromettre la France, semblait surtout s'incarner dans la personne alors toute-puissante de M. Émile Ollivier.

M. Ollivier, avocat éloquent, mais d'une éloquence sans nerf, sans muscles, sans vigueur, melliflue, vague-

ment musicale ; homme politique sans consistance et sans principes arrêtés, entraîné vers les buts les plus divers par le sentiment le plus profond de sa valeur personnelle et par l'âpre amour du pouvoir qui combattait chez lui le besoin de popularité ; M. Ollivier, après avoir déclaré tout haut, lors de sa première candidature, qu'il entendait faire pour lui de la Chambre des députés l'antichambre de Cayenne, entrait maintenant au ministère sans hésitation et sans remords. Depuis longtemps déjà, rompant peu à peu avec la gauche, il s'était laissé glisser doucement vers le pouvoir, flatté dans sa vanité par les avances que lui faisait M. de Morny, surexcité dans son ambition par les perspectives que lui ouvrait l'avenir. Il avait travaillé constamment, dans les dernières années, à se rendre, comme on dit dans le langage politique, un *homme possible.* Introduit une fois auprès de l'impératrice, son amour-propre s'était senti caressé par quelqu'une de ces banales paroles que laissent tomber les souverains devant ceux qu'ils veulent conquérir et qu'ils redoutent. Paroles vagues où la promesse et l'appeau sont habillement dissimulés, et que ramassent volontiers ceux-là seuls qui ne craignent pas de se courber.

Depuis, la lutte électorale parisienne avait empli de colère, la colère de la vanité blessée, le cœur de M. Ollivier. Dès le mois de mai, il était ministre de l'empire. On se demandait seulement si l'empereur accepterait un homme que Paris avait si solennellement rejeté ? M. Ollivier, depuis son échec, était, en effet, bien amoindri. En entrant aux affaires il n'apportait, en somme, à la cause impériale, que les débris d'une popularité brisée. Mais sa parole, harmonieusement vide, sa présomption inébranlable, sa rage contre « la révolution qu'il voulait prendre corps à corps » (voyez ses lettres), déterminèrent L.-N. Bonaparte, et l'ancien opposant farouche, le fils de ce républicain intègre, le ferme et vaillant Démosthène Ollivier, emprisonné après le coup d'État, le frère de cet Aristide Ollivier, à qui la démocratie du

Midi voulait élever une statue; ce fils et ce parent de martyrs d'une cause éternelle désertait le parti des vaincus pour passer à celui des vainqueurs. Certes, à lui moins qu'à tout autre il appartenait de servir l'empire. Le nom d'*irréconciliable* semblait être fait pour lui, et, quelles que soient les nécessités de la politique, il n'est jamais permis à un être humain de jeter ainsi, comme des fardeaux trop lourds, les souvenirs sanglants du passé pour aller du côté du pouvoir, de la fortune et du désolant oubli.

C'est la revanche de la stricte équité. Dans un tel marché, nul ne gagne, ni l'homme qui déserte et qui vend, ni le despote qui achète. Les velléités libérales du premier sont paralysées dès le début, les espoirs du second sont réduits en cendre dès qu'il les croit réalisés.

La terrible aventure qui avait terminé les jours d'Aristide Ollivier était pourtant de celles qui doivent laisser à ceux qui survivent un éternel exemple.

De tels souvenirs devaient arrêter M. Émile Ollivier au seuil des Tuileries; mais il avait hâte de réaliser ses espérances et, grisé par sa vanité ambitieuse, il ne voyait pas qu'il s'enlevait à lui-même toute considération et toute force véritable. Ses jeunes années, sa mission à Marseille en 1848, ses vieux discours, lui retombaient de tout leur poids sur les épaules. M. Ollivier s'était, en effet, condamné d'avance à l'impuissance absolue en se donnant tout haut et avec cette sorte d'infatuation qui lui est particulière, comme le *spectre du Deux-Décembre*. Il prêtait ainsi pour jamais le flanc aux attaques de ses ennemis. On n'avait qu'à fouiller, interroger son passé pour y trouver, dans ses propres paroles, dans ses faits et gestes antérieurs, les armes les plus acérées contre lui. « La seule voie droite est celle de la justice, écrivait-il au lendemain de la révolution de Février. Obéir à sa passion, au sentiment de la vengeance ou de l'affection, c'est enlever à sa conduite l'unité, le calme, l'élévation; obéir aux passions d'un parti, c'est se mettre

dans la nécessité de sacrifier son indépendance, le mouvement de sa conscience, aux exigences de la discipline. Tout sacrifier au succès, c'est immoral. Se faire l'esclave d'une popularité toujours éphémère, c'est être aussi prévoyant que l'enfant qui court après des bulles de savon. Depuis que Mirabeau s'est écrié : *Le droit est le souverain du monde*, l'idéal, si je puis dire ainsi, est promulgué. Le flambeau luit éclatant au ciel ; malheur à ceux qui ferment les yeux pour ne pas le voir... »

Et maintenant, abjurant ce culte qui ne menait à rien, M. Émile Ollivier désertait franchement la voie républicaine et entrait dans le courant de l'empire, essayant de tromper le public, et de se tromper lui-même peut-être, en donnant pour excuse qu'il allait servir la liberté! C'est lui qui, à la veille d'accepter le ministère qu'il implorait, écrivait à M. Clément Duvernois, le négociateur de l'affaire entre le député et l'empereur : « Je considère comme impossible que j'entre dans une voie de répression à l'égard de la presse. Moi libéral, je poursuivrais alors ce que les réactionnaires n'ont pas poursuivi ! Cela me *coulerait* du coup et pour toujours. » Or, M. Ollivier ne devait pas longtemps attendre pour dépasser en rigueurs inutiles et maladroites MM. Pinard ou Forcade de la Roquette, ces ministres dont il prétendait faire oublier l'autorité.

Dans la séance du 10 janvier 1870, M. Ollivier exposait devant le Corps législatif les principes ou, pour dire plus vrai, les vagues idées de politique qu'il prétendait mettre en pratique. Les acclamations de la majorité, toujours prête à saluer un pouvoir nouveau, lui répondaient ; mais, peu après, dans cette même séance, le ministre allait sentir que l'œuvre bâtarde qu'il venait d'entreprendre était difficile à mener à bonne fin. Dès le premier jour, M. Gambetta lui jetait, en réponse à une homélie sur le loyal établissement du règne libéral, cette apostrophe violente : « Non ! il n'est pas exact qu'entre nous et le gouvernement il n'y ait qu'une question de

mesure : il y a une question de principe. (Très-bien très-bien ! à gauche.) Donc, si pour fonder la liberté vous comptez sur notre concours, il faut vous attendre à ne le rencontrer jamais. (Bruit.) Notre motif, le voici. Vous avez invoqué le suffrage universel le déclarant la base de l'ordre social et de la liberté ; nous l'admettons ; mais, à nos yeux, le suffrage universel n'est pas compatible avec la forme de gouvernement que vous préconisez.

« Les révolutions, on s'en plaint, on les redoute ! A qui donc la faute? A ceux qui veulent la monarchie avec des institutions qui la corrompent, ou la monarchie avec des institutions qui la faussent. Nous, ce que nous voulons, ce sont des formes en harmonie avec le principe de la souveraineté nationale.

« Je reste, et je resterai constitutionnel en démontrant jour à jour qu'entre la forme aujourd'hui dominante et le suffrage universel, il y a inconciliabilité absolue. Cela ne veut pas dire que, ne pouvant avoir satisfaction dans cette enceinte, je chercherai au dehors l'appui de la force.

« Non ! je crois que c'est à la lumière de cette tribune que se formera, par le progrès de l'évidence, la majorité qui vous succédera et qui tirera les conclusions indiquées par la logique ; pour nous, vous n'êtes qu'un pont, et ce pont, nous le passons. (Très-bien ! très-bien ! à gauche. — Bruit.) »

Et M. Jules Favre allait bientôt, dans un de ces sarcasmes où il excelle, rappeler d'une façon hautaine « ces « questions irritantes que M. Ollivier a tranchées avec « une facilité qui contraste avec d'anciens souvenirs. » Mais qu'était-ce que le mouvement provoqué dans l'Assemblée par ces paroles, à côté du mouvement de la rue, de l'émotion qui commençait, à cette heure même, à agiter et soulever Paris?

Un événement tragique, soudain, plein d'inattendu et d'épouvante, venait de se produire comme éclaterait un coup de foudre. Un prince de la famille régnante venait

d'assassiner un homme. Le nom d'un enfant sympathique et gai, hier inconnu, Victor Noir, courait déjà sur toutes les bouches. On doutait, on niait, on cherchait avidement la vérité. Des groupes se formaient. Une sourde et grondante agitation remuait non-seulement les faubourgs, mais les boulevards de la ville, et l'on se contait fiévreusement la dramatique histoire.

A la suite d'un article publié par le prince Pierre Bonaparte dans un journal, *l'Avenir de la Corse*, article violent, insolent, d'un ton farouche et provoquant où, traitant les républicains corses de mendiants et de traîtres, le prince ne parlait rien moins que de leur mettre les tripes au soleil (les tripes aux champs, *stenine per le porrette*, la phrase est tristement demeurée historique), M. Louis Tommasi, bâtonnier de l'ordre des avocats à Bastia, avait répliqué à Pierre Bonaparte, lui rappelant avec violence ce qu'il avait été jadis et ce qu'il était aujourd'hui. Il ne pouvait mieux faire que de reproduire la profession de foi du prince Pierre aux électeurs de la Corse en mars 1848. La polémique des journaux corses avait été citée et soulignée dans le journal *la Marseillaise*, par un des rédacteurs, M. E. Lavigne, qui avait fait suivre les citations de réflexions toutes personnelles. C'est ce que Pierre Bonaparte allait appeler, le lendemain, être insulté par la plume d'un des manœuvers de M. Rochefort.

Furieux de voir apparaître dans un journal parisien ces articles qui, en Corse, mettaient le feu aux poudres, désireux aussi de se faire bien venir des Tuileries, d'où sa turbulence sauvage l'avait fait éloigner, en marchant droit à l'adversaire particulier de l'empereur et de l'impératrice, le prince Pierre envoya brutalement à M. Rochefort un cartel d'une forme bizarre, inusitée, et qui ressemblait trop à un piége tendu : « Si, par hasard, « vous consentez à tirer les verrous protecteurs qui « rendent votre honorable personne deux fois invio- « lable, vous ne me *trouverez* ni dans un palais, ni dans

« un château. J'habite tout bonnement, 59, rue d'Au-
« teuil, et je vous promets que, si vous vous présentez,
« on ne vous dira pas que je suis sorti. »

Jamais provocation ne fut adressée en de tels termes; et cependant, le prince Pierre Bonaparte devait connaître mieux que personne ce qu'on est convenu d'appeler le code du duel. Il s'était battu plusieurs fois, il avait l'habitude et la pratique des armes. Vrai condottiere du seizième siècle, menant à travers le monde la vie d'aventures, tour à tour carbonaro en Italie, pirate à Corfou, chef de palicares en Albanie, faisant bon marché de la vie humaine, se débarrassant à coups de stylet d'un sbire romain, à coups de pistolet d'un corsaire grec, pareil à tel de ces hommes du passé qu'on rencontre, inquiétants, dans les vieilles chroniques italiennes, à un Castruccio Castracani attendant son Machiavel, maniant la dague et la guitare, traduisant en vers italiens la *Vie de César*, de son impérial cousin, après avoir affirmé son radicalisme politique à la Constituante, ce trappeur exotique, qui avait eu l'honneur de porter l'épaulette de l'officier français, devait savoir mieux que personne comment on provoque un adversaire. A n'en pas douter, il attendait, en son logis d'Auteuil, M. Rochefort, avec la ferme intention de le recevoir l'injure à la bouche et l'arme au poing.

M. Rochefort, après avoir reçu la lettre du prince Pierre, se mit à sa disposition et lui envoya deux témoins, M. Millière, gérant, et M. Arthur Arnould, rédacteur de *la Marseillaise*. C'était le lundi 10 janvier que les témoins arrivaient devant cette maison d'Auteuil où le philosophe Helvétius avait jadis reçu toute la société élégante, choisie, pensante du dix-huitième siècle, et où Pierre Bonaparte vivait maintenant. A peine étaient-ils arrivés devant le logis du prince qu'ils voient sortir de cette demeure d'aspect claustral, solitaire, sinistre, un homme pâle, et qui criait : « N'entrez pas, on assassine ici ! » Cet homme était M. Ulric de Fonvielle.

Voici ce qui s'était passé. Un des correspondants du

journal *la Revanche*, de Bastia, un jeune homme, connu déjà par des travaux de diverse nature, ancien collaborateur scientifique de *l'Epoque*, journal dynastique, et du *Rappel*, M. Paschal Grousset, tempérament ardent et avide de succès, décidé à violenter la fortune si la fortune faisait la cruelle, cherchant avec âpreté l'occasion d'attirer bruyamment l'attention sur son nom, avait saisi rapidement l'occasion que lui offrait le hasard. Étant Corse, et voyant devant lui un adversaire Corse, un Bonaparte, M. Grousset avait prié deux de ses amis de se rendre auprès du prince Pierre pour lui demander rétractation de l'article paru dans *l'Avenir* ou réparation par les armes. Ces deux nouveaux témoins, à qui M. Grousset donnait pour mission de devancer chez Pierre Bonaparte les témoins de M. Rochefort, étaient M. Ulric de Fonvielle et Victor Noir.

Ils se présentèrent chez le prince cérémonieusement. Victor Noir, ganté, ciré, était parti joyeux de chez lui le matin, disant en souriant à sa vieille servante : Brosse-moi bien aujourd'hui, je vais chez un prince ! » On les fit entrer dans un grand salon en les priant d'attendre. Victor Noir, toujours gouailleur même en ces circonstances graves, se regardait dans les glaces et essayait de déchiffrer, sur la toile d'un portrait de famille accroché à la muraille, une inscription italienne. Tout à coup le bouton d'une porte qui menait aux appartements particuliers du prince s'agita, et la main qui le poussait extérieurement demeura un moment indécise, comme si la personne qui allait entrer réfléchissait ou hésitait. Enfin la porte s'ouvrit et Pierre Bonaparte parut. Il a écrit que les témoins l'abordèrent *les mains dans les poches*. La vérité est que M. de Fonvielle et Victor Noir tenaient leur chapeau à la main.

— Vous venez de la part de Rochefort ! dit brusquement le prince, de cette voix rauque et stridente à la fois que personne n'a oubliée de ceux qui l'ont entendue et qui ressemble à un miaul.

— Non, nous venons de la part de M. Pascha Grousset.

Pierre Bonaparte parut surpris ; on lui tendait une lettre, il la prit, fit vers la fenêtre quelques pas, jeta un coup d'œil sur la lettre de M. Grousset, puis, la froissant et la posant de sa main gauche sur un fauteuil, il revint du côté des témoins, la main droite dans son large pantalon du matin.

— J'ai provoqué M. Rochefort, dit-il alors, parce qu'il est le porte-drapeau de la crapule. Quant à M. Grousset, je n'ai rien à lui répondre. Est-ce que vous êtes solidaires de ces *charognes?*

— Nous sommes, répondit Victor Noir, solidaires de nos amis.

« Aussitôt, raconte M. de Fonvielle, l'unique témoin de cette épouvantable scène, le prince Bonaparte s'avança subitement d'un pas, et, sans provocation de notre part, donna, de la main gauche, un soufflet à Victor Noir, et en même temps il tira un revolver à dix coups qu'il tenait caché et tout armé dans sa poche et fit feu à bout portant sur Noir.

« Noir bondit sous le coup, appuya ses deux mains sur sa poitrine, et s'enfonça dans la porte par où nous étions entrés.

« Le lâche assassin se précipita alors sur moi et me tira un coup de feu à bout portant.

« Je saisis alors un pistolet que j'avais dans ma poche, et, pendant que je cherchais à le sortir de son étui, le misérable se rua sur moi ; mais, lorsqu'il me vit armé il recula, se mit devant la porte et me visa.

« Ce fut alors que, comprenant le guet-apens dans lequel nous étions tombés, et me rendant compte que, si je tirais un coup de feu, on ne manquerait pas de dire que nous avions été les agresseurs, j'ouvris une porte qui se trouvait derrière moi, et je me précipitai en criant à l'assassin.

« Au moment ou je sortais, un second coup de feu partit et traversa de nouveau mon paletot.



Mort de Victor Noir.

« Dans la rue, je trouvai Noir qui avait eu la force de descendre l'escalier, — et qui expirait...

« Voilà les faits tels qu'ils se sont passés, et j'attends de ce crime une justice prompte et exemplaire. »

Lorsque Paris apprit la nouvelle de cette mort inique, on sentit passer sur lui la chaude effluve, le vent farouche des jours d'orage révolutionnaire. L'empereur descendait d'un train venant de Saint-Cloud lorsqu'on lui apprit la nouvelle. Une livide pâleur se répandit sur son visage. Il recula comme devant un fantôme. Le soir, des réunions publiques, qui étaient annoncées, étaient dissoutes sur un cri de vengeance. M. Ulric de Fonvielle était appelé, dès minuit, chez le juge d'instruction. Des gens du peuple, irrités, voulaient aller chercher à Neuilly le cadavre de Victor Noir, l'apporter au cœur de Paris et appeler la population aux armes en promenant la victime à la lueur des torches. Beaucoup voulaient le porter aux bureaux de *la Marseillaise*, d'autres à son ancien domicile, rue Geoffroy-Marie. On parlait de le mettre dans un fiacre, tout vêtu et un cigare aux lèvres pour tromper la surveillance des agents. Ce cadavre devenait un instrument de révolte. Nul doute que le spectacle de ce pauvre mort ensanglanté n'eût éveillé la pitié et le courroux de tous. Mais le corps était déjà transporté à son domicile, passage Masséna, rue Perronnet, à Neuilly, et gardé par la police.

Le soir même, les journaux recevaient de M. Adelon, *chef du cabinet*, la lettre suivante :

« Je vous prie de vouloir bien insérer, dans votre numéro de demain matin, la note suivante : « Aussitôt que le garde des sceaux a appris le fait qui s'est passé à Auteuil, il a ordonné l'arrestation immédiate de M. Pierre Bonaparte. L'empereur a approuvé cette décision. L'instruction est déjà commencée.

« Veuillez agréez, etc... »

M. Emile Ollivier avait bien compris le danger. Il semblait y avoir dans ce meurtre quelque chose de fatidique

et, pour se servir du mot du dernier historien de César, quelque chose de *providentiel.* A l'heure où le gouvernement faisait des avances à la nation qu'il avait conquise par droit de coup d'État, au moment où, reniant son origine autoritaire et sanglante, il essayait d'une impossible union avec la liberté, le destin semblait, au nom d'une justice surnaturelle, lui répondre par un *non possumus*. Un cadavre nouveau se dressait devant toute réforme. L'empire, qui voulait se laver du Deux-Décembre, retrouvait, dans cette jeune figure pâlie et morte de Victor Noir, un nouveau spectre de Baudin.

Ainsi l'histoire a des coups de théâtre grandioses dans leur horreur et qu'eût enviés le terrible génie d'Euripide.





CHAPITRE III

La Marseillaise du 11 janvier. — Préparatifs de défense. — Les journaux et la rue. — Le Corps législatif. — La séance. — M. Emile Ollivier et M. Rochefort. — Ce qu'était Victor Noir. — Les funérailles. — M. Briosne et M. Rochefort. — Delescluze. — Flourens. — Marche vers le cimetière. — Le retour. — Les sergents de ville à la porte Maillot. — Démission de Flourens. — Attitude de Rochefort au lendemain de l'affaire Noir. — La demande de mise en accusation. — Le vote.

Le soir même du meurtre de son collaborateur, M. Henri Rochefort s'était rendu auprès de M. Ollivier pour lui demander justice. On attendait avec impatience ce que dirait, le lendemain, le rédacteur en chef de *la Marseillaise*. Ce journal, fondé depuis vingt-cinq jours seulement, était déjà le porte-drapeau de la démocratie la plus radicale. A coup sûr, les exigences et les ardeurs du public dépassaient les velléités de révolte du directeur. M. Rochefort se proposait d'apporter surtout à la Chambre sa verve caustique et sa plaisanterie froidement impla-

cable. Ses électeurs lui demandaient davantage. Il les convia, dès le premier moment de sa colère, à faire ce qu'ils demandaient. Son article du lendemain fut un appel aux armes.

La Marseillaise parut encadrée de noir. Elle contenait les dépositions de MM. de Fonvielle, Grousset, Millière et Arnould, et, à sa première colonne, en gros caractères, ces quelques lignes de M. Rochefort :

« *J'ai eu la faiblesse de croire qu'un Bonaparte pouvait être autre chose qu'un assassin!*

« *J'ai osé m'imaginer qu'un duel loyal était possible dans cette famille où le meurtre et le guet-apens sont de tradition et d'usage.*

« *Notre collaborateur Paschal Grousset a partagé mon erreur, et aujourd'hui nous pleurons notre pauvre et cher ami Victor Noir, assassiné par le bandit Pierre Napoléon Bonaparte.*

« *Voilà dix-huit ans que la France est entre les mains de ces coupe-jarrets qui, non contents de mitrailler les républicains dans les rues, les attirent dans des piéges immondes pour les égorger à domicile.*

« *Peuple français, est-ce que décidément tu ne trouves pas qu'en voilà assez?*

« HENRI ROCHEFORT. »

M. Rochefort, qui devait, deux jours plus tard, déconseiller la lutte à main armée, donnant pour raison qu'on l'avait tout haut annoncée dans une réunion publique, commettait, on l'avouera, la faute qu'il allait reprocher à M. Flourens. En politique, avant d'agir, il faut prévoir. Que si le directeur de *la Marseillaise* devait, le 12 janvier, arrêter l'émeute prête à se déchaîner — et certes il eut raison, car cette journée eût été un massacre, — il devait aussi, tout en protestant hautement contre le meurtre, ne pas pousser à un mouvement qu'il eut la prudence de

ne point mener jusqu'au bout. Le parti républicain eut ainsi l'air de faire sonner hardiment une bravade et de s'arrêter dans son impuissance.

La séance du 11 janvier fut des plus tumultueuses et à la fois des plus graves. On peut dire qu'elle avait commencé avant l'ouverture et dès la salle des Pas-Perdus. Les groupes des députés, des journalistes, des curieux, étaient pressés, bruyants ou atterrés. On se sentait à la veille d'un événement qui pouvait bouleverser et même emporter l'empire. Chose caractéristique, les partisans de l'autorité absolue paraissaient moins inquiets que les esprits plus modérés ou plus libéraux. On devinait que les premiers se sentaient fermement protégés par les chassepots, et n'étaient même pas trop éloignés de souhaiter une collision pour en finir, en un jour, avec les *menées révolutionnaires*. Les plus attristés étaient ceux qui, redoutant une bataille entre le peuple et l'armée, craignaient surtout pour la démocratie une de ces complètes défaites qui noient dans le sang, — et pour de longues années, — les plus justes causes et les plus légitimes revendications. Vainqueur ce jour-là, l'empire libéral fût redevenu l'empire sinistre et despotique des lendemains de décembre. Il eût renouvelé sa pourpre dans les ruisseaux rougis. C'est bien ce que les républicains, qui voyaient l'empire perdu pourvu qu'on ne lui fournît pas l'occasion d'une victoire, redoutaient le plus.

Tandis que, dans les journaux, les ateliers, la rue, on racontait la vie, l'existence courte et rieuse de Victor Noir, ses traits de gamin de Paris entré bravement dans la littérature, ses saillies, ses fusées de gaieté, ses projets de mariage futur ; au Corps législatif, on oubliait les personnages du drame pour n'envisager que la situation politique, et en quelque sorte militaire, qui était grave. Dans un coin de la salle des Pas-Perdus, on se montrait pourtant un jeune homme pâle, bien vêtu, frisé, et qui se tenait un peu courbé dans l'attitude d'un élégant désespoir. C'était M. Paschal Grousset qui répétait de temps

à autre un serment qu'il n'a jamais tenu : « Pierre Bonaparte mourra de ma main. »

Lorsque la séance fut ouverte et que M. Rochefort se leva de son banc, il se fit un grand silence. La Chambre tout entière attendait. Lorsque M. Rochefort parla de cet *enfant du peuple* que venait de tuer un prince, de violents murmures s'élevèrent, qui devinrent une clameur immense lorsque l'orateur, répétant à la tribune un mot qu'un journaliste venait d'écrire, demanda si l'on vivait décidément sous les Bonaparte ou sous les Borgia. Et M. Emile Ollivier, franchissant hardiment les marches de la tribune, répondait bientôt, aux applaudissements de la majorité, et d'un ton hautain et résolu qu'il n'avait jamais eu : « Prenez garde ! nous sommes la justice, nous sommes la modération ; mais au besoin nous serons la force ! » Il répondait aussi par la demande de mise en accusation de M. Rochefort, demande signée de M. Grand-Perret. Pendant ce temps, l'autorité militaire faisait, pour le lendemain, son plan de campagne et la police s'armait.

Durant tout le jour, les amis de Victor Noir allèrent, à son logis de Neuilly, donner un dernier adieu à son cadavre. On avait étendu le corps sur le lit, dans cette petite chambre pleine d'air, de lumière, de gaîté qu'il avait récemment louée. Le pauvre mort semblait sourire. Il y avait, au-dessous du cœur, sur la poitrine saine et grasse, un petit trou noir marqué. Le neveu de ce mort, un enfant, voyant cela, disait : « Comme il saigne ! Ils lui ont donc bien fait du mal? » Dans une autre pièce, un grand atelier plein de livres, de photographies, de dessins, tout ce qui avait été autrefois la vie de Victor Noir, un grand chapeau gris à longs poils qu'il avait porté jadis, des fleurets qu'il ne savait point manier, une réduction du *Foyer de l'Odéon*, de Lazerges, les œuvres de Proudhon, qu'il voulait étudier, des classiques latins, qu'il voulait apprendre. Car, au moment où il tombait ainsi, où il mourait si soudainement, un sourire de bravade aux lèvres, ce grand enfant rêvait de devenir un

homme. Il éprouvait un âpre besoin de travail et d'études. Ignorant, il voulait se faire lui-même cette éducation qui lui manquait. Après avoir fait, au *Journal de Paris*, le métier de *reporter* des menus faits du boulevard ou des coulisses, il désirait, à son tour, devenir un homme de lettres. *Anch'io son pittore!* Son activité prodigieuse se dépensait dans des publications bizarres, éphémères, créées par sa fantaisie, et bientôt abandonnées, petits journaux agressifs, brochures originales : *la Gazette secrète*, qui se vendait sous enveloppe ; *le Pilori*, qu'il imprimait à l'encre rouge. Mais il rêvait d'autres combinaisons plus littéraires et plus utiles.

Les funérailles de Victor Noir eurent lieu le 12 janvier. Vainement on avait demandé que l'enterrement se fît au Père-Lachaise, la loi voulait que Victor Noir fût inhumé dans le cimetière de Neuilly. Ce jour-là, la plupart des ateliers étaient vides. Des ouvriers, au nombre de près de cinq cents, avaient passé la nuit du 11 au 12 devant la maison mortuaire, craignant que la police n'enlevât le cadavre. La police, qui semblait rechercher un conflit, n'avait garde d'en dérober la cause. La foule était grande, qui se dirigea pendant cette journée vers la demeure de Noir par l'avenue de la Grande-Armée et l'avenue de Neuilly. Le peuple de Paris tout entier était là, et non-seulement le peuple, mais les écoles, des commerçants, des bourgeois, des femmes, des enfants, tous unis par la même pensée, celle d'une protestation muette, solennelle et formidable. Paris faisait à cet enfant mort les funérailles d'un souverain. Peu s'en fallut que ce ne fussent des funérailles vermeilles.

L'armée était sur pied. On avait fait venir la garnison de Versailles. Des troupes étaient massées au Champ de Mars et au Palais de l'Industrie. Les cantinières servaient à boire. Des mitrailleuses avaient été amenées dans les cours intérieures de ce Corps législatif où les députés, à un coup sourd produit par une porte qui se fermait, croyaient pendant tout le jour entendre l'écho de la ca-

nonnade. Des sergents de ville, groupés des deux côtés de la porte Maillot, semblaient attendre un signal. On vit le ministre de l'intérieur, M. Chevandier de Valdrôme, inspecter à cheval les Champs-Elysées et les avenues.

Pendant ce temps, par groupes plus ou moins compacts, la foule roulait, se pressait vers un unique rendez-vous. Il tombait une petite pluie fine et glacée. Mais, cette fois, le mot de Pétion n'était plus justifié : malgré la pluie, il y avait *quelque chose*. Il y avait deux cent mille personnes entassées, nerveuses et prises de fièvre qu'une parole ardente eût entraînées, et qui n'éprouvaient qu'un même sentiment, une colère unanime contre le meurtrier et contre l'empire. Des marchands, toujours en quête d'occasion, vendaient çà et là des bouquets d'immortelles jaunes, des numéros de *la Marseillaise* ou de *l'Eclipse* représentant Victor Noir mort, « le cadavre à deux sous », comme quelques-uns criaient. Puis, dans la cohue immense qui marchait et se heurtait dans la boue, des curieux, des spectateurs, des blasés. Une sorte de vivante image de Paris, mais du Paris volcanique qui porte la tempête. Or, ce jour-là, dans cette foule, il y avait plus de laves que de scories.

Plus d'un croyait que l'éruption était inévitable. Les plus audacieux la cherchaient, l'appelaient. Ils étaient venus en armes, prêts à jouer leur vie et à la donner. C'était la minorité. Instinctivement, la grande masse comprenait que ce deuil ne voulait point de sang, et que d'ailleurs toute lutte était impossible. Pourtant, qui pouvait dire ce qui allait sortir de cette accumulation de passions surexcitées, sublimées, prêtes à s'embraser ? Un coup de feu eût suffi.

Il était près de deux heures ; la maison mortuaire, pleine d'amis, était entourée d'une houle humaine. En se penchant à la fenêtre, on apercevait une masse noire et mouvante, une mer véritable de têtes. La pluie avait cessé ; on se sentait respirer. Mais déjà dans cette innombrable foule deux courants s'étaient établis, courants



M. ÉMILE OLIVIER.

opposés; les uns, ceux qui désiraient la lutte et qui voulaient entraîner le cercueil à Paris, les autres, qui redoutaient un carnage, et s'étaient décidés à l'enterrer à Neuilly.

Il y eut alors, dans cette maison où le corps de Victor Noir était à peine refroidi, des scènes émouvantes et terribles. M. Rochefort y était entré. Ce jour-là, Rochefort fut véritablement le maître de ces deux cent mille êtres humains. Ami du mort, inspirateur de *la Marseillaise*, chef d'opposition, député, c'était lui qui forcément prenait la direction et la responsabilité des événements. Les autres représentants de la gauche s'étaient abstenus, trouvant l'occasion trop personnelle. C'était de Rochefort que les plus ardents attendaient le signal de la lutte. Leurs revolvers étaient prêts. On répondait du moins, en partie, à l'appel publié la veille dans *la Marseillaise*.

Vers une heure cinquante minutes, M. Rochefort entra dans l'atelier attenant à la chambre mortuaire. Il était fort ému, jaune, fatigué. Il s'assit, brisé d'émotion, car il venait d'être accueilli par les cris de vengeance que poussait la foule. Il demanda un verre d'eau.

— Je suis las, disait-il.

Un Anglais, qui se trouvait là, lui dit :

— Prenez du rhum.

— Non, merci, fit Rochefort. Je n'en prends jamais.

L'Anglais répondit froidement :

— Quand on est chef de parti et qu'on défaille, dans une telle journée, on prend du rhum.

A ce moment, un homme maigre et roux, l'œil hagard, entra, les cheveux hérissés.

— Rochefort! où est Rochefort?

Rochefort se leva. C'était M. Briosne, l'orateur des réunions publiques.

— Citoyen, dit-il à Rochefort, on n'attend que votre signal. Que décidez-vous? Voulez-vous marcher sur Paris, oui ou non?

— Qui vous donne le droit de me questionner? demanda M. Rochefort.

— Le peuple, répondit M. Briosne. Vous êtes son représentant; c'est à vous de le conduire.

M. Rochefort se défiait de M. Briosne, qu'il a, depuis, accusé de complaisance envers l'empire.

— Je n'ai pas de conseils à recevoir de vous.

— Tant pis, répondit Briosne; songez bien à ce que vous faites. Vous êtes notre élu, vous devez nous guider. Vous seul avez assez d'influence pour entraîner cette foule. Vous ne le voulez pas. Que la responsabilité de la défaite ou de la division retombe sur vous! Mais le peuple dira que vous avez trahi votre mandat!

Il enfonça son chapeau de feutre sur sa tête, et, fendant la foule qui emplissait l'atelier, disparut dans l'escalier, tandis que M. Rochefort haussait les épaules. Cependant il fallait prendre un parti. La foule attendait dans la rue, impatiente, plus exaltée de moment en moment. Le frère du mort, M. Louis Noir, qui voulait qu'on transportât le corps à Neuilly, vint appeler M. Rochefort et l'emmena à côté, dans l'atelier d'un peintre où, entourés de toiles, se tenaient, discutant la question du combat, M. Delescluze, M. Cournet et deux ou trois autres personnes. M. Cournet, bouillant, emporté, voulait marcher droit sur Paris, le cercueil porté sur les épaules de gens du peuple, et escorté de citoyens, le pistolet à la main. M. Delescluze, plus prudent, redoutant l'impossibilité matérielle de la lutte, se prononçait pour la négative; M. Rochefort hésitait.

— Si nous étions dans Paris, disait M. Delescluze, je n'hésiterais pas. Nous aurions les rues pour combattre. Ici, hors des murailles, nous serions écrasés. Nous avons les grilles, les fortifications, les Champs-Élysées à franchir. Une armée y échouerait.

— Ce serait une tuerie, fit quelqu'un.

— Ah! répondit M. Delescluze, avec un éclair dans les yeux, que m'importerait! si nous étions certains

de vaincre ou si nous avions seulement chance de vaincre !

Et, M. Cournet, persistant dans son projet de bataille :

— Jamais aurez-vous cette occasion, cette passion, ces deux cent mille poitrines, et ces quatre cent mille bras?

Mais le vieux Delescluze ramenait à la réalité stricte ces belliqueux espoirs. Il fut convenu qu'on parlerait au peuple, qu'on lui ferait entendre raison, et M. Louis Noir entraînait bientôt MM. Rochefort et Delescluze chez une dame demeurant au second étage et d'où voix des orateurs pouvait plus facilement être entendue.

Ces détails absolument authentiques et les paroles ci-dessus recueillies presque sur-le-champ n'ont pas été publiés alors, mais on a donné les discours de M. Delescluze et de M. Rochefort. Delescluze imprima lui-même ses paroles dans le numéro du *Réveil* du lendemain.

« Citoyens, s'est écrié Rochefort, en présence d'un événement aussi grave, d'une situation aussi difficile, je comprends qu'il est impossible de conserver la modération que commandent les intérêts de notre belle cause. Des obstacles insurmontables nous attendent à Paris. Le gouvernement a, je le sais de source certaine, le gouvernement a pris des dispositions stratégiques formidables. Il est à peu près impossible de porter le corps de Noir dans Paris. L'ennemi, toujours prêt à nous écraser, nous attend de pied ferme, Nous sommes en nombre, je suis heureux de le constater, pour le repousser, mais il est armé, et bien armé ; et vous, citoyens, vous ne l'êtes pas !

« Ah ! vous ne savez pas que ce serait courir à une mort certaine, car le gouvernement n'attend que ce moment pour en finir à jamais avec la République, déjà forte et bien défendue. Je ne le sais que trop, et j'ai tant de confiance en lui, que je suis venu armé. Je n'ai plus le loisir de sortir autrement après l'assassinat de notre frère par Pierre Bonaparte.

« Quant à notre vengeance, nous l'aurons. L'occasion

était aujourd'hui sans pareille, direz-vous, et elle ne se représentera plus. Erreur! Tous les jours, nous en trouverons de plus favorables encore que celle que vous croyez perdre aujourd'hui.

« A la force qui s'opposerait au passage de la liberté, nous opposerons d'abord la force du droit, de la justice, et, s'il le faut ensuite, la force armée.

« Quant au gouvernement, nous n'attendons plus de lui satisfaction, nous ne voulons rien de lui, nous ne voulons plus de lui. Jamais un gouvernement sur la pente ne s'est relevé quand il a commencé à glisser. Sa chute est proche, sa chute est fatale! C'est pourquoi je vous demande patience et calme.

« Conduisons notre frère au cimetière de Neuilly et descendons sans trouble dans Paris, la seule manifestation qu'il nous soit possible de faire aujourd'hui; la manifestation de la rue ne saurait que compromettre la cause de la démocratie radicale. »

On applaudit. Delescluze, à son tour, montre sa tête maigre, énergique et blanche :

« Citoyens,

« La circonstance qui nous réunit est des plus graves et des plus solennelles : un de nos amis a été assassiné par un des membres de la famille Bonaparte. Il nous faut une vengeance. Nous l'aurons. Mais le guet-apens est dressé. L'ennemi veille aux grilles. Il ne faut pas lui donner prise. (Oui! oui!) Citoyens, notre désir était de porter le corps au Père-Lachaise, mais nous ne le porterons pas.

« Pour la première fois depuis dix-huit ans, le vent souffle dans nos voiles; ne compromettons pas notre cause, la cause de tous les peuples, la cause de la justice. Il faut se conformer aux vœux de la famille de Victor Noir.

« Il faut laisser le convoi se diriger vers le cimetière de Neuilly. » (Non! non!)

— « Je vous en conjure, s'écriait à son tour le frère de la victime, évitez de nouveaux malheurs! ne donnez point à la force le droit de sévir! »

— « Nul n'a le droit, répétait Rochefort, de violer les droits de la famille; c'est sans bruit, pacifiquement, qu'il faut conduire notre mort au cimetière de Neuilly, et nulle autre part.

« D'ailleurs, ajoutait-il, nous n'attendrons point longtemps. Bientôt... nous acquerrons un terrain au Père-Lachaise, nous exhumerons notre ami, et nous le conduirons alors, à travers la ville, au champ de repos que vous aurez choisi! »

Mais la foule, qui écoutait les orateurs, n'était point convaincue. Il y avait vraiment en elle un ferment de lutte, et M. Gustave Flourens semblait être l'homme qui l'allait faire lever. La veille, dans un club, à Belleville, il avait déclaré solennellement que le 12 janvier marquerait la date de la bataille que la révolution voulait livrer à l'empire, non plus dans un parlement, mais en champ clos. Il était arrivé à Neuilly en armes (on l'a vu un moment agiter, brandir une petite carabine luisante), et après avoir publié dans *la Marseillaise* cette note où il faisait nettement appel à ce qu'il nommait « l'honneur de l'armée » :

« Nul n'a jamais été aussi jaloux de son honneur que l'armée française.

« Les hommes qui exposent héroïquement leurs poitrines au feu de l'ennemi ne peuvent aimer les assassins.

« Dans ces jours de désolation et d'horreur, nous sentons le cœur de l'armée battre avec nous.

« Cela nous rassure et nous fortifie.

« Gustave Fourens. »

Flourens, cette fois comme presque toujours, se trompait, se laissait entraîner par ses espoirs de visionnaire. L'armée eût dispersé et écrasé la foule.

Mais, avec son appétit de lutte, sa soif éternelle de

combat, Flourens ne jugeait pas la situation en homme politique, ni en homme de raison, mais en homme d'action. Il arrive, bouillant, tête nue, son habit noir en lambeaux, demandant, appelant Rochefort. Rochefort était au balcon de madame *** et parlait. Flourens, escaladant le petit escalier qui mène à l'appartement, tombe, se relève, frappe et sonne à la porte. Il était suivi de ses deux assesseurs de la veille, MM. Terrail et Bologne. « Rochefort ! Je veux voir Rochefort ! » La porte ne s'ouvrant pas assez vite à son gré, il va redescendre. On le retient.

— Où allez-vous?

— Je vais appeler le peuple aux armes, je vais combattre!

— Mais c'est une entreprise insensée, mais concertez-vous du moins avec Rochefort.

— Rochefort est un traître, répond Flourens dont le regard est ardent, vague, le visage d'une blancheur de marbre.

Et il disparaît, enjambant les marches, plein d'une fièvre, d'une sorte d'ivresse batailleuse.

Les avis de M. Rochefort l'emportèrent sur les projets de Flourens. Ce ne fut pourtant point sans une lutte qui faillit s'engager dans la petite cour de la maison et qui eût pu devenir sanglante. Le cercueil, descendu à bras d'hommes par le petit escalier, fut entouré d'un cordon que tenaient des amis et qui forma un moment une sorte de barrière contre la foule. Mais ceux qui voulaient arracher le cercueil pour l'emporter à Paris, dételèrent un cheval, le poussèrent à reculons dans la cour, rompirent le cordon et le cercle, et purent un moment espérer d'arracher cette bière aux mains qui la défendaient. Ce fut une minute pleine d'angoisses. Quelques-uns eurent la vision de quelque scène épouvantable, d'une bataille sur ce cercueil. Que fût-il arrivé si la lutte avait eu lieu? Mais, tout à coup, la bière est enlevée, mise sur la voiture, les chevaux fendent la foule, le flot suit ins-

tinctivement le corbillard et, dans la boue, poussant, poussés, tête nue, ces milliers de gens s'acheminent vers le petit cimetière de Neuilly où Victor Noir va reposer.

Derrière le corbillard, suivaient M. Rochefort et M. de Fonvielle, dont on déchirait le paletot « pour en garder le souvenir ». Soudain, pressé par une irruption inattendue, Fonvielle chancelle, pâlit. Rochefort le croit écrasé, et, succombant sous tant d'émotions, s'évanouit. On le transporte alors chez un épicier de l'avenue. A force de soins, il reprend ses sens, pour verser des larmes, pour sangloter et se désespérer. « Par bonheur, raconte, dans un article demeuré inédit, un témoin de cette scène, Paschal Grousset était avec lui, le rassure sur le sort de Fonvielle et le réconforte. » Cependant ce pénible et touchant incident avait enlevé toute pensée de marcher sur Paris. Sans Rochefort, sans chef, cela devenait inutile.

« Aussi se dirigeait-on définitivement vers le cimetière de Neuilly, et à l'heure même où Rochefort retrouvait ses forces et montait en voiture, Fonvielle, Flourens, Millière et un étudiant disaient sur la tombe entr'ouverte de Victor Noir quelques mots d'adieu, quelques mots de vengeance.

« Le retour commence, continue le récit dont je parle et qui est, je crois, de M. Bazire. La foule, qui n'avait pu pénétrer dans le cimetière, était lasse, découragée. Un certain nombre de citoyens avaient même pris la détermination de se retirer et retournaient chez eux. Mais voici qu'un grondement prolongé appelle notre attention. Rochefort, dans le fiacre où il est transporté, fait volte-face, et, à sa suite, une immence colonne se forme et s'avance en chantant. La *Marseillaise* et le *Chant du départ* jettent une animation indescriptible. Nous répétons tous, sans hésiter, à pleine voix, les chants de guerre que nous aimons et qui nous soulagent. Les chapeaux s'agitent. Les mains s'élèvent dans l'air. C'est un frémissement universel. »

Ceux qui étaient mêlés à cette foule n'oublieront jamais,

en effet, l'impression grondante, le formidable mugissement de cette mer humaine qui montait, en chantant, l'avenue de Neuilly. Le soir venait et le ciel avait au couchant des rougeurs à la fois hivernales et orageuses qui parfois se teintaient de reflets d'acier. Lentement, une masse noire montait vers l'Arc-de-Triomphe, et les chants révolutionnaires s'en échappaient comme des bruits sortent d'une fournaise. Cette masse noire semblait grossir. Au-dessus d'elle flottait on ne savait quelle chose lugubre et menaçante qu'on prenait de loin pour une guenille figurant un drapeau rouge, et qui était simplement un de ces ballons captifs des enfants, un ballon rose agité au bout d'un bâton. Mais on sentait passer dans l'avenue on ne savait quels frissons inconnus. Plus loin, au rond-point des Champs-Élysées, cette foule allait rencontrer, immobiles et les sabres nus, des escadrons de chasseurs, et devant ces longues files menaçantes de cavaliers, elle allait se briser et se disperser, ne jetant plus que des cris isolés, dans les hauts quartiers. Mais là, en ce moment, elle paraissait résolue et menaçante comme aux jours des plus terribles combats. Et pourtant, encore une fois, aucune lutte n'était possible. Toute collision eût abouti à un massacre.

« Nous étions cent mille, continue l'écrit que j'ai cité. Il y avait là presque toutes les corporations ouvrières, avec leurs insignes et en corps. Il y avait les écoles. Il y avait des bourgeois. Il y avait des femmes, des jeunes filles, des enfants. Mais la porte Maillot approche, un groupe d'hommes sombres nous attend. Que va-t-il faire? Nous passons; ils s'efforcent d'être impassibles, sans parvenir pourtant à dissimuler leur colère qui naît. A mesure que la colonne se déploie, la colère de ces gens grandit. Leurs visages se contractent. Ils serrent de leurs doigts crispés les casse-tête qu'ils cachent sous leurs larges manteaux et se préparent. Puis l'instinct les domine; ils se ruent et blessent des nôtres; nous en connaissons trois et ce n'est pas tout.

« Nous passons la barrière de l'Étoile. Ici un incident très-important : Un dragon se mêle à nous et crie, joignant son enthousiasme au nôtre : « Vive la République! »

« Nous continuons. Un autre danger nous menace. Tous nous le pressentons. Au rond-point des Champs-Élysées, inévitablement on nous guette. Les chants continuent. Nous y voici. On chante plus fort. Puis un roulement de tambour résonne. C'est une sommation. Rochefort saute de sa voiture et veut courir au Corps législatif. Il arrive devant un commissaire debout à quelques mètres d'un escadron de chasseurs à cheval l'épée au poing.

« — Je désire passer, dit-il.

« — Vous ne passerez pas. On va charger.

« — Mais je suis M. Henri Rochefort, député au Corps législatif.

« — Ah! c'est vous alors qu'on sabrera le premier.

« Puis, à la suite de cette réponse, second roulement, seconde sommation. Rochefort et nous, nous retournons. Ces cent mille homme qui nous accompagnaient sont dispersés. A peine restons-nous une trentaine autour du représentant, en face des chevaux impatients et des armes nues. Rochefort s'éloigne, et gagne avec Grousset le Palais-Bourbon. Pour nous, nous défilons devant eux en criant : « Vive l'armée! » Ils ne bronchent pas.

« Notre petite troupe suit l'avenue de Wagram et gagne le pont. Là, c'est un escadron de dragons. Nous sommes sur l'autre bord. L'esplanade des Invalides apparaît, vaste gouffre, où trente mille hommes peut-être sont postés, la cavalerie sur les devants, l'infanterie appuyée contre l'École-Militaire. Nous nous comptons. Nous sommes six.

« Qu'étaient devenus nos cent mille compagnons? »

La réponse donnerait toute raison à ceux qui pensent, encore une fois que, ce jour-là, aucune lutte sérieuse n'était possible. C'est ainsi que jugeaient la situation de vieux républicains habitués aux orages populaires,

M Martin Bernard entre autres. Devant les cuirassiers et les zouaves, cette foule reculant eût été horriblement décimée, sans profit pour la liberté, sans gloire pour la démocratie. Mais tous ceux qui s'étaient rendus aux funérailles de Victor Noir avec l'intention de tenter la fortune des armes ne pardonnèrent pas à M. Rochefort d'avoir déconseillé une aussi terrible aventure. Dès le soir du 12, Flourens écrivait au secrétaire de la rédaction de *la Marseillaise* : « Je vous prie d'annoncer qu'à partir d'aujourd'hui je reste complétement étranger à la rédaction de *la Marseillaise*. »

Et M. Rochefort, comprenant bien que ce départ constituait pour lui un échec, et que Flourens devenait par ce seul fait le chef du radicalisme agissant, s'efforçait, en son style habituel, d'expliquer sa conduite à ses électeurs déçus et plus ardents que lui :

« La révolution, disait-il, c'est l'imprévu. Si vous « faites publiquement savoir à votre ennemi que le len- « demain, à deux heures, vous lui brûlerez la cervelle « au moment où il s'y attendra le moins, votre ennemi « prend ses précautions et vous ne lui brûlez pas la « cervelle. Le cousin Pierre Bonaparte s'est bien gardé « *d'aller raconter dans les réunions publiques* qu'il assassi- « nerait Victor Noir... Voilà pourquoi, prêt à me mêler « au mouvement, s'il s'était spontanément produit, je « n'ai pas cru devoir l'appuyer quand le peuple m'en a « donné, dans une certaine mesure, la responsabi- « lité. »

Cette attitude lui fut d'ailleurs reprochée par d'autres encore, par M. Vermorel en particulier, et de là devait naître un antagonisme, mieux que cela, un conflit amené en pleine Chambre par M. Rochefort qui accusait Vermorel de recevoir les faveurs du pouvoir. En réalité, M. Rochefort était assez irrité que sa popularité eût subi cette première atteinte. Ses partisans lui reprochaient ses évanouissements avec autant d'aigreur que les journaux réactionnaires. Un moment il fut sur le point de

pousser de nouveau, dans son journal, à la résistance armée. Il hésitait et, comme on dit, tâtait le terrain. M. Grousset lui représentait que « Paris debout et frémissant » n'attendait qu'un signal. M. Rochefort eut le bon sens de ne le point donner. Quant à sa popularité, il n'avait qu'à laisser faire M. Émile Ollivier. Le garde des sceaux allait se charger de reconquérir à son adversaire la plus grande part du prestige que celui-ci avait pour un moment perdu.

M. Ollivier tenait à mentir aux promesses qu'il s'était faites à lui-même. « Je poursuivrais, alors que les réactionnaires n'ont pas poursuivi! » Ou plutôt, il tenait à remplir la dernière promesse qu'il avait faite et à prouver qu'il savait être *la force*. Il mettait d'ailleurs un acharnement tout particulier contre M. Rochefort. C'était, en quelque sorte, une animosité toute personnelle, une espèce de duel de nouvelle espèce. Il semblait que M. Ollivier eût promis aux Tuileries le silence et le musellement du pamphlétaire. Il oubliait que les pamphlétaires et les pamphlets vivent surtout de persécutions.

Nous avons vu qu'au lendemain de la publication de l'article où M. Rochefort appelait le peuple à la vengeance, une demande de poursuites avait été déposée par M. Grandperret entre les mains de M. Schneider. Depuis les événements qui n'avaient, en somme, donné lieu à aucun désordre, — cette journée du 12, qui pouvait être une journée d'émeute, ayant abouti seulement à une imposante manifestation, — l'attitude prise ce jour-là par M. Rochefort, qui avait littéralement tenu dans sa main la guerre civile, le désir d'apaisement, d'oubli, tout devait conseiller au ministère des mesures de prudente mansuétude. Il n'avait qu'à perdre à continuer les rigueurs. M. Ollivier ne le comprit pas. Il était déjà aveuglé, perdu, exaspéré dans sa vanité et dans ses rancunes. Il semblait rechercher la lutte, attiser la discorde, pousser aux excès.

Tandis que le centre gauche rédigeait une demande

d'ordre du jour sur l'autorisation de poursuites contre le député de la première circonscription, M. Ollivier déclarait tout haut qu'il persisterait et qu'il aurait raison de M. Rochefort. La vérité est qu'il lui rebâtissait en quelque sorte chaque jour son piédestal, et cet acharnement de rancune, allant contre le but du ministre. donnait précisément les effets d'une persistance de dévouement.

Le mercredi 17 janvier, malgré la demande d'ordre du jour déposée et soutenue par M. Estancelin, le garde des sceaux continuait à demander l'autorisation de poursuivre. M. Rochefort y répondit assez dédaigneusement et d'un ton narquois.

« Je me bornerai à dire que les masses, qui s'inquiètent peu des questions de cabinet, ne verront par cette demande de poursuites qu'un moyen d'écarter à tout prix de la Chambre un député désagréable. » Il avait raison, et certes M. Ollivier lui donnait le beau jeu. Et M. Rochefort pouvait encore ajouter spirituellement :

« Je n'aurai pas la naïveté d'empêcher le gouvernement de commettre de nouvelles fautes, car les fautes que commet l'empire, c'est la République qui en profite. »

Vainement des discours, ou persuasifs ou passionnés, furent prononcés contre la demande d'autorisation de poursuites. L'Assemblée tenait à réaliser la parole de Danton, et à devenir une *Assemblée entamée*. Après les orateurs de la gauche, un des serviteurs de l'empire, le vieux et original marquis de Piré, esprit bizarre, mais cœur honnête, demande qu'on ne poursuive pas un collègue. « Donnez la liberté, disait-il. Lâchez tout! *Sic itur ad astra!* » Et il ajoutait, pour rassurer le gouvernement, pour lui montrer que la révolution n'était plus à craindre si le pays trouvait la liberté : « Je propose qu'au lieu d'avoir une garde si nombreuse au Corps législatif, M. le président se contente de faire mettre à la place du rideau vert, qui est au-dessus de sa tète, le tableau de

Boissy d'Anglas saluant la tête de Féraud, avec cette inscription pour les faubourgs : *Venez-y donc maintenant!* » Peine perdue! Les clameurs de la majorité couvraient la voix de M. de Piré, comme elles avaient couvert celle de M. Emmanuel Arago et de M. Gambetta, et, en dépit de la prédiction de M. de Piré, le temps n'était pas loin où le 1er prairial aurait un pendant, mais un pendant non tragique qui devait s'appeler le 4 Septembre.

Il semblait d'ailleurs que les ministres eux-mêmes prissent le soin de hâter la venue de ce jour de courroux populaire. Dès le lendemain de la séance où deux cent vingt-deux contre trente-quatre sur deux cent cinquante-six votants autorisaient les poursuites demandées contre M. Rochefort, M. Gambetta, revenant à la charge, relevait, dans le discours prononcé la veille par M. Ollivier, un mot qui l'avait blessé et rappelait publiquement le ministre *à l'honneur*. Il semblait qu'après s'être vanté de tenir le pouvoir sans être « forcé de verser une goutte de sang », M. Ollivier se plût à en appeler l'effusion. Toute son attitude, tous ses actes étaient provoquants, et cela justement à l'heure où le meurtre d'Auteuil imposait à l'empire et à ses serviteurs une modestie confuse et un silence prudent.

L'opinion publique, en effet, violemment surexcitée, oubliait la politique quotidienne pour ne se rappeler que le fait horrible dont le retentissement avait fait tressaillir le monde; et un rédacteur de *la Marseillaise* pouvait, sans soulever l'indignation, réclamer, à propos de l'exécution de Troppmann, l'exécution de Pierre Bonaparte.

Telle, au 18 janvier 1870, était l'opinion frémissante, inquiète, nerveuse, prête à tous les excès et à toutes les aventures, effrayée de la révolution, mais dégoûtée de l'empire, et n'attendant qu'un prétexte pour marcher délibérément au combat ou se jeter effarée dans une complète réaction.

Il suffisait, pour qu'elle se décidât, d'une victoire du

parti d'action ou d'une victoire de l'empire. La bataille engagée était donc ajournée. Mais la révolution et l'empire la voulaient livrer d'une façon bien différente : le parti d'action allait tenter la fortune d'une rencontre à main armée; l'empire, au contraire, allait faire donner les gros bataillons du suffrage universel savamment discipliné et faussé, et répondre par ce qu'il appelait le coup de foudre du plébiscite.

Le pays, au surplus, avant d'en arriver là, devait, en peu de mois et, l'on peut dire, en peu de jours, passer par des émotions nouvelles et de nouvelles épreuves.





CHAPITRE IV

Le parti d'action. — Gustave Flourens. — Ses idées premières. — Le professeur et le soldat. — Condamnation de M. Rochefort. — Son arrestation. — Maladresse et provocation de M. Émile Ollivier. — Flourens le 7 février. — Les nuits des 7, 8 et 9 février. — Protestation de *la Marseillaise* et arrestation de ses rédacteurs. — L'émeute. — Le procès du prince Pierre Bonaparte. — M. Grousset. — M. Millière. — L'incident Fonvielle.

Après l'attitude qu'il avait résolûment prise aux funérailles de Victor Noir, le chef du parti d'action se trouvait être, à Paris, Gustave Flourens. Dès la soirée du 12 janvier nous l'avons vu, envoyant sa démission à *la Marseillaise* et faisant un schisme parmi les radicaux. Il ne dut songer, à partir de ce moment, qu'à retrouver l'occasion perdue, à ses yeux, que le sort offrait à Neuilly; et les maladresses de M. Émile Ollivier ne devaient pas tarder à lui en fournir une nouvelle.

Gustave Flourens jouissait, dans les quartiers populaires, d'une influence considérable. Cette influence, il

la devait à la fois à son renom d'intrépidité chevaleresque, à son élégance personnelle qui depuis les Gracques a toujours séduit les instincts artistiques du peuple : il la devait aussi à son éloquence singulière, pleine d'ardeur, à la fois emportée et mordante, où le sarcasme coudoyait l'érudition, où l'amertume devenait spirituelle et la colère communicative. Il fallait le voir, à la tribune, portant la cravate blanche et l'habit noir, dressant sa taille élevée que la maigreur rendait plus haute encore, relevant sa longue figure pâle, à barbe rousse, son profil d'Israélite illuminé. Un duel qu'il avait eu, sachant à peine tenir une épée, avec M. Paul de Cassagnac, duelliste expérimenté, et où il avait été bravement blessé, à Chatou, non loin de l'endroit où il devait périr, avait rendu Gustave Flourens plus populaire encore. Depuis, se multipliant dans les réunions publiques, il avait conquis une véritable autorité ; son geste nerveux, cassant, sa voix stridente, tantôt douce et caressante, tantôt déchirée et grinçante, tout en lui était fait pour entraîner des esprits échauffés, pour séduire des auditeurs qui applaudissaient à la fois dans ce patricien le professeur et le combattant. Pour Flourens, tout était bon, et son opposition âpre et virulente trouvait partout à se faire jour : qu'il parlât de Shakespeare ou de Cicéron, il atteignait toujours Napoléon III et l'empire. Avec Cicéron, il avait César, avec Shakespeare, il avait Macbeth.

Il y avait dans toute sa personne on ne savait quoi de monacal qui surprenait et captivait. L'existence de ce jeune homme avait, en effet, subi déjà bien des épreuves, et il en était sorti comme un extatique sortirait d'une fournaise. Tout d'abord professeur au Collége de France, continuant les leçons de son père sur l'anthropologie et y introduisant quelque chose de l'ardente curiosité de Michelet, qu'il vénérait particulièrement, Gustave Flourens avait apporté dans ses leçons un sens remarquable et droit et, en même temps qu'une science éprouvée, un enthousiasme juvénile qui l'avait fait promptement adopter

de son auditoire. Son idéal politique embrassait déja l'amour de l'humanité; mais dans la pratique il n'allait pas plus loin qu'un libéralisme généreux qu'il trouvait suffisant. Sous l'empire, c'était trop. On le congédia, on lui retira sa chaire. Il la réclama vainement dans une lettre directement adressée à l'empereur, et dont il eut plus tard l'impardonnable faiblese de nier l'authenticité. Furieux de l'injustice éprouvée, dégoûté, son tempérament nerveux l'emportant, il se jeta alors en Crète, combattant et n'ayant déjà d'autre but que de se dévouer.

Cet appétit du dévouement, ce besoin d'être aimé, de se rendre utile à ses semblables, fut le point de départ du changement qui s'opéra dans les idées de Flourens. Après s'être défié (il le disait tout haut dans son cours) des agitateurs éternels, il devint lui-même un agitateur; il se jeta à corps perdu dans la lutte incessante et bientôt, grisé par l'odeur de la poudre, par la fièvre du mouvement, agité d'une perpétuelle névrose, il se plut à prêcher le combat pour le combat et, délaissant les livres, la science, le cabinet d'études qu'il avait aimés, il prit pour modèles, non plus les sages qu'il traduisait jadis, mais les fous héroïques de l'antiquité romaine ou grecque, et il fit dès lors de son existence une sorte de pastiche tumultueux et bruyant des anciens.

Flourens, en effet, dans le cerveau duquel s'agitait confusément mille connaissances diverses, ne savait rien, absolument rien de la vie pratique, de la vie terre à terre et de tous les jours. Il respirait, on peut le dire, dans une sorte d'atmosphère particulière; il vivait face à face avec son idéal confus et généreux. Avec ce besoin singulier, presque enfantin, d'être aimé, nul ne lui connut une affection féminine. Il avait des rougeurs virginales à côté de ses rugissements de batailleur. Que de fois l'en raillait-on amicalement! Quand on lui parlait de sa maîtresse, il répondait d'un ton d'halluciné sympathique et souffrant: « Ma maîtresse, c'est l'humanité. » Par amour du peuple, il devait perdre de vue à la fois, dans la pra-

tique, la netteté de vue qui donne la perception du moment propice à l'action et, dans l'ordre moral, la rectitude de jugement qui fait le lustre des actions humaines.

Mais, encore un coup, son ardeur l'aveuglait, l'entraînait. Il voulait *agir*. Ce fut lui qui se mit à la tête de ceux qui voulaient combattre, et ce fut là, on peut le dire, un malheur pour la cause de la liberté; car, après avoir échoué, Flourens devait faire s'accentuer la réaction antirévolutionnaire qui allait bientôt acclamer l'empire, moins par affection certes pour les institutions nouvelles que par crainte pour les intérêts menacés. Un plus attentif et plus réfléchi que Flourens eût compris que, dans un pays habitué, hélas! à n'adorer que le succès, il faut réussir à tout prix, et que le succès n'était pas possible dans la voie que le parti d'action se proposait de suivre.

L'occasion qui s'offrit pour Flourens et les siens ne se fit pas attendre. Encore une fois, M. Émile Ollivier, si décidé, disait-il, à ne point verser le sang, pouvait tout éviter. Après avoir obtenu l'autorisation de poursuites et la condamnation de M. Rochefort, il pouvait, il devait, au nom de l'ordre, attendre au moins la fin de la session avant de rendre le jugement exécutoire. Il ne le voulut pas. Sa vanité parlait plus haut que la prudence et que la morale. Enhardi par la journée du 12 janvier, il brava la patience populaire et il résolut d'enlever le député de Belleville, au cœur même de sa circonscription.

Le 22 janvier, M. Henri Rochefort avait été condamné à six mois de prison et 3.000 francs d'amende; ce même jour, M. Paschal Grousset était également condamné à six mois de prison et 2.000 francs et M. Dereure, gérant de *la Marseillaise*, à six mois de prison et 2.500 francs d'amende. Le garde des sceaux réclamait l'exécution du jugement pour tous les condamnés. Le 7 février, MM. Crémieux et Emmanuel Arago s'attachaient à discuter la légalité de la mesure, démontrant que l'arrestation de M. Rochefort allait priver un représentant de ses droits civils et politiques, et donner au jugement une portée

qu'il n'avait pas. M. Gambetta, élargissant la question, transportant le débat sur son véritable terrain, le terrain politique, s'écriait avec véhémence : « Le fait est politique, votre adversaire est politique et vous êtes un corps politique rendant une décision politique. Ce n'est donc pas un acte d'administration, et vous pouvez agir dans toute la plénitude d'une *assemblée qui, voulant se protéger, commence par protéger ses adversaires.* » Cela était logique, et les trois orateurs réclamaient dans leur interpellation commune la liberté du député menacé d'un mandat d'amener. M. Émile Ollivier s'empressa de demander à la Chambre un ordre du jour, qu'il était certain d'obtenir sans peine; mais il eut le courage de mettre ses actes présents, non plus sous le patronage de Paruta ou de Fra Paolo Serpi, mais sous l'égide de Mirabeau, une vieille admiration qu'il avait depuis longtemps reniée. « Le ministre use de son droit, dit-il, et le droit demeure, suivant le mot de Mirabeau, *le souverain du monde.* » La Chambre adopta, par 191 voix contre 45, l'ordre du jour proposé par le ministre de la justice.

On s'attendit un moment à voir M. Henri Rochefort, non pas *empoigné* en pleine assemblée comme Manuel, mais arrêté du moins à la sortie et sur la porte du Corps législatif. Il n'en fut rien. M. Rochefort, entouré de ses amis, et accompagné par MM. Ordinaire et Gambetta, put monter en voiture et s'éloigner sans être inquiété. Il semblait que le ministère tînt à traquer M. Rochefort au milieu même de ses électeurs, dans son *antre*. S'il eût voulu éviter tout collision, l'arrestation de M. Rochefort à son logis eût été facile. Mais non, je le répète à dessein. M. Ollivier tenait à montrer qu'il était *la force*, et que les électeurs de M. Rochefort ne l'effrayaient pas. Le journal du député de la première circonscription annonçait, en effet, pour le lundi 7 février, à huit heures, dans la salle de la Marseillaise, rue de Flandre, n° 51, une « *conférence sur Voltaire, par les citoyens Henri Rochefort et Flourens. Prix d'entrée, 25 centimes, au profit d'un détenu politique.* »

C'était là que M. le ministre de la justice voulait engager le combat.

Dès huit heures du soir, le 7 février, de nombreuses escouades de sergents de ville se massaient dans la rue de Flandre, attendant l'arrivée de M. H. Rochefort. A huit heures et demie, celui-ci descendait de voiture, et, acclamé par la foule, il allait entrer dans la salle où l'attendait le public, lorsque le triple cordon d'agents de police qui l'avait laissé passer, se referme, l'entoure, et un commissaire de police l'appréhende au corps. M. Rochefort recule, son chapeau tombe, on l'entraîne brusquement au bureau de police voisin, dans le passage. Rochefort avait eu le temps de recommander à ses amis de ne point faire d'appel au peuple. Mais à peine était-il mené au galop d'une voiture à Sainte-Pélagie, c'est-à-dire à neuf heures du soir, que déjà Flourens avait jeté le cri qu'il étouffait depuis le 12 janvier dans sa poitrine.

C'était Flourens qui présidait la réunion. Lorsqu'il apprit l'arrestation de M. Rochefort, il devint pâle, se dressa de toute sa hauteur au fond de cette salle aux piliers de bois, éclairée par des lampes à pétrole, échauffée et tumultueuse; et, annonçant que l'attentat était consommé, il déclarait « le gouvernement déchu, la révolution en permanence » ; et, tirant de sa gaîne une longue épée, armant un revolver :

— Citoyens, dit-il, je vous invite tous à vous armer et à marcher contre l'empire pour la défense des lois et du suffrage universel, violé en Rochefort, notre représentant !

Des cris violents lui répondent : « Vive Rochefort ! vive la République ! » Flourens se retourne vers M. Barlet, commissaire de police, qui représentait l'autorité à cette réunion, et le saisit au collet en lui disant :

— Je vous arrête !

Puis, le revolver au poing :

— Marchez à côté de moi, ajoute-t-il, conduisez-vous bien ou vous êtes mort. Un geste, un seul geste douteux

à vos agents vous perdrait. Faites-leur signe de ne pas bouger, votre vie en dépend.

— Hélas ! s'écriait Barlet, je voudrais bien revoir ma femme et mes enfants !

— Vous les reverrez, soyez calme. Les républicains n'assassinent pas !

Et maintenant, camarades, s'écria Flourens, chantez la *Marseillaise*, et vive la bataille ! Vive la République universelle et la délivrance de l'humanité !

C'est à Flourens lui-même que nous empruntons ces détails. Je les trouve avec toute sa naïve et chevaleresque franchise dans un livre posthume, *Paris livré*, recueil de faits véridiques et de jugements bizarres que nous aurons plus d'une fois l'occasion de citer.

Il entraîna le commissaire de police, suivi d'une soixantaine de « braves jeunes gens sans armes presque tous, mais qui se donnaient du cœur en chantant. »—La salle s'étant subitement vidée, Flourens traversa la haie de sergents de ville que la vue de l'écharpe de M. Barlet et un signe de celui-ci arrêtèrent au moment où ils allaient se précipiter. Les amis de Flourens, prévenus, devaient se tenir prêts, avertir les groupes, construire des barricades dans la Villette, résister toute la nuit et attendre le lendemain, qui n'eût point manqué (Flourens le croyait) de décupler, de centupler le nombre des combattants. Chimérique et confiant, Gustave Flourens, que ses articles sur les souffrances de l'armée avaient mis en rapport avec un certain nombre de sous-officiers et soldats, espérait que des armes lui viendraient des casernes du Prince-Eugène et de la Courtille. Il se trompait, et sa désillusion grandit bientôt, lorsqu'en arrivant à Belleville il ne trouva qu'une centaine d'hommes mal armés. Les « groupes » n'avaient pas répondu à l'appel. La caserne de la Courtille ne pouvait fournir des fusils, les « sous-officiers amis, » dit Flourens, étaient absents. Peu importait. On se mit à barricader le faubourg, depuis la rue Puebla jusqu'au canal « Des omnibus et des voi-

tures renversés furent accumulés les uns sur les autres, des matériaux de maisons en construction et en démolition servirent également, des pavés furent soulevés [1]. » Des attaques partielles de sergents de ville furent un moment repoussées. Mais les armes manquaient. Dans une lettre qui fit sensation par sa naïveté héroïque, Flourens racontait, le lendemain de l'échauffourée, comment il avait voulu s'en procurer au théâtre de Belleville. Son odyssée à travers les coulisses, où il cherchait les fusils des figurants parmi les *accessoires*, est à la fois d'une ignorance héroïque et d'une ironie touchante. Lorsqu'il se retourna, cherchant ses soldats, il ne trouva derrière lui qu'un enfant de dix-huit ans, qu'on fit partir après la bataille, en lui payant son voyage jusqu'en Belgique.

Alors Flourens regagna la rue où quelques hommes, qui n'avaient point pénétré dans le théâtre, l'attendaient.

Flourens, son pardessus posé sur le bras, son épée d'une main, son pistolet de l'autre, toujours suivi de M. Bologne qui, aidé d'une autre personne, tenait au collet M. Barlet, le commissaire de police, Flourens, échauffé, décidé à combattre, allait, venait dans ce faubourg, travaillant à la grande barricade du canal. lorsque la barricade qu'il venait de quitter, attaquée de front par les agents de police armés d'épées, était tournée par un escadron de gardes municipaux à cheval. L'attaque eut lieu rapidement vers le canal. « Tandis qu'une dixaine de jeunes gens, occupés à côté de lui, se sauvaient, vivement attaqués par les sergents de ville, et laissaient deux des leurs, grièvement blessés, sur le terrain. Flourens restait là. Appuyé contre une porte, il repoussa une épée d'agent qui allait le percer. Quand il se vit tout à fait seul. il comprit que pour cette nuit il n'y avait plus rien à faire. et se retira bien à regret chez un ami. » Ces paroles sont de G. Flourens lui-même. Il ajouta que « le lendemain,

1. *Paris livré*, par G. Flourens, p. 9 et suivantes.



LE PRINCE NAPOLÉON.

malgré les efforts de quelques indomptables, le mouvement ne se propagea point. »

Flourens se trompe. Le lendemain allait voir la continuation de la lutte. La journée du mardi 8 fut relativement calme. La fièvre recommença le soir. En deux nuits, dix-huit barricades avaient été élevées, rue de Paris, à Belleville, rue Saint-Maur, rue de la Douane, au faubourg du Temple, etc. La plus forte était celle de la rue de Paris (Belleville). Les magasins d'armes de Lefaucheux, rue Lafayette, pillés, avaient fourni aux assaillants des revolvers, des cartouches, une carabine. La lutte, quoi qu'en dise Flourens, durait encore.

La Marseillaise du 9 février, parue le 8 au matin, contenait une protestation signée par la rédaction tout entière :

« MM. Arthur Arnould, Ed. Bazire, E. Boursin, Germain Casse, Collot, S. Dereure, A. Dubuc, Francis Enne, Arthur de Fonvielle, Ulric de Fonvielle, Paschal Grousset, Ch. Habeneck, Alp. Humbert, J. Millière, G. Puissant, A. Ranc, Raoul Rigault, E. Varlin, A. Verdure. »

Le soir même, à l'exception de quelques-uns, tous les signataires de cette déclaration de principes étaient arrêtés. Les réunions publiques étaient interdites. L'agitation continuait. M. Émile Ollivier avait beau dire à la Chambre : « Nous apportons un sentiment d'humanité dans la répression. Si nous voulions agir avec brutalité, toute cette agitation ne durerait pas cinq minutes. Si elle se prolonge, c'est que nous ne voulons pas qu'il y ait, si c'est possible, d'autre sang versé que celui des défenseurs de la loi. » La vérité est que, si le parti d'action avait été violent et irréfléchi, se jetant en aveugle dans la tempête, le ministère avait été insolemment et imprudemment provocateur. En outre, la répression était plus brutale que ne voulait bien le dire le ministre de la justice. C'est ainsi que, dès huit heures et demie du soir, le mardi 8 février, les agents chargeaient, boulevard Montmartre, une foule compacte, mais point menaçante. Au coin des rues, les sergents de

ville guettaient, armés de casse-tête. L'émeute réelle n'occupait en réalité qu'un petit coin de Paris, le faubourg du Temple et Belleville, et la police, par son zèle, faisait elle-même le désordre, et le provoquait dans les autres quartiers parisiens. Voilà la vérité stricte.

Durant cette nuit, au surplus, le combat fut assez acharné, notamment autour de la barricade de la rue Saint-Maur, défendue par 40 hommes résolus et qui fut prise et reprise trois fois.

Le 9 février, tout était terminé. Ces nuits de lutte avaient, en tués ou blessés, fait plus de cent cinquante victimes et amené plus de trois cents prisonniers au dépôt de la Conciergerie ou à Mazas. Inutile entreprise qui consolidait le pouvoir qu'elle croyait ébranler et nuisait à la cause qu'elle prétendait défendre. La nation, en effet, en était arrivée à ce point qu'elle ne voulait pas d'émeute. La meilleure guerre contre la force, se disaient les esprits sérieux et clairvoyants, est la guerre par l'idée. Sans doute il y aura toujours, même dans un temps où le bulletin de vote doit remplacer la cartouche, des imprudents ou des héros prêts à se faire casser la tête pour la cause qu'ils aiment, mais la population, armée de son droit de vote, doit lutter pacifiquement, efficacement, sans verser le sang, autour des urnes électorales d'où la liberté sortira plutôt que de la gueule d'un canon.

La seule émeute possible, c'est la manifestation sans armes de tout un peuple qui, à une certaine heure, descendrait sur la place publique, non pour combattre un ennemi armé terriblement, mais pour dire : « Ceci se fera parce que je le veux. *Sic volo, sic jubeo.* » Mais il faut que ce peuple soit tout le peuple, c'est-à-dire toute la nation. Une fraction, pas plus qu'une faction, ne peut efficacement servir le droit. Tout mouvement en avant, tout élan généreux de notre France a été non une lutte, mais une fusion. L'ouvrier et le polytechnicien, combattant en 1830, personnifiaient le peuple et la bourgeoisie combattant côte à côte. L'union fait la force des partis

comme elle fait la force des nations et la force des hommes.

Tout antagonisme est barbare comme toute guerre, et nuisible comme elle. Au point de vue matériel, comme au point de vue moral, l'association des efforts doit remplacer la dispersion des facultés. L'intérêt de tous le veut autant que l'idée de la fraternité humaine.

A l'heure même où s'accomplissaient ces événements parisiens, une autre guerre, dont le résultat devait être, comme celui de toutes les guerres, l'écrasement du travail, continuait au Creuzot. Nous en reparlerons plus loin et nous y reviendrons encore dans les chapitres futurs, au moment où, dans cette histoire si précipitée, si remplie, si confuse, l'Internationale entrera en scène. Cette grève paraissait moins passionner la foule, que le dénoûment attendu de l'affaire Bonaparte. D'instinct, la guerre politique, dont le meurtre de Victor Noir était un capital incident, attirait beaucoup plus l'attention que la guerre sociale. Celle-ci au surplus devait avoir son tour. Mais l'empereur ayant signé la convocation de la haute Cour de justice, siégeant à Tours, l'opinion se demandait quel serait le châtiment du meurtrier. D'avance les légistes avaient répondu : « La peine de mort ou Cayenne, » car ce procès tragique et qui prenait la foule par ses entrailles mêmes, avec son antithèse d'un prince face à face avec un plébéien, ce procès, le plus étonnant de ceux qu'aient jamais jugés les tribunaux, semblait déjà achevé. La foule avait rendu sa sentence; restait à savoir si la haute cour allait la confirmer.

Ce fut un scandale que ce procès, et le coup de foudr du dénoûment, qui parut ironique au plus grand nombre, porta une profonde atteinte à l'empire. Il complétait, semblait-il, l'œuvre que le coup de pistolet du prince avait commencée.

La première audience eut lieu le 21 mars. L'aristocratique ville de Tours n'avait jamais vu un concours aussi grand de population et surtout des personnalités aussi

diverses et aussi colorées. La société tourangelle se rendait à la haute Cour, comme elle fût allée à un spectacle. On y lorgnait, on y causait. Au dehors la foule était grande. Des piquets de cavalerie, des compagnies d'infanterie la maintenaient à distance. La *grasse et molle* Touraine, comme l'appelait le Dante, était pleine de bruit et de bouillonnements. Dans ce palais de justice, se heurtaient, se coudoyaient les individualités politiques ou littéraires les plus opposées, les plus disparates et les plus hostiles. Les irréconciliables acharnés rencontraient dans les couloirs les amis les plus violents de la cause impériale. On put s'attendre, plus d'une fois, à des collisions que l'irritation extrême, la passion pouvait à tout instant faire naître. Les témoins à charge et les témoins à décharge, ceux qui soutenaient Pierre Bonaparte et ceux qui plaignaient Victor Noir, avaient été séparés les uns des autres, et chaque groupe constituait comme un clan hostile à l'autre, plein de résolution et de courroux. L'interrogatoire de l'accusé ne donna lieu à aucun incident. Pierre Bonaparte était pâle, et sa voix, à l'accent corse, assez semblable, sans exagération aucune, au miaulement rauque du chacal, avait des hésitations. Cet homme robuste, aux traits accentués, à la grosse barbiche qui s'agitait à chaque mouvement convulsif de ses lèvres, ce rude et fauve personnage, dont les joues grasses retombaient sur son collet d'habit bleu, comprimait, on le sentait, on le voyait, les mouvements instinctifs du tempérament le plus robuste et le plus sauvage. Ses défenseurs, Me Leroux et Me Demange, calmaient à chaque instant l'exaspération du prince, toujours prêt à la menace et à l'injure.

Lorsque M. Ulric de Fonvielle se présenta devant la barre, il releva vers le prince sa tête honnête et son regard fier. Pierre Bonaparte le brava d'abord, puis baissa le front. La déposition de M. Paschal Grousset, dont l'accusé n'entendit pas la partie la plus insolente, l'irrita aussi profondément. Lorsque M. Grousset se présenta, élégant, amené par des gendarmes (il était prisonnier

comme M. Rochefort et comme M. Millière), il y eut un mouvement en sa faveur dans l'auditoire; mais il réussit bientôt à s'aliéner la sympathie par sa maladroite et ridicule impertinence. A la demande du président, M. Glandaz :

— Êtes-vous parent ou allié de l'accusé?

Il répondit :

— *Létizia a eu trop d'amants pour que je puisse assurer qu'il n'est pas mon parent.*

La déposition tout entière de M. Grousset, déposition importante, s'en trouva amoindrie, et elle fut par sa faute de nul effet.

En revanche, M. Millière, correct, froid, mesurant ses paroles, affectant une politesse excessive, conquit l'auditoire et les jurés; car l'homme n'oublie point ses passions, même lorsqu'il rend la justice, et il se laissera influencer éternellement par une intonation juste ou une attitude bien trouvée. La déposition de M. Millière devait lui assurer plus tard une large part de l'influence qu'il a tristement mise au service de la Commune.

Les témoins du prince Bonaparte, témoignant tous avec un ensemble en quelque sorte militaire, l'appelaient respectueusement Altesse. Pour le public et pour la Cour, l'accusé demeurait d'ailleurs un Bonaparte. Comme à la conciergerie, Pierre Bonaparte occupait à Tours l'appartement du directeur de la prison. Il avait, on le voit, des compensations dans son infortune.

Du groupe de ses amis, la figure falote d'un docteur, sorte de Sangrado, inventeur de l'*Eau des fées*, se détacha pendant ces débats d'une façon inquiétante et sinistre. C'est le docteur Morel, ce petit homme qui, le plus simplement du monde, racontait une de ses causeries intimes avec le prince, et disait :

— Qu'auriez-vous fait à ma place ? me dit le prince.

— Monseigneur, répondis-je, *je les aurais tués tous les deux !*

La déposition de M. Rochefort, très-attendue, passa

inaperçue. L'incident le plus dramatique du procès, ce fut à coup sûr ce soubresaut, cette révolte de M. de Fonvielle répondant à Pierre Bonaparte : incident violent et dramatique qu'il faut rappeler tout entier.

M. Touchet, capitaine en retraite, déposait en faveur de la bravoure de Pierre Bonaparte, accusé d'avoir quitté son poste devant Zaatcha.

M. Touchet. — J'ai connu le prince en Afrique. On admirait sa bravoure et son regard d'aigle, si naturel dans sa famille. (On rit.)

M. le président. — Si de semblables manifestations se reproduisent, je ferai évacuer la salle.

Le témoin Clopis, capitaine (il est en uniforme), dépose dans le même sens.

L'accusé (se tournant vers Me Laurier). — Vous riez; vous avez ri tout à l'heure aussi quand parlait le brave capitaine Touchet, qui a eu la poitrine traversée par une balle à côté de moi. S'il n'a pas beaucoup de rhétorique, il a eu du moins beaucoup plus de courage que la faction à laquelle vous appartenez, Me Laurier. (Mouvement prolongé.)

Me Laurier constate que, sans provocation aucune, il a été insulté par l'accusé.

L'accusé (se levant vivement et s'adressant à Me Laurier). — Vous avez ri de mon camarade Touchet, qui a eu la poitrine trouée d'une balle en combattant contre les ennemis de la France.

Une voix (au fond de l'auditoire). — Et vous, vous avez assassiné Victor Noir!

Un tumulte indescriptible se produit. Tout le monde tourne ses regards du côté du fond de la salle. M. de Fonvielle, qui vient de prononcer d'une voix forte ces paroles, paraît en proie à une vive surexcitation. Il est debout sur son banc et s'écrie : « Assassin ! » en faisant des gestes menaçants. On s'efforce de le retenir et de le calmer.

La salle retentit d'exclamations en sens divers.

M. de Fonvielle s'est élancé de son banc, et s'efforce de parvenir vers le bureau de la Cour.

Cris : « Arrêtez-le ! ne le laissez pas avancer ! emmenez l'accusé ! »

Les gendarmes se rapprochent de M. de Fonvielle. Le piquet de garde dans la salle des pas-perdus a pris les armes.

Toute la salle est debout, et le désordre est à son comble.

Les exclamations continuent à se croiser ; on s'agite, on se presse. M. de Fonvielle est entraîné par les gardes. L'accusé a été emmené par le capitaine de gendarmerie qui l'accompagne.

Le calme se rétablit peu à peu. L'accusé est ramené.

Le procureur général Grandperret demande acte de la manifestation de M. de Fonvielle ; il verra ensuite s'il doit requérir une peine contre lui.

Au moment où M. de Fonvielle s'élançait sur son banc, émissant, pâle, énergique, et où il se rasseyait, un groupe menaçant, aux allures louches et à l'accent cassé, se précipitait sur lui, gesticulant et criant : « A mort ! à mort ! » Ces paroles devaient être attribuées à M. de Fonvielle, mais elles venaient de ces gens dans le regard desquels on retrouvait l'expression farouche et brutale de ceux qui voulaient un jour déchirer Bérezowski en répétant : « Branchons-le ! » Il y a dans certains hommes de fauves et terribles instincts. M. de Fonvielle devait d'ailleurs expier son emportement et sa colère.

Dans la même audience, la Cour statuait sur l'incident. Lorsqu'après en avoir délibéré, les magistrats revinrent occuper leurs siéges, on avait allumé déjà le gaz au fond de la cour, et cette salle, fourmillante de monde, prenait soudain un grand caractère. La haute Cour rentra lentement, théâtralement, chaque juge en robe rouge découpant sa silhouette sur le fond sombre du corridor et se dessinant entre les rideaux verts de la porte d'entrée. On crut un moment, au prononcé du jugement, qu'il s'a-

gissait pour Ulric de Fonvielle d'un an de prison peut-être. Il y eut un mouvement de stupeur dans l'auditoire. Mais M. de Fonvielle ne devait subir que dix jours d'emprisonnement. Il fut donc, depuis l'empire, le premier condamné d'une haute Cour, et il fut le seul condamné dans l'affaire Pierre Bonaparte.

L'acquittement pur et simple stupéfia nombre de gens dont la logique voyait un meurtre évident et un meurtrier impuni. Le prince sortit droit et bravant la foule. Il voulait montrer, disait-il, qu'il ne craignait point *la Marseillaise*. Il emporta du moins une colère profonde des traits acérés que lui avait lancés Me Laurier, lui jetant une nouvelle fois le nom de Borgia, et aussi une irritation violente contre Me Floquet, dont la parole, moins stridente que celle de son collègue, avait eu cependant des éclats heureux.

La conscience publique en était quitte pour protester selon ses moyens et pour élever, par souscription, un monument à Victor Noir.





CHAPITRE V

La grève du Creuzot. — Assi et M. Schneider. — Projets de plébiscite. — Le complot. — Flourens et Beaury. — Arrestation de Mégy. — Arrestation de Protot, son avocat.

L'empire, après avoir provoqué le désordre, avait enfin rétabli l'ordre dans la rue. Il avait obtenu, pour se servir du mot véritable, l'occasion de lutte qu'il cherchait ; mais le conflit n'avait pas, à son gré, été ce qu'il devait être, et le parti de l'action n'avait pas été écrasé et noyé dans le sang. A tout prendre, ces escarmouches de carrefour n'étaient donc pour le ministère que des demi-victoires, et la question demeurait toujours la même, posée entre l'empire et la révolution.

Il semblait en effet que cette France fût condamnée à ne plus trouver le repos. A peine le retentissement du procès Victor Noir était-il apaisé, que grondait un nouvel orage, agitant de nouveau l'opinion publique et tenant sa passion en éveil. En même temps que le meurtre de Victor Noir avait réveillé toutes les haines politiques, la

grève du Creuzot réveillait ce que M. Piétri appelait, nous l'avons vu, les haines économiques. Il était dit que l'empire ne jouirait plus dorénavant d'une journée de paix. Le sol sur lequel il s'appuyait semblait avoir des jets de soufre, comme certains terrains volcaniques.

La grève du Creuzot fut un des événements importants du dernier règne, autant par la date où elle se produisait que par l'homme contre lequel elle était dirigée. Il semblait, en effet, que ce fût l'empire que les grévistes eussent en vue en se coalisant contre M. Schneider, président du Corps législatif. La vérité n'est pas faite tout entière, il est vrai, sur cette affaire, et beaucoup y voient des causes cachées et des rouages que l'on n'a pu mettre encore en lumière. C'est ainsi qu'un homme activement versé dans les questions qui intéressent les patrons et les ouvriers, écrivant une étude sur l'*Association internationale des travailleurs*, affirme que l'origine de cette grève fut attribuée à tort à une question de salaire où de bénéfice. « Le motif de cette levée de boucliers, dit M. Fribourg, un des fondateurs de l'*Internationale*, est tout entier contenu dans une *question de célibat* [1]. » D'autres ont prétendu que l'auteur véritable de la grève du Creuzot n'était autre que le rival de M. Schneider, le ministre Rouher, et les journaux allemands et belges n'ont jamais manqué de l'affirmer et de le répéter bien haut. Ce qui donnerait un caractère d'authenticité à ces propos, c'est la présence au Creuzot, de M. Jean Larocque, rédacteur du journal *le Parlement*, et ses articles tout dévoués à l'encouragement des grévistes. Or, le rédacteur en chef du *Parlement*, et qui envoyait M. Larocque au Creuzot, n'était autre que M. Grégory Ganesco, dont les alliances avec M. Rouher ne sont un mystère pour personne.

En revanche, l'*Internationale*, que nous allons rencontrer bientôt sur notre chemin, n'eut d'autre action sur la grève du Creuzot que l'action légitime de la publicité.

[1] Voyez le journal *le Soir* du 17 juillet 1871

M. Assi ne faisait pas alors partie de l'*Internationale*, et M. Malon ne parut au Creuzot que comme correspondant de *la Marseillaise*.

La grève est un moyen funeste. C'est une guerre véritable qui entraîne après elle, comme toutes les guerres, des misères et des ruines. Lorsque tout ce qui pense dans le monde, tout ce qui a étudié l'histoire de l'esprit humain et cherché, — à travers les débordements de la force, — la manifestation de la justice; lorsque tout ce qui se pénètre de la philosophie du progrès, de la synthèse des convulsions humaines, en vient à condamner, à maudire, à rejeter la guerre par le fusil comme funeste, criminelle et barbare, ce serait le moment que choisiraient les travailleurs pour pratiquer cette guerre par le refus de labeur, guerre qui a ses orphelins et ses veuves, ses condamnés et ses captifs, et qui tourne, hélas! à l'écrasement de la faiblesse, c'est-à-dire du travail, et à l'avantage de la force? Quand l'empire accordait le droit de coalition, il le limitait par la pratique de la fusillade. Aubin et la Ricamarie devaient faire comprendre de quelle couleur était le libéralisme de cette loi dont M. Émile Ollivier, sur les conseils de M. de Morny, avait accepté d'être le rapporteur. La grève du Creuzot allait être moins tragique au point de vue du sang versé, mais son dénoûment, les dures condamnations prononcées contre les grévistes par le tribunal d'Autun, démontrèrent une fois de plus le danger de ces combats où pâtissent les humbles et les petits.

L'homme que la grève du Creuzot mettait en scène, Alphonse Assi, mécanicien, ancien soldat, devait être bientôt embarrassé de sa situation, flottant entre la conciliation et la lutte, forcé de marcher jusqu'au bout, et aspirant à rentrer pacifiquement à l'atelier ou à se retirer du conflit. MM. Schneider et Cie, ayant voulut conserver la gestion de la caisse de secours des mineurs, formée par les retenues faites à chaque ouvrier sur le salaire, un conflit s'éleva qui décida les administrateurs du Creuzot à

annoncer qu'ils se démettraient « de l'administration de cette caisse de prévoyance. » Seulement, ils demandaient un vote des ouvriers. Il y a au Creuzot, sans compter les enfants et les femmes, dont l'action est toujours grande en ces conflits, 4,798 électeurs inscrits. « Il n'y eut dit « M. L. Bigot [1], que 2,495 votants; un parti nombreux « conseillait l'abstention, prétendant que M. Schneider, « reconnaissant lui-même n'avoir qu'un dépôt, devait « s'exécuter sans vote.

« Il y eut pour la reddition de la caisse aux ouvriers 1.943 oui, 536 non et 16 bulletins nuls. »

Ce vote piqua au vif M. Schneider. Assi ayant été nommé à l'unanimité délégué par les ouvriers de l'atelier d'ajustage commençait, dès le 17 janvier, à organiser la caisse des secours en société de secours mutuels, conformément au décret de 1852, lorsque le 19, en entrant à l'atelier, il est congédié devant tous ses camarades. Assi sortit, mais tout l'atelier sortit avec lui. Ce fut le commencement de la grève. Peu après, des troupes arrivaient d'Autun et les arrestations commençaient autour des puits. Sans examiner profondément les causes du conflit, l'opinion publique s'était tout à fait déclarée contre M. Schneider qui supportait, en ce moment, le poids de l'impopularité de l'empire.

Chaque jour apportait, en effet, au ministère, des difficultés nouvelles. Chaque jour, la gauche lui reprochait en toute justice d'avoir, comme le lui disait M. Jules Favre, *suscité une sédition qu'il pouvait éviter*, et empli les prisons à la suite de ces journées où plutôt de ces soirées de trouble. Le ministère, après deux mois, n'avait rien accompli des promesses libérales dont il avait, à son arrivée, les mains pleines et, suspect à la fois au vieil autoritarisme bonapartisme et à l'opposition démocratique et libérale, il semblait hésiter, chercher encore sa route et ne vouloir se décider à marcher que lorsqu'il aurait de

1 Plaidoirie pour Assi devant la 6e chambre (juin 1870).

nouveau affermi le terrain. Empêché dans son embarrassante victoire, il rêvait, en un mot, ce que M. Ollivier allait appeler un *Sadowa à l'intérieur*, et, n'ayant pu l'obtenir par les armes, il allait le demander au suffrage universel lui-même. Nul régime ne sut mieux en effet tirer parti de cette institution à double tranchant, arme forgée par la liberté contre elle-même, mais qui forme et doit former la base de tout droit populaire moderne. Institution admirable et qui sera arrivée à son entier développement le jour où, conférant des droits à chacun, elle imposera à chacun des devoirs que nous pourrions facilement énumérer.

Ce fut alors, dans ces mois indécis qui succédèrent aux agitations de février et au drame de la haute Cour de Tours, que prit naissance, dans les conseils du gouvernement , ce projet de plébiscite qui devait, au gré de l'empereur et de ses conseillers, donner à l'empire un regain d'autorité et de jeunesse. Il y avait là, on le sent, pour la liberté un évident péril. Le plébiscite, instrument de règne habilement manié par les Caracalla, les empereurs de la décadence romaine, est un mode à la fois immoral et faux d'interroger le peuple sur ses volontés. Quoi de plus facile, en effet, que de poser la question de façon à ce que la foule consultée réponde nécessairement selon le secret désire de celui qui interroge? En montrant, par exemple, à un peuple le fantôme d'un avenir qui effraie, ne le fera-t-on pas se rejeter dans un extrême qu'il ne chérira pas, certes, mais où il croira trouver la sécurité et l'asile! Tels ont toujours été les résultats des plébiscites. L'interrogation y est jésuitique, la réponse y est contournée, faussée. D'ailleurs, la condamnation de cette pratique est contenue dans son appellation même. C'est la foule, c'est la *plèbe*, non le peuple faisant autorité et dictant sa loi.

Lorsque les réformateurs de 1848 réclamaient le suffrage de tous, ils le voulaient éclairé, indépendant, libre. Qui eût jamais songé à soumettre la vérité, l'évidence,

l'absolu à l'écrasement du nombre inconscient? C'était pourtant ce que, depuis dix-huit ans, faisait l'empire C'était ce qu'il allait faire encore une fois. Il y avait déjà dans le ministère du 2 janvier une certaine désagrégation, et M. Daru n'allait pas tarder à se démettre de ses fonctions de ministre des affaires étrangères. Mais l'influence de M. Daru était médiocre, et la direction générale appartenait tout à fait à cet étourdi gros de lui-même, à M. Émile Ollivier. Quoi qu'essayassent au surplus les membres de la gauche, le plébiscite n'était déjà plus à l'état de projet, mais, dès la fin de mars, il apparaissait comme une résolution inévitable.

Le 5 avril, MM. de Choiseul et de Kératry demandaient à ce que le plébiscite fût au moins soumis à la discussion des mandataires du pays. Le régime parlementaire bonapartiste traitait, en effet, les parlements avec l'antique sans-gêne du régime autoritaire, et lorsque M. Jules Favre déclarait que le plébiscite en question n'était que la destruction du gouvernement du pays par le pays et le rétablissement du pouvoir personnel et despotique, il avait raison. Il avait raison surtout lorsqu'il qualifiait le régime nouveau de *despotisme hypocrite*. C'était à la veille de cette séance du 5 avril où M. Gambetta devait poser, dans un discours qui reste encore comme son chef-d'œuvre, la véritable question soumise à la nation, la question de la République.

A l'empire qui voulait, comme on l'a écrit, se refaire une virginité, M. Gambetta répondait, délaissant les ambiguïtés de la politique courante, par l'affirmation nette et précise de la République. Ce n'était plus l'accusateur irrité, marquant le passé au fer rouge de sa harangue, comme lors de l'affaire Baudin : c'était le dialecticien habile et le politique pratique opposant l'évidence du droit aux subterfuges du pouvoir. Séance fiévreuse et qui avait débuté par un grand cri de M. Pelletan, interrompant M. Jérôme David, pour parler du « crime et de la honte » de Décembre. L'atmosphère était comme pré-



M. L. GAMBETTA.

paré pour M. Gambetta qui, malade, mais d'une voix sans cesse grandissante, ne prenant de repos qu'une fois au milieu de son discours, aborda, pour ainsi dire, en face et de front la question plébiscitaire et prouva que cette manœuvre, qui semblait s'appuyer sur le respect du suffrage universel, n'était qu'une manière de contraindre la nation mal éclairée par une insuffisante discussion, troublée par la position équivoque de la question, à approuver purement et simplement le rescrit impérial.

M. Gambetta devait, dès ce jour, on peut le dire, prendre le rang de chef de parti. Ce n'était plus seulement un tribun éloquent, mais un politique réfléchi que la gauche avait à sa tête. On retrouverait d'ailleurs, pour tout dire, dans un écrit que fit alors paraître Gustave Chaudey, sous ce titre : *l'Empire peut-il devenir parlementaire ?* la plupart des idées émises à la tribune par M. Gambetta, idées dépouillées, dans l'écrit du publiciste, de l'éclat et de la vigueur dont sut les parer l'orateur.

On peut s'étonner, en effet, de la hardiesse heureuse de M. Gambetta, lorsqu'il réussit à faire entendre à la majorité ou nerveuse ou sourde qui formait, comme le *servum pecus*, le troupeau du ministère, des vérités comme celles-ci :

« La situation que nous traversons nécessite, je le reconnais, du gouvernement impérial, plus que tout autre, un plébiscite, et je comprends que les amis de la première heure, qui ont été les interprètes et les défenseurs de l'œuvre de 1852, aient été singulièrement alarmés quand ils ont vu poindre à l'horizon une transformation constitutionnelle qui aurait eu contre elle l'objection signalée hier par M. le garde des sceaux : l'absence de sanction populaire.

« Ce qui se passe est tout à fait étrange. Que voit-on, en effet, autour du gouvernement impérial qui se transforme, et quelles conditions particulières le sénatus-consulte renferme-t-il ?

« A première vue, cela ressemble beaucoup à un essai de gouvernement pondéré, de monarchie constitutionnelle anglaise; mais c'est là une pure apparence. Quoi qu'il en soit, depuis les élections dernières, depuis le pas fait par le gouvernement pour se dérober à son passé autoritaire, le gouvernement a rallié autour de lui les partisans de la monarchie constitutionnelle. Je ne dis pas cela pour éveiller la moindre susceptibilité. Je comprends qu'en face du suffrage universel et de la démocratie qui monte, les partisans de la monarchie se soient dit qu'à tout prendre il n'y avait pas d'autre monarchie possible que l'empire.

« Ils ont pu réfléchir longuement. Il y en a qui ont mis dix-huit ans pour aller d'une certaine mairie à un certain palais, mais enfin le temps ne fait rien à l'affaire.

« Il fallait bien que l'empire fît quelque chose dans le sens des idées qui se sont ralliées à lui. Il a donc fait ce qu'il pouvait supporter de parlementarisme. Mon avis est qu'il ne peut même pas supporter cette dose-là. »

Puis, après avoir interrompu sa harangue, autant pour son propre repos que pour laisser l'Assemblée réfléchir à ses paroles, l'orateur continuait :

« Cette incompatibilité d'essence qui, selon moi, existe entre la monarchie parlementaire et le suffrage universel, il faut la prouver.

« L'éloquent ministre de la justice disait hier que sous toutes les formes de gouvernement, on pouvait obtenir a liberté, la pratiquer et la garantir. Je reconnais que sous toutes les formes de gouvernement, excepté sous la forme de la tyrannie pure, on peut pratiquer une certaine liberté. Mais il n'y a qu'une certaine forme de gouvernement qui, dans un milieu particulier, assure et garantisse réellement la liberté.

« La recherche des formes peut organiser et réaliser; la liberté politique n'est pas un sophisme, et c'est un acte immoral que de soutenir qu'elle est une illusion. Les faits protestent d'ailleurs. A quoi s'occupent les pen-

seurs, les hommes d'État, depuis que les intérêts et les rapports des hommes les ont conduits à former des sociétés, si ce n'est à trouver la forme du gouvernement qui assure la liberté?

« La forme aristocratique de l'Angleterre, qui assure et garantit une certaine liberté, a été reconnue deux fois impuissante à la réaliser en France. Il y a donc des formes qui assurent la liberté et d'autres qui ne l'assurent pas. Bien plus, les mêmes formes, appliquées à des milieux différents, produisent des résultats différents.

« Tout cela sert la cause de la démocratie radicale. Et il faut, coûte que coûte, peut-être au prix de bien des larmes et de bien du sang, trouver le moyen d'associer l'ordre avec la liberté pleine et entière. (Mouvements.)

« La forme à laquelle on veut se rattacher ayant été démontrée fragile, caduque, impuissante, il faut essayer du nouveau. La forme républicaine, introduite par la Révolution française, n'a pas réussi, dit-on, à assurer l'ordre et la liberté; je ne le nie pas, je suis sincère, mais, malgré tous leurs efforts, rois ou empereurs ont-ils réussi davantage?

« Sous la forme républicaine, au moins, la puissance du suffrage universel n'est pas mensongère, elle est réelle, et si on me dit qu'on n'en a pas encore sérieusement essayé, je répondrai que c'est une raison de plus pour le faire. (Mouvements divers.) »

Lorsqu'on passa au vote, la gauche, malgré le discours de Gambetta, fut, comme on pouvait s'y attendre, battue dans l'Assemblée, mais l'opposition à l'empire gagna dans le public une force nouvelle, et le ministère s'en inquiéta. On peut dire que ce fut la cause de la prorogation de la Chambre. Conçoit-on, en effet, qu'à la veille d'un événement aussi capital que le plébiscite, le Corps législatif français fût renvoyé dans ses foyers, et que la discussion du futur sénatus-consulte fût réservée aux seuls sénateurs, c'est-à-dire aux élus du pouvoir? Cependant les représentants élus par la nation en seraient

réduits, selon l'énergique expression de M. Jules Favre, à *regarder par la fenêtre*.

Ce n'était pas la prorogation, c'était l'abdication de la Chambre que M. Ollivier demandait. Montalembert disait un jour que la France était *affamée de silence*. Cette fois c'était l'empire qui en était littéralement affamé et qui voulait que la tribune française n'eût point d'action fâcheuse au point de vue de la dynastie sur les résultats du futur plébiscite. »

Dans la séance du 13 avril, M. Ferry avait, en effet, interpellé vivement le garde des sceaux sur certains mandats d'amener décernés en blanc par le préfet de police et sur l'instruction judiciaire des personnes arrêtées à la suite des affaires de février. Le nombre des gens arrêtés et prévenus de complot contre la sûreté de l'État et la vie de l'empereur était de quatre cent cinquante. Mais l'inculpation n'avait été maintenue que pour soixante et onze. Ainsi, trois cent soixante-dix-neuf citoyens avaient été saisis, emprisonnés avec une légèreté coupable. « N'est-il pas vrai, s'écriait alors M. Ferry, que notre pays est le dernier qui soit sous le soleil en ce qui concerne les garanties de la liberté individuelle? »

« — Si, en effet, répondait M. Ollivier, un grand nombre d'arrestations ont eu lieu, on sait à la suite de quelles circonstances elles ont été opérées; après des actes séditieux, des barricades construites, ces barricades, ce n'est pas moi sans doute qui les ai élevées. »

« — Oui, interrompait M. Emmanuel Arago, mais vous tâchez d'en profiter ! »

Quel était donc ce complot dont M. Ollivier avait, disait-il, découvert la trame et qui devait servir de préface à cet autre fameux complot, dont la découverte, à la veille du vote plébiscitaire, fit l'effet d'un gigantesque coup de théâtre?

Nous avons souvent, du temps de l'empire, nié l'existence de ces complots dont plus tard Gustave Flourens, dans un livre posthume, devait revendiquer pour sa part

la direction. La vérité historique est faite aujourd'hui. Les complots existaient, complots maladroits où l'œil et la main de la police se retrouvaient parmi les conjurés, et où se coudoyaient, dans une promiscuité attristante, les exaltés et les espions. Avec sa naïveté et sa franchise habituelles, Flourens raconte comment, après les troubles des 7 et 8 février, il demeura à Paris, réfugié chez un ami, et songeant à remplacer la lutte à main armée par le complot. « Mais, pour en activer la mise à exécution, il lui fallait sa liberté d'action. C'est pourquoi, une nuit, il partit secrètement pour Londres. Arrivé là, il fit parvenir à ses amis les fonds nécessaires, et organisa tous les moyens de succès [1]. »

C'est à Flourens encore qu'il faut demander en quoi consistait ce complot et ce que rêvaient les conjurés pour l'accomplissement de leur œuvre : « S'emparer des Tuileries en une nuit, dit-il, grâce à quelques intelligences au dedans, et en y terrassant les bonapartistes, s'ils essayaient de résister, au moyen des formidables engins de destruction mis par la science au service des peuples opprimés ; paralyser à force d'audace tous les souteneurs, si terriblement armés, du tyran, et, avec quelques hommes d'une immense énergie, affranchir de ses chaînes un grand peuple énervé : tel était le complot qui devait séduire alors tout cœur généreux et brave. »

Nous sommes loin du temps où Gustave Flourens, professeur au collège de France, démontrait éloquemment à propos du meurtre de César, l'inutilité du régicide. « *Les républicains le tuèrent,* disait-il alors (février 1864). *Crime et sottise. Est-ce que le sort des nations dépend de l'existence d'un homme? N'ont-elles pas toujours le gouvernement dont elles sont dignes par leur conduite? Améliorez les hommes en les instruisant, ils n'auront plus besoin de maî-*

1. *Paris livré,* par G. Flourens (Chap. III, p. 12.)

tres[1] . » Maintenant Flourens proclamait d'une façon absolue « la nécessité du régicide » et, pour arriver à son but, grisé par ses souvenirs d'antiquité rude, s'inspirant de je ne sais quels souvenirs héroïquement corrupteurs, rêvant de placer son nom à côté de ceux d'Aristogiton et d'Harmodius, il se liait ou plutôt se livrait à des personnalités louches, comme ce Ballot qui dévoilait à la police le secret du complot, ou comme ce Beaury qui, après avoir promis de l'exécuter, se faisait arrêter chez une fille.

C'est la condamnation de telles entreprises que, si la tête qui les conçoit peut rester pure dans son exaltation et dans sa frénétique erreur, les mains qui doivent se mettre à l'œuvre soient fatalement hypocrites ou souillées. A côté du front mâle d'Orsini se rencontre, dans l'affaire du 14 janvier, la face de Pieri ou l'œil félon d'un de Ruddio. Flourens avait armé le bras d'un sergent déserteur, Beaury, qui, à Bruxelles, vivait de l'aumône des réfugiés, demandant à celui-ci un vêtement, à cet autre un écu.

Beaury devait dépenser l'argent donné et livrer piteusement le secret du complot. Flourens, que sa chimère entraîna toujours à l'erreur, s'était trompé en voyant un héros antique dans un bohème de caserne qui exploitait, au nom de la République, en attendant qu'il les trahît, ceux qu'il prétendait servir.

Cependant, la nouvelle de ce complot, tombant tout à coup dans le public, au moment où l'empire demandait à la nation un vote de confiance, pouvait paraître trop bien amenée pour la circonstance pour que la main du pouvoir, pressant un ressort caché, n'eût pas fait apparaître ce *Deus ex machinâ*. Que pouvait, en effet, avoir à gagner le parti républicain dans un complot qui devait fatalement effrayer la plus grande partie de la nation? Au moment où l'empire se liquéfiait, pour ainsi dire, on lui refaisait une solidité soudaine en le menaçant de

1. *Histoire naturelle des corps organisés.* — Cours de Gustave Flourens (leçons reproduites par la *Revue des Cours scientifiques*).



NAPOLÉON III

bombes et de moyens fournis par la science ! La France, avide de paix, de repos, de calme, — mais avide aussi de liberté, — ne devait plus considérer tout à coup qu'une chose : c'est qu'on la menaçait en menaçant l'empire. Ces fanatiques rendaient à la République les mauvais services que les ministres trop zélés rendaient au régime impérial. Ce zèle farouche devait assurer des millions de *oui* au plébiscite futur, et, je le répète, il se déployait si maladroitement, et dans une circonstance si étonnante, que l'on était en droit d'attribuer le complot aux machinations de la police. Il faut les affirmations nettes de Flourens pour nous convaincre que Tibaldi, récemment revenu de Cayenne, et Bradlaugh en faisaient partie.

Le ministre devait adroitement mettre en relief tous ces romanesques projets. Il rapprochait la découverte de bombes faites chez Ballot du coup de pistolet de Mégy, tiré rue des Moines, un matin de février. Nous avons omis à dessein de parler de ce drame qui n'eut pour témoins que des agents de police. Un ouvrier mécanicien, Mégy, compromis dans les troubles des 7, 8 et 9 février, avait tué l'agent de police Mourot, chargé de son arrestation.

La liberté individuelle était si peu assurée sous l'empire, et sous ce ministère libéral qui abrogeait les lois de sûreté générale, tout en multipliant les arrestations, que l'on put un moment considérer le meurtrier de l'agent Mourot comme un soldat d'une cause juste. La vérité est qu'un principe supérieur à toutes les légalités créées par les hommes domine le cas présent, et ce principe est celui qui dit à l'humaine créature : *Ne occides. Tu ne tueras point.* Quand on pense que la discussion porta sur ce point : Était-il, lorsque Mégy tira son coup de pistolet, l'heure légale où les agents de l'autorité ont le droit de se présenter chez un citoyen, ou était-il trop tôt ? Quand on voit que la culpabilité se mesure, se compte sur un cadran, et qu'un homme est innocent ou coupable à une minute près, on éprouve une mélancolie profonde, et l'on se demande de quelle convention est faite l'honnê-

teté et ce qui constitue la moralité des actes humains, puisqu'un fait aussi redoutable est flétri ou innocenté, selon que l'horloge avait commencé ou fini de sonner.

Certes Mégy se trouvait, au matin du 11 février, dans le droit de toute créature résistant, à ses risques et périls, à la pression de la loi. Mais il était loin aussi d'Armand Carrel, dont on a cité à son propos l'exemple de résistance légale. Armand Carrel, déclarant que l'arrestation préventive des écrivains, hors le cas de flagrant délit, était une illégalité, défiait le ministère de l'arrêter, et le bravait en lui promettant la résistance ; mais il marchait à ce duel avec le pouvoir comme en un champ clos, faisant d'avance connaître et son heure et ses armes. En ce sens, l'article qu'il écrivait alors, et qui le fit traduire devant la cour d'assises de la Seine (il fut acquitté), cet article appartient à l'histoire. Lorsque le directeur du *Bon Sens*, M. Rodde, annonçait, dans son numéro du 8 octobre 1833, que le dimanche suivant il irait, en personne, distribuer, place de la Bourse, une brochure saisie contre toute justice par les agents de M. Gisquet, et qu'il ajoutait : « Je résisterai à toute tentative de saisie ou d'arrestation arbitraire ; je repousserai la violence par la violence, et j'appellerai à mon aide tous les citoyens qui croient encore que la force doit rester à la loi ; lorsqu'au nom de la liberté de la presse Rodde prenait ainsi cette belliqueuse attitude, encore une fois c'était en plein jour, et, comme eût dit le stoïque Barbès, en faisant avec l'ennemi un partage égal d'ombre et de soleil. Mais l'impartialité de l'histoire ne saurait voir un imitateur de ces combattants du droit dans l'homme de la rue des Moines.

Et pourtant Mégy, avant même d'être défendu devant la justice, avait été amnistié devant l'opinion par un des hommes qui, arrivé à ce point de son existence droite et ferme, représentait alors, dans toute sa froide sévérité, le sentiment du droit démocratique. La parole de Delescluze s'éleva dans le silence de la presse, proclamant que Mégy avait combattu et s'était en quelque sorte sacrifié

pour la liberté individuelle. C'était un témoignage imposant que l'approbation d'un homme tel que Delescluze. Nul n'avait le droit de suspecter sa vieille et dure honnêteté. Depuis, les fièvres de la lutte l'ont entraîné jusqu'au gouffre où il a disparu. Mais alors, je le répète, c'était un bouclier que sa probité et une force que son témoignage. L'article du rédacteur en chef du *Réveil* avait été, par une sorte de colère trop prompte, poursuivi et condamné avant l'acte de Mégy lui-même. La justice n'avait pas prononcé sur la culpabilité du meurtrier, que Delescluze était convaincu de complicité morale et condamné à treize mois de prison pour avoir discuté l'événement du 11 février au point de vue du droit strict.

Une sorte de vent furieux semblait, au surplus, passer sur le public et la presse, et les condamnations étaient fréquentes. A coup sûr, la liberté individuelle ne semblait plus qu'un leurre. Ce n'était pas seulement Mégy qu'on arrêtait, mais son avocat, M. Protot. Et qui sait si les violentes injustices de l'empire n'ont point précipité dans les excès où devait sombrer la Commune de 1871, tous ces esprits déjà si ardents et si exaltés ? Qui ne sent, en réalité, que toutes les fureurs de ces gens, arrivés au pouvoir, sont nées des persécutions endurées ? Voilà bien pourquoi nous combattrons éternellement pour la liberté et la loi ; c'est que leur règne seul permet les manifestations du progrès, et rend impossibles les haines et par conséquent les revanches sociales.

La vérité politique, dans notre temps si profondément troublé, tient tout entière dans la *Déclaration des Droits de l'Homme*. Quiconque n'accepte pas un tel pacte ou quiconque se déclare en guerre contre lui, se met, qu'il agisse par amour du passé ou qu'il agisse par révolte, hors de la société. Mais la *Déclaration des Droits* proclame avant toutes choses que l'individu est libre, comme sa parole, comme sa plume et comme sa conscience.

Nous retrouverons la plupart des inculpés de cette affaire du complot, qui vint si malencontreusement fournir à

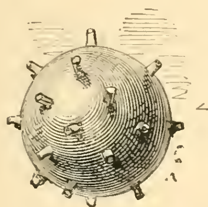
l'empire une majorité dans le plébiscite; nous retrouverons Mégy, Protot et les sous-officiers que Flourens comparait si naïvement aux sergents de la Rochelle, sur les bancs de la haute Cour de Blois. Je voulais seulement indiquer, avant de parler plus amplement du plébiscite, combien ces conspirations avortées, ces complots mal conduits, ces maladroites tentatives donnèrent de force, au moment du vote, à ce régime désordonné qui était l'empire, mais qui, pour la majorité ignorante et toujours prête à escompter un droit et à sacrifier sa liberté à son repos, représentait l'ordre, ou du moins le fantôme, l'apparence de l'ordre.

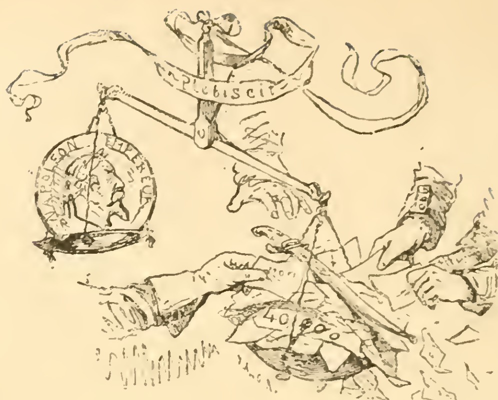
Les journaux dévoués à l'empire n'allaient pas manquer, on le conçoit bien, d'exploiter cette affaire du complot. Leurs pages furent remplies des détails de la conjuration, et l'on vit s'étaler ces dessins en quelque sorte plébiscitaires qui représentaient le dessin, la coupe et le mécanisme des bombes saisies chez ce Roussel, qui trouva le moyen de s'échapper des mains des agents, et que beaucoup regardèrent comme un des dénonciateurs du complot.

L'empire, de son côté, et le ministère profitaient de toutes les circonstances offertes et voulaient, cette fois, engager la bataille avec toutes leurs forces en main. L'empire n'était *prêt*, *cinq fois prêt*, que pour cette guerre de bulletins. Mais sur ce point, du moins, il paraissait inexpugnable. Le ministre de la justice n'avait-il pas déclaré, du haut de la tribune, qu'il allait, pour réussir, déployer une *activité dévorante*? Le mot avait paru, comme tant d'autres paroles de ce rhéteur, maladroit et irritant, mais l'action, il faut l'avouer, suivait de près une telle déclaration. L'armée tout entière des gens intéressés à l'ordre régnant était en campagne, depuis le sénateur ou le député jusqu'au modeste garde champêtre, jusqu'au curé de village, jusqu'à l'instituteur primaire. Le fonctionnarisme, cette plaie de la nation française, cette innombrable phalange de serviteurs qui obéissent par intimida

tion et par habitude à toute autorité, aussi bien à l'autorité née d'un coup de force ou d'un coup d'État qu'à l'autorité légale, le fonctionnarisme déployait pour cette fiévreuse circonstance un zèle qui devait produire un écrasant résultat. Ce n'était pas tout, au surplus. L'empereur lui-même entrait dans ce courant d'activité. On parlait déjà d'une lettre adressée par le souverain à tous les électeurs et où, sollicitant lui-même les suffrages, il donnerait ce spectacle nouveau d'un César rendant compte à ses commettants de son administration et entrant, par la poste, en communication avec ceux qu'on osait encore appeler ses *sujets*.

Arrêtons-nous un moment sur les détails de ce vote plébiscitaire d'où allaient découler, et si rapidement, les effroyables malheurs qui ont mis la France tout entière à deux pas de sa perte, et qui l'ont laissée, dans tous les cas vaincue, appauvrie et amoindrie dans ses frontières.





CHAPITRE V

Le plébiscite. — Son véritable sens. — Divers comités plébiscitaires et antiplébiscitaires. — M. de Girardin. — Le manifeste de la gauche. — Discussions de la rue de la Sourdière. — Schisme de M. Picard. — La *Marseillaise* et l'abstention. — Les paysans et les soldats. — Attitude des libéraux et radicaux. — M. Laboulaye. — Brochure d'actualité. — Les dons de M. Cernuschi. — Son expulsion. — Le vote. — Résultats. — Les émeutes de mai. — Napoléon à la caserne du Prince-Eugène. — La dernière fête de l'empire et le dernier discours de l'empereur.

Au moment où l'empire faisait appel à la nation et lui demandait de lui déléguer une nouvelle fois les pouvoirs souverains, il faut bien reconnaître que la France était surtout avide et littéralement comme affamée de deux choses, *la paix* et *la liberté*. Je l'ai dit et le répète pour bien caractériser la situation, la guerre apparaissait à tous les bons esprits comme le plus barbare des usages de la force, et il n'était pas, dans ce peuple français que l'étranger regardait toujours comme le plus belliqueux de

tous, il n'était pas un libre écrivain, un philosophe, un penseur qui n'eût demandé l'abolition des armées permanentes qu'on regardait comme la cause directe des conflits dans le monde. Haine et dégoût de la guerre, aspiration ardente vers la liberté, tel était l'état général des esprits. Ceux-là mêmes qui s'attachent aux choses mortes et se font les serviteurs de la réaction suivaient le mouvement en dépit d'eux-mêmes, et beaucoup qui votèrent *oui* au 8 mai 1870 votèrent pour l'empire, soit, mais aussi pour ces miettes de liberté, ces libertés homœopatiques et à petites doses que l'empire avait, comme honteux de lui-même, accordées avec les années.

Le *Journal officiel* du 23 avril 1870 avait donné, en même temps que le texte de la nouvelle constitution, la formule du plébiscite soumis à la sanction populaire. Cette formule était celle-ci :

« *Le peuple approuve les réformes libérales opérées dans la constitution depuis* 1860, *par l'empereur, avec le concours des grands corps de l'État, et ratifie le sénatus-consulte du* 20 *avril* 1870. »

On devait répondre par *oui* ou par *non*. Mais qui ne voyait, dès l'abord, l'ambiguïté de la question? Approuver les réformes, ce n'était pas fatalement approuver l'empire, et c'était pourtant répondre oui. Aussi bien s'établit-il sur le champ un double courant et fut-il, non pas seulement tacitement, mais bien ouvertement convenu que répondre *oui*, c'était approuver l'empire ; répondre non, c'était le condamner et dans son origine et dans ses manifestations diverses, dans son passé et dans son avenir. Une troisième opinion, plus radicale en apparence, mais nullement pratique, allait se produire, et affirmer une nouvelle fois cette doctrine de l'*abstention* trop longtemps pratiquée dans les premières années du règne de Louis-Napoléon-Bonaparte.

En attendant, la presse, les réunions, les publicistes analysaient et discutaient la constitution nouvelle. Cette

constitution, masquée de liberté, n'était qu'un leurre. C'était la constitution autoritaire de 1852, dissimulée sous des réformes de détail. L'empire avait évité, avec assez d'adresse, les écueils qu'il redoutait pour sa fortune. Ainsi, voulant par exemple faire le moins possible d'élections, — craignant ces fièvres électorales où les échecs grandissaient, grossissaient pour lui d'années en années, — il renchérissait, en quelque sorte, sur la constitution de 52. Celle-ci disait simplement : *Les députés sont élus pour six ans.* La constitution de 70 ajoutait : Les députés sont nommés pour une *durée qui ne peut être moindre de six ans.* Le Corps législatif pouvait ainsi étendre la durée de son mandat, mais non l'abréger. En outre, l'Empereur se réservait à lui-même, et à lui seul ou à son successeur, le droit de toucher à la constitution. Pour peu qu'il l'eût voulu (et que le sort l'eût permis), cette constitution point définitive, certes, eût été éternelle. Enfin, et ce qui était plus grave, la fameuse question de *droit de guerre et de paix*, question capitale sur laquelle Mirabeau avait livré à la monarchie le plus terrible de ses combats, cette question qui tenait à la destinée même de la nation, cette vitale question était tranchée dans le sens du souverain, libre de pousser dans la voie qui lui plaisait ses ministres, devenus en apparence ses guides, et demeurés en réalité ses complaisants.

Le plus fidèle et le plus ancien des serviteurs de l'empire, M. de Persigny, ne dissimulait pas la satisfaction qu'il éprouvait à voir une telle constitution, qui promettait tout et ne tenait rien. On peut s'en convaincre par le jugement qu'il portait sur la constitution nouvelle : *L'empereur garde tout son pouvoir ; il a tous les pouvoirs de l'empire autoritaire en créant l'empire libéral* L'éloge de la constitution ainsi fait par M. de Persigny eût dû, ce semble, faire rejeter un tel compromis par un pays qui tenait à se gouverner lui-même.

Mais, encore une fois, le pays avait peur. Le complot, l'activité du ministère, les journaux dévoués à l'empire,

avaient entraîné l'opinion dans un mouvement de recul. M. Émile Ollivier prenait d'ailleurs la nation par son faible, et l'attendrissait par des bucoliques où il comparait, d'une façon sentimentale, Napoléon au fermier laboureur qui demande à transmettre sa cabane à son enfant. L'empereur lui-même adressait, non pas une lettre, mais un manifeste imprimé par l'imprimerie impériale et envoyé en effet aux électeurs.

« Donnez-moi, disait-il, une nouvelle preuve de confiance, en apportant au scrutin un vote affirmatif ; vous conjurerez les menaces de révolution, vous assoirez sur une base solide la liberté, et vous rendrez plus facile dans l'avenir la transmission de la couronne à mon fils. »

Cependant, la démocratie ne restait pas inactive. Elle répondait par sa propagande aux menées du ministère. Les partisans de l'empire avaient, dès le premier moment où il fut question du plébiscite, organisé, rue de Rivoli, n° 182, sous la présidence de M. d'Albuféra, député, un *Comité central plébiscitaire*, destiné à stimuler le zèle des électeurs, à leur rappeler les dangers courus, à agiter devant eux les plis fameux du spectre rouge. Multipliant les envois de journaux, d'affiches, de circulaires, de bulletins, le comité bonapartiste, torturant le véritable sens de l'appel au peuple, posait adroitement la question de façon à ce que la réponse fût impliquée dans la demande. Et c'est ainsi qu'il disait : *Il s'agit de prononcer entre deux constitutions, l'une qui vous a privés precédemment de vos libertés, l'autre qui vous les rend définitivement. Raisonnablement l'hésitation n'est pas possible ; allez donc voter tous* OUI.

Poser la question entre l'adoption de la constitution despotique de 1852 et la constitution de 1870, évidemment c'était la résoudre en faveur de cette dernière. Mais le comité de la rue de Rivoli savait bien que là ne consistait point le débat. Ce qu'il fallait savoir, c'est, encore une fois, si la France amnistiait l'empire et voulait

se livrer à lui pieds et poings liés, et accepter les libertés octroyées comme le *nec plus ultrà* des réformes exigées ; ou bien si elle était arrivée à ce point de maturité où les nations peuvent marcher affranchies de toute entrave, et surtout disposer d'elles-mêmes sans que le caprice ou l'intérêt d'un despote les lance inconsidérément dans l'aventure. En un mot, la question véritable était celle-ci : La France veut-elle encore du despotisme sous quel que forme qu'il se présente, main de fer brutale, comme disait le duc d'Albe, main de fer gantée de velours, comme le désirait Bernadotte ? veut-elle encore de ce despotisme, *oui* ou *non* ?

— Non, répondait nettement le Comité démocratique de la rue de la Sourdière.

Pour contre-balancer l'influence du comité de la rue de Rivoli, l'opinion démocratique avait vu se former, rue de la Sourdière, un comité républicain composé des députés de la gauche et des délégués de la presse radicale de Paris et des départements. On peut dire que la composition de ces deux conseils en caractérisait, en personnifiait l'esprit.

Sous la présidence de M. d'Albuféra se réunissaient deux sénateurs, l'amiral Bouet-Willaumez et M. Arthur de la Guéronnière ; deux députés, le comte Frédéric de la Grange et M. Clément Duvernois ; un journaliste enfin, M. Émile de Girardin. Ces deux derniers semblent représenter mieux que tous les autres la pensée du comité. Ils y représentaient cette sorte de liberté bâtarde qui s'accommode volontiers du métier de servante, et subordonne le triomphe de ses idées à la réussite de ses ambitions. Sans principes fixes, chevauchant un thème qui se modifiait selon le vent et les circonstances, c'étaient bien là deux types distincts de journalistes, rapprochés cependant par la même habitude, celle de faire du journalisme moins une tribune qu'un marchepied.

M. Duvernoy était d'ailleurs l'élève de M. de Girardin.

Après avoir combattu très-fermement et très-délibérément l'empire, il s'était tout d'un coup lassé de ce dur métier d'opposant, et, sacrifiant la popularité aux honneurs futurs, il s'était tout à coup singulièrement adouci. A quelques mois de distance, après avoir été au début l'homme que l'empereur redoutait le plus, il était au dénoûment celui que l'on choyait le plus à Compiègne. Quant à M. de Girardin, l'empire le redoutait peut-être, mais sans lui faire les avances qu'il faisait à M. Duvernois. On allait cependant finir par lui donner, comme on l'a vu dans les *Papiers des Tuileries,* une place au Sénat. Elle était bien due à l'homme qui, pendant la période plébiscitaire, se multipliait si bien pour raccoler des approbateurs à l'empire.

M. de Girardin semblait d'ailleurs faire triompher l'idée qu'il avait toujours défendue, à savoir que la liberté doit être aimée et poursuivie en dehors de toute forme de gouvernement. C'est avec de telles concessions qu'on finit par s'accommoder parfaitement d'une tyrannie. Encore un coup, pouvait-on de bonne foi appeler *libérale* une constitution qui réservait à l'empire le droit de faire appel au peuple quand il lui plaît, qui perpétuait la dignité impériale de mâle en mâle par ordre de primogéniture, qui conférait enfin à l'empereur le commandement supérieur des armées de terre et de mer, et le droit de guerre et de paix? Mais cette objection dernière n'était faite pour arrêter ni M. de Girardin, ni les membres du comité central plébiscitaire. M. de Girardin, depuis longtemps, poussait à la guerre contre l'Allemagne, publiant en pleine paix le plan du *quadrilatère prussien*, et les autres membres du comité ne voulaient rien qui ne fût agréable à l'empire, voire même une guerre dynastique.

En revanche, le comité démocratique de la rue de la Sourdière comprenait le danger d'une telle conduite. Ce comité, nous l'avons dit, était composé des députés de la gauche et des représentants de la presse. Mais, comme toujours, des divisions, des hésitations, des discussions

étaient nées dans ce groupe d'hommes réunis cependant pour le même but. Hélas! tandis que les adversaires de l'idée républicaine marchent avec la rectitude et l'unité d'un ba aillon, nous avons coutume de disséminer nos efforts, et nous annihilons nos forces par la dispersion. Le manifeste de la gauche devait être signé des noms qui suivent :

Emmanuel Arago, D. Bancel, A. Crémieux, Desseaux, Dorian, Esquiros, Jules Ferry, Gagneur, Léon Gambetta, Garnier-Pagès, Girault, Glais-Bizoin, Jules Grévy, J. Magnin, Ordinaire, Eug. Pelletan, Jules Simon, députés.

Ch. Delescluze (*Réveil*), A. Duportal (de l'*Émancipation*, de Toulouse), Lavertujon (*Gironde*), Pierre Lefranc (des Pyrénées-Orientales), Louis Ulbac (*Cloche*), Eugène Véron (du *Progrès de Lyon*), délégués de la presse démocratique de Paris et des départements.

« La constitution nouvelle, disait le comité démocratique, sur laquelle le pouvoir vous appelle à vous prononcer, réalise-t-elle le vœu national? Non.

« La nouvel Constitution n'établit pas le gouvernement du pays par le pays.

« Elle n'en est que le simulacre.

« Le gouvernement personnel n'est point détruit; il conserve intactes ses plus redoutables prérogatives; il continue d'exister...

«..... Telle est la Constitution qu'on nous propose.

« C'est votre abdication qu'on vous demande! »

Mais avant d'arriver à la rédaction définitive de ce manifeste, par combien de discussions était passé le comité de la rue de la Sourdière! C'était d'abord M. Picard qui trouvait mauvais que les représentants du peuple fussent mêlés aux journalistes, et qui s'attirait cette riposte de M. Peyrat : « Vous êtes des nouveaux dans le parti, monsieur, sans quoi vous n'ignoreriez pas qu'au temps où les hommes politiques s'appelaient Manuel ou Foy, ils ne dédaignaient point d'apposer leurs signatures à côté de celles d'écrivains qui ne s'appelaient pas tous

Benjamin Constant ». M. Ernest Picard était parti assez froissé, et son nom ne figure pas au bas du manifeste de la gauche. On n'y trouve point non plus celui de M. Jules Favre [1]. Mais l'adhésion de ce dernier, absent alors, arriva bientôt. Un autre nom manquait, celui de Marie, l'ancien membre du gouvernement provisoire de 1848, qui s'éteignait à Paris, à l'âge de soixante-quinze ans, presque en même temps qu'une femme qui, elle aussi, avait joué son rôle dans le drame éternel de la politique, la duchesse de Berry.

M. Picard sortait de la gauche pour aller, en quelque sorte, prendre le commandement en chef du tiers-parti. Mais il restait, dans le comité de la rue de la Sourdière, assez d'éléments disparates pour paralyser un moment l'action de la démocratie. Il était, en effet, assez difficile de faire que les idées jacobines de Delescluze pussent s'amalgamer avec les théories de M. Simon, par exemple, ou de M. Grévy. Après tout, c'est l'honneur de la démocratie que chacun, loin d'y obéir à un mot d'ordre, comme dans le parti du trône et de l'autel, garde, même dans le rang, sa personnalité et ses idées propres. On sert ainsi la même cause par des moyens différents ; et la victoire sera définitivement acquise aux démocrates, le jour où ils laisseront combattre le bon combat à chacun selon la pensée qui l'anime et selon l'arme qu'il a dans la main. Il est temps que les questions les plus passionnées ne voilent plus les questions de nuances.

Il fallut, par exemple, discuter longuement chaque article du manifeste et l'examiner, pour ainsi dire, ligne par ligne. C'est ainsi que, relativement à ce besoin de décentralisation que ressent la France, frappée d'apoplexie au sommet et prise d'anémie aux extrémités, on avait in-

1 M. Jules Favre était alors en Algérie, défendant le chef de bataillon Céréziat, commandant supérieur du cercle de Tebessa, traduit devant le conseil de guerre de Constantine. Ce conseil de guerre (étrange hasard) était présidé par le général Faidherbe, et le colonel de Gallifet y figurait comme juge.

troduit dans le manifeste une protestation contre cette *« centralisation excessive qui confisque l'autonomie des communes, et qui ne laisse pas même aux populations le droit d'élire leurs magistrats municipaux »*. Un homme alors demanda qu'il ne fût point question de ce droit communal ainsi revendiqué, et, chose étrange et qui prouve quels changements radicaux peuvent s'opérer parfois dans un même esprit, cet homme était Charles Delescluze, celui-là même qui devait mourir pour le mouvement communal de Paris. Centralisateur acharné, partisan sévère de la vieille doctrine jacobine en mai 1870, Delescluze ne ressemblait guère un an après, en mai 1871, au politique qui, un moment, voulut protester contre les franchises communales réclamées par le comité antiplébiscitaire.

Le manifeste, rédigé en commun par MM. Gambetta, Ferry et Lavertujon et enfin approuvé, fut signé par la réunion tout entière.

Alors M. Ernest Picard, décidément détaché de la gauche, publiait de son côté une circulaire personnelle et disait :

« Jugez le plébiscite de 1870 par les droits qu'il nous
« enlève.

« Où frappe-t-il? au suffrage universel.

« Franchement, ouvertement, non; mais efficacement :
« il enlève aux élus du suffrage universel le droit de faire
« les lois du pays; il les subordonne au Sénat : cela
« s'appelle le *partage du pouvoir législatif*.

« Comprenez bien : c'est la suppression de la moitié
« des droits du suffrage universel, c'est un anéantisse-
« ment légal. Si vous consentez à cet abandon, désor
« mais ne vous plaignez plus. »

Cela n'était point net, et manquait d'une conclusion forte. En revanche, le manifeste de l'Internationale arrivait tout à coup et, poussant l'absolu jusqu'à l'extrême, conseillait cette forme d'opposition dont le principal défaut, comme tant d'autres absolus, est le manque de

sanction. En effet, s'abstenir, on ne doit cesser de le répéter, ce n'est point combattre. Mépriser n'est point renverser. S'abstenir, c'était céder le pas sans lutter et, en réalité, abdiquer au lieu de protester. On ne pouvait faire abstraction de l'empire, puisqu'il existait de fait. On ne pouvait pas plus le nier et le négliger qu'on ne pouvait, pour prendre un exemple vulgaire mais frappant, se dispenser d'affranchir une lettre, parce que le timbre-poste était marqué à l'effigie impériale. Déjà, aux élections décisives de 1863, des esprits élevés, comme Jules Bastide, Étienne Arago, Élias Regnault, Proudhon, avaient prêché cette doctrine antidémocratique de l'abstention. Que si on les eût écoutés alors, l'empire eût-il subi ce premier échec des élections de Paris (1863), échec d'où naquirent tous les autres?

La *Marseillaise* fit alors une campagne en faveur de cette abstention, et elle disait, avec une apparence de vérité qui n'était qu'un paradoxe : « *S'abstenir, c'est plus* « *que repousser les propositions de l'empire, c'est lui refuser le* « *privilége qu'il s'arroge d'interroger le suffrage univer-* « *sel* [1]. » Mais, le suffrage universel étant souverain, n'existe plus dès qu'il fait de son mutisme un moyen de combat. La majorité des citoyens ne comprenant que la politique *pratique*, c'est-à-dire celle qui s'affirme par un vote ou par un acte, marche au scrutin, tandis que les partisans de l'abstention se condamnent à l'inutilité en se retirant de la lutte sous le prétexte d'en dominer, du haut de leur doctrine, le résultat définitif. Il s'ensuit que les abstentionnistes, dont la volonté est de combattre et dont la juste prétention est de représenter une idée, ne figurent jamais, dans la lutte engagée, qu'à l'état de non-valeurs, et renforcent d'autant plus l'ennemi commun qu'ils affaiblissent l'allié dont ils ne partagent pas tout à fait la façon de penser.

Ceci soit dit au point de vue général. Non, l'abstention

1. Numéro du 18 avril.

n est point une *tactique*, le silence n'est pas effectif, et, c'est là une banalité, mais qui a été plus d'une fois méconnue, — le meilleur moyen de vaincre sera toujours de combattre.

Deux catégories de citoyens entre toutes préoccupaient ceux qui attendaient avec anxiété le résultat du plébiscite : c'étaient *les paysans* et *les soldats* ; le paysan, ce soldat à la charrue ; le soldat, ce paysan à la caserne. Que répondrait cette grande masse conservatrice, ignorante et qui reportait au crédit de l'empire toutes les améliorations matérielles qu'avait amenées la science, en ces vingt dernières années? que répondraient les paysans, heureux de vendre leurs bestiaux, leurs volailles et leur vin, et attribuant à Napoléon ce bien-être nouveau pour eux? En vain essaya-t-on de leur faire comprendre qu'au point de vue même de leurs intérêts matériels, il était dangereux de s'abandonner sans contrôle à un maître. En vain leur rappela-t-on que 89 seul les avait émancipés, qu'ils devaient leur liberté et leur fortune à la Révolution française, et qu'une fantaisie du souverain pouvait les replonger dans la misère, ils ne comprirent pas. Il fallait, pour leur dessiller les yeux, la rude épreuve de l'invasion. Encore ne leur fera-t-elle voir enfin la vérité que si nous insistons et leur ramenons sans cesse les regards sur l'histoire de cette lugubre année.

Quant aux soldats, le comité de la gauche radicale rédigeait pour eux et faisait distribuer le 1er mai une adresse spéciale :

« Vous êtes citoyens avant d'être soldats. Votre cœur
« bat comme le nôtre aux idées de patrie et de liberté.
« Écoutez donc notre voix fraternelle. Nous avons à vous
« parler de vos intérêts les plus chers que nous ne séparons pas des nôtres.

« Si vous voulez reconquérir votre place au foyer, vos
« droits à la vie sociale, — tout en restant à la disposi-
« tion de la patrie, dans le cas où sa sécurité ou son hon-
« neur seraient menacés, et alors toute la démocratie serait

« à vos côtés; — si vous croyez que la liberté est le pre-
« mier des biens; si vous êtes las de servir de rempart et
« d'instrument à une politique que vous combattrez
« vous-mêmes dès que vous ne serez plus soldats; si
« vous ne voulez plus de guerres impies ou stériles qui
« vous coûtent le plus pur de votre sang; si vous voulez
« vivre en hommes libres, dans une patrie libre, votez
« hardiment *non.* »

Depuis le plébiscite, et notamment au début de la guerre, nous avons entendu bien des fois les officiers se plaindre de l'indiscipline de leurs soldats causée, disaient-ils, par les exhortations de la presse démocratique et surtout par cette proclamation de la gauche. Ils eussent voulu que le soldat fût purement et simplement une machine de guerre obéissant à l'impulsion du chef, sans raisonnement et sans idée propre. Loin de moi la pensée de dénigrer la discipline: elle constitue la véritable force d'une armée, et elle n'est en somme qu'une forme particulière du *devoir*, cette chose oubliée. L'obéissance à la discipline est, il faut bien le reconnaître, une des causes de la supériorité de l'armée prussienne. Cela empêche-t-il que, soumis à cette discipline de fer, les Allemands ne gardent point leurs opinions personnelles et leurs pensées propres? Il ne faut jamais craindre d'avoir, pour défendre un pays, une armée qui sait, qui raisonne et qui pense. Il faut redouter, au contraire, de ne s'appuyer que sur une armée dont le courage est peu de chose, s'il n'est pas doublé de la force intellectuelle et de la force morale. Ce n'est point parce que, dans les derniers temps de l'empire, on essaya de galvaniser l'armée, et de faire battre le cœur du citoyen sous la capote du soldat, que naquit l'indiscipline; c'est, au contraire, parce que, depuis de longues années, dans des guerres sans moralité, faites avec des allures de pirates, comme au Mexique, ou bien encore dans la vie débilitante de la caserne, les soldats s'étaient habitués à ne plus voir dans l'état militaire qu'une charge écrasante ou un métier, et

oubliaient quelle responsabilité pèse sur une armée, responsabilité lourde et superbe : le salut de la patrie.

On avait donc le droit de faire appel aux opinions de l'armée. On en avait d'autant plus le droit que l'autorité militaire exagérait alors sa rigueur, en envoyant, par exemple, aux compagnies de discipline, en Algérie, deux soldats coupables d'être entrés pendant quelques minutes dans une réunion publique. L'autorité commettait encore là une gratuite maladresse, et le maréchal Lebœuf ne le cédait en rien, sur ce point, à M. Émile Ollivier. Il suffisait, en effet, que les soldats fussent inquiétés pour leurs opinions pour que, dans les réunions, on s'occupât surtout d'eux et qu'on nommât, par exemple, assesseurs du bureau les militaires présents à la réunion. En France, on saisit avec une étonnante adresse les occasions de manifester ainsi son opposition au pouvoir. Mais c'est au pouvoir de ne point prêter le flanc à ces manifestations.

La question du plébiscite avait cela de bon qu'elle déterminait nettement dans le personnel politique les situations respectives. Jusqu'alors le parti purement libéral et le parti démocratique avaient par exemple combattu côte à côte sans se soucier d'examiner s'il n'existait pas entre eux des incompatibilités radicales. La scission s'était, il est vrai, marquée au moment des élections dernières et de cette *Union libérale*, englobant toutes les nuances hostiles à l'empire, union acceptée par M. Rochefort lui-même dans la *Lanterne*, et combattue par M. Delescluze dans le *Réveil*. Mais la véritable séparation allait se faire sur cette question du vote plébiscitaire. Là, nulle équivoque n'était possible. C'était par *oui* ou par *non* qu'il fallait répondre ; et l'on vit alors bien des gens, connus jusqu'alors par leur libéralisme, se ranger tout à coup du côté de cet empire si peu transformé cependant et toujours identique à lui-même.

Tandis que le parti légitimiste, âprement attaché à ses vieilles formules, implacable dans sa fidélité séculière à des choses évanouies, repoussait toute transaction avec

le régime de décembre et déclarait que chez lui on voterait *non*, bien des représentants du parti orléaniste se rangeaient au vote affirmatif, et avouaient qu'ils déposeraient leur *oui* dans l'urne, ou, comme le disait quelqu'un, *qu'ils l'y laisseraient tomber*. Parmi les représentants de ce que l'on appelait le parti libéral qui passaient, à cette occasion, dans le camp de César, celui dont la conversion surprit et attrista le plus de gens fut M. Édouard Laboulaye, l'auteur incisif de *Paris en Amérique* et de ce pamphlet curieux qui s'appelle *le Prince Caniche*. M. Laboulaye, professeur de législation au collége de France, esprit modéré et sain, ingénieux, érudit, avait combattu toujours avec les armes peu meurtrières dont il dispose pour l'absolue liberté. Pouvait-il saluer dans la constitution nouvelle l'avénement de son idéal? Non, à coup sûr, non. Et pourtant, dans une réunion tenue à Versailles, il ne craignait pas de recommander le vote *oui*. La réunion fut tumultueuse, même dans ce Versailles calme et grave, où M. Laboulaye était estimé et aimé. Ce furent des cris et des interruptions qui durent singulièrement froisser ce délicat. Il connaissait donc à son tour l'impopularité des Lerminier et des Nisard, après avoir savouré à l'égal des maîtres, Michelet ou Quinet, les applaudissements de ses auditeurs. Plus tard, on devait, à sa rentrée au collége de France, le saluer par un orage, lui réclamer avec une persistance ironie l'*encrier* que lui avait autrefois offert la démocratie alsacienne, alors qu'il était porté comme candidat de l'opposition à Strasbourg. *Au Sénat! allez au Sénat!* lui criait-on. Et M. Laboulaye, irrité : *Sénateurs vous-mêmes* ! répliquait-il à ces violentes interpellations. Certes, on pouvait trouver excessives les manifestations faites autour de cette paisible chaire de législation, et on pouvait rappeler aux interrupteurs de M. Laboulaye que là où la science est enseignée, là doit être aussi pour le savant quelque chose comme un lieu d'asile ; mais n'était-il point moral que des esprits ardents, généreux et hostiles au despotisme rappelassent à ce

professeur de liberté, devenu approbateur d'autoritarisme, qu'ils n'avaient point changé et demeuraient fidèles à ses leçons ?

M. Laboulaye avait, il est vrai, expliqué les raisons de son vote dans une lettre rendue publique : « Non ou abstention, disait-il, veulent dire révolution. Ce caractère donné au vote négatif ne permet plus d'hésiter à ceux qui ne veulent pas de révolution. Je suis de ceux-là. J'ai toujours demandé la liberté ; je n'ai jamais demandé autre chose. Selon moi, quand un gouvernement est établi et qu'il est accepté par la majorité du pays, le devoir de tout bon citoyen est de se soumettre à la volonté nationale..... » Raisonnement spécieux. Comment M. Laboulaye et ceux qui votaient *oui* parlaient-ils de « se soumettre au gouvernement accepté par la majorité, » alors que justement ce gouvernement était soumis à la sanction du pays et, en réalité, remis en question, et dans ses origines et dans sa conduite ?

La vérité sans ambages, la vérité absolue était celle-ci : ceux qui veulent la liberté, la paix, l'ordre dans la justice, les réformes sociales, la moralité privée et le progrès public, votaient non, sachant bien que l'empire ne leur donnerait jamais que le fantôme de tous ces biens.

Aussi, les adversaires de l'empire multipliaient-ils leurs efforts. Tandis que les bonapartistes préparaient un journal spécial, *le Plébiscite*, écrasé dans l'œuf, et que M. Arthur de la Guéronnière publiait, un peu tard, une brochure où il préconisait, dans son style lamartinien, le vote affirmatif, des écrivains du parti démocratique publiaient sous une forme plus populaire des avertissements aux électeurs. L'auteur des *Propos de Labiénus*, après avoir déclaré que, *semblable à ces empereurs romains qui envoyaient à leurs ennemis l'ordre de s'ouvrir les veines, l'empereur des Français invitait au suicide son ennemi le suffrage universel*, M. A. Rogeard concluait ainsi son travail sur le *Plébiscite impérial* : « Nous admettons pour notre part, comme pouvant servir l'action commune, toutes les

formes de protestation, depuis les plus faibles jusqu'aux plus énergiques; mais nous préférons les dernières; et entre trois bulletins d'opposition, nous choisissons le bulletin inconstitutionnel portant le mot : RÉPUBLIQUE. » Un autre pamphlétaire, qui s'était fait remarquer, depuis les élections de 1869, sous le pseudonyme d'*Alceste*, montrait avec ironie de quel assemblage était fait le comité plébiscitaire bonapartiste, et quels tenants c'était pour l'empire que M. Jenty et M. Gibiat. Enfin, une petite brochure fort bien faite, et contenant dans ses trente-deux pages de petit texte l'abrégé de l'histoire entière du second empire, était mise en circulation. Elle dressait l'effroyable bilan des fautes impériales, et portait la signature de M. *E. Spuller, électeur de la Seine.*

« Nous ne pouvons pas, disait-elle, accorder à l'empire « le blanc-seing qu'il nous demande. *Non possumus.* Ce « ne sera pas en vain que nous aurons recueilli la leçon « si cruelle des événements. Au nom de la souveraineté « nationale, au nom de l'ordre et de la paix sociale, afin « de sauvegarder tout à la fois notre dignité comme ci-« toyens et nos intérêts comme contribuables, nous « repousserons le pacte nouveau qu'on nous propose, « et nous répondrons énergiquement : *non!* comme il « convient à des hommes libres. »

J'ai voulu donner par ces citations un aperçu de la disposition des différentes nuances de l'opinion démocratique. M. Rogeard était, en 1870 comme en 1869, abstentionniste; M. Spuller, ami et plus tard secrétaire de M. Gambetta, était, avec raison, pour le vote effectif sanctionné, et par conséquent négatif. On avait fait appel, pour la distribution des imprimés, des journaux, des bulletins, à la démocratie, aux sacrifices des citoyens. Mais la démocratie est pauvre, et le véritable renfort apporté à l'opinion antiplébiscitaire fut celui de M. Henri Cernuschi, qui versa entre les mains des membres du comité de la rue de la Sourdière cent mille francs destinés à couvrir les frais des dépenses d'imprimés et de correspondance.

M. Cernuschi, italien (il est né à Milan), ancien avocat, devenu soldat de sa patrie assaillie, défenseur de Rome lors du siége de cette ville par Oudinot, exécuteur testamentaire d'Orsini, était venu en France et, dans de loyales opérations de finances, en appliquant ses théories économiques, il avait gagné une fortune véritable. « Étant riche, disait-il un jour, j'ai voulu prouver que si je défendais la propriété dans les réunions publiques contre les partisans du communisme, ce n'était pas dans un but d'égoïsme, et c'est pourquoi j'ai donné cette somme à la cause de la liberté. » Ce n'était pas l'affaire de l'empire qui regarda cette coopération d'un étranger au mouvement antiplébiscitaire comme une attaque directe et un attentat contre la sûreté du gouvernement. On traita M. Cernuschi comme on avait traité naguère les députés républicains espagnols Salvochea et Pablo y Angulo, réfugiés en France. Ordre lui fut donné d'évacuer le territoire. Plus tard, M. Michel Chevalier ayant, de son initiative personnelle, demandé que M. Cernuschi pût rentrer pour régler ses affaires personnelles, le ministère déclara qu'il ne donnerait cette permission que si elle était réclamée par M. Cernuschi lui-même. C'était une condition inacceptable et que l'expulsé repoussa.

Il répondit à la mesure dont il était l'objet par une vengeance qui mit de son côté et les admirateurs et les rieurs. Il télégraphia de Suisse, au Comité de la rue de la Sourdière qui avait déjà publié sa protestation :

Genève, 8 h.

« Je vous fais verser aujourd'hui encore cent mille
« francs pour même objet.

« Courage, bons amis.

» CERNUSCHI. »

M. Cernuschi n'avait pas encore tenté d'appliquer à la France la théorie qu'il n'avait pu réussir à faire accepter de l'Italie, avide d'unité; il n'avait pas encore réclamé la fédération des provinces, c'est-à-dire le retour à la France antérieure à 89. Il était tout simplement alors le



Les abords d'une section de vote le 8 mai.

représentant d'une protestation contre l'empire. Son nom fut acclamé dans toutes les réunions antiplébiscitaires, salle du Châlet des Postes, salle Molière, salle de la Réunion (rue Maison-Dieu), salle de la Fidélité, salle d'Aligre, salle des Mille-et-un-Jeux, rue Dieu (au coin du quai Valmy), etc. Chaque soir, lorsqu'on vota la formation des bureaux, il y fut élu président d'honneur, en compagnie de M. Rochefort, prisonnier, et, faut-il le dire? de Mégy, accusé.

Cependant le moment du vote approchait. Le dimanche 8 mai 1870, par un beau temps printanier et doux, les électeurs se pressaient devant les deux cent soixante-dix sections des vingt arrondissements de Paris. Nul ne pouvait prévoir ce qui sortirait des urnes; quelques-uns, comme M. Delescluze, par exemple, s'aveuglaient jusqu'à espérer que le résultat serait absolument favorable à la démocratie, en ce sens que 4 millions de *non* au moins répondraient à 4 millions de *oui*. On fut étonné, et plus d'un fut atterré du résultat obtenu. Paris avait reculé : les exagérations des réunions publiques, la maladroite tactique de certains journaux portaient leurs fruits. La majorité négative, à Paris, n'était pas coupable du résultat des élections de mai 1869. On se passait de main en main les journaux qui contenaient le résultat des sections diverses, on additionnait fiévreusement tous ces chiffres, et l'on arrivait à ce résultat :

Inscrits : 416.215; votants : 332.343; oui : 138.406; non : 184.345; annulés; 9,592.

C'était toujours un échec pour l'empire, mais non pas certes aussi net et aussi important qu'on l'espérait et qu'on était en droit de l'attendre si la nation eût compris son véritable intérêt. Un seul point était capital dans ce résultat, c'était le vote de l'armée. Devant la caserne du Prince-Eugène, les soldats jetaient par les fenêtres, à la foule amassée sur la place, des bulletins portant le résultat du scrutin dans cette caserne, c'est-à-dire 1.422 *oui* et 1.133 *non*. Au fort d'Ivry, le scrutin avait donné 616

oui et 476 *non*. Il s'était trouvé des *non* jusque dans le vote des *cent-gardes*. Là était le côté singulier et plein de menaces pour l'empire de ce plébiscite. Grave symptôme en effet. L'obéissance passive devenait frondeuse.

L'empire pouvait s'en consoler avec les résultats des départements, résultats écrasants pour tout ce qui sentait et pensait que le salut de la patrie se trouvait seul dans la liberté vraie. Le vote général des 89 départements donnait 7 millions de *oui* contre 1.400.000 *non*. Sans doute, on pouvait se dire qu'avec les abstentions, l'opposition absolue à l'empire comptait encore 2 millions de citoyens irréconciliables avec l'oppression, qu'elle fût brutalement franche ou hypocritement dissimulée. Deux millions de gens éclairés constituaient après tout un grand parti qui, par son énergie, sa lumière et sa passion, ne pouvait manquer de devenir tout-puissant un jour, s'il savait se servir de sa force redoutable. Mais, à dire le vrai, pour le moment, la foule, le nombre, la masse triomphait, l'empereur redevenait plus que jamais l'empereur *des paysans*, et les penseurs et les patriotes en ressentirent, on s'en souvient, jusqu'au plus profond de leur être, une amertume violente.

Le vote du 8 mai donnait en effet le résultat suivant :

	Oui	Non
Vote des 89 départements . .	7.016.227	1.495.144
Vote de l'armée intérieure. .	249.492	40.181
Vote de la marine	23.759	5.874
Population civile de l'Algérie	10.719	13.481
Armée de l'Algérie	36.165	6.029
Total . . .	7.336.434	1.560.709

L'empire n'avait pas vu sans inquiétude se lever l'aurore du 8 mai. Le soir, il triomphait, mais des batteries d'artillerie, dans la cour du Conservatoire des Arts et Métiers, des bataillons de fantassins et des escadrons de chasseurs, campés dans le jardin du Luxembourg, avaient

été chargés de faire respecter ce triomphe par la force. Encore une fois, par ce déploiement de troupes, le ministère prenait une attitude provocatrice. Déjà n'avait-il point fait arrêter les signataires du manifeste de l'*Internationale*, Combault, Casse, Johannard, Héligon, Murat? Tant de précautions équivalaient à une agression. La grande majorité du peuple de Paris eut le bon sens et le bon esprit de n'y point répondre. Mais, vers le Château-d'Eau et le faubourg du Temple, du côté de Belleville, à peu près aux endroits qui avaient été le théâtre des troubles de Février, des rassemblements se formaient, des groupes tumultueux, irrités plutôt que tenus en respect par les sergents de ville, et qui faisaient bientôt des semblants d'émeutes à la fois ridicules et nuisibles pour le parti démocratique.

Les journaux républicains essayaient d'empêcher et déconseillaient ces rassemblements et ces désordres. Le journal de Delescluze, *le Réveil*, en parlait ainsi :

« Nos amis politiques y sont parfaitement étrangers, c'est tout ce que nous pouvons dire, n'ayant aucun moyen de connaître les motifs et les agissements des auteurs de ces misérables tentatives qui ne seraient que ridicules, si trop souvent elles ne faisaient des victimes.

. . . .

« Plus que jamais nous disons à nos amis que le parti ne doit pas être mêlé à ces saturnales, et qu'ils prendraient une grave responsabilité en s'y associant de près ou de loin.

« Ces conseils, c'est l'intérêt de notre grande cause qui nous les dicte. Ils seront écoutés, car nous ne nous serons pas adressés en vain au vrai patriotisme des vrais républicains. »

Le Réveil parlait des victimes. En effet, plus d'une fois, la foule avait été chargée par la cavalerie et sabrée. Les agents, repoussés à coups de pierres, tiraient leurs épées. De nombreuses arrestations étaient faites et même il y eut plus d'un mort. Un ouvrier, Pierre Mallet, tirait

un coup de revolver sur M. Fibert, lieutenant au 29e de ligne, et lui traversait la main gauche. On ébauchait, çà et là, des barricades, rue Moret, rue Saint-Maur, rue Fontaine-au-Roi et près de l'église Saint-Joseph. Faubourg du Temple, sur une barricade haute, un homme montait, plantant le drapeau rouge. Renversé par les gardes de Paris et les agents, il tombait bientôt, le crâne fendu, et un coup de baïonnette au flanc, criant une dernière fois : « Vive Rochefort ! Vive la République ! » Quand on le releva du tas de pavés où il gisait, l'homme était mort. Et combien d'autres furent blessés dans ces soirées meurtrières que provoquait, on ne saurait trop le répéter, le « ministère des honnêtes gens. »

Cependant, cette effervescence une fois calmée, l'empereur tint à bien affirmer qu'il était satisfait du vote de l'armée. Déclarer cela tout haut, c'était avouer clairement le dépit qu'on ressentait tout bas. Tout d'abord Bonaparte adressa au maréchal Canrobert, commandant la place de Paris, une sorte de lettre de remerciement à l'armée :

« On a répandu sur le vote de l'armée de Paris des bruits si ridicules et si exagérés, que je suis bien aise de vous prier de dire aux généraux, officiers et soldats sous vos ordres, que ma confiance en eux n'a jamais été ébranlée.

« Je vous prie, en outre, de dire particulièrement au général Lebrun que je le félicite, ainsi que les troupes qu'il commande, de la fermeté et du sang-froid qu'ils ont montrés ces jours derniers dans la répression des troubles qui affligent la capitale. »

Ce ne fut pas tout. Il voulut aller visiter lui-même, en compagnie de l'Impératrice, cette caserne du Prince-Eugène qui venait de donner plus de mille voix à l'opposition irréconciliable. Napoléon visita les chambres du 7e et du 29e de ligne, l'impératrice adressa, souriante, quelques banales questions à des soldats, puis l'empereur remit au lieutenant d'état-major de service, pour la dis-

tribuer aux sous-officiers, caporaux et soldats, la somme de deux mille francs. C'était une façon de dorer son mécontentement. En réalité, Napoléon se sentait profondément inquiet par l'esprit nouveau qu'on découvrait tout à coup dans l'armée. Tandis qu'il ne songeait qu'à cet esprit qui l'effrayait, la Prusse ne s'arrêtait qu'au nombre des votes qui, lui donnant le chiffre exact de notre armée, la rassurait singulièrement, et on peut dire que de l'inquiétude de Bonaparte et de l'assurance de M. de Bismark sortit l'implacable situation qui se dénoua si tôt par la guerre.

Mais, à cette heure, l'empereur, se condamnant à fermer les yeux sur l'avenir, à oublier le vote de l'armée, voulait à la fois savourer et célébrer son triomphe. M. Ollivier rayonnait. Le *Sadowa à l'intérieur* était un fait accompli. Maintenant il fallait célébrer la fête du plébiscite. On parla de *Te Deum*, comme pour une victoire sur l'ennemi. Mais on eut alors le bon goût d'y renoncer, et plus tard, on n'eut plus l'occasion d'en célébrer.

Le 20 mai, dans la grande salle du palais du Louvre, Napoléon recevait la députation du Corps législatif qui venait lui remettre la déclaration officielle du recensement général des votes du 8 mai. La députation avait à sa tête M. Schneider. Dans cette salle où l'or et la couleur éclatent et troublent la vue, dans cette salle emplie des frissons de la soie et de l'odeur capiteuse des parfums, sous ces peintures de Muller, les sénateurs, les députés, les conseillers d'État, chamarrés et dorés, en costumes brillants des grands jours, arrivaient, lorgnant et lorgnés par les femmes aux toilettes claires et coquettes. On se montrait, dans son habit brodé, M. Ollivier, le héros de la journée plébiscitaire. L'assemblée entière était debout, têtes nues, lorsque l'empereur s'assit entre l'impératrice et son fils, et le grand maître des cérémonies prononça, pour la dernière fois, les paroles sacramentelles que ne doit plus entendre la salle des États : « Messieurs, asseyez-vous ! »

M. Schneider alors, d'une voix grave, fit connaître à Napoléon que la France remettait à sa dynastie une force et une autorité nouvelles. La *noble entreprise* tentée par l'empereur assurait décidément à notre patrie « un des premiers rangs parmi les peuples libres ». « Sire, ajoutait le président, en inclinant sa petite tête blanche et ridée, la France est avec vous. »

Et l'empereur répondait, ne se doutant pas, le César qui croyait tenir enfin son règne dynastique, ne se doutant pas que ce discours serait le dernier de son règne :

« Messieurs,

« En recevant de vos mains le récensement des votes émis le 8 mai, ma première pensée est d'exprimer ma reconnaissance à la nation, qui, pour la quatrième fois depuis vingt-deux ans, vient de me donner un éclatant témoignage de sa confiance.

« Le suffrage universel, dont les éléments se renouvellent sans cesse, conserve néanmoins, dans sa mobilité, une volonté persévérante. Il a pour le guider sa tradition, la sûreté de ses instincts et la fidélité de ses sympathies.

« Le plébiscite n'avait pour objet que la ratification par le peuple d'une réforme constitutionnelle ; mais, au milieu du conflit des opinions et dans l'entraînement de la lutte, le débat a été porté plus haut. Ne le regrettons pas.

« Les adversaires de nos institutions ont posé la question entre la révolution et l'empire. Le pays l'a tranchée en faveur du système qui garantit l'ordre et la liberté.

« Aujourd'hui, l'empire se trouve affermi sur sa base. Il montrera sa force par sa modération. Mon gouvernement fera exécuter les lois sans partialité comme sans faiblesse. Il ne déviera pas de la ligne libérale qu'il s'est tracée. Déférent pour tous les droits, il protégera tous les intérêts sans se souvenir des votes dissidents et des

manœuvres hostiles. Mais aussi il saura faire respecter la volonté nationale, si énergiquement manifestée, et la maintenir désormais au-dessus de toute controverse.

« Débarrassés des questions constitutionnelles qui divisent les meilleurs esprits, nous ne devons plus avoir qu'un but : rallier, autour de la Constitution que le pays vient de sanctionner, les honnêtes gens de tous les partis ; assurer la sécurité ; amener l'apaisement des passions ; préserver les intérêts sociaux de la contagion des fausses doctrines ; rechercher, avec l'aide de toutes les intelligences, les moyens d'augmenter la grandeur et la prospérité de la France.

« Répandre partout l'instruction ; simplifier les rouages administratifs ; porter l'activité, du centre où elle surabonde, aux extrémités, qu'elle déserte ; introduire dans nos codes, qui sont des monuments, les améliorations justifiées par le temps ; multiplier les agents généraux de la production et de la richesse ; favoriser l'agriculture et le développement des travaux publics ; consacrer enfin notre labeur à ce problème toujours résolu, et toujours renaissant, la meilleure répartition des charges qui pèsent sur les contribuables : tel est notre programme. C'est en le réalisant que notre nation, par la libre expansion de ses forces, portera toujours plus haut les progrès de la civilisation.

« Je vous remercie, Messieurs, du concours que vous m'avez prêté dans cette circonstance solennelle. Les votes affirmatifs qui ratifient ceux de 1848, de 1851 et de 1852, raffermissent aussi vos pouvoirs et vous donnent comme à moi une nouvelle force pour travailler au bien public.

« Nous devons plus que jamais aujourd'hui envisager l'avenir sans crainte. Qui pourrait, en effet, s'opposer à la marche progressive d'un régime qu'un grand peuple a fondé au milieu des tourmentes politiques, et qu'il fortifie au sein de la paix et de la liberté ?

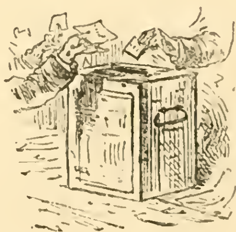
« NAPOLÉON. »

L'impératrice et le prince impérial, qui se tenaient auprès de l'empereur, se retiraient ensuite avec lui.

Puis la séance était levée ; deux salves de vingt et un coups de canon avaient annoncé le commencement et la fin de la cérémonie.

Qui eût dit alors, qui eût dit que ces mensongères promesses de liberté, que ce régime nouveau, que cette Constitution acclamée par 7.300.000 voix, que cet empire amnistié et rendu plus fort en apparence, que tous ces espoirs de dynastie, que toutes ces chimères d'union entre la liberté et le despotisme, que tout cet échafaudage de combinaisons s'envolerait presque aussi vite que la fumée des canons qui fêtaient cette fête suprême de l'empire?

Hérédité des Bonapartes ! Perpétuité de l'empire ! Constitution de 1870 ! Tout cela, toute cette imposante masure n'avait pas un an, pas cinq mois à durer !





CHAPITRE VII

M. de Gramont, ministre, — La lettre des princes d'Orléans au Corps législatif. — La révolution en Espagne. — Rétablissement de la royauté. — Prim. — La candidature Hohenzollern. — Rivalité de la Prusse et de la France. — L'Allemagne. — Etat des esprits en Prusse. — La déclaration de M. de Gramont. — M. Emile Ollivier. — Luttes diplomatiques. — M. Benedetti. — Déclaration de guerre. — Le Sénat, le Corps législatif et les boulevards. — Le traité secret relatif à la Belgique, — Déclaration officielle de la guerre.

Depuis la fin de mai 1870, M. de Gramont remplaçait M. Daru au ministère des affaires étrangères. En même temps que M. de Gramont, M. Mége prenait le portefeuille de l'instruction publique, et M. Plichon celui des travaux publics.

Ceux des esprits versés dans la connaissance du personnel politique ne se dissimulaient point que l'arrivée de M. de Gramont aux affaires ne fût quelque peu belliqueuse. Le duc Agénor-Alfred de Gramont, duc de Guiche et prince de Bidache, ancien ambassadeur de France

à Rome pendant la compagne d'Italie, et ambassadeur a Vienne durant la campagne d'Autriche, avait gardé de ces années fiévreuses une certaine ivresse de poudre et une véritable aigreur contre la diplomatie prussienne. Il avait en effet reçu les ovations du peuple de Rome après Magenta et Solferino, et il avait vu les angoisses de la cour d'Autriche avant Nachod et Sadowa. Double raison pour aimer la guerre et pour la vouloir contre la Prusse.

Mais qui pouvait penser que la guerre sortirait si rapidement, si brutalement, de la situation nouvelle faite à l'empire? Sans doute, la politique bonapartiste rencontrait encore des obstacles, et tout n'allait pas au gré des désirs de Louis-Napoléon. C'est ainsi qu'un incident inattendu, arrivant sous forme de lettre au président du Corps législatif, agita un moment le monde politique. La pétition des princes d'Orléans demandant à rentrer en France causa à la Chambre une émotion assez vive, et au gouvernement impérial une inquiétude assez profonde. Quels étonnants et instructifs rapprochements nous offre l'histoire! Tour à tour elle nous montre encensés et puissants des gens qu'elle nous fera voir ensuite suppliants et tombés! Elle condamne aux mêmes aventures et comme aux mêmes peines les vainqueurs d'hier devenus les vaincus de demain. Un jour, un des frères de Napoléon Ier, l'ex-roi d'Espagne Joseph, demandait à rentrer en France. Reniant énergiquement les tentatives faites à Boulogne et à Strasbourg par son neveu Louis Bonaparte : « Les héritiers de Napoléon, disait-il, renonceraient pour toujours au bonheur de respirer l'air de la patrie, s'ils pouvaient penser que leur présence dût y porter le moindre trouble. » Sincère ou non, Joseph se vit rejeté dans le bannissement. Plus tard, Victor Hugo devait plaider, à son tour, devant la cour des Pairs, la cause des Bonaparte exilés.

Et près de vingt années après, la famille bannie de Louis-Philippe venait demander, comme jadis la famille

Napoléon, le droit de *respirer l'air de la patrie.* La demande des d'Orléans était d'ailleurs empreinte de dignité, et les princes n'avaient garde de s'incliner devant l'homme qui les avait dépouillés de leurs biens.

Cette lettre était datée de Twickenham, 19 juin, et signée de Louis-Philippe d'Orléans, comte de Paris, François d'Orléans, prince de Joinville, Henri d'Orléans, duc d'Aumale, et Robert d'Orléans, duc de Chartres.

La lettre envoyée au conseil des pétitions, la commission se prononçait, à l'unanimité moins une voix, pour l'ordre du jour pur et simple. Lorsque la discussion eut lieu, les conclusions de la commission furent adoptées, malgré un discours vraiment ému de M. Estancelin et les observations de M. de Piré. La gauche vota pour l'annulation de la loi de bannissement. Mais la majorité, toute-puissante alors, n'en condamna pas moins à l'exil les signataires de la lettre de Twickenham, et cela au nom et sous le règne d'un exilé devenu empereur.

Presque en même temps, la reine Isabelle, chassée d'Espagne par la colère et la justice populaires, répondait au vote des royalistes, en abdiquant en faveur du prince des Asturies, son fils. Cette cérémonie puérile avait lieu le 25 juin, à l'hôtel Basilewski.

En présence de quelques fidèles, Isabelle II lisait un manifeste au peuple espagnol dans lequel elle expliquait les motifs de sa résolution. On donnait ensuite connaissance aux assistants de l'acte d'abdication, qui proclamait le jeune prince des Asturies roi de toutes les Espagnes, sous le nom d'Alphonse XII. Vains et impuissants efforts pour rétablir sur le trône d'Espagne ces Bourbons dont la dernière souveraine avait solennellement donné l'exemple de l'injustice et du scandale.

Cependant, les regards se tournaient depuis quelques mois vers la Péninsule, comme si on eût pressenti que, de ce côté, allait surgir, se former quelque orage. La Péninsule avait assisté depuis quelques mois à bien des événements ou bizarres ou tragiques. L'Espagne avait

vu le duc de Montpensier foudroyer, en duel, d'un coup de pistolet, Henri de Bourbon, ce prétendant d'aventure. Le Portugal s'était éveillé, un matin, au bruit d'une révolution intime, presque souriante, où le vieux maréchal Saldanha avait fini, en moins d'une heure, par devenir le meilleur ami d'un roi qu'il venait détrôner. Mais l'événement capital de ces derniers temps, c'était le vote des cortès espagnoles rétablissant la royauté, malgré les efforts de cette minorité républicaine qui comptait des éloquences ou des énergies comme Castelar et comme Garrido.

La royauté était donc rétablie, en principe, dans cette malheureuse Espagne déchirée, lacérée, blessée, toujours retombant plus meurtrie après les efforts sanglants qu'elle faisait pour se relever. Mais le principe de la royauté étant admis, restait à savoir qui serait roi. L'Espagne se mit en quête. Prim, ce Warwick de hasard, — ce faiseur de rois, qui ne souhaitait sacrer qu'un seul roi, lui-même, — ce militaire intrépide, général audacieux, mais louche politique, Prim devait se charger de trouver à l'Espagne un souverain. Il le voulait tel qu'on pût facilement gouverner et garder la puissance à l'ombre du trône et sous un fantôme de roi. Déjà il avait été question de la candidature au trône d'Espagne d'un prince de la maison de Hohenzollern - Sigmaringen, parent du roi de Prusse et justement aussi parent de l'empereur des Français[1]. Sur les instances du roi de Prusse, un tel projet avait déjà été écarté par Léopold de Hohenzollern et son père. Le prince Léopold, ce candidat au trône espagnol, était donc modestement

1. Le prince Charles-Antoine-Joachim de Hohenzollern, père de Léopold de Hohenzollern, et qui restera dans l'histoire sous le nom de *père Antoine*, que lui donnèrent les plaisants, est fils du prince Charles-Antoine-Frédéric et de la princesse Antoinette-Marie, née Murat. Léopold de Hohenzollern était donc le petit-fils d'une Murat, et, par conséquent, cousin de Napoléon III.

Je trouve dans un livre, écrit en Belgique par un écrivain tout dévoué à la Prusse, M. O. Leconte, ce renseignement : Le prince

demeuré ce qu'il était, major à la suite du premier régiment de la garde à pied du roi de Prusse. On l'avait ensuite oublié, et la diplomatie française n'avait témoigné aucun mécontentement trop vif de ces pourparlers. Tout à coup, on apprend, dans les premiers jours de juillet, que la candidature abandonnée du prince Léopold de Hohenzollern est reprise par certains hommes d'État espagnols, et qu'il est certain que le général Prim a obtenu la promesse du prince Léopold. Ce fut le *Journal des Débats* qui donna avis au public de cette intrigue diplomatique, intrigue que ne soupçonnaient ni notre ambassadeur à Madrid, ni notre ambassadeur à Berlin. « Une nouvelle grave nous arrive aujourd'hui de Madrid, disait M. Lemoinne. Une députation, envoyée en Prusse par le maréchal Prim, a offert la couronne d'Espagne au prince de Hohenzollern qui l'a acceptée. *Cette Candidature serait proclamée en dehors des Cortès.* »

Il y eut, il faut bien le reconnaître, un certain froissement du sentiment français, mais le sentiment se montra en réalité beaucoup plus hostile à nos chargés d'affaires qu'à ce prince prussien faisant son métier de chercheur de trône. On se sentit humilié de voir à quelles mains étaient confiées, à l'étranger, les destinées de la France. Puis, disons tout, on croyait retrouver là la politique, l'intrusion directe de M. de Bismarck. Depuis la campagne de 1866, depuis la bataille de Sadowa, la France et la Prusse se regardaient avec une expression singulière de défiance et de colère. La France ou plutôt le gouvernement qui dirigeait alors la France ne pardonnait pas à M. de Bismarck son adresse, et la

Frédéric de Hohenzollern paraît avoir d'abord été pris en considération comme candidat au trône d'Espagne. Le choix étant connu du gouvernement des Tuileries fut accepté parce que, suivant des bruits, l'impératrice Eugénie espérait marier ce prince à une de ses parentes. Malheureusement ce projet de mariage ne souriait pas aux gouvernants de l'Espagne et leur fit préférer la candidature du prince Léopold, marié à une fille de l'ex-roi Ferdinand de Portugal.

Voy. la *Guerre franco-allemande*, par Leconte (page 1).

façon prodigieusement habile dont il avait joué l'empereur depuis leur entrevue de Biarritz. En outre, le gouvernement français ne voyait point sans crainte se former à ses côtés, sur sa frontière, cette Allemagne une et forte qui allait devenir un danger pour notre patrie.

Était-ce bien un danger? Oui, certes, si l'on prétendait empêcher ce voisin devenu puissant d'agir librement dans son unité et sa vigueur. Non, si l'on savait, par une politique loyale et pacifique, lui inspirer confiance et faire disparaître sa vieille haine née d'une séculaire terreur. L'Allemagne évidemment nous haïssait. Elle avait conservé depuis 1806, que dis-je? depuis les campagnes de Louis XIV, depuis l'incendie du Palatinat par nos soldats, depuis Mélac et Louvois, une sourde colère contre les Français, ses vainqueurs. Iéna avait ajouté à son courroux, et Waterloo en avait ôté peu de chose. La victoire de Blücher ne suffisait pas à la Prusse. Il faut, pour se rendre compte de tout ce que peut garder de rancune aigrie comme une liqueur au fond d'un vase, il faut, pour mesurer tout ce que contenaient de colère les cœurs allemands, se rappeler de quelle façon les étudiants de Berlin avaient répondu aux étudiants de Strasbourg, lorsqu'en 1867 la question luxembourgeoise menaça un moment de faire naître entre la France et la Prusse un conflit armé [1].

1. Les étudiants de Strasbourg avaient envoyé une adresse fraternelle et pacifique aux étudiants de Berlin. Ceux-ci répondirent par le factum suivant, traduit à cette époque par le *Courrier de Strasbourg* :

AUX ÉTUDIANTS DE STRASBOURG.

Il ne peut pas convenir à la *Burschenschaft* allemande de prêcher la paix dans un moment où nous avons dû l'acheter par de nouvelles humiliations de notre patrie, dans un temps où de la France nous sont venus de nouveaux opprobres, où nous avons été menacés de nouvelles usurpations de territoires allemands.

Nous ne voyons pas que votre adresse, beaucoup trop vague, soit opportune quant au cas pratique de la question dite du Luxem-



PRINCE DE HOHENZOLLERN

La réponse des jeunes gens de l'Université de Berlin contient l'expression violente de la plus âpre haine. Elle n'est point d'ailleurs le seul exemple de brutale fureur que nous ait offert l'Allemagne en ces dernières années.

Lors de la guerre d'Italie, les habitants de Kehl promenaient dans leur grande rue, presque sous les yeux des Strasbourgeois, un porc habillé en soldat français et le brûlaient en plein air, dansant et répétant leurs

bourg. *Comme pour nous, comme pour tout honnête homme qui sait distinguer le* TIEN *et le* MIEN, *ce n'est pas du tout une question que celle-ci, que le grand-duché de Luxembourg, aussi bien que le Slesvig-Holstein, aussi bien qu'autrefois l'Alsace, est un pays allemand, une propriété imprescriptible de la nation allemande, et les derniers événements ne peuvent avoir rien changé à ce bon droit. Nous, Allemands, nous sommes un peuple pacifique, et non un peuple avide de conquête. Mais nous voulons garder ce qui nous appartient et nous garer des voleurs.*

Nous regardons comme traître à la patrie et à la nation tout Allemand qui, pour éviter une guerre défensive qui serait faite pour repousser des prétentions éhontées, serait d'avis d'évacuer un pays allemand en conseillant une paix honteuse.

Pour ce qui est du point de vue auquel vous, étudiants de Strasbourg, vous vous placez pour vous adresser à nous, nous avons déjà signifié plus haut que ce point de vue, nous ne saurions l'approuver; mais, bien plus, nous devons dire que ce point de vue nous blesse profondément

Vous, habitants de l'Alsace, vous nous parlez comme Français, et cependant vous portez pour la plupart des noms allemands; vous êtes de race allemande; vous êtes les petits-fils de ces *Allemanen* qui, pendant un millier d'années, ont montré en Alsace qu'ils ne formaient pas le rejeton le plus mauvais de la race allemande; de ces *Allemanen* qui, à travers notre histoire, se sont élevés dans la littérature, dans l'art, aussi bien qu'en puissance, dans une communion tout intime avec nous. Pendant mille ans, l'Alsace fut une partie indépendante et glorieuse de notre nation, une forteresse avancée du droit allemand, forteresse élevée contre ce peuple voisin, ces Velches (race romane) qui ne peuvent rester en repos.

Mais qu'est devenue cette Alsace? Aujourd'hui elle n'est pas autre chose qu'une province sous le joug, où l'on arrache toute vie libre et indépendante, avec la langue et les mœurs allemandes, dépendante de Paris, méprisée des vrais Français, qui vous appellent « ces grosses bêtes d'Alsaciens! » Vous êtes des sujets de la France, mais êtes-vous pour cela des Français de nationalité? Êtes-vous du jour au lendemain de Germains devenus Romains?... Rien que deux siècles, — ô honte! — ont suffi pour vous faire oublier une histoire de mille ans, pour vous faire oublier comment l'Alsace, com

Vaterland's lieder. Lorsqu'en cette même année 1859, au lendemain de Magenta et de Solférino, la France tenait l'Autriche au bout de son épée, l'Allemagne se sentit frappée dans ce membre de la Confédération, et ses antiques fureurs se rallumèrent. Un poëte dont le nom était Arndt, ou qui prit ce vieux nom de poëte ennemi de la France, poussa le cri que répéta l'Allemagne entière :

« L'orage de la guerre a retenti, les Français veulent l'avoir encore, notre Rhin. Allons, mon Allemagne, lève-toi comme un seul homme. De toutes les montagnes et de toutes les vallées, répands la crainte et la terreur, dons sanglants, et que ce cri retentisse partout : Au Rhin ! Au Rhin ! Que l'Allemagne tout entière déborde sur la France !

« Ils le veulent. Secoue-toi, patience allemande : Éveille-toi des rives du Belt à celles du Rhin. Nous avons à réclamer de vieilles dettes. Allons, Français, debout ! Nous voulons, dans le jeu des épées et des lances, danser avec toi la danse sauvage et sanglante. Le cri retentit : Au Rhin ! Au Rhin ! Que l'Allemagne tout entière déborde sur la France !

« Ah ! mon Allemagne, libre, unie, en avant ! nous voulons leur chanter une petite chanson, et reprendre ce que leur maligne fraude nous a enlevé : Metz, Strasbourg et la Lorraine ! Oui ! vous rendrez gorge ! commençons donc le combat, au dernier sang. Le cri retentit : Au Rhin ! Au Rhin ! Que l'Allemagne tout entière déborde sur la France !

ment Metz, Toul et Verdun, comment Nancy sont devenus français.

Est-ce que le *Rhin Allemand*, votre cathédrale, les chants d'Allemagne, si vous êtes encore capables de les comprendre, ne vous crient pas chaque jour : « Vous êtes Allemands ? » Vous voulez, coûte que coûte, être Français, et vous chantez à votre honte : « *O France, ô ma patrie !* » au lieu de notre refrain : « *Allemagne, Allemagne, au-dessus de tout, au-dessus de tout le monde !* » Nous vous disons : Reconnaissez-vous vous-mêmes.

« En avant, mon Allemagne, libre, unie, en avant! ils veulent la guerre, ils l'auront. Allons, rassemble tes forces, lève-toi comme un seul homme. Le cri a retenti : Au Rhin! Au Rhin! Que l'Allemagne déborde sur la France! »

Voilà où en étaient les Prussiens en 1859. Au lendemain de Sadowa et jusqu'en 1870, ce fut pis encore. Nous étions pour eux l'adversaire absolu de l'unité allemande, la seule puissance qui pût s'opposer aux projets des patriotes germains. Là-dessus, M. le baron Stoffel, attaché militaire à Berlin, nous donne dans ses rapports de très-importants renseignements lorsqu'il nous retrace, pris sur le vif, le tableau de l'esprit public en Prusse vers 1868[1].

«.....Aujourd'hui, dit-il, la France, loin d'exciter aucune sympathie en Prusse, y est, au contraire, un objet de haine pour les uns, d'envie pour les autres, de méfiance et d'inquiétude pour tous.

« J'insisterai principalement sur ce sentiment général d'inquiétude et de maladie, qui nous aliène toute la Prusse, et qui est la conséquence fatale des événements de 1866. Le malaise y est peut-être plus profond qu'en France : chacun sent, d'une façon plus ou moins vague, que l'état de choses actuel n'est que provisoire, le doute et la crainte sont dans tous les esprits; les affaires languissent, le marasme est partout. Le sentiment général qui en résulte se traduit par des mots comme ceux-ci : « Tout cela changerait si la France voulait ne pas se mêler de nos affaires. » Et alors on accumule cent accusations contre la France; on lui reproche le rôle qu'elle a joué pendant l'armistice de 1866, en empêchant la Prusse de dicter la paix dans Vienne[2], sa jalousie exci-

1. Voyez les *Rapports militaires écrits de Berlin* (1866-1870), par le colonel baron Stoffel. (In-8°, 1871.)

2. N'est-ce pas le rôle que la Prusse avait joué en 1859, en empêchant la France d'emporter le quadrilatère autrichien ?

J. C.

tée par les succès de l'armée prussienne, ses susceptibilités non fondées, ses prétendus armements, sa prétention à se mêler des affaires des pays étrangers, etc. Cette situation n'a rien qui doive étonner, car elle est la conséquence forcée des événements et de la rivalité des deux peuples. Mais j'ai tenu à en préciser le caractère pour *mieux montrer qu'elle amènera infailliblement la guerre.* »

Comment, après de tels avertissements, l'empire ne veillait-il pas? — La guerre est inévitable, concluait M. Stoffel, *elle est à la merci d'un incident.* Mais cet incident, la Prusse, hésitant à compromettre dans une guerre avec la France son œuvre de 1866, était décidée à ne le point faire naître, et même à empêcher qu'il naquît. M. de Bismarck lui-même disait au colonel Stoffel, dont il savait le caractère officiel, et qui avait été officier d'ordonnance de Napoléon :

— Jamais nous ne vous ferons la guerre; il faudra que vous veniez nous tirer des coups de fusil chez nous, à bout portant [1].

Cet incident dont parlait M. Stoffel, c'était la France qui devait, non pas, comme on dirait en terme de chasse, le faire lever, mais le tirer au vol. Déjà Napoléon, déçu au lendemain de Sadowa, voyant que M. de Bismarck vainqueur ne tenait point les promesses de la veille et ne lui offrait pas une *rectification de frontières,* Napoléon, revenu irrité de Vichy, avait eu la tentation d'en appeler aux armes, à propos du Luxembourg que les Prussiens gardaient, et on peut dire que ce *casus belli* était meilleur à coup sûr que celui qu'il devait choisir en 1870. Oui, si la guerre était fatale, inévitable (ce que je nie), ce n'était pas à coup sûr quatre ans après Sadowa qu'il fallait la faire.

Lorsque la Prusse et l'Autriche attaquaient le Sleswig-Holstein, s'alliant monstrueusement pour écraser un petit peuple, lorsque cette œuvre de force et d'iniquité

1. *Rapports* du colonel Stoffel. (Rapport du 1er février 1868.)

s'étala au grand jour, lorsqu'on bombarda Düppel, lorsque les deux grandes nations germaniques entamèrent contre l'héroïque Danemark cette œuvre d'où leur propre rivalité devait naître, lorsque l'Angleterre offrait de nous seconder, la France pouvait, à coup sûr, et devait peut-être intervenir.

Lorsque la Prusse, repoussant devant ses soldats l'Autriche et les alliés de l'Autriche, avait encore devant elle l'armée solide de Bénédeck, lorsque la puissance militaire de l'Autriche n'était pas absolument brisée, lorsque la voix prépondérante de notre diplomatie, appuyée par deux cent mille baïonnettes jetées sur le Rhin, était capable d'empêcher Sadowa ou de contraindre la Prusse, avide de son unité, à nous donner satisfaction ou compensation, la France pouvait intervenir.

Lorsque, au mépris des promesses secrètes et des traités publics, la Prusse ne s'arrêtait pas à la ligne du Mein, lorsqu'elle annexait, unifiait les provinces, fondait les royaumes distincts dans le creuset de son organisation militaire, lorsqu'elle hésitait à évacuer Luxembourg, lorsqu'elle semblait vouloir conserver, à quelques heures de Thionville et de Metz, cette redoutable place d'armes, la France pouvait encore intervenir.

Mais, toujours, la diplomatie prussienne avait triomphé de la politique hésitante de l'empire. Toujours, au moment de prendre un parti, Napoléon s'était arrêté irrésolu, et tandis qu'il laissait passer le temps, M. de Bismarck poursuivait son œuvre avec cette rectitude terrible et cette irrésistible force germanique dont l'apparente lourdeur va plus vite que nos bonds, trop souvent suivis de chute. « Hâtez-vous de prendre parti, disait M. de Beust à Napoléon, la veille de Sadowa ; hâtez-vous, plus tard il sera trop tard. » Et la reine de Hollande écrivait à M. d'André, le 18 juillet 1866 : « Laisser égorger l'Autriche, c'est plus qu'un crime, c'est une faute.... La dynastie en subira les suites. »

Il est dit peut-être que les avertissements les meil-

leurs et les plus terrifiants sont faits pour n'être pas écoutés. Dans tous les cas, ils n'ont point manqué à l'empereur. Rapports du colonel Stoffel, lettres du général Ducrot, allées et venues de M. de Moltke sur notre frontière lorraine, tableaux comparatifs des forces de la France et de celles de la Confédération du Nord [1], Napoléon avait dû lire et relire tout cela, et, en chercheur de chimères, en aveugle, en coupable, il n'allait pas moins attaquer cet ennemi qu'il savait si redoutable, et cela sous quel prétexte et en vertu de quel droit ?

L'affaire du Luxembourg avait été terminée à la satisfaction de la France, et la Prusse, en somme, avait évacué, non sans regrets, une des places fortes les plus solides de l'Europe. Depuis lors, on avait pu croire que les velléités de guerre avaient fui les conseils du gouvernement, lorsque, brusquement, l'empire, qui s'était tu en juin à propos des projets allemands sur le Saint-Gothard, se redressa en juillet, à la nouvelle de la candidature d'un prince prussien.

M. Cochery, député du Loiret, déposa, le 5 juillet, au nom du centre gauche, une interpellation adressée au gouvernement sur l'affaire Hohenzollern. Le lendemain, M. de Gramont répondait, de ce ton froid et hautain, à la fois gentilhommesque et diplomatique qu'il affectait à la tribune :

« Il est vrai que le maréchal Prim a offert au prince Léopold de Hohenzollern la couronne d'Espagne et que ce dernier l'a acceptée. Mais le peuple espagnol ne s'est point encore prononcé, et nous ne connaissons point encore les détails vrais d'une négociation qui nous a été cachée.

« Aussi une discussion ne saurait-elle aboutir mainte-

1. Une brochure, imprimée à l'Imprimerie nationale, a été trouvée aux Tuileries, et rééditée, qui montre que l'empereur n'ignorait point le nombre de ses futurs ennemis, — 900.000 combattants au bas mot.

nant à aucun résultat pratique ; nous vous prions, messieurs, de l'ajourner.

« Nous n'avons cessé de témoigner nos sympathies à la nation espagnole, et d'éviter tout ce qui aurait pu avoir les apparences d'une immixtion quelconque dans les affaires intérieures d'une noble et grande nation en plein exercice de sa souveraineté ; nous ne sommes pas sortis, à l'égard des divers prétendants au trône, de la plus stricte neutralité, et nous n'avons jamais témoigné pour aucun d'eux ni préférence ni éloignement.

« Nous persistons dans cette conduite. Mais nous ne croyons pas que le respect des droits d'un peuple voisin nous oblige à souffrir qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, puisse déranger à notre détriment l'équilibre actuel des forces en Europe. (Bruyants applaudissements), et mettre en péril les intérêts et l'honneur de la France. (Nouveaux applaudissements.)

« Cette éventualité, nous en avons le ferme espoir, ne se réalisera pas.

« Pour l'empêcher, nous comptons à la fois sur la sagesse du peuple allemand et sur l'amitié du peuple espagnol.

« S'il en était autrement, fort de votre appui, messieurs, et de celui de la nation, nous saurions remplir notre devoir sans hésitation et sans faiblesse. (Mouvement général et prolongé. — Applaudissements répétés.)

— Vous voulez donc la guerre? s'écrie aussitôt M. Crémieux.

M. Émile Ollivier répliqua :

« — Le gouvernement désire la paix, il la désire avec passion, mais avec honneur..... Si nous croyons un jour la guerre inévitable, nous ne l'engagerons qu'après avoir demandé et obtenu votre concours. »

Le garde des sceaux laissait encore échapper là une parole naïve. Comment ! il consentait à ne faire la guerre

qu'après avoir obtenu le concours du Corps législatif! Croyait-il donc qu'il fût possible de la déclarer sans l'assentiment des représentants du pays? Hélas! cette aveugle majorité, toujours docile aux volontés, aux caprices et jusqu'aux espérances du maître, avait tellement applaudi à la déclaration hautaine, pour la Prusse, de M. Gramont, que M. Émile Ollivier lui-même télégraphiait à l'empereur, après la séance : « Le mouvement, au premier moment, a dépassé le but. On eût dit que c'était une déclaration de guerre [1]. » C'en était une, en réalité, mais le gouvernement voulait au moins sauver les apparences. Seulement ce qui prouve que la guerre était décidée par lui, ce sont ces deux dépêches, datées du jour même de la déclaration de M. de Gramont :

« *L'ambassadeur d'Espagne au ministre de la guerre, à Madrid.*

Paris, 6 juillet.

« Loin d'avoir atténué les effets de la première impression, la déclaration du gouvernement et l'attitude du Corps législatif peuvent être considérées comme le présage certain d'une guerre contre la Prusse, si un prince prussien devenait roi d'Espagne (*suivent chiffres*).

« OLOZAGA. »

« *A Sa Majesté l'empereur, à Saint-Cloud.*

Paris, 6 juillet.

« Recevez mes félicitations les plus ardentes. La France entière vous suivra. L'enthousiasme est unanime.

« PERSIGNY. »

Dès le 6 juillet, Napoléon recevait donc les *félicitations* de M. de Persigny. Dès le 6, la guerre était considérée comme certaine. Le 8, M. de Leusse, député, télégraphiait

1. Dépêches trouvées à Saint-Cloud (publiées à Berlin et à Bruxelles).

déjà à M. Beucke, maire à Seltz (Bas-Rhin) : « Envoyez un homme intelligent à Rastadt, sur le Rhin, et télégraphiez-moi ce que font les pontonniers badois ». Les journaux du ministère dépassaient, par leur ardeur belliqueuse, les espérances mêmes du gouvernement. Ce fut un cruel spectacle, en effet, pour tout homme de sang-froid et de sens commun, pour tout citoyen ami de sa patrie et ennemi de la guerre, que le spectacle offert par ces journaux dévoués qui hurlaient leur chauvinisme et le faisaient consister à jeter l'injure à tous ceux dont la ferme conscience tentait de s'opposer à la surprise d'une déclaration de guerre qui pouvait déchaîner sur le pays les plus épouvantables maux. Un moment, entre les journaux demeurés calmes et vraiment patriotes au milieu de cette fièvre, il fut question de signer contre la guerre une protestation qui retomberait aujourd'hui de tout son poids sur cette autre presse, la presse courtisane, dont les étrangers ont pu réunir les articles comme des monuments d'ignorance et de sottise.

Cependant, on attendait anxieusement, les nerfs agités, la réponse du prince prussien. Le 11 juillet, M. de Gramont « priait la Chambre de se contenter, pour le moment, d'informations incomplètes », et, tandis que la gauche, étouffée par les clameurs de la majorité, accusait le ministère de « chercher un prétexte pour faire la guerre [1] », les bonapartistes acharnés, les conseillers intimes de l'empereur, M. Clément Duvernois, M. Jérôme David, eussent au contraire accusé le ministère de manquer d'énergie et de patriotisme.

Le 12 juillet, en effet, que faisait M. Duvernois ? Il déposait une demande d'interpellation ainsi conçue :

« Nous demandons à interpeller le cabinet sur les garanties qu'il a stipulées pour éviter le retour des complications incessantes avec la Prusse. »

Et, le lendemain, après la communication de M. de

1. Incident E. Arago (11 juillet).

Gramont, relative au retrait de la candidature Hohenzollern. communication dont nous allons parler, que fait M. Jérôme David? Il dépose, lui aussi, son interpellation.

M. LE BARON JÉROME DAVID. Après la réponse qui a été faite par M. le ministre des affaires étrangères, je dépose la demande d'interpellation suivante :

« Considérant que les déclarations fermes, nettes, patriotiques du ministre à la séance du 6 juillet ont été accueillies avec faveur par la Chambre et le pays ;

« Considérant que ces déclarations du ministère sont en opposition avec la lenteur des négociations avec la Prusse ;

« Je demande à interpeller le ministère sur les causes de sa conduite à l'extérieur, qui non-seulement jette une perturbation dans les branches diverses de la richesse publique, mais aussi risque de porter atteinte à la dignité nationale. »

Les bonapartistes ont, depuis les désastres de 1870, essayé de rejeter sur d'autres que sur eux-mêmes la responsabilité de la déclaration de guerre. A les entendre, ils n'auraient point fait la guerre, ils l'auraient subie. M. Fernand Giraudau, ex-chef de division au ministère de l'intérieur, a publié un volume spécial[1] pour prouver que l'empire avait été entraîné dans cette aventure par la France elle-même. L'empire y a traîné la France, il l'a jetée à cet inconnu. D'ailleurs, l'opinion, comptant sur notre organisation militaire, sur les déclarations de l'empereur lui-même affirmant solennellement dans ses discours que nos ports, nos arsenaux, nos armements étaient incomparables, le public, la nation qui payait de ses deniers un budget de la guerre, ne pouvait-elle pas se croire en sûreté sous l'égide d'un *gouvernement fort* ? Mais non, l'empire voulait la guerre. L'impératrice en particulier poussait à ce terrible conflit. Et M. Paul

1. *La vérité sur la campagne de* 1870, examen raisonné des causes de la guerre et de nos revers. (Paris, in-18, 1871.)

de Cassagnac laissait échapper le secret des bonapartistes convaincus lorsqu'il écrivait dans *le Pays :* « Pour nous, la guerre est impérieusement réclamée par les intérêts de la France *et par les besoins de la dynastie.* »

Donc, il fallait la guerre. L'empire attendait la réponse de la Prusse en souhaitant, on peut l'affirmer, qu'elle fût une fin de non-recevoir. Le 12 juillet, cependant, M. Émile Ollivier, dans la salle des Pas-Perdus, faisait la fameuse déclaration reniée le lendemain par son collègue M. de Gramont, qui l'appelait *un propos de couloir :*

« Nous n'avons jamais demandé que le retrait de la candidature du prince de Hohenzollern, disait M. Ollivier, nous n'avons jamais demandé que ça, et nos communications à la Prusse n'ont jamais porté sur le traité de Prague. — Il n'y a donc plus de candidature du prince Hohenzollern ; nous n'en voulions pas : donc, plus d'incident. »

Le 13 juillet, M. le duc de Gramont lisait la communication suivante :

« L'ambassadeur d'Espagne nous a annoncé officiellement hier la renonciation du prince Léopold de Hohenzollern à sa candidature au trône d'Espagne. (Mouvement.)

« Les négociations que nous poursuivons avec la Prusse et qui n'ont jamais eu d'autre objet, ne sont pas encore terminées. Il nous est donc impossible d'en parler et de soumettre aujourd'hui à la Chambre et au pays un exposé général de « l'affaire. »

Ainsi donc, c'était la paix. L'empire venait de remporter une victoire diplomatique, dont le prix était évident. Sur un geste de la France, la Prusse avait conseillé à Léopold de Hohenzollern de se désister, et on pouvait réellement voir là une preuve de notre influence. Le malheur voulait que l'attitude provocatrice et superbe de M. de Gramont, lors de sa première déclaration, eût excité et bouleversé singulièrement l'opinion. Le sentiment public s'étonna que ce fût le prince Antoine et non

le prince Léopold, ou M. de Bismarck, qui rendît réponse au gouvernement français. « Ce drame, qui commence par une tragédie pour finir comme une opérette, écrivait M. A. Guéroult, *ne satisfait personne.* » Il satisfaisait au contraire tous ceux qui aiment vraiment la paix et leur patrie. Mais le ministère avait engagé la partie sur un terrain brûlant, il avait embouché le clairon guerrier, il avait agité aux yeux de la France l'étendard de l'honneur national, il avait trouvé le moyen d'engager le pays avec lui dans une aventure détestable, il était forcé, par son attitude même des premiers jours, d'aller plus loin, et de garder le ton provocateur et les allures agressives.

C'est alors qu'il s'avisa de demander ce qu'il appelait des *garanties*. Cette garantie était l'engagement formel pris par la Prusse d'empêcher aucun prince allemand de régner sur l'Espagne. M. Benedetti reçut l'ordre d'exiger cette promesse du roi Guillaume.

M. Benedetti, physionomie effacée de scribe et de paperassier, Corse, né d'un père grec, ancien consul au Caire, puis à Palerme, secrétaire en 1856 du congrès de Paris dont il rédigea les protocoles, ancien ambassadeur à Turin, était depuis quelques années ambassadeur à Berlin. Déjà, en 1869, lorsqu'on avait mis en avant la candidature Hohenzollern, c'était M. Benedetti qui avait demandé des explications à la Prusse. M. de Thile avait engagé sa parole qu'il ne serait plus question de placer un prince allemand en Espagne. Cette fois, M. Benedetti devait s'adresser, non plus à M. de Thile, mais au roi lui-même.

Dès le 7 juillet, M. de Gramont télégraphiait à M. Benedetti de partir pour Ems où se trouvait Guillaume. Le roi, qui se rendait là en villégiature, répondait qu'il avait déjà déconseillé, et bien antérieurement au prince Léopold, d'accepter la candidature au trône d'Espagne; que, cette fois, il n'avait pas été consulté de nouveau sur ce sujet, et que d'ailleurs il n'était pas chef de la maison princière de Hohenzollern. C'était en cette dernière

qualité que le prince Antoine avait répondu, ce dont les plaisantins de la presse légère en France s'étaient fort égayés, habitués qu'ils sont à rire de tout. Le roi, à coup sûr, pas plus que l'Allemagne, ne s'attendait à la guerre, et la surprise fut grande au delà du Rhin lorsque M. de Gramont déclara bien haut que la France entendait empêcher de s'établir un nouvel empire de Charles-Quint.

La *Correspondance de Berlin*, organe ministériel, espérait, disait-elle, que M. de Bismarck « arrangerait l'affaire. » En effet, les cercles bien informés regardaient, en Allemagne, après le retrait de la candidature, l'affaire comme terminée. Les dépêches officielles ne laissent aucun doute à ce sujet. Le 13 juillet, un agent français télégraphiait à Paris :

« Roi reste à Ems. Chauvins allemands disent affaire être pour Prusse second Olmütz. Tout terminé, Bismarck retourne Varzin après envoi d'Eulenbourg à Ems. Gorschakoff parti pour Pétersbourg. Bourse monte. »

La *Gazette de la Croix* disait que maintenant « la seule question était de savoir si la France voulait la guerre. » Certes elle la voulait ou du moins son gouvernement la voulait pour elle. « *Cette guerre*, répétait l'impératrice Eugénie, *c'est ma guerre, il me la faut.* » Et M. Émile Ollivier, à propos de l'armée prussienne, s'écriait (le mot m'a été rapporté par M. Weiss) : « *Nous soufflerons dessus.* »

A cette même heure, la police impériale, d'ordinaire si vigilante et si implacable, laissait, chaque soir, des émeutes belliqueuses envahir les rues, rouler leur flot hurlant sur les boulevards, promener des drapeaux escortés par les blouses blanches, et crier : *Vive la guerre!* et : *A Berlin!* jusque sous les fenêtres de l'ambassade prussienne. C'était un spectacle quotidien, à la fois irritant et fiévreux, bien fait pour plonger dans une mélancolique inquiétude ceux qui pensent que l'on ne se prépare à cette horrible chose, nécessaire parfois, qui s'appelle la guerre, que par cette sorte de reploiement

sur soi-même, de gravité et de pensée, que les chevaliers autrefois avaient nommé la *veillée des armes*. Mauvaise méthode, en effet, pour engendrer l'héroïsme, que de faire appel à l'épilepsie.

Cependant M. Benedetti continuait, avec une maladroite insistance, à demander, à exiger des *garanties* du roi de Prusse. Il se fit annoncer au roi, tandis que celui-ci était à table, après l'avoir abordé pendant qu'il prenait le frais sur la promenade. C'était s'exposer à trouver porte close. Le roi fit répondre par un officier de service qu'il recevrait volontiers M. Benedetti, lui faisant personnellement visite, mais non M. Benedetti venant lui parler d'affaires au nom du souverain des Tuileries. M. Benedetti envoyait alors, en se retirant, cette dépêche à son ministre :

« Le roi a reçu la réponse du prince de Hohenzollern ; elle est du prince Antoine, et elle annonce à Sa Majesté que le prince Léopold, son fils, s'est désisté de sa candidature à la couronne d'Espagne. Le roi m'autorise à faire savoir au gouvernement de l'empereur qu'il approuvait cette résolution.

« Le roi a chargé un de ses aides de camp de me faire cette communication, et j'en reproduis exactement les termes. Sa Majesté ne m'ayant rien fait annoncer au sujet de l'assurance que nous réclamons pour l'avenir, je sollicite une autre audience pour lui soumettre de nouveau et développer les observations que j'ai présentées ce matin.

« A la demande d'une nouvelle audience, le roi m'a fait répondre qu'il ne saurait reprendre avec moi la discussion relativement aux assurances qui devaient, à notre avis, nous être données pour l'avenir. Sa Majesté m'a fait déclarer qu'elle s'en référait à cet égard aux considérations qu'elle m'avait exposées le matin, et dont je vous ai fait connaître la substance dans mon dernier télégramme. »



M. BENEDETTI.

M. Émile Ollivier devait apprendre au Corps législatif la suite de l'incident :

« Je crois devoir, dit-il (séance du 15 juillet), vous transmettre la copie à peu près textuelle de la dépêche télégraphiée par M. le comte de Bismarck :

« Après que la renonciation du prince de Hohenzollern a été communiquée officiellement au gouvernement français et au gouvernement espagnol, l'ambassadeur a demandé à Sa Majesté le roi, à Ems, de l'autoriser à télégraphier à Paris que Sa Majesté s'engageait à refuser à tout jamais son consentement, si le prince de Hohenzollern revenait sur cette détermination. Sa Majesté a refusé de recevoir de nouveau l'ambassadeur, et lui a fait dire par un aide de camp qu'elle n'avait pas de communication ultérieure à lui faire. (Mouvement.)

« Cette nouvelle du refus de recevoir notre ambassadeur n'a pas été dite à l'oreille des ministres ; on l'a répandue dans l'Allemagne entière, les journaux officieux l'ont reproduite dans des suppléments, et, dans certains endroits, ces journaux ont été affichés sur les murs. Les ministres prussiens l'ont annoncée partout à leurs confrères : c'est le bruit de l'Europe. En même temps, le baron de Werther recevait un congé. Dans la nuit du 13 au 14, les mesures militaires commençaient en Prusse. »

Ce dernier renseignement n'est pas tout à fait exact.

La Prusse s'attendait si peu à l'insistance que mettait le gouvernement français à faire de cet incident un cas de guerre, qu'elle se considérait comme surprise par la France, exactement comme elle avait elle-même surpris l'Autriche en 1866. M. le colonel Stoffel, notre attaché militaire à Berlin, télégraphiait en effet à Paris que les Berlinois s'attendaient à voir « une armée française toute prête à franchir le Rhin. » M. de Bismarck, M. de Moltke étaient stupéfaits, perdaient un peu de leur sang-froid. « *Le trouble règne dans les esprits,* écrivait M. Stoffel. » Mais M. Ollivier ne disait pas vrai en affirmant que, dans la nuit du 13 au 14 juillet, les mesures militaires com-

mençaient en Prusse. L'ordre de mobilisation n'arrivait que le 15 au matin ; il s'étendait en revanche à toute l'Allemagne, et, vu l'urgence, la durée de la période de mobilisation était, pour chaque corps d'armée, à *onze jours*, le 15 juillet compris.

« Après vingt jours, comptés à partir du 15 juillet, ajoutait M. Stoffel (dépêche du 16), la Prusse aura, sur différents points de nos frontières, plusieurs armées de 100 à 120,000 hommes. »

Cependant la guerre n'était pas officiellement déclarée. Elle le fut le 15 juillet, au Sénat, par M. de Gramont ; au Corps législatif, par M. Ollivier. Journée douloureuse, à jamais funeste, où M. Émile Ollivier, de sa voix gasconnante et de son geste devenu frénétique, nerveux, osa déclarer à la face du monde qu'il entrait *d'un cœur léger* dans les voies de la guerre. Du moins M. de Gramont, pâle, correct et froid, dressant sa haute taille, laissant tomber ses paroles avec une lenteur calculée, garda-t-il dans cette circonstance quelque chose d'une dignité théâtrale et composée. Mais M. Ollivier, fiévreux comme un mauvais joueur qui risque la partie suprême, parla au nom de la patrie livrée à son caprice inhabile, comme il eût plaidé un méchant procès. Pauvre France donnée en pâture à cet avocat sans idée, gonflé de vanité et de l'ignorance des vraies nécessités du présent !

Cette partie de la séance du vendredi 15 juillet mérite au surplus d'être conservée :

« M. Émile Ollivier. De ce jour commence pour les ministres, mes collègues, et pour moi, une grande responsabilité ! (Oui ! à gauche). Nous l'acceptons le cœur léger... (Vives protestations à gauche).

M. Baudin. Dites attristé !

M. Esquiros. Vous avez le cœur léger, et le sang va couler !

M. Ollivier. Oui, d'un cœur léger, et n'équivoquez pas sur cette parole, et ne croyez pas que je veuille dire avec joie ; je vous ai dit moi-même mon chagrin d'être

condamné à la guerre. Je veux dire d'un cœur que le remords n'alourdit pas, d'un cœur confiant, parce que la guerre que nous faisons, nous la subissons...

M. Em. Arago. Vous la faites! »

Le cœur léger! Il déclarait la guerre d'un *cœur léger;* — ou, comme il disait encore, *d'un cœur que le remords n'alourdit pas*, — lui, ce même homme qui avait jadis, en parlant de la guerre, écrit ces lignes qui devaient lui revenir peut-être à la mémoire comme un remords :

« On m'a plus d'une fois, lisons-nous en effet dans *Le 19 Janvier*, conseillé de ne pas m'engager sans retour dans la cause de la paix, que, jusqu'à nouvel ordre du moins, M. Rouher avait adoptée. Je m'y suis refusé. La paix étant pour moi le premier des intérêts de la civilisation et surtout le premier des intérêts du peuple, je me suis séparé pour la défendre aussi bien de M. Émile de Girardin que de M. Thiers. Je n'ai pas voulu admettre « que la gran-
« deur de mon pays ne fût composée que de la petitesse
« des autres, et que la manière noble d'être Français
« fût d'empêcher les Allemands d'être Allemands, et les
« Italiens d'être Italiens. » Quand on m'a objecté le patriotisme, j'ai répondu : « Le patriotisme nous est
« commode, à nous : il nous suffit de quelques belles
« phrases dans un discours, et d'une somme de « trois
« ou quatre mille francs » que nous payons une fois dans
« notre vie pour ne pas servir (murmures sur plusieurs
« bancs); au contraire, le patriotisme, pour le peuple,
« pour cette multitude de travailleurs que nous repré-
« sentons et dont les intérêts doivent nous être sacrés
« c'est le sacrifice des plus belles années de la vie, c'est
« l'éloignement du « foyer paternel », c'est quelquefois
« la mort. *On peut être prodigue de son propre sang, on*
« *doit être avare de celui des autres.* » (Séance du 23 décembre 1867.)

Et *d'un cœur léger*, trois ans après, il devenait, selon

son expression, prodigue, non pas de son propre sang, mais du sang des autres.

Cette journée du 15 juillet mériterait de nous arrêter longtemps encore, mais nous avons déjà donné assez de développements aux origines de la guerre pour bien montrer de quelle façon elle fut déclarée et comment, sur quels prétextes l'empire jeta la France dans ce redoutable conflit. Au Sénat, M. Rouher avait ajouté quelques mots à la déclaration de M. de Gramont, et il en avait appelé à l'épée de la France. Les sénateurs aussitôt d'applaudir frénétiquement, sans se douter qu'ils applaudissaient leur propre chute et que le glas de la dynastie venait de sonner. Au Corps législatif, un homme, dont on ne saurait partager toutes les idées, mais à qui nul ne contestera le patriotisme absolu, M. Thiers, qui n'ignorait ni la force de l'Allemagne ni le dépourvu de la France, essayait vainement d'arrêter la majorité poussée vers la guerre par le ministère. « Je considère cette guerre, disait-il, comme une imprudence. Le moment est mal choisi. » Et il demandait ce que tout homme de sens devait réclamer à cette heure : la communication des dépêches qui prouvaient l'insulte faite à notre ambassadeur. « Je suis certain, ajoutait-il, en s'adressant à cette assemblée sourde, aveugle, ignorante et grisée, à ces hommes qui, eux aussi, d'un cœur léger, jouaient le sort de la France sur le coup de dé d'une victoire, *je suis certain que vous regretterez votre précipitation.* »

Et la majorité :

— Allonc donc! Allons donc!

Et M. de Piré, avec violence :

— Vous êtes la trompette antipatriotique du désastre! Allez à Coblentz!

— Gardez vos leçons, ajoutait M. Jérôme David : nous les récusons!

Ainsi, tous ces serviteurs trop zélés de l'empire, tous poussaient irrésistiblement à la guerre. Ils avaient peur que les voix de la gauche fussent entendues, et ils les

étouffaient. Ils redoutaient la parole aiguisée et compétente de M. Thiers et ils la couvraient de leurs clameurs. On trouvera plus loin la reproduction de cette séance amèrement demeurée historique et bien faite pour prouver encore que les prophéties de Cassandre n'ont jamais servi à ceux que la fortune a résolu de perdre.

Tout devait apparaître d'ailleurs sous de victorieuses couleurs, lorsque M. le maréchal Lebœuf, ministre de la guerre, vint prendre la parole. Comment ne point compter sur des succès, avec un homme qui parlait d'un ton aussi ferme et avec une telle assurance? Il était prêt, on n'avait qu'à marcher. L'entrée à Berlin semblait n'être plus qu'une question d'étapes. Le succès oratoire du maréchal fut grand. C'était, hélas! le seul qu'il dût remporter en cette sombre campagne.

Dans la même séance, M. Buffet, revenant sur les objections de M. Thiers, demandait la communication de la dépêche qui notifiait aux cours étrangères le refus du roi de Prusse de recevoir notre ambassadeur.

La proposition de M. Buffet était repoussée par 164 voix contre 83, sur 247 votants. Le Corps législatif tenait à s'engager le plus aveuglément du monde dans la plus terrible guerre qu'eût encore supportée la France.

La séance était reprise le soir à huit heures et demie.

M. de Talhouët avait été nommé rapporteur des quatre projets de lois d'urgence.

Son rapport contient la déclaration suivante :

« M. le ministre de la guerre nous a justifié, en peu de mots, l'urgence des crédits demandés, et *ses explications catégoriques, en même temps qu'elles nous conduisaient à l'approbation des projets de lois, nous montraient qu'inspirées par une sage prévoyance*, les deux administrations de la guerre et de la marine se trouvaient en état de faire face, avec une promptitude remarquable, aux nécessités de la situation. (Applaudissements.)

« Votre commission a aussi entendu M. le garde des sceaux et M. le ministre des affaires étrangères. Des piè-

ces diplomatiques nous ont été communiquées, et sur ces textes, des explications très-complètes et très-nettes nous ont été fournies.

« Nous savions répondre au vœu de la Chambre en nous enquérant avec soin de tous les incidents diplomatiques ; nous avons la satisfaction de vous dire, messieurs, que le gouvernement, dès le début de l'incident et depuis la première phase des négociations jusqu'à la dernière, a poursuivi loyalement le même but. » (Nouveaux applaudissements.)

Enfin pour consommer l'événement, la loi accordant au ministère de la guerre un crédit de 50 millions était adoptée par 246 voix contre 10.

C'en était fait ! Maintenant la patrie n'avait plus qu'à combattre. Ceux-là mêmes qui jusqu'alors avaient essayé d'arrêter le pays sur la pente terrible où on le poussait, oublièrent la cause futile de la guerre pour ne plus voir que les périls de la France. La veille encore, ils étaient citoyens, et professaient des opinions politiques, le lendemain, ils n'étaient plus que patriotes. Le fils n'est plus que fils, rien que fils, à l'heure où sa mère court un danger.

Cette fois, le danger était grand, et, chose navrante, la France ne s'en doutait point. Elle refusait de voir, de juger, d'entendre. L'empire savait bien ce qu'il faisait en parlant de la prétendue injure faite à l'honneur national d'un peuple si prompt à s'exalter et à bondir sous l'injure réelle ou imaginaire. Il avait déchaîné tous les instincts endormis, la fièvre belliqueuse, toujours prête à faire bouillir le sang du Français, l'ignorant dédain de l'étranger et — disons-nous nos vérités en face, — l'infatuation de soi-même, défaut tout français, et pernicieux défaut. « Le Rhin, il nous faut le Rhin ! » s'écriait-on. Et Karl Vogt pouvait assez finement remarquer que bien peu de gens en France, parmi ceux qui le réclamaient, savent exactement où il coule, où est sa source et où son embouchure. Mais tout était fini : l'appel aux armes était jeté.



M. LE DUC DE GRAMMONT

L'empire mettait en liberté *la Marseillaise*, demandant à la République ses hymnes pour conquérir des lauriers à César.

A l'issue de la séance de jour du 15 juillet, on annonçait déjà que les troupes avaient reçu leur biscuit, les cartouchières et les effets de campagne. On répétait que, depuis *deux jours*, l'artillerie de la garde s'exerçait au maniement des mitrailleuses. Les officiers de la garde mobile recevaient leur ordre de départ. Le maréchal Lebœuf couchait au château de Saint-Cloud. On se répétait que l'activité la plus grande régnait dans les ports. Nul ne doutait que la France ne fût préparée à ce terrible duel. « Les soldats d'Iéna, disait *le Constitutionnel*, les soldats d'Iéna sont prêts. »

Cependant l'Europe s'était émue ; l'Angleterre, l'Autriche et l'Italie avaient essayé d'abord, par une action combinée, de retarder la déclaration de guerre. Mais, après la séance du 15 juillet, lord Granville fait présenter à M. de Gramont, par lord Lyons, une note confidentielle dans laquelle se trouvait développée l'idée suivante : Que la France retire toutes ses exigences vis-à-vis de la Prusse, et que le roi de Prusse accorde, de sa propre volonté, ce que la France lui a demandé. »

M. le duc de Gramont se bornait à dire à lord Lyons : « *Je prie lord Granville de retirer son projet.* »

Dans sa dépêche-circulaire du 21 juillet, M. de Gramont ne devait-il pas déclarer que, « quel que dût être le « sort des batailles, il attendait sans inquiétude le juge- « ment de ses contemporains comme celui de la postérité. » En dépit de ces protestations, la postérité n'oubliera point le document diplomatique où l'ambassadeur d'Angleterre déclare que la crainte de perdre leur portefeuille poussa seule le ministère Ollivier-Gramont-Valdrôme à déclarer la guerre avec une précipitation si grande. Cependant M. de Bismarck, profitant en diplomate habile du rôle que la conduite des ministres français lui faisait devant l'Europe, montrait cette France

impériale déclarant la guerre après des discussions dans une ville d'eaux, et sans que les pièces mêmes du procès eussent été communiquées au Corps législatif français. Aussi disait-il au Reichstag, dans la séance du 20 juillet :

« Ces ministres se sont bien gardés de céder aux instances des rares membres de l'opposition de Paris qui ont gardé leur lucidité d'esprit, et de produire le document en question. (Écoutez ! écoutez !) L'édifice tout entier et surtout la base de la déclaration de guerre se seraient écroulés, si la représentation nationale avait eu connaissance de ce prétendu document, et notamment de sa forme. (Très-vrai ! bravo !) Ce n'était pas un document, c'était un télégramme servant d'information. »

Napoléon avait compté que l'Allemagne se diviserait au moment de la déclaration de guerre faite par la France. Il espérait rompre le faisceau et avoir ainsi raison de la Prusse. C'était toujours le même aveuglement, la même illusion fatale. La France devait payer cher tout cela. Dès le 13, *la Correspondance provinciale* avait déclaré pourtant que l'Allemagne était prête à tout, et l'empire français ne pouvait l'ignorer. Dès le 13, Bade et la Bavière avaient déjà répondu à la circulaire fédérale d'une façon qui satisfaisait M de Bismarck. La Saxe hésitait, le Wurtemberg cherchait des détours, mais l'hésitation ne devait pas être de longue durée devant la menace française, devant « l'ennemi héréditaire » — l'*erbfeind*, — pour parler comme eux.

« — Dès que j'aurai réuni tous les Allemands sous un seul gouvernement, avait dit M. de Bismarck après 1866, nous cimenterons à jamais leur union dans la lutte contre la France. »

L'Allemagne tout entière devait, en effet, marcher contre nous, et M. de Bismarck nous aliénait en outre complétement les sympathies de l'Europe en faisant publier dans *le Times* un projet de traité présenté par M. Benedetti à la signature du roi de Prusse, et où il était simplement

question d'annexer la Belgique à la France. Les ministres français poussèrent les hauts cris, nièrent l'existence de ce traité. A quoi M. de Bismarck répondit que l'autographe même de M. Benedetti était visible, avenue des Tilleuls, à Berlin. L'Angleterre, la Belgique et la Suisse ressentirent vivement l'insulte de cette politique de la force que l'empire menait sournoisement.

La France était donc engagée dans cette guerre, non-seulement sans alliance, mais, grâce à la politique de l'empire, sans qu'elle pût même compter sur la sympathie des nations. Elle attaquait et sur un mauvais prétexte. Quant aux alliances, M. de Gramont ne disait-il pas un jour qu'il est toujours temps de les conclure à la veille de la déclaration de guerre ? Il devait voir maintenant que c'était trop tard. Mais on eût pu au moins nous conserver la sympathie des peuples. Point. Nous avions l'air de bravaches, et il a fallu, hélas ! le malheur pour nous faire retrouver la cordialité des peuples et peut-être aussi leur pitié.

Pendant que les soldats partaient pour la frontière, M. Le Sourd, chargé d'affaires de France à Berlin, remettait, *le 19 juillet, à une heure et demie*, au gouvernement du roi Guillaume, la note suivante :

« Le soussigné, chargé d'affaires de France, se conformant aux ordres de son gouvernement, a l'honneur de porter la communication suivante à la connaissance de S. Exc. le ministre des affaires étrangères de S. M. le roi de Prusse :

« Le gouvernement de S. M. l'empereur des Français, ne pouvant considérer le plan d'élever sur le trône d'Espagne un prince prussien que comme une entreprise dirigée contre la sûreté territoriale de la France, s'est vu placé dans la nécessité de demander à S. M. le roi de Prusse l'assurance qu'une pareille combinaison ne pourrait pas se réaliser de son consentement.

« Comme S. M. le roi de Prusse a refusé de donner cette assurance, et que, au contraire, il a déclaré à l'am-

bassadeur de S. M. l'empereur des Français que, pour cette éventualité comme pour toute autre, il entendait se réserver la possibilité de consulter les circonstances, le gouvernement impérial a dû voir dans cette déclaration du roi une arrière-pensée, menaçant la France ainsi que l'équilibre européen. Cette déclaration s'est aggravée encore par la notification faite aux cabinets du refus de recevoir l'ambassadeur de l'empereur et d'entrer avec lui dans de nouvelles explications.

« En conséquence, le gouvernement français a jugé qu'il avait le devoir de pourvoir sans retard à la défense de sa dignité et de ses intérêts lésés; et, décidé à prendre dans ce but toutes les mesures commandées par la situation qui lui est créée, il se considère, dès à présent, comme en état de guerre avec la Prusse. »

Après les orateurs et les diplomates, la poudre, — comme disent les Arabes, — allait parler.





CHAPITRE VIII

Etat des esprits au moment de la déclaration de guerre. — L'Internationale et les ouvriers allemands. — Procès de Blois dit *du Complot*. — Départ de l'armée. — Départ et proclamations de Napoléon. — Désordre dans l'administration militaire. — La France grisée. — Un crime politique. — Généraux des deux armées. — Affaire de Sarrebrück. — Combat de Wissembourg. — Bataille de Frœschwiller (Reischoffen). — Bataille de Forbach. — Le soir du 6 août 1870.

La déclaration de guerre faite à la Prusse, l'agression maladroite du gouvernement impérial, la politique immorale du ministère français n'avaient point, il faut le reconnaître à l'honneur des rares bons esprits qui gardèrent leur sang-froid, passé sans qu'il s'élevât des protestations pour ainsi dire du fond de la conscience humaine. Quelque funeste action qu'ait eue l'empire sur la dignité et l'honnêteté, il restait cependant encore des individualités fermes qui ne consentaient pas volontiers à suivre les Bonaparte dans leur suprême aventure, et qui protestaient au nom de la France. De ce nombre fut un écri-

vain d'un style remarquable qui, non sans témérité, s'éleva contre cette guerre rapide dans un écrit digne d'être lu par tous. C'était M. Agénor de Gasparin, mort au lendemain du traité de paix qu'il avait essayé d'éviter par deux fois à son pays : avant la guerre et pendant la guerre.

D'autres, d'éminents penseurs, se réunissaient à Bâle pour opposer à cette déclaration de guerre le double cri de la paix et de l'humanité écrasée. C'étaient les membres de la *Ligue internationale de la paix et de la liberté*, et parmi eux la France comptait M. Edgard Quinet, M. Jules Barni, d'autres de ses plus patriotes enfants. On répondit en France aux gémissements alors impuissants de ces philosophes pacifiques, en les appelant *Prussiens*. C'était alors, pour une certaine presse, l'injure à la mode, et il fallait bien peu de chose, — rester fidèle à son idéal de fraternité, de travail et de paix, — pour le mériter [1].

La France, et Paris en particulier, étaient pris d'une fièvre spéciale, et les mots mêmes changeaient de sens. Des ouvriers furent maltraités, sur le boulevard des Italiens, pour y avoir passé en criant : *Vive la paix! Vive le travail!* Les tribunaux mêmes s'en mêlèrent, et des citoyens furent condamnés à de la prison pour avoir proféré publiquement ce cri *séditieux :* Vive la paix ! Au milieu du belliqueux concert des bonapartistes, qui réclamaient, par la plume de M. de Cassagnac, la guerre dans l'*intérêt de la dynastie*, au milieu du troupeau des gens toujours prêts à se laisser exalter par la fumée de la gloire, cette Société dont nous aurons tant de fois l'occasion de parler, l'*Internationale*, adressa aux « travailleurs d'Allemagne » un manifeste, un appel, une protestation à laquelle les ouvriers allemands répondirent par la déclaration suivante. Aveugles alors ceux qui ne voyaient

1. Quatre fois, depuis le Congrès de Bâle, le Comité de la Ligue de la paix éleva sa voix, qui se perdit, de juillet à janvier, dans le fracas des armes.

pas, dans les événements qui allaient s'accomplir, le double caractère de la lutte engagée : guerre nationale et guerre sociale.

La réponse des Allemands était ainsi faite, d'un ton vibrant qui ne répondait pas à la vieille haine conçue contre nous par la Prusse féodale :

« TRAVAILLEURS DE FRANCE!

« Nous aussi nous voulons la paix, le travail et la liberté! C'est pourquoi nous nous associons de tout notre cœur à votre protestation, inspirée d'un ardent enthousiasme contre tous les obstacles mis à notre développement pacifique et principalement par la guerre sauvage. Animés de sentiments fraternels, nous unissons nos mains aux vôtres, et nous vous affirmons, comme des hommes d'honneur qui ne savent pas mentir, qu'il ne se trouve pas dans nos cœurs la moindre haine nationale, que nous subissons la force et n'entrons que contraints et forcés dans les bandes guerrières qui vont répandre la misère et la ruine dans les champs paisibles de nos pays.

« Nous aussi, nous sommes hommes de combat. Mais nous voulons combattre en travaillant pacifiquement de toutes nos forces pour le bien des nôtres, pour le bien de l'humanité ; nous voulons combattre pour la liberté, l'égalité et la fraternité ; combattre contre le despotisme des tyrans qui oppriment la sainte liberté, contre le mensonge et la perfidie de quelque part qu'ils viennent. Solennellement, nous vous promettons que ni le bruit des tambours, ni le tonnerre des canons, ni victoire, ni défaite, ne nous détourneront de notre travail pour l'union des prolétaires de tous les pays! Nous aussi nous ne connaissons plus de frontières, parce que nous savons que, des deux côtés du Rhin, que, dans la vieille Europe comme dans la jeune Amérique, vivent nos frères, avec lesquels sous sommes prêts à aller à la mort pour le but

de nos efforts : « la République sociale. » Vivent la paix, le travail, la liberté !

« GUSTAVE KWANIEWSKI,

« *Au nom des membres de l'Association internationale des travailleurs à Berlin.* »

L'empire avait cependant tout fait pour galvaniser le sentiment belliqueux dans les esprits les plus rebelles à l'idée de guerre. Après avoir, durant tant d'années, emprisonné, en quelque sorte, la *Marseillaise* comme factieuse, il faisait tomber subitement les barreaux et laissait l'air libre à ces chants des batailles républicaines. « *Vous pouvez autoriser la chanson,* télégraphiait de Saint-Cloud, le 15 juillet, le secrétaire particulier de l'empereur au ministre des beaux-arts, à Paris. *L'empereur me charge de vous le dire. Il sera sans doute bon que vous préveniez avant le préfet de police* [1]. » — Deux jours après, télégramme du ministre de l'intérieur aux préfets : « *Vous pouvez laisser chanter la* Marseillaise *dans les cafés-concerts.* » Ainsi, l'empire entendait bénéficier de la fièvre de Rouget de l'Isle et osait prendre la succession des volontaires d'autrefois. Ce n'était pas seulement la *Marseillaise* qu'on autorisait ; le *Rhin allemand*, de Musset, cette preste, cavalière et gauloise réponse à la lourde menace de Becker, courait sur toutes les lèvres, et la nation, grisée, poussée hors des gonds, répétait, à la veille du jour où elle allait le perdre :

Nous l'avons eu, votre Rhin allemand !

Avant d'aborder, non pas au point de vue purement stratégique (nous laissons ce soin à d'autres), mais au point de vue des conséquences historiques, le récit de la campagne de 1870, il convient peut-être de dire quelques mots du seul événement qui se rattachât à la politique intérieure, événement dont l'écho fut peu sensible au

1 Papiers trouvés à Saint-Cloud et publiés à Berlin.

milieu des roulements des canons dirigés vers la Moselle et le Rhin.

L'attention publique, tout entière à la guerre, et qui se tournait pour ainsi dire du regard vers la frontière, laissa passer avec indifférence le procès dit du Complot, dont les débats, qui s'ouvraient le 18 juillet devant la Haute-Cour de justice convoquée à Blois, eussent en tout autre temps passionné le pays. Mais, à cette heure, c'est en Alsace qu'était le drame.

Ce procès, annoncé d'abord à grand fracas, eut ce caractère singulier de ne présenter aucun incident digne de remarque : juges et accusés semblaient embarrassés de leur rôle. L'accusation était molle, indécise ; la défense fut sans caractère. Quelques-uns des prévenus gardèrent une attitude digne, mais celle du plus grand nombre fut ou cynique ou servile. Ce qui apparut de plus clair dans ces débats, il faut bien l'avouer, ce ne fut point l'esprit de sacrifice et d'héroïsme qui faisait agir autrefois les Barbès et les Martin Bernard, mais bien plutôt l'habileté des conspirateurs combattant, non pas en pleine lumière, mais dans l'ombre du complot. Des physionomies d'espions apparaissaient çà et là parmi les accusés, un Guérin, un Verdier, un Beaury, dont les révélations n'étaient que les dépositions de délateurs.

Au milieu de la fièvre causée par la déclaration de guerre, les débats s'ouvrirent à Blois le 18 juillet, sous la présidence de M. Zangiacomi, M. Grandperret étant procureur général. L'acte d'accusation concluait à l'existence d'un complot *ayant pour but un attentat contre la sûreté de l'État et un attentat contre la vie de l'empereur*.

Voici les noms des accusés :

Beaury, Guérin, Gromier, Bailly, Bertrand, Louis Villeneuve, Henri Villeneuve, Sappia, Prost, Benel, Verdier, Ballot, Peticau, Cournet, Dupont, Mégy, Jarrige, Mabille, Razoua, Ochs, Garreau, Ramet, Pasquelin, Meusnié, Tony Moilin, Derin dit Drain, Jolly, Fontaine père, Berger, Greffier, Grenier, Dereure, Chassaigne, Clays, Blaizot,

Godinot, Penigot, Pellerin, Notrel, Lyon, Lerenard, Vitet, Boudet, Ruisseau, Arguillère, Bodin, Letouze, Launay, Laygue, Comier, Cellier, Biré, Boyal, Ferré.

MM. Emmanuel Arago, Floquet, Gatineau, figuraient parmi les défenseurs.

Ainsi qu'on le voit au nombre et à la signification de ces noms, la justice impériale, peu soucieuse de sa dignité, amenait devant le haut jury des hommes coupables à des titres bien différents. Mégy était accusé d'assassinat sur la personne de l'agent Mourot ; d'autres, de complot ayant pour but d'assassiner le chef de l'État ; quelques-uns, de complot ayant pour but de renverser la forme du gouvernement ; d'autres, enfin, comme les frères Villeneuve, Cournet et Razoua, contre lesquels l'instruction ne relevait aucun fait, ne semblaient poursuivis que pour délit d'opinion. Le plus grand nombre avait été pris aux barricades du faubourg du Temple et de la rue Saint-Maur.

Le principal dénonciateur était Verdier, qui s'était présenté le 28 janvier à la préfecture de police en demandant à faire des révélations.

Les débats furent assez tumultueux. L'ardeur de quelques avocats, ceux que le président Zangiacomi appelait : *les jeunes défenseurs*, soulevait des incidents fréquents. La présence de Guérin, de Verdier et de Beaury excitait la colère des autres accusés.

Pendant l'interrogatoire de Fontaine, il fut question du banquet du 21 janvier [1], à Saint-Mandé, dans lequel Gromier avait lu le toast de Félix Pyat : *A une petite balle.*

A une question de M. Zangiacomi, Fontaine répondit :

— C'est une grande date pour les républicains.

Et comme le président s'étonnait de cette phrase :

— Monsieur le président, cette date du 21 janvier 1793 doit vous rappeler, à vous comme à moi, des souvenirs de famille : votre père a voté avec mon grand-père la mort de Louis XVI.

1 Anniversaire de la mort du roi Louis XVI.

— Jamais ! répondit le président.

Zangiacomi n'avait en effet voté que la détention [1].

Il fut question dans ce procès, et pour la première fois, de deux terribles agents destructeurs qui devaient quelques mois plus tard accumuler tant de ruines : la nitroglycérine et le pétrole. La nitro-glycérine était destinée aux bombes dont on avait saisi plusieurs modèles, et Tony Moilin était accusé d'avoir dit : « On pourra jeter du pétrole par les fenêtres sur les soldats. »

Ferré, un des futurs membres de la Commune, donna lieu à un incident violent. Après une observation adressée par le président à l'un des défenseurs, il demanda la parole :

— Monsieur le président, je vous demanderai de donner l'ordre aux gendarmes de me reconduire dans ma prison.

Le Président. Asseyez-vous. Taisez-vous. — Vous n'avez pas la parole.

Ferré. Vous avez la force, c'est bien, usez-en ; *quand nous l'aurons, gare à vous* !.... Je suis républicain....

Il prononça d'autres paroles qui se perdirent dans le bruit, puis, le calme s'étant peu à peu rétabli, il déclara que le spectacle de ces débats était écœurant, et qu'il refusait d'y revenir. Et comme le président répondait qu'on l'y contraindrait :

— On m'apportera, alors, répond Ferré, — voulant imiter en cela certains accusés du 15 mai 1848.

Avant la clôture des débats, Me Gatineau, au lieu et place de Me Emmanuel Arago, rappelé à son poste de député, et au nom de tous les défenseurs, exposa à MM. les

1 Voici le vote de *Zangiacomi*, député de la Meurthe à la Convention : « — Je n'aurais jamais accepté une accumulation de pouvoirs telle que celle qu'on suppose nous avoir été donnée par nos commettants. Rappelez-vous *de* (sic) ce mot échappé à Charles 1er : *Rien n'est plus abject qu'un roi détrôné*. La honteuse existence de Louis aura au moins cet avantage de déjouer les complots ambitieux et de servir d'épouvantail à tous ses pareils. Je vote pour la détention pendant la guerre, et le bannissement à la paix. »

jurés qu'en présence des événements qui se déroulaient à la frontière, il espérait qu'ils voudraient être cléments, et ne voir dans les accusés que des patriotes prêts à aller se faire tuer pour la France.

Une voix, celle de Guérin, cria : « Vive la France! »

Voici quel fut le résultat du verdict :

Mégy, vingt ans de travaux forcés ; Beaury, vingt ans de détention ; Fontaine, Dupont, Sappia, Guérin, Greffier, Grenier, quinze ans de détention ; Tony Moilin, Petieau, Godinot, Pellerin, Gromier, Ballot, cinq ans de prison ; Letouze, Lerenard, cinq ans de détention ; Dereure, trois ans de prison ; Verdier, acquitté comme révélateur, est soumis à dix ans de surveillance de la haute police.

Les autres accusés furent acquittés. Au cours des débats, l'accusation avait été abandonnée contre M. Razoua et M. Mabille. Le procureur général reconnaissait qu'il n'y avait aucune charge contre ces prévenus, et pourtant ils étaient restés quatre mois sous les verrous.

Cependant, l'armée française était en marche, ou plutôt elle était arrivée à la frontière. Elle était partie sans enthousiasme belliqueux, on peut le dire aujourd'hui.

« Rarement, a écrit à propos de la guerre d'Italie M. Jules Zeller [1], des troupes partirent aussi gaies et aussi allègres pour une expédition. Le but généreux de la guerre ouvrait leurs cœurs aux grands et aux bons sentiments. Un rapport sur les caisses d'épargne constata plus tard que maint soldat avait le matin du départ réglé ses comptes avec la caisse d'épargne, et disposé de ses économies en faveur de sa famille. Après une bonne action, le soldat français partait joyeux, avec l'espérance. »
En 1870, le spectacle ne fut pas le même. Sans doute, il y eut la même effusion de sentiments, et nous les avons vus, ces héroïques et pauvres soldats, envoyer leurs mon-

1. *Année historique*. Première année (1859), page 76.

tres, leurs économies, leurs anneaux à leurs familles ou à leurs fiancées. Mais ils semblaient, dans ce retour vers les êtres chers et le foyer quitté, accomplir une sorte de devoir triste. L'armée partait décidée à faire son devoir, mais sans cette allégresse de 1859, sans cette certitude de la victoire qui guidait les futurs combattants de Palestro et de Magenta, et semblait les rendre invincibles. En 1870, l'armée allait au feu d'un air plus sombre. Elle n'avait pas, pour s'exalter, ce flamboiement de liberté qui illuminait toutes choses à la veille de Montebello. Elle sentait, eût-on dit, que cette guerre était folle, injuste et qu'elle allait être fatale. Habitués au sacrifice, ces braves gens marchaient sans se plaindre et d'un pas ferme; ils allaient, suivant la marche que jouaient les cuivres de leurs régiments, *mourir pour la patrie*, mais ils entraient dans la fournaise, non pas comme on court à la victoire, mais comme on s'avance, le front haut, vers une boucherie qu'on saura braver.

Ce qui s'était produit pour l'armée avait, à plus forte raison, marqué le départ du souverain. Il faut noter, là encore, la différence qui sépare 1870 de 1859.

Napoléon était parti pour l'Italie accompagné de l'acclamation populaire qui oubliait, ce jour-là, l'homme de Décembre, pour ne voir que l'homme qui venait de déclarer, — promesse à laquelle il manqua bientôt, — que l'Italie serait libre des Alpes à l'Adriatique. Le jour où il était parti, jetant cette parole de liberté, n'avait guère ressemblé à son retour, au lendemain de Villafranca. La foule avait été beaucoup moins communicative en août qu'en mai 1859. Cette fois, en 1870, Napoléon n'osa même point partir avec solennité. Il semblait que l'empereur eût comme le pressentiment de l'avenir et la perception de l'épouvantable responsabilité qu'il avait prise.

On conte qu'au moment de se séparer de son fils, l'impératrice le mena aux Invalides et le fit s'agenouiller devant le tombeau du vainqueur d'Iéna. Si les morts entendaient, la poussière de Napoléon I[er] eût tressailli,

car jamais guerre ne fut plus follement engagée, et la souveraine qui priait l'avait plus que personne voulue, cherchée et réclamée. Le lendemain, Napoléon partait, accompagné de son fils. Il partait, comme à la dérobée, gagnant le chemin de fer de Strasbourg par le chemin de ceinture, et, encore une fois, comme s'il eût craint de se trouver face à face avec ce peuple français qu'il avait, durant dix-huit ans, osé appeler *son peuple*. Qui dira les pensées de ce rêveur, de ce chimérique et éternel songeur, au moment où il monta dans ce wagon qui l'emportait vers les sanglantes aventures? Lorsque la vapeur déchira l'air et que le train s'ébranla soudain sur la voie de fer, se dit-il qu'il s'acheminait une nouvelle fois vers l'exil, et qu'il y entraînait cet enfant pâle, assis à ses côtés?

Le train partit. L'empereur jeta un dernier coup d'œil à l'horizon, où était couché Paris, ce géant qu'il avait dompté, qu'il avait livré aux Corses, qu'il allait livrer aux Prussiens et qu'il ne devait plus revoir.

Avant de s'éloigner, après avoir reçu les vœux du Sénat et du Corps législatif, il avait adressé cette proclamation au peuple français :

« Français,

« Il y a dans la vie des peuples des moments solennels où l'honneur national, violemment excité, s'impose comme une force irrésistible, domine tous les intérêts et prend seul en main la direction des destinées de la patrie. Une de ces heures décisives vient de sonner pour la France.

« La Prusse, à qui nous avons témoigné pendant et depuis la guerre de 1866 les dispositions les plus conciliantes, n'a tenu aucun compte de notre bon vouloir et de notre longanimité. Lancée dans une voie d'envahissement, elle a éveillé toutes les défiances, nécessité partout des armements exagérés, et fait de l'Europe un

camp où règnent l'incertitude et la crainte du lendemain.

« Un dernier incident est venu révéler l'instabilité des rapports internationaux et montrer toute la gravité de la situation. En présence des nouvelles prétentions de la Prusse, nos réclamations se sont fait entendre. Elles ont été éludées et suivies de procédés dédaigneux. Notre pays en a ressenti une profonde irritation, et aussitôt un cri de guerre a retenti d'un bout de la France à l'autre. Il ne nous reste plus qu'à confier nos destinées au sort des armes.

« Nous ne faisons pas la guerre à l'Allemagne, dont nous respectons l'indépendance. Nous faisons des vœux pour que les peuples qui composent la grande nationalité germanique disposent librement de leurs destinées.

« Quant à nous, nous réclamons l'établissement d'un état de choses qui garantisse notre sécurité et assure l'avenir. Nous voulons conquérir une paix durable, basée sur les vrais intérêts des peuples, et faire cesser cet état précaire où toutes les nations emploient leurs ressources à s'armer les unes contre les autres.

« Le glorieux drapeau que nous déployons encore une fois devant ceux qui nous provoquent est le même qui porta à travers l'Europe les idées civilisatrices de notre grande Révolution. Il représente les mêmes principes; il inspirera les mêmes dévouements.

« Français,

« Je vais me mettre à la tête de cette vaillante armée qu'anime l'amour du devoir et de la patrie. Elle sait ce qu'elle vaut, car elle a vu dans les quatre parties du monde la victoire s'attacher à ses pas.

« J'emmène mon fils avec moi, malgré son jeune âge. Il sait quels sont les devoirs que son nom lui impose, et il est fier de prendre sa part dans les dangers de ceux qui combattent pour la patrie.

« Dieu bénisse nos efforts. Un grand peuple qui défend une cause juste est invincible !

« NAPOLÉON. »

Après avoir dit, dans une autre proclamation *aux marins de la flotte :*

« Lorsque, loin du sol de la patrie, vous vous trouverez en face de l'ennemi, songez que la France est avec vous, que son cœur bat avec le vôtre et qu'elle appelle sur vos armes la protection du ciel.

« Pendant que vous combattrez sur mer, vos frères de l'armée de terre lutteront avec la même ardeur pour la même cause que vous. Secondez réciproquement vos efforts, que couronnera le même succès. »

Napoléon adressait cette lettre au commandant supérieur de la garde nationale de la Seine (le général Mellinet) :

« Palais de Saint-Cloud, le 26 juillet 1870.

« Mon cher général, je vous prie d'exprimer de ma part à la garde nationale de Paris combien je compte sur son patriotisme et son dévouement.

« Au moment de partir pour l'armée, je tiens à lui témoigner la confiance que j'ai en elle pour maintenir l'ordre dans Paris et pour veiller à la sûreté de l'impératrice.

« Il faut aujourd'hui que chacun, dans la mesure de ses forces, veille au salut de la patrie.

« Croyez, mon cher général, à mes sentiments d'amitié.

« NAPOLÉON. »

Enfin, en arrivant à Metz, devenu le quartier général impérial, il faisait afficher cette proclamation à ses soldats, proclamation où l'ironique destin souligne aujourd'hui cette phrase fatidique : *la guerre sera longue et pénible, hérissée d'obstacles et de forteresses.*

Proclamation de l'empereur à l'armée.

« Soldats,

« Je viens me mettre à votre tête pour défendre l'honneur et le sol de la patrie.

« Vous allez combattre une des meilleures armées de l'Europe ; mais d'autres, qui valaient autant qu'elle, n'ont pu résister à votre bravoure. Il en sera de même aujourd'hui.

« La guerre qui commence sera longue et pénible, car elle aura pour théâtre des lieux hérissés d'obstacles et de forteresses ; mais rien n'est au-dessus des efforts persévérants des soldats d'Afrique, de Crimée, de Chine, d'Italie et du Mexique. Vous prouverez une fois de plus ce que peut une armée française animée du sentiment du devoir, maintenue par la discipline, enflammée par l'amour de la patrie.

« Quel que soit le chemin que nous prenions hors de nos frontières, nous y trouverons les traces glorieuses de nos pères. Nous nous montrerons dignes d'eux.

« La France entière vous suit de ses vœux ardents, et l'univers a les yeux sur vous. De nos succès dépend le sort de la liberté et de la civilisation.

« Soldats, que chacun fasse son devoir, et le Dieu des armées sera avec nous !

« NAPOLÉON. »

La population de Metz fit à Napoléon un accueil sans chaleur. Déjà, par un sentiment de patriotisme profond, qui n'était pas sans crainte, la foule, et l'armée avec elle, ne criaient plus *Vive l'empereur!* mais : *Vive la France!* Un instinct secret, un filial serrement de cœur avertissaient tous les êtres que cette guerre dynastique allait devenir une guerre nationale, et que la destinée de la patrie appartenait au sort d'une journée de bataille. « Oui, avait dit cet écrivain qui se suicidait à New-York, en apprenant la décla-

ration de guerre, oui, avait dit Prévost-Paradol[1], la France payera de toute manière, du sang de ses enfants, si elle réussit, de sa grandeur et peut-être de son existence même si elle échoue, la série de fautes commises depuis le jour où le démembrement du Danemark a commencé sous nos yeux, depuis le jour où nous avons favorisé ce grand désordre avec la vaine espérance d'en tirer profit. » Et l'heure du payement venait de sonner. Autant qu'en 1793, il s'agissait de mourir ou de vaincre, et, en présence de ce dilemme terrible, l'empereur, effaré devant l'avenir, accablé sous la tâche entreprise, enfermé dans sa chambre à Metz, seul ou interrogeant ses généraux profondément inquiets ou sottement rassurés, passait ses journées à redouter le lendemain et, comme un homme dont la raison eût tout à coup baissé, à pleurer (on le vit pleurer) sur la redoutable aventure dans laquelle il venait d'entrer.

C'est que, dès les premiers jours de la déclaration de guerre, dès les premiers pas et les premières heures, la triste, la terrible, l'effrayante vérité apparut. On se croyait, on se disait prêt, on ne l'était pas. Nulle organisation, aucun plan, aucunes ressources. Le désordre partout, partout le gaspillage, l'incurie; l'intendance alla jusqu'à l'absurde dans la désorganisation. Et, cette fois, on se mesurait avec un peuple qui ne laissait rien au hasard, où tout, hommes et choses, était scrupuleusement inspecté, étudié, classé de façon à produire le plus rapidement possible un résultat le plus important possible.

Nos forces étaient trop peu considérables pour lutter contre les armées alliées de l'Allemagne, car, au premier vent de guerre, à la première menace d'invasion française, les diverses nations germaniques n'avaient plus fait qu'un seul peuple, une seule armée. Les hommes politiques qui connaissaient à fond l'Allemagne avaient pourtant annoncé, de longue date, un tel résultat; mais

1. *La France nouvelle*, page 387.

nul ne les avait écoutés. Nous nous trouvions donc, au début de la guerre, avec 250,000 soldats tout au plus en face de plus d'un million d'hommes, dont 600,000 au moins pouvaient sur-le-champ entrer en campagne et marchaient précédés et flanqués d'une artillerie de 1.500 canons. Pour leur tenir tête, pour faire nombre, notre armée développait bien ses lignes le long de la frontière, mais ce n'était là, pour ainsi dire, qu'un cordon humain, sans profondeur et sans force, que la première attaque sérieuse de l'ennemi devait fatalement briser. La logique voulait qu'on massât, qu'on groupât en un ou deux faisceaux notre armée et qu'on entrât en Allemagne avec ce coin solide ou qu'on maintînt cette armée sur la frontière comme une phalange défensive; mais il fallait bien avoir l'air de couvrir toute notre ligne de l'est, il fallait faire mine de pénétrer en Allemagne, comme on nous le promettait, sur une étendue de plusieurs lieues. « Si les Français ne sont pas devant Mayence avant le 25 août, avait dit M. de Moltke, ils n'y seront jamais. » Sa prédiction ou plutôt sa perception nette des choses se réalisait, et Bonaparte, qui sentait bien la vérité d'une telle parole, se désolait à Metz, tandis que l'opinion parisienne, fébrile, nerveuse, impatiente, répétait, comme le disait un des journaux qui la flattaient le plus : « Qu'attend-on ? Que fait-on? Nous ne serons jamais à Berlin pour le 15 août ! [1]

1. Pour montrer en quel état de désordre était l'armée, il suffit de citer les dépêches incroyables trouvées aux Tuileries, publiées par la *Commission des papiers :*

L'ENTRÉE EN CAMPAGNE

Général de Failly, commandant 5e *corps, à Guerre. — Paris.*

Bitche, le 18 juillet 1870,

Suis à Bitche avec 17 bataillons infanterie. Envoyez-nous argent pour faire vivre troupes. Les billets n'ont point cours. Point d'argent dans les caisses publiques des environs. Point d'argent dans les caisses des corps. DE FAILLY.

L'histoire, lorsqu'elle veut être juste, c'est-à-dire demeurer l'histoire et non devenir le pamphlet, doit, en recherchant les causes des événements humains, faire la part de chacun des acteurs du drame. Or, il faut le dire, en juillet 1870, la France même était atteinte de folie. Certes, l'empire est impardonnable, criminel. Il a fait cette guerre par intérêt, et après l'avoir déclarée sottement, il l'a stupidement conduite. Il n'était point préparé. Le budget de la guerre avait passé en fumée. L'empire, en 1870 comme en 1814 et 1815, a perdu la France. Deux empires, trois invasions ! C'est un peu trop.

Mais la France aussi fut coupable. Non-seulement elle venait de donner près de huit millions de voix à l'empire, et, par cet imposant suffrage, d'amnistier solennelle-

Intendant général à Blondeau, directeur administration Guerre. — Paris.

Metz, le 28 juillet 1870, 9 h. 50 m. matin.

Il n'y a à Metz ni sucre, ni café, ni riz, ni eau-de-vie, ni sel, peu de lard et de biscuit. Envoyez d'urgence au moins un million de rations sur Thionville.

Général Ducrot à Guerre. — Paris.

Strasbourg, le 20 juillet 1870, 8 h. 30 m. soir.

Demain il y aura à peine 50 hommes pour garder la place de Neuf-Brisach, et Fort-Mortier, Schlestadt, la Petite-Pierre et Lichtemberg sont également dégarnis. C'est la conséquence des ordres que nous exécutons. Il serait facile de trouver des ressources dans la garde nationale mobile et dans la garde nationale sédentaire, mais je ne me crois pas autorisé à rien faire puisque Votre Excellence ne m'a donné aucun pouvoir. Il paraît positif que les Prussiens sont déjà maîtres de tous les défilés de la Forêt-Noire.

Général commandant 2e corps à Guerre. — Paris.

Saint-Avold, le 21 juillet 1870, 8 h. 55 m. matin.

Le dépôt envoie énormes paquets de cartes inutiles pour le moment ; n'avons pas une carte de la frontière de France ; serait préférable d'envoyer en plus grand nombre ce qui serait utile et dont nous manquons complétement.

ment le passé en engageant l'avenir, mais encore elle se laissait entraîner par l'odeur de la poudre et ne conservait pas assez de sens pour s'opposer aux belliqueuses entreprises de l'empereur et de ses ministres. Rendons à chacun sa part de responsabilité. Bonaparte a la sienne, et certes la plus forte et la plus écrasante ; mais dans toute faute et dans tout crime nés du despotisme, il y a deux coupables : le despote qui en est l'instigateur, la nation qui en est la complice. L'auteur de la *Servitude volontaire* l'a dit il y a trois siècles : « Le tyran ne dure que parce que le peuple lui fait un piédestal ». Ainsi ses entreprises ne sont possibles qu'avec la complicité de ceux qu'il gouverne. Et certes, je le répète, la France se laissa emporter par une fièvre belliqueuse, aveugle, déplorable, qui res-

Général Michel à Guerre. — Paris.

Belfort, le 21 juillet 1870, 7 h. 30 m. matin.

Suis arrivé à Belfort; pas trouvé ma brigade; pas trouvé général de division. Que dois-je faire? Sais pas où sont mes régiments.

Guerre à général de Failly. — Bitche.

Paris, le 21 juillet 1870, 4 h. 50 m. soir.

Argent est à Strasbourg et une voie ferrée vous réunit à cette place. Pas de revolvers dans les arsenaux ; on a donné 60 francs aux officiers pour en faire venir par le commerce. Il faut attendre l'empereur et vous prêter aux circonstances.

Général et commandant 4e corps au major général. — Paris.

Thionville, le 24 juillet 1870, 9 h. 12 m. matin.

Le 4e corps n'a encore ni cantines, ni ambulances, ni voitures d'équipages pour les corps et les états-majors.
Toul est complètement dégarni.

Intendant 3e corps à Guerre. — Paris.

Metz, le 24 juillet 1870, 7 h. soir,

Le 3e corps quitte Metz demain. Je n'ai ni infirmiers, ni ouvriers d'administration, ni caissons d'ambulance, ni fours de campagne,

remblait fort à de la complicité. Les cartons des Tuileries étaient pleins des délibérations des conseils municipaux de province, interrompant les affaires les plus urgentes de la commune pour faire acte politique et adresser leurs félicitations, leurs acclamations à l'auteur de cette guerre. Coupable enivrement que la nation a payé cher ! Parmi les adresses reçues, une des premières (ô destinée !) fut l'adresse du conseil municipal de Wissembourg.

Wissembourg, le premier nom fatal de cette terrible guerre !

Et, pendant ce temps, dans les campagnes, la fureur bonapartiste s'alliait à je ne sais quels fauves instincts. La brute s'éveillait dans l'homme, car, comme dit Channing, le mal principal de la guerre, ce n'est pas la mort sous les formes les plus affreuses, ce n'est pas le renversement des cités, l'appauvrissement des nations, la fa-

ni train, ni instruments de pesage, et, à la 4e division et à la division de cavalerie, je n'ai pas même un fonctionnaire. Je prie Votre Excellence de me tirer de l'embarras où je suis, le grand quartier général ne pouvant me venir en aide, bien qu'il y ait plus de dix fonctionnaires.

Sous-intendant à Guerre, 6e direction, bureau des subsistances. — Paris.

Mézières, le 25 juillet 1870, 9 h. 20 m. matin,

Il n'existe aujourd'hui dans les places de Mézières et de Sedan ni biscuits ni salaisons.

Major général à Guerre. — Paris.

Metz, le 27 juillet 1870. 1 h. 12 m. soir.

Les détachements qui rejoignent l'armée continuent à arriver sans cartouches et sans campement.

Maréchal Canrobert à Guerre. — Paris.

Camp Chalons, le 4 août 1870, 8 h. 35 m. matin

Dans les vingt batteries du 6e corps d'armée, il n'y a en ce moment qu'un seul vétérinaire. Prière de combler cette lacune.



LE MARÉCHAL LEBŒUF.

mine, la peste : c'est le mal moral, et la guerre est la concentration de tous les crimes humains. Elle fait de l'homme une bête de proie. N'allait-on pas voir, en effet, la terreur dans les esprits engendrer bientôt la barbarie dans les actes? Ne vit-on pas un député du centre gauche menacé de mort dans sa province, parce qu'il avait discuté, bien modérément cependant, les dernières actions de l'empire? Ne vit-on pas, hélas ! pis et plus horrible que cela : à Hautefaye, dans la Dordogne, un malheureux jeune homme, M. de Moneys, brûlé vif, parce que des paysans, foule hideuse, l'accusaient d'avoir crié : *A bas l'empereur !* C'était en août, en plein soleil, en plein jour defoire, de *frairie*, devant des milliers de gens. On assomma cet homme, on le tua à demi à coups de pieds, à coups de pierres, à coups de bâtons, puis on le porta sur un tas de fagots et l'on y mit le feu. Des paysans sautaient autour du bûcher en criant : *Vive l'empereur !* Il y en eut un qui alluma sa cigarette à des tisons pris sur le corps de M. de Moneys ; un autre le montrait du doigt en disant : « Voyez, comme cela grille bien ». Le nommé Besse, voyant flamber la graisse qui coulait le long du corps, n'exprimait qu'un regret, c'est que toute cette graisse fût perdue.

Jamais, je crois, un tel forfait ne se vit en France. L'horreur du meurtre de Fualdès était dépassée. Le crime d'Hautefaye était d'ailleurs un crime en quelque sorte tout politique et qui montrait toute l'étendue de la plaie, de la gangrène sociale. Il était né de la fièvre communiquée à la France par la guerre et de la brutalité inoculée par l'empire. Ces paysans, en brûlant un homme au nom de l'empereur, condamnaient irréparablement le régime césarien. En quel pays un accusé, convaincu d'avoir martyrisé son semblable, se fût-il imaginé qu'on le *décorerait* pour ce forfait? C'était cependant ce que croyait un des bourreaux de M. de Moneys Il fallait les mœurs impériales pour faire entrer un si farouche espoir dans une cervelle humaine, fût-ce la cer-

velle épaisse d'une brute. Et ce n'est pas seulement sur un point de notre France qu'un assassinat aussi incroyable pouvait se produire, mais presque partout apparaissaient les symptômes de jacquerie bonapartiste, et cela sans que l'autorité prît des mesures pour prévenir de telles scènes, dignes des chauffeurs et des cannibales. Les paysans criaient *au traître* et *au républicain*, comme on crie *au loup*. Signe du temps. Ce crime, dont la place est marquée à côté des pages les plus douloureuses de 1870 et 1871, ce crime, qui les complète et les explique, nous apprenait à détester encore davantage la force, le crime, la brutalité, l'ignorance et la noire sottise.

Il épouvanta, même à l'heure où la patrie était envahie, par ce qu'il découvrait de décomposition et de furie au fond de la nation. S'il ne fit point pousser un plus grand cri d'horreur, c'est que la nation ne regardait que le théâtre de la guerre et n'épiait que le bruit du canon.

Nos troupes avaient été divisées en huit corps d'armée :

1er corps : maréchal Mac-Mahon ;
2e — général Frossard ;
3e — maréchal Bazaine ;
4e — général de Ladmirault (à Thionville) ;
5e — général de Failly (à Bitche) ;
6e — maréchal Canrobert (à Chalons) ;
7e — général Félix Douay (à Belfort) ;
8e — (garde impériale) général Bourbaki.

Le maréchal Mac-Mahon était à Strasbourg avec l'armée d'Afrique ; Frossard à Saint-Avold avec l'armée venant du camp de Châlons ; Bazaine à Metz avec l'armée de Lyon ; de Failly à Bitche ; et Canrobert à Chalons formait le 6e corps, tandis que Félix Douay organisait le 7e à Belfort. La garde impériale (8e corps) était tantôt à Metz, tantôt à Boulay.

Encore une fois, le total de ces huit corps d'armée, fort incomplets, n'était pas comparable au chiffre redoutable de l'armée allemande.

La Confédération du Nord seule mettait sur pied 380 bataillons d'infanterie, 300 escadrons de cavalerie, 200 batteries d'artillerie (1.200 pièces), 43 bataillons du génie, 13 bataillons du train, en tout 550.000 hommes, plus la réserve (180.000 hommes à peu près), sans compter les 200.000 hommes de la landwehr.

L'armée bavaroise fournissait 110.000 soldats, l'armée wurtembergeoise 36.700, l'armée badoise 36.600. Ces forces considérables furent tout d'abord groupées en trois armées : la première, sous le commandement du vieux général Steinmetz ; la seconde, sous le commandement du prince Frédéric-Charles ; la troisième avait pour chef le prince royal de Prusse.

Une autre armée, destinée à protéger les côtes (car notre flotte s'armait à Cherbourg pour opérer, disait-on, dans la Baltique), et commandée par le duc de Mecklembourg-Schwerin, comprenait les corps de Falkenstein, Lowenfeld, Bonin et Herwarth de Bittenfeld. Elle devait bientôt, comme les autres, entrer en France.

Nous ne tracerons pas ici les portraits des divers généraux qui commandaient nos troupes. Nous aurons l'occasion de les retrouver, l'un après l'autre, dans le cours de cette histoire. Disons cependant que la patrie avaît foi, une foi aveugle, dans quelques-uns. On aimait ce soldat d'Afrique, Mac-Mahon, qui, après être monté sur la tour croulante de Malakoff, avait, à Magenta, sauvé l'armée. On oubliait les aventures du Mexique pour ne voir dans Bazaine que le simple soldat du 37e régiment de ligne, devenu maréchal par son intrépidité personnelle. On croyait aux talents de ce maréchal Le Bœuf, qui, à Solférino, foudroyait les réserves autrichiennes du feu de son artillerie. On faisait crédit au général Frossard de toute action d'éclat : cet officier, après avoir accompagné Morny et Lebœuf, à Moscou, lors du cou-

ronnement de l'empereur Alexandre, avait été fait précepteur du prince impérial. A ce titre, sans doute, on lui donnait le commandement d'un corps d'armé ; non-seulement on le lui donnait, mais on le lui offrait[1]. Il devait, paraît-il, gagner le bâton de maréchal à la première bataille. Cette bataille, hélas! fut Forbach. Le commandant du 5e corps, M. de Failly, était surtout célèbre pour avoir dit, après la boucherie de Mentana, que les *chassepots avaient fait merveille*. Chose étrange, ce soldat, aux environs de Baite, en Italie, pendant la bataille de Solférino, avait tenu tête, avec une brigade française, à trois brigades autrichiennes. Il fut superbe ce jour-là. Depuis, il a perdu son renom, et il a, plus que personne, par son incurie, laissé sur nous s'abattre la défaite.

Les adversaires de ces généraux, dont quelques-uns, déjà troublés avant la bataille, éperdus, stupéfiants d'ignorance, marchant au combat avec un train encombrant d'équipages, voitures, trousses de voyage, paniers de vin, etc., tels que les généraux du temps de Louis XV; leurs adversaires étaient ces mathématiciens rudes, ces calculateurs implacables, ces patients et brusques guerriers, le baron de Moltke, stratégiste froid, coup d'œil de géomètre, penseur plutôt que soldat; le prince Frédéric-Charles, une sorte de Blücher farouche, soudard furieux; le vieux Steinmetz, le vainqueur de Nachod et de Skalitz, le combattant de Waterloo; Manteuffel, qui, en 1865, avait, passant l'Eider et l'Elbe, commencé la campagne contre le Hanovre, allié de l'Autriche; Werder, âpre et sinistre, le futur bombardeur de Strasbourg; tous, forts de leur haine et de leur jalousie, forts surtout de l'organisation militaire qui permettait de lancer les corps d'armée comme à la vapeur, d'amener des combattants en wagon sur le champ de bataille et, par le même train, de transporter les blessés du champ

1. Napoléon lui donnait le choix entre le commandement en chef du génie et le commandement du 2e corps.

de bataille à l'hôpital. Notre faiblesse aussi faisait leur force. Ils étaient la patience, l'aplomb, le nombre contre la fièvre, l'anxiété et le désarroi. Ceux qui savent que la victoire est surtout préparée par les intendants, et par ces ingénieurs du champ de carnage qui s'appellent les officiers d'état-major, ceux-là se sentaient saisis d'une patriotique angoisse en mesurant, non pas le courage, — la France comme toujours allait avoir ses héros, — mais l'organisation, le mécanisme des deux armées.

Tout d'abord, pourtant, la fortune semblenous sourire.

Le 26 juillet, la campagne s'ouvrit par l'escarmouche de Niederbronn. Un officier d'état-major wurtembergeois, le comte von Zoppelin, suivi de trois officiers de dragons badois et de quelques cavaliers, s'étant avancés jusqu'au delà de Soultz, par Lauterbourg, furent surpris par un gros de chasseurs français et tués ou faits prisonniers, à l'exception de M. de Zoppelin qui nous échappait, emportant des renseignements sur les positions de nos troupes. Quelques jours après, les avant-postes français établis entre Forbach et Sarrebrück se rapprochaient de cette dernière ville, et le 2 au matin, après un mouvement de concentration commencé la veille, la frontière allemande était franchie, et nos soldats renversaient le poteau rayé noir et blanc qu'ils rencontraient devant le bâtiment de la douane.

Sarrebrück était alors occupé par un bataillon du 40e régiment d'infanterie prussienne et trois escadrons de cavalerie, avec quelques pièces d'artillerie. Un écrivain belge, dans un livre rédigé au point de vue purement prussien, M. Lecomte[1], nous apprend que, lorsque les avant-postes se rapprochèrent, les Allemands « envoyèrent deux bataillons pour renforcer celui qui se trouvait

1. Consulter, sur les forces des Allemands dans les combats qui vont suivre, le livre de M. O. Lecomte, rédigé, on s'en aperçoit bien vite, d'après des documents de source prussienne et imprimé à Bruxelles : *la Guerre franco-allemande*.

à Sarrebrück et, deux lieues en arrière, d'autres troupes furent rassemblées pour protéger la retraite du petit corps. » Les Prussiens, certains d'être attaqués, s'étaient rangés en bataille, sur la rive droite de la Sarre, pendant que nous prenions position sur les hauteurs de la rive gauche qui dominent la ville et la rivière. Nos batteries balayèrent le vallon et, pour la première fois, les mitrailleuses, sur lesquelles Napoléon fondait toutes les espérances de la campagne, firent entendre leur terrible craquement. A onze heures, les bataillons français descendaient des hauteurs et ouvraient sur la ville un feu violent auquel répondaient les Prussiens, embusqués dans les maisons et la gare Saint-Jean, et invisibles derrière leurs abris de pierres. Pendant ce temps, un bataillon du 40e s'établissait au village d'Arneval qu'il enlevait, et le 66e couronnait les hauteurs et s'emparait du champ de manœuvres. Les Prussiens, débordés par le nombre, battaient en retraite sous le feu de notre artillerie, et nous envoyaient une dernière décharge de fusées percutantes. Ils avaient fait bonne contenance et nos officiers louaient leur solidité et parlaient avec une certaine admiration d'un colonel prussien qui, monté sur un cheval blanc, avait, chassé par nos mitrailleuses, battu en retraite au petit pas. Ce petit combat n'avait d'ailleurs d'autre importance que de redonner, comme on dit, du cœur au soldat, qui s'ennuyait, inactif, dans les camps de la frontière, et de faire prendre haleine à l'opinion impatiente.

Il avait, en outre, un véritable avantage stratégique; il nous livrait des hauteurs qui pouvaient former, dans le cas d'un prochain combat, des positions superbes et entre autres ce champ de manœuvres qui dominait — et d'où l'artillerie pouvait commander — la ville et l'horizon boisé de Sarrebrück.

Le général Bataille s'était distingué dans cet engagement, et nous n'avions eu que peu de pertes : 67 blessés et 6 tués, dont un officier, tout jeune, un sous-lieute-

nant, mort à son premier combat, tenant encore son épée de sa main qu'il avait gantée de blanc, comme pour un bal [1].

L'affaire de Sarrebrück était un petit avantage; l'empereur, qui désirait jeter rapidement à l'anxiété publique la nouvelle d'une victoire, grossit l'effet de celle-ci jusqu'à ridiculiser notre brave armée, habituée qu'elle était de vaincre en de vrais combats.

« Metz, 2 août, 4 h. 30 soir.

« Aujourd'hui, 2 août, à onze heures du matin, les troupes françaises ont eu un sérieux engagement avec les troupes prussiennes.

« Notre armée a pris l'offensive, franchi la frontière et envahi le territoire de la Prusse.

« Malgré la force de la position ennemie, quelques-uns de nos bataillons ont suffi pour enlever les hauteurs qui dominent Sarrebrück, et notre artillerie n'a pas tardé à chasser l'ennemi de la ville.

« L'élan de nos troupes a été si grand que nos pertes ont été légères.

« L'engagement, commencé à onze heures, était terminé à une heure.

« L'empereur assistait aux opérations, et le prince impérial, qui l'accompagnait partout, a reçu, sur le premier champ de bataille de la campagne, le baptême du feu.

« Sa présence d'esprit, son sang-froid dans le danger ont été dignes du nom qu'il porte. L'empereur est rentré à Metz à quatre heures. »

Cela est triste, cela est navrant à dire, mais la dépêche prussienne était la seule vraie, et ramenait à sa réalité le

1. Les Prussiens accusent 8 hommes morts, 4 officiers et 64 hommes blessés, 7 disparus, appartenant pour la plupart au 2e bataillon du 40e régiment. Le drapeau du 1er bataillon de ce régiment avait été atteint par un éclat d'obus.

rapport du général Frossard et le dithyrambe de l'empereur.

« Berlin, 3 août.

« *Nouvelles officielles.* — Hier, à dix heures du matin, le petit détachement qui se trouvait à Sarrebrück a été attaqué par trois divisions ennemies. La ville et la place ont été bombardées à midi par 23 pièces d'artillerie ; à deux heures, la ville a été évacuée et le détachement s'est retiré. Nos pertes sont relativement peu considérables. Suivant le dire d'un prisonnier, l'empereur était arrivé devant Sarrebrück à onze heures. »

Les dépêches françaises n'étaient faites d'ailleurs que pour surexciter la fibre dynastique des Français. La présence du prince impérial à cet engagement était habilement exploitée et, dès le premier jour, le but césarien de la campagne se montre clairement. M. Meissonier était déjà arrivé à Metz pour peindre le tableau de ce premier combat. Il y a un mot, dans la langue du journalisme, pour exprimer le genre de commerce auquel se livraient l'empereur et les amis de l'empire, et ce mot est le mot *réclame*. Comment désigner autrement la publication de cette dépêche intime qui fut faite le lendemain par *le Gaulois?*

Dépêche particulière adressée à l'impératrice.

« Louis vient de recevoir le baptême du feu ; il a été admirable de sang-froid, et n'a nullement été impressionné.

« Une division du général Frossard a pris les hauteurs qui dominent la rive gauche de Sarrebrück.

« Les Prussiens ont fait une courte résistance.

« Nous étions en première ligne, mais les balles et les boulets tombaient à nos pieds.

« Louis a conservé une balle qui est tombée tout auprès de lui.

« Il y a des soldats qui pleuraient en le voyant si calme.

« Nous n'avons eu qu'un officier tué et dix hommes blessés.

« NAPOLÉON. »

Mais, cette fois, les courtisans frappaient trop fort et, par conséquent, frappaient à faux. Cette mise en scène déplut. La France, malgré sa fièvre, sentait vaguement qu'il s'agissait, non de l'attitude de cet enfant devant les mitrailleuses, mais du sort même de la patrie. Ces soldats, pleurant d'émotion, choquèrent instinctivement comme une note criarde. On se dit que cet enfant était à plaindre, non à admirer, s'il gardait assez de sang-froid, à cet âge où la pitié et la faiblesse sont un charme et une vertu, pour voir couler le sang et mourir des hommes sans en être impressionné.

Paternelles exagérations auxquelles allait bientôt répondre le sort par l'écho du canon de Wissembourg et des fusillades de Forbach. Aujourd'hui, entre deux arbres, s'élève, sur le champ de manœuvres, une pierre placée là par les Allemands, et où ils ont écrit : *Premier début de Loulou*. C'est le nom ironique qu'ils donnent — assez lourdement — à l'enfant qui ramassait les balles de Sarrebrück.

Deux jours après, la longue série des défaites commençait par Wissembourg. La division Abel Douay, composée du 1er tirailleurs indigènes (turcos), du 74e de ligne, d'un bataillon du 50e et de deux régiments de chasseurs à cheval, était arrivée, le 3 août, au soir, à Wissembourg, où elle avait campé sur un terrain boueux, autour de grands feux. Les soldats séchaient là leurs uniformes percés par la pluie. Wissembourg, dont les fameuses *lignes* de fortifications rappellent à la mémoire l'héroïsme de Hoche et des soldats de la République, n'est point une ville forte, ou du moins ses fortifications ne sont plus entretenues. Mac-Mahon n'avait pas voulu

commettre la faute d'envoyer de ce côté la division Abel Douay qui, seule, dans cette situation extrême, placée en flèche, ne pouvait être secourue si elle était attaquée. On sait maintenant que cet échec terrible est dû à l'insistance du général Ducrot, qui détacha en grand'garde la division Abel Douay. Une sorte de fatalité devait s'attacher à ce nom de Douay. Dès le début de la guerre, le bruit de la mort du général Félix Douay avait couru. Le bruit mensonger ne devait être démenti bientôt que pour donner place à cette nouvelle plus vraie, hélas ! de la mort du frère, Abel Douay.

La division Abel Douay était partie le 2 de Hagueneau. Le 4 au matin, elle occupait le Geissberg, hauteur sud-est de Wissembourg, et dominait la ville, en ayant devant elle la Lauter, à gauche la route de Wissembourg à Landau et les bois de Bergzabern, à droite le Bienwald, la forêt profonde qui étend son ombre jusqu'au Rhin. Au point du jour, le 4, ordre fut donné aux soldats de plier les tentes et d'aller en reconnaissance au-delà des lignes. L'artillerie était en position, la cavalerie passa la Lauter et descendit le vallon.

On ne poussa pas très-loin cette reconnaissance et, au bout d'une heure, on rentra au camp. Sans nul doute, se disait-on, l'ennemi n'attaquerait point ce jour-là. « Les uns, raconte un témoin et un acteur de cette fatale journée, M. Albert Duruy, soldat au 1er tirailleurs[1], commencèrent d'allumer du feu, les autres d'apprêter la soupe. Nous ne perdions pas de temps, car on nous avait prévenus que nous ne tarderions pas à nous mettre en route, et nous n'avions rien mangé depuis la veille à midi. Soudain un coup de canon retentit, puis deux, puis trois. Nous nous retournons : de ces mêmes hauteurs que nos régiments de chasseurs avaient négligé de reconnaître, une forte batterie de position tirait

1. Voyez ses *Souvenirs de campagne et de captivité* (*Revue des Deux-Mondes*, numéro du 1er juin 1871).

sur Wissembourg. Que faire? Attendre les Prussiens? Dans ce cas, Wissembourg était perdu. Les attaquer, c'est-à-dire abandonner nos positions, traverser la rivière et la vallée sous le feu de l'ennemi? Nous étions bien peu nombreux pour tenter une pareille aventure. »

Nos forces s'élevaient en effet à 8.000 hommes d'infanterie et une brigade de cavalerie, soit 9.000 hommes. Nous avions devant nous l'armée du Prince royal tout entière. Cette armée, forte de 183.000 hommes, ne devait point être sans doute engagée dans sa totalité, mais la division Douay n'allait pas moins se battre *un contre huit* ou tout au moins *un contre cinq*.

Le 3 août, l'armée du Prince royal occupait les positions suivantes : le 5e corps (32.000 hommes) était à Billighem ; le 11e (32.000 hommes) à Rohrbach ; le 1er corps bavarois (38.000 hommes) à Rulzheim ; le 2e (32.000 hommes) à Bergzabern, et à Landau ; les Bavarois et Wurtembergeois formant avant-garde de l'armée, (42.000 hommes) étaient à Rheinzabern ; les deux divisions de cavalerie (7.200 hommes) étaient à Mœrlheim. Dès l'aurore, le 4 août, ces troupes avaient commencé leur mouvement en avant ; le 5e corps arrivait droit sur Wissembourg, comme pour attaquer de front le Geissberg, position formidable où nous étions établis ; tandis que la division bavaroise de Von Bothmer se divisant, devait, d'un côté, attaquer la ville, de l'autre tourner le Geissberg en se cachant dans les bois. A neuf heures du matin, le mouvement des Allemands était terminé, et leurs premiers coups de canon partaient des hauteurs de Schweigen.

Le général Douay, il faut lui rendre cette justice, improvisa, sous le feu de l'ennemi, un plan rapide de bataille. Il lança son artillerie sur la route de Wissembourg, et la mit en position sur l'autre rive de la Lauter, tandis qu'il disposait ses troupes en tirailleurs, sur un front de 2 kilomètres, de façon à ce que les projectiles de l'artillerie allemande ne nous fissent essuyer que des

pertes insensibles. Nos soldats, les tirailleurs indigènes, s'étaient élancés au pas de course sous les obus ennemis, et passant la Lauter, sans brûler une cartouche, jusqu'au pied des hauteurs où se tenaient tapis les Allemands. Dans leur élan irrésistible, les turcos avaient même enlevé, à la baïonnette, une batterie à l'ennemi; mais comment la conserver?

« On nous arrête un instant pour reformer les lignes. C'est comme un signal pour l'ennemi resté jusque-là invisible : une horrible fusillade éclate à la fois sur tout notre front de bataille. Les vignes sont littéralement couvertes de tirailleurs embusqués là depuis le matin, peut-être depuis la veille. Ils tirent à genoux, cachés dans les feuilles, et, si je ne me trompe, abrités derrière de petits monticules de terre qu'ils ont eu le temps d'amasser.... Ils ont, par leur position, un très-grand avantage sur nous, qui restons sur la route en plein découvert, sans rien pour nous défiler que des arbres gros comme le bras et de rares tas de pierres[1]. »

Le combat continua cependant acharné, et cet ennemi huit fois supérieur en nombre ne faisait point reculer cette division qu'il labourait de ses obus; mais bientôt le général Douay est tué, au moment où le 7e régiment des grenadiers du roi de Prusse emporte le château de Schafenbourg; Wissembourg, admirablement défendu par notre 74e de ligne, est enlevé, les troupes du 11e corps prussien apparaissent déjà sur la droite : il faut battre en retraite. Le général Pellé, qui commandait la brigade des turcos, prit alors, Abel Douay étant mort, le commandement en chef. Il fit mettre les drapeaux des régiments au centre de la division décimée et, en bon ordre, ces braves, écrasés mais non vaincus, prirent sans déroute, prêts à combattre encore, la route de Soultz, tandis que l'artillerie protégeait la retraite et ne laissait qu'un seul canon aux mains de l'ennemi.

1. *Souvenirs de campagne*, par A. Duruy.

Les Allemands, envoyant seulement quelques *schrapnells* (obus à balles) à nos soldats, ne poursuivirent point le général Pellé, qui, assombri, pâle et maigre, sur son cheval de bataille, se retirait avec ses braves. Mais les alliés allemands passaient la Lauter et s'installaient à Wissembourg; c'en était fait! Sarrebrück avait son lendemain. La *Campagne du Rhin* devenait brusquement la *Campagne de France*, et cette guerre de 1870 prenait soudain un nom sinistre, terrible déjà, connu par tant de maux, déjà amené par un Bonaparte : *l'invasion!*

Pour vaincre les 9.000 hommes de la division Abel Douay, l'ennemi avait engagé, nous dit le rédacteur du *Spectateur militaire* [1] :

Le 5e corps	32.000	hommes.
Le 2e corps	32.000	—
La division bavaroise (Von Bothmer)	16.000	—
En tout	80.000	hommes.

En ne comptant que les troupes ayant absolument combattu, la division Douay lutta contre 40.000 hommes, 1 contre 5, nous le répétons. S'il est des défaites plus glorieuses que des victoires, la bataille de Wissembourg, on peut le dire, fut de celles-là! Le général Douay eut le tort, sachant le nombre de l'ennemi, d'engager le combat! Dès le 4, au matin, il pouvait se replier sur le gros corps d'armée. Mais, au moins, le général Douay sut-il mourir. Son nom restera populaire. Au cimetière où il repose maintenant avec son jeune fils, et non loin de ses soldats, les habitants de Wissembourg portaient naguère, au jour anniversaire de la bataille, des monceaux de fleurs nouées de rubans aux trois couleurs françaises.

Le combat victorieux de Wissembourg, que les dépêches prussiennes appelaient elles-mêmes *un sanglant avantage* (les pertes de l'ennemi, surtout en officiers,

1. Nous aurons l'occasion de citer plus d'une fois cet excellent recueil. (Voy. 3e série, vol. 23. — 46e année.)

étaient graves), ce combat livrait aux Allemands l'entrée de l'Alsace. Les lignes étaient franchies. Pour se rendre à Strasbourg et à Metz, nos ennemis avaient maintenant des routes tracées. Deux jours après cette triste journée, Mac-Mahon essayait, il est vrai, de leur disputer le passage; mais, cette fois encore, nos troupes devaient succomber sous le nombre.

C'est à Wœrth qu'eut lieu la rencontre nouvelle, et les Français ont donné, sans raison, le nom de bataille de Reischoffen à cette journée qui devrait s'appeler pour nous Frœschwiller. C'est à Frœschwiller, en effet, que la résistance de nos soldats fut la plus acharnée et la plus terrible. Reischoffen ne marqua pour nous que la route de la retraite.

Mac-Mahon s'était porté, le 4 août, à Haguenau. Napoléon venait de mettre à sa disposition le corps du général de Failly (5e corps), et si M. de Failly eût fait diligence dans la journée du 6 août, le maréchal eût peut-être pu arracher — ou tout au moins disputer — la victoire à l'ennemi. Mac-Mahon voulait, le 7 août, se porter brusquement avec le 5e corps, qui l'eût rallié, sur le flanc droit des Prussiens, et il ne s'attendait pas à être attaqué le 6. Ce jour-là, 6 août, le général de Failly ne recevait, à Bitche, les ordres du maréchal qu'à deux heures de l'après-midi. Mac-Mahon disait dans sa lettre : « *En résumé, envoyez le plus tôt possible une division à Philipsbourg, et tenez les autres prêtes à marcher*[1]. » Malheureusement, à l'heure où le général recevait cet ordre, l'action, engagée vers sept heures du matin, était déjà compromise; pis que cela, perdue.

Le maréchal avait pris position entre Langensulzbach au nord, et Morsbronn au sud, dominant un terrain accidenté, raviné, boisé, coupé de houblonnières où il comptait se défendre avec avantage. La 1re division (Du-

1. *Opérations et marches du* 5e *corps jusqu'au* 31 *août,* par le général de Failly (Bruxelles, in-8).



Charge des cuirassiers à Frœschwiller.

crot) était à Frœschwiller, la 3e (général Raoult) entre Frœschwiller et Elsashausen, la 4e (général Lartigue) en face le plateau de Gunstett, sa droite à Morsbronn. Une division du 7e corps, mis comme le 5e à la disposition de Mac-Mahon et qui était arrivée dès le matin, fut placée en seconde ligne avec la division Douay, devenue division Pellé, et qui avait combattu deux jours auparavant à Wissembourg. Que si le maréchal Mac-Mahon avait eu les deux corps qu'on destinait à renforcer le sien, ses forces se fussent élevées à 100.000 hommes et il eût pu combattre avec quelque proportion; mais le 1er corps, diminué du 87e de ligne, laissé à Haguenau, et des pertes subies le 4 août, ne s'élevait qu'à 37.500 hommes. Avec les 2.600 cavaliers de réserve et les 6.000 hommes de la 1re division du 7e corps, Mac-Mahon pouvait opposer 46.000 hommes environ, et beaucoup moins sans doute, aux 183.000 hommes du Prince royal, dont 160.000 hommes étaient rendus sur le champ de bataille, soit un contre quatre à peu près. Mac-Mahon fut brusquement attaqué, le matin, à sa gauche, par la division du 2e corps bavarois. Chose étrange, le grand état-major prussien ne comptait pas, ce jour-là, livrer bataille. Il y eut du hasard jusqu'en cette victoire. Ce fut la division Ducrot qui reçut le premier feu. Presque en même temps, le 5e corps prussien attaquait la division Raoult, placée au centre. Les Prussiens voulaient évidemment, tout en essayant d'enfoncer le centre, tourner notre gauche, et dès le début de l'action, leur attaque se dessina avec une vigueur singulière. Le général Ducrot, par un brusque changement de front, arrêta les mouvements de l'ennemi et le repoussa même jusque vers Langensulzbach. Le combat commença admirablement bien pour nos armes, et le corps bavarois du général Hartmann fut complétement défait et rejeté jusqu'à Lembach. Par trois fois, du côté de Wœrth, le 5e corps prussien, lancé à l'attaque, était repoussé par nos soldats. Quelle que fût la disproportion du nombre, nous pouvions espérer que

la journée serait à nous. La relation officielle du grand état-major prussien nous montre que, vers midi, le désarroi était si grand dans l'armée allemande que le Prince royal donna l'ordre de cesser le combat. L'obstination du général de Kirchbach contraignit seule l'armée allemande à accourir tout entière. A quoi tient une bataille! Que si le général de Failly, entendant le canon, eût envoyé du côté de Bitche à Wœrth la division Guyot de Lespart qu'il détacha trop tard, Frœschwiller n'eût pas été une défaite. Mais il attendait des ordres précis et, tandis qu'on écrasait le 1er corps, ses soldats demeuraient l'arme au pied. La division Lapasset, partie trop tard, devait être arrêtée à Niederbronn et obligée de combattre tout en battant en retraite.

Tandis que Mac-Mahon luttait sans renforts, les Prussiens, au contraire, en recevaient à tout moment. Tout à coup, — il était une heure environ, — les masses profondes du 11e corps prussien apparaissent à notre droite, sur le Gunstett; la division wurtembergeoise est avec lui, et ces 45.000 hommes attaquent, d'une poussée formidable, notre droite écrasée sous une pluie d'obus lancés avec une précision mathématique par une batterie de soixante canons.

Le maréchal Mac-Mahon sentit que la journée était perdue; et cependant, voulant résister jusqu'à la fin, espérant aussi dans cette audace du Français, dans cette intrépidité joyeuse des troupiers qui assurent parfois, au moment suprême, le sort de la bataille, il lança ses réserves en avant et le combat redoubla d'acharnement et de fureur. Les turcos, décimés à Wissembourg, s'élancèrent avec une âpre envie de vengeance. « Nous partîmes en courant, dit le témoin que j'ai déjà cité, et la baïonnette au canon. Les tirailleurs (turcos) poussaient de grands cris et brandissaient leurs fusils au-dessus de leurs têtes. Nos officiers, animés par cette course furibonde, mêlaient leurs voix à cette clameur que le bruit du canon et le crépitement de la fusillade dominaient à

peine. C'était admirable de fougue, d'élan désordonné; il y avait sur les visages de ces hommes des éclairs de férocité, et, dans leurs yeux démesurément ouverts, des rayonnements d'un jaune sombre qui les rendaient atrocement beaux. Les Prussiens, surpris par l'impétuosité de notre attaque, demeuraient hésitants malgré leur nombre. Vainement les officiers voulurent les pousser en avant; quand nous fûmes sur le point de les atteindre, ils s'enfuirent pour éviter notre choc, et ne s'arrêtèrent qu'après s'être mis à l'abri de leurs canons. Nous les suivions de près; trois fois nous nous ruâmes sur eux, trois fois nous fûmes ramenés en arrière par la mitraille et contraints de nous replier en laissant 800 des nôtres sur le carreau. »

Ce fut alors que, jugeant la bataille tout à fait perdue, voyant sa droite débordée, et ce flot humain, ce flot noir des Prussiens grossissant toujours, le maréchal Mac-Mahon donna l'ordre à la division de cuirassiers du général Bonnemain, à ces mêmes turcos qui venaient de combattre et au 3e zouaves, de couvrir la retraite, de contenir l'ennemi, de le forcer à reculer peut-être pour permettre à l'armée vaincue de traverser la Sauer et de battre en retraite.

L'histoire n'oubliera pas ces cuirassiers épiques, dignes fils des cuirassiers de la Moskowa qui, avec Caulaincourt, enlevaient la grande redoute et sabraient les Russes, fiers descendants de ces cuirassiers de Milhaud qui, à Waterloo, offraient leurs poitrines aux balles des *enfants rouges* de Wellington. C'étaient le 8e et le 9e cuirassiers, de ces hommes de fer, grands et forts, pareils à des géants sur leurs chevaux solides. Il leur fallait traverser le village de Morsbronn, descendre dans le vallon, se reformer et recharger encore. Dans le village, les Allemands embusqués tirent à bout portant sur la trombe humaine qui passe. Des officiers allemands brûlent des cervelles en étendant du haut des fenêtres leurs bras armés de révolvers qu'ils déchargent sans danger

sur ces cavaliers emportés. Au delà de Morsbronn, les batteries ennemies couvrent le vallon d'une pluie de fer. Les cuirassiers ont à traverser des houblonnières où leurs sabres et leurs casques s'enchevêtrent, où les obus des Allemands les écrasent. Qu'importe! On les voit descendre sur cette terre qui frémit sous les pieds des chevaux. Ils s'engouffrent dans Morsbronn, ils atteignent le vallon, ils s'éparpillent, ils se reforment, ils chargent. Décimés, foudroyés, ils s'élancent encore et, tandis que l'armée s'éloigne, ils donnent, en se faisant tuer, le temps aux vaincus d'éviter la mort.

La légende, formée sur l'heure, de la charge des cuirassiers de Frœschwiller, est dépassée par la grandeur sublime de la réalité. Jamais l'attachement au devoir, le mépris de la mort, la rage de la défaite, l'amour frémissant du drapeau, n'engendrèrent sacrifice plus héroïque et plus digne d'effacer sous le rayonnement de son stoïcisme la douleur sans honte de la défaite.

Tout n'était pas fini d'ailleurs. La retraite avait encore ses drames terribles. « Quoique le signal de la retraite ait été donné, dit M. Émile Delmas[1], on se bat corps à corps dans Frœschwiller, dans les maisons, dans les jardins, derrière les clôtures, et beaucoup de soldats cernés dans les villages meurent les armes à la main, ou se font jour en désespérés à travers cette vague humaine dont les extrémités se rejoignent. ».... Un autre témoin de ces lugubres scènes, le commandant David, du 45e de ligne, tué plus tard à Sedan, et dont une main amie a recueilli les *ultima verba*, décrit ainsi l'affreux tableau que présentait alors cette armée si solide et si belle huit jours auparavant, la vieille et légendaire armée d'Afrique : « Tous les corps confondus forment une cohue sans nom; l'ennemi a gagné du terrain, et ses projectiles, sifflant un grondement sinistre au milieu

1. *De Frœschwiller à Paris, notes prises sur les champs de bataille.* (1 vol. in-18, chez Alphonse Lemerre.)

de cette foule, y creusent des sillons sanglants; le terrain que nous traversons est couvert de mourants et de blessés. Ceux-ci, les plus malheureux, nous supplièrent de ne pas les abandonner et de les emporter. Que faire? »

« Du reste, ajoute M. Delmas dans son livre, la poursuite est ardente. Notre arrière-garde s'arrête par intervalles pour tenir tête à l'ennemi et laisser le temps à notre artillerie de gagner quelque avance, au génie de défoncer les routes derrière elle, au moyen de profondes tranchées. A quelque distance de Reischoffen, l'artillerie française épuise sa dernière charge, que le maréchal a fait soigneusement réserver; car, s'il faut en croire les témoins oculaires, dès quatre heures du soir, quand sonna la retraite, les munitions manquaient. »

Le général en chef, pris d'un mouvement de désespoir et de rage, voulut se jeter au-devant d'une balle, et c'est alors que ses soldats eux-mêmes le retinrent, tandis que son escorte lui disait : « Pourquoi vous faire tuer? Est-ce que nous refusons de mourir? » Les simples soldats, ces enfants du peuple, dont le sang venait de couler, lui criaient, dans un tutoiement sublime : « Eh bien! non, *tu n'iras pas! Tu viendras avec nous!* »

Pâle, les vêtements troués, ayant tout fait pour ne point survivre à la déroute, Mac-Mahon, roulé par la retraite, désignait alors aux soldats Saverne pour point de ralliement. Huit lieues à faire encore après une telle journée! Cette armée en lambeaux semblait errer, dans la nuit qui venait, à travers les chemins, comme des larves terribles. Elle laissait derrière elle ses blessés, ses bagages, six mille prisonniers, trente-cinq canons, six mitrailleuses, deux drapeaux et quatre mille hommes hors de combat. Le général Colson, chef d'état-major du maréchal, était mort; le général Raoult, commandant la troisième division, blessé grièvement, allait mourir. C'était plus qu'une défaite, c'était un désastre, l'anéantissement du corps le plus vigoureux de l'armée.

Du moins, les soldats africains, les zouaves de Palestro, les tirailleurs de Turbigo, les fauves combattants du Mexique avaient fait sentir à l'ennemi la vigueur de leurs coups : on n'estime pas à moins de 16.000 hommes atteints par notre fer et notre feu le chiffre des pertes de l'armée allemande (les Prussiens en avouent 11.000 *environ*). Le Prince royal de Prusse rendit lui-même hommage à cette armée qu'il venait de vaincre ou plutôt de broyer sous le nombre.

Ce fut une journée doublement fatale pour la France que cette journée du 6 août 1870, où, on peut le dire, notre frontière de l'est tout entière fut en feu. L'armée allemande, ébranlée à la fois et en marche sur tous les points, prenait partout l'offensive, et tandis que Mac-Mahon était vigoureusement attaqué à Frœschwiller, tandis que de Failly, hésitant, demeurait de Bitche à Niederbronn et à Sarreguemines, attendant, inquiet, laissant partout le canon gronder, sans courir aux lieux des combats, le deuxième corps, celui de Frossard, était attaqué aussi entre Sarrebrück et Forbach, sans que Bazaine lui envoyât des forces suffisantes pour le dégager. « Qu'il gagne son bâton de maréchal tout seul », disait Bazaine en parlant de Frossard.

Nous ne voudrions point donner, dans cette histoire, trop de place aux suppositions, aux anecdotes, à ces menus propos dont on a tant abusé durant la campagne, dont les journaux, en vérité, ont abreuvé la France et l'ont fait à la fin douter d'elle-même. Mais, à coup sûr, on peut dire que, soit par rivalité, soit par incapacité, les chefs de corps qui eussent dû secourir les troupes engagées ne firent point leur devoir. Encore une fois, la division du cinquième corps que le général de Failly envoya (trop tard), je le répète, à Mac-Mahon, était elle-même attaquée à hauteur de Niederbronn et arrivait sur le champ de bataille pour protéger à peine la retraite. La division Mettman, la division Castagny et la division Montaudon furent inutilisées autour du champ de bataille, et cette



LE GÉNÉRAL FROSSARD.

dernière, demeurée à Sarreguemines, ne se mit en route pour Forbach que lorsque, de ce côté, la journée était perdue [1].

A cela, M. de Failly et M. Bazaine pourraient répondre qu'ils faisaient garder Sarreguemines parce que l'ennemi leur était signalé comme étant en force près de là, à Deux-Ponts, en Bavière; mais il n'en est pas moins vrai que, pendant la journée du 6, pendant Forbach et Reischoffen, trois divisions françaises restèrent inactives. Forces perdues qui, utilisées, eussent assurément rétabli l'équilibre.

A quoi tint-il, en effet, que la bataille de Forbach, ou, comme disent les Allemands, de Spickeren, ne fût pour nous une victoire?

Depuis l'affaire de Sarrebrück, l'armée prussienne, sous les ordres du prince Frédéric-Charles, s'était concentrée sur la rive droite de la Sarre, à l'ombre des bois épais qui couvrent ce pays sombre. Peut-être faut-il dépeindre encore la situation exacte de l'armée de Frossard. Elle occupait un plateau qui, dominant Sarrebrück, constituait une position fort avantageuse, mais à la condition que les bois voisins, qui entourent ce terrain découvert et où des milliers d'hommes peuvent trouver abri, fussent fouillés. Ce sont des bois profonds, des bois de bouleau, où l'ombre noire permet de se tapir et de se mouvoir. Les Prussiens s'y étaient établis, tendant d'arbre en arbre des fils de fer pour s'y diriger. La veille de la bataille, une sœur de charité nous dénonçait, à nous-même, la présence de l'ennemi dans ces bois, mais nul général n'y voulait croire ou prendre garde.

Dans la nuit du 5 au 6, Frossard avait abandonné le terrain de manœuvres conquis le 2 août [2]. Le matin du 6,

1 Ici celui qui écrit ces lignes était témoin oculaire.

2. « Il se retira, écrit l'auteur de la *Guerre franco-allemande,* M. O. Lecomte, après avoir *incendié cette petite ville ouverte* (Sarrebrück) et sans garnison. » Il y a là un absolu mensonge. Sarrebrück ne fut pas incendiée. C'est à peine si quelques obus, lancés sur les

une division de cavalerie prussienne sortit de Sarrebrück, se portant en avant; mais dès qu'elle apparut sur le champ de manœuvres, une fusillade l'accueillit, partant des hauteurs de Spickeren. C'est une hauteur presque abrupte et une position admirable; mais elle était déjà en quelque sorte tournée, l'ennemi garnissant les bois qui l'entourent. Dès neuf heures du matin, les 76e et 77e de ligne et le 3e chasseurs, combattant à la lisière de ces bois, étaient décimés et forcés de se replier. A midi et demi arrivait à Sarrebrück la 14e division prussienne, engageant le combat aussitôt, ou plutôt le reprenant avec une audace nouvelle. Encore une fois, et selon leur tactique ordinaire, les Prussiens essayent de nous tourner. Le général von Kameke envoie cinq bataillons sur notre gauche par Styring, et nous attaque de flanc. Les bataillons furent repoussés, et à trois heures, le combat, éclatant dans toute son intensité, était meurtrier pour nous, mais encore soutenu. Le canon grondait, et nos ennemis, hâtant leurs mouvements, marchaient au canon. Tour à tour la division Barnekow, le 40e régiment prussien, trois escadrons de hussards, la 5e division du général Stulpnagel, des batteries, de l'infanterie venant de Neunkirchen à Sarrebrück en chemin de fer, des renforts puissants arrivaient sur le champ de bataille et nous débordaient. Que de fois, durant toute la campagne, verrons-nous se produire les effets de cette tactique, et assisterons-nous à ces terribles répétitions de Waterloo, où toujours, avec une régularité écrasante, Blücher arrive à l'heure dite!

A quatre heures, nos troupes étaient repoussées vers Forbach, mais par une vigoureuse offensive, nous regagnions bientôt du terrain; nous reprenions Styring, que

troupes, y tombèrent dans la journée du 2. C'est en arguant de cet *incendie* de Sarrebrück, qui n'a jamais eu lieu, que les Prussiens ont essayé de se justifier de tant d'autres incendies qu'ils ont, hélas! trop véritablement commis, d'août 1870 à janvier 1871, depuis Bazeilles jusqu'à Saint-Cloud!

nous avions abandonné ; nos troupes ne pouvant se maintenir sous la mitraille de l'artillerie prussienne, nous revenons vers la Brême-d'Or, et combattons encore sur la terre allemande. Mais les troupes ennemies nous débordent. Elles ont, avec une ténacité prodigieuse, conduites tout d'abord par le général de François qui y trouva la mort, enlevé le Rotheberg, la hauteur escarpée de Spickeren, elles ont gravi sous notre feu les hauteurs d'Arneval, et, établissant là leurs batteries, elles envoient leurs obus dans nos régiments. Vainement nous essayons de tourner l'aile gauche allemande, vers Alslingen ; l'artillerie ennemie, dont la précision étonne, ne nous permet pas de garder ce que nous arrachons (au prix de quels sacrifices !) aux Prussiens. Il faut reculer. Styring est perdu une fois encore. Et tandis qu'on recule, les hauteurs boisées qui s'avancent vers Forbach sur une longueur de trois lieues, se couronnent de batteries prussiennes[1]. L'ennemi est partout. On entend des hourrahs sortir des profondeurs ; on aperçoit vaguement, dans le crépuscule de ce soir d'été, ses longues lignes noires et inquiétantes sur la lisière des bois. Les obus pleuvent sur le chemin de fer et sur Forbach, et les soldats battent en rétraite, furieux, se demandant où est le général qui devait les commander, qui les a fait écraser et qui a disparu du champ de bataille avant la fin du combat.

La retraite fut, en effet, dirigée, non par le général en chef Frossard, mais par le général Bataille. Aujourd'hui nous éprouvons une tristesse véritable à trouver, dans les récits officiels de nos adversaires, la constatation de nos fautes, et nous lisons avec une émotion profonde, dans la *Guerre franco-allemande de* 1870-71, rédigée par la section historique du grand état-major prussien, cet aveu décisif : « Il est à noter que la supériorité de l'*ennemi* (lisez : de l'armée française) eût été beaucoup plus

1. Ferdinand Delaunay, *Histoire de la campagne de France.*

grande encore si, au lieu de ce véritable *chassé-croisé de trois divisions en arrière du champ de bataille*, il avait eu, lui aussi, le concours de toutes les forces qui pouvaient l'appuyer en temps et lieu. Cette tendance toujours prédominante chez les Allemands à joindre l'adversaire, cet esprit de camaraderie, de *solidarité des chefs et leur coutume de prendre l'initiative en temps opportun* sont toutes choses qui paraissent ne pas avoir existé au même degré dans l'armée française [1]. » Sentence cruelle et qui doit causer quelque remords à ceux qui l'ont méritée.

Avec Frœschwiller, nous perdions l'Alsace; avec Forbach, la Moselle, et cela en même temps, en un jour, presque en quelques heures.

Les vices effrayants de notre organisation militaire sautaient alors, comme on dit, aux yeux des moins clairvoyants. Nos troupes, dont le chassepot était excellent, tiraient trop vite, usaient rapidement leurs cartouches, tandis que les Allemands les économisaient pour viser à coup sûr. Notre artillerie était inférieure, notre intendance était désordonnée, notre état-major était nul. Jusqu'aux moindres détails, tout était contre nous. Des bataillons de chasseurs à pied, que leurs uniformes sombres faisaient ressembler à des Prussiens, avaient été atteints par nos mitrailleuses. Dans la nuit, à travers les routes encombrées de chars et de débris, l'armée de Frossard gagnait Sarreguemines, pour aller de là, sans s'arrêter, sans manger, jusqu'à Puttelange. Mais du moins la retraite n'était pas une débâcle comme à Wœrth. Les régiments, aux rangs éclaircis par les trouées sanglantes du fusil Dreyse ou du canon d'acier, gardaient encore l'apparence de bataillons et de leurs cadres. Il avaient presque tous, il est vrai, perdu leurs bagages, leurs fourgons, leurs tentes. Quelle double et épouvantable ruine! Et, comme par une ironie farouche, comme si la nature eût voulu faire un émouvant décor à ces drames

1. 3e livraison. Traduction du capitaine Costa de Serda.

humains, une lune claire, romantique, éclairait de sa lueur pâle, comme le suaire des fantômes, ces campagnes d'Alsace et de Lorraine pleines de terreur, de gémissements, de râles, de larmes et de sang !





CHAPITRE IX

État de Paris pendant les batailles de Frœschwiller et de Forbach. — Une fausse victoire. — Proclamation des ministres. — Arrivée des nouvelles de nos défaites. — Exaspération publique. — Proclamation de l'Impératrice. — La Chambre à la séance du 9 août. — M. Jules Favre et M. Granier de Cassagnac. — Chute du ministère Ollivier. — Ministère Palikao. — M. Jérôme David, M. Clément Duvernois et M. Grandperret. — Affaire de la Villette dite des pompiers. — Lettre de Michelet. — L'espion Hart. — Armement des gardes nationales. — Le 15 août. — Dépêche de Longeville.

Les journées douloureuses et les défaites de nos soldats à la frontière devaient, on le conçoit, avoir à Paris un contre-coup terrible. Qu'allait penser et faire une ville de deux millions d'êtres humains, passionnée, impressionable, nerveuse, à la nouvelle des échecs successifs et déjà bien difficilement réparables? La malheureuse ville devait justement passer par les phases les plus amèrement diverses, et, après s'être follement élevée jusqu'aux espoirs les plus vastes, retomber, comme du haut d'un roc, sur la dure réalité.

Tout d'abord la nouvelle de la défaite du corps d'Abel Douay à Wissembourg avait retenti comme un coup de glas inattendu sur cette ville chauffée à blanc. Une défaite! quel étonnement et quel écroulement de rêves! Ceux qui n'avaient pas vu de près le désarroi de nos armées, et n'avaient pu juger du manque de direction, de plan, de commandement, ceux-là ne voulaient pas croire à la possibilité d'un échec. Cette prise trop réelle de Wissembourg répondait brusquement à la prise fantastique de Sarrebrück. Lorsqu'on examina la vérité, on put se consoler en songeant qu'après tout la défaite de ce corps d'armée était glorieuse, et que rien n'était perdu parce qu'une division s'était bravement fait décimer. L'espoir, au surplus, un espoir profond, absolu, une indéracinable confiance devait être le signe caractéristique de l'esprit français pendant toute cette guerre. La torpeur qui s'étendit sur Paris au premier jour de la nouvelle se changea bien vite en une sorte de rage et en une certitude de revanche prochaine.

Le samedi, 6 août, tandis que Mac-Mahon luttait devant Frœschwiller et que le corps de Frossard se battait sur la Saare, une nouvelle soudaine, et pour ainsi dire électriquement répandue, courait Paris. Une dépêche annonçait que l'armée de Mac-Mahon ayant attaqué l'armée du prince de Prusse, l'avait écrasée, faisant prisonnier, après une journée de bataille, le Prince royal avec 25.000 hommes de son armée. En outre, Landau était pris. Il y eut, à la nouvelle de cette victoire, comme une explo sion d'enthousiasme. D'abord on n'y voulait pas ajouter foi. On n'osait. Une sorte de secret pressentiment retenait les plus confiants, mais, au bout d'un moment, comment douter? La dépêche avait été lue et affichée à la Bourse. Elle était certaine sans être officielle. Et tout Paris, pris du délire heureux, de cette fièvre de victoire que nous avons eue au lendemain de Magenta et de Solférino, se pavoisait soudain de drapeaux et s'emplissait de cris. Après avoir douté, on se ruait vers une sorte de cré-

dulité magnétique. Par un beau soleil de juillet, les cerveaux en ébullition ne réfléchissaient plus, et l'on vit les boulevards, les rues, les places encombrés de monde, emplis d'une foule joyeuse, entonner cette *Marseillaise* des grands jours, qui ne devait plus, hélas! nous mener à la victoire.

C'était une fièvre, et ce fut la dernière heure de vérita ble joie qu'éprouva la grande ville. Aux fenêtres des maisons les drapeaux flottaient avec leurs trois couleurs joyeuses. Sur les pas des portes, on chantait. On arrêta des acteurs, des ténors en renom, et en plein air, on les fit entonner la *Marseillaise.* Des gens du monde, leur chapeau à la main, faisaient tout autour une quête pour les blessés, et les pièces de monnaie tombaient tandis que mademoiselle Marie Sass ou M. Capoul répétaient : *Amour sacré de la patrie!* Ainsi, même dans sa joie, ce Paris, habitué à des mœurs théâtrales, faisait d'une victoire nationale un spectacle, et sa joie patriotique se traduisait, non par la joie sévère et grave d'un triomphe sanglant, mais par le plaisir qu'on éprouve en écoutant les virtuoses à la mode.

Paris devait, au surplus, voir bien vite tomber cet enthousiasme, et les drapeaux étaient à peine déployés que, vers quatre heures de l'après-midi, des gens qui étaient allés aux nouvelles parcouraieut les rues, criant : « A bas les drapeaux! » Il n'y avait pas, en effet, de victoire annoncée, et cette fausse nouvelle, ainsi répandue, frappa la foule d'une sorte de pressentiment lugubre. Après l'exaltation joyeuse, vint l'abattement et la défiance. On se porta au ministère, on demanda des nouvelles. M. Ollivier ayant gardé pour lui, durant vingt-quatre heures, la nouvelle du combat de Wissembourg, on était persuadé que le ministre cachait encore au public quelque dépeche affligeante. La vérité, c'est que le ministère, à cette heure, ignorait encore tout. Et comment l'eût-il appris déjà? A Forbach comme à Wœrth, la fortune des armes venait à peine de nous échapper.

D'où partait cependant cette mensongère dépêche, cette nouvelle de la prise de Landau par Mac-Mahon? Nul ne l'a su. Le soir même du 6 août, la population parisienne irritée l'attribuait à une manœuvre de Bourse, et le préfet de police Piétri, puis le lendemain le ministère apprirent au public, par voie d'affiche, que l'auteur de cette manœuvre, le coupable, *était arrêté*. Mais nul ne pouvait dire son nom. Évidemment quelque spéculateur, faisant fond sur l'impressionnabilité de la foule, avait jeté cette nouvelle et joué, comme au tapis vert, comme devant une table de baccarat, sur la fortune de la patrie. Paris en ressentit une colère sourde, et des cris de haine s'élevèrent contre ces boursiers qui ne voient, dans la ruine publique et dans les angoisses nationales, que des occasions de s'enrichir [1].

L'affiche du ministère était ainsi conçue :

« LE CONSEIL DES MINISTRES AUX HABITANTS DE PARIS

« Habitants de Paris,

« Vous avez été justement émus par une odieuse manœuvre.

« Le coupable a été saisi, la justice informe.

« Le gouvernement prend les mesures les plus énergiques pour qu'une telle infamie ne puisse plus se renouveler.

« Au nom de la patrie, au nom de notre armée héroïque, nous vous demandons d'être calmes, patients et de maintenir l'ordre.

« Le désordre à Paris, ce serait une victoire pour les Prussiens.

1 Chose singulière, à l'heure même où cette fausse nouvelle était répandue dans Paris, elle courait aussi Sarreguemines, et des gens venus de Hagueneau y apportaient (6 août, deux heures) la nouvelle de la grande victoire de Mac-Mahon. Il y a quelque chose d'épidémique et d'électrique dans les bruits qui agitent parfois un pays.

« Aussitôt qu'une nouvelle certaine arrivera, de quelque nature qu'elle soit, elle vous sera immédiatement communiquée.

« Soyons unis, et n'ayons en ce moment qu'une pensée, qu'un vœu, qu'un sentiment, le triomphe de nos armes.

« 6 août 1870, à 6 heures.

« ÉMILE OLLIVIER, duc de GRAMONT, CHEVANDIER DE VALDROME, SEGRIS, général DEJEAN, amiral RIGAULT DE GENOUILLY, PLICHON, LOUVET, MAURICE RICHARD, DE PARIEU. »

Quels sont, se demandait-on après avoir lu cette affiche, les mesures prises par le gouvernement pour empêcher le retour d'un tel scandale? La loi du silence, votée contre les journaux, cette loi qui défendait le récit des événements militaires, cette loi, cause de tous les troubles, était-elle abrogée? Mais on avait à peine eu le temps de lire l'affiche, que la population de Paris était prise d'une angoisse plus grave.

Le soir, autour des ministères, devant les fenêtres de M. Ollivier, les rassemblements étaient nombreux, et tandis qu'on chantait la *Marseillaise* et les *Girondins*, on réclamait toujours des nouvelles. Tout à coup, vers neuf heures, le bruit se répand qu'une dépêche est arrivée au ministère de l'intérieur. Confirme-t-elle la nouvelle de la prise de Landau? Réduit-elle à néant toutes les espérances? La dépêche était celle-ci :

« Metz, 6 h. 35.

« On n'a pas encore de nouvelles du maréchal Mac-Mahon.

« Sur la Sarre, le corps du général Frossard a été seulement engagé et le résultat est encore incertain.

« On a bon espoir. »

De tels renseignements n'étaient point faits pour calmer l'anxiété publique, mais au contraire pour l'accroître. Ainsi, Frossard s'était battu et Mac-Mahon aussi sans doute. Mais pourquoi n'avait-on point à 6 heures du soir, après une journée de bataille, des nouvelles du maréchal? L'inquiétude, le pressentiment vague d'un échec s'emparaient de tous. Et, devant la grille du ministère de l'intérieur, dans la cour même, on se pressait, on attendait, on semblait décidé à passer la nuit, lorsque vers une heure du matin le ministre parut, M. Chevandier de Valdrôme, non plus tel que le 12 janvier, caracolant aux funérailles de Victor Noir, mais pâle, affaissé, et d'une voix étranglée, il donna lecture de cette dépêche à ceux qui l'entouraient :

« *Le corps du général Frossard est en retraite. Pas d'autres détails.* »

Pas d'autres détails ! C'était assez. La défaite s'acharnait après nous ou plutôt la faiblesse de nos combinaisons stratégiques, la mollesse du commandement, la nullité de Napoléon et de Lebœuf apparaissaient nettement, cruellement à la patrie. Encore Paris et la France ne connaissaient-ils pas toute l'étendue de nos désastres. Ils l'apprirent par une série de dépêches qui méritent d'être conservées et qui tombèrent l'une après l'autre sur la malheureuse nation au flanc déchiré, comme des larmes de plomb tombaient, dans certains supplices, sur la poitrine des torturés. On ne les a pas oubliées, ces dépêches qui emplirent la France de trouble, sinon de terreur, et montraient à quel point le sang-froid, la résolution, la virilité avaient abandonné le chef de l'État, Napoléon, ce carbonaro voulant jouer au général d'armée. Cette succession de dépêches pour ainsi dire haletantes témoignait, dans l'esprit de l'empereur, d'une confusion, d'un affaissement complets. Ses télégrammes ressemblaient plutôt à des bulletins publiés par un médecin sur la santé d'un malade qu'à des nouvelles de guerre. Dès ce moment, cet homme, on peut le dire,

avait perdu le peu qui lui restait d'énergie, et se laissait glisser sur cette pente de l'affaissement qui devait, un mois après, aboutir à la capitulation de Sedan. A bien lire ses dépêches, on s'aperçoit que le trouble le plus profond l'a envahi. « *Tout peut se rétablir... L'ennemi a cessé toute poursuite... La nuit a été calme.* » Est-ce donc ainsi et sur ce ton effaré que doit parler un chef d'armée ? Déjà la volonté abandonnait ce débile rêveur dont le bras retombait, impuissant à retenir longtemps le glaive.

Ces dépêches, lues et commentées les unes après les autres, navrèrent Paris, lorsqu'en s'éveillant, après la fièvre du 6 août, il se trouva face à face avec ces vérités sinistres. La grande ville et la France après elle en furent stupéfaites. Encore aujourd'hui la lecture de ces tristes télégrammes emplit l'âme d'une mélancolie amère et d'une colère grondante :

« Metz, minuit et demi, 7 août.

« Le maréchal de Mac-Mahon a perdu une bataille.

« Sur la Sarre, le général Frossard a été obligé de se retirer. La retraite s'opère en bon ordre.

« Tout peut encore se rétablir. »

« NAPOLÉON. »

« Metz, 7 août, 12 h. 25.

« Le maréchal de Mac-Mahon a éprouvé un sérieux échec à Reischoffen. Il se replie et couvre Nancy.

« Les troupes qui sont autour de Metz sont dans d'excellentes dispositions.

« Ce matin, trois corps d'armée tout entiers n'avaient pas encore donné.

« Les pertes de l'ennemi sont très-considérables et ralentissent sa marche. L'épreuve est sérieuse, mais elle n'est pas au-dessus des efforts de patriotisme de la na-

tion. Il n'est pas possible de préciser le chiffre de nos pertes.

« Le mouvement de retraite et de concentration s'accomplit. Le général Coffinières organise la défense. »

« Metz, 7 août, 9 h. 30 du soir.

« Metz se prépare à une vigoureuse défense. Le commandant supérieur de la place a ordonné aux étrangers allemands de se munir d'un permis de séjour. »

« Metz, 3 h. 35 m.

« L'ennemi n'a pas poursuivi vivement le maréchal Mac-Mahon.

« Depuis hier soir, il a cessé toute poursuite.

« Le maréchal concentre ses troupes.

« NAPOLÉON. »

Le lendemain, tandis que les bulletins prussiens annonçaient que les « succès du 6 étaient plus grands « qu'on ne l'attendait, et qu'à Forbach les bagages et les « tentes de deux divisions étaient tombés aux mains des « Prussiens, » et que le roi Guillaume apprenait à la reine Augusta que « son Fritz » avait battu le corps de Mac-Mahon *renforcé par l'armée principale* (cette dernière assertion, on l'a vu, était fausse), les télégrammes publiés par le ministère s'efforçaient de rassurer les populations, et pas un n'osait faire entendre, n'osait franchement apprendre au pays la vérité :

« PRÉFECTURE DU BAS-RHIN,

« *Au ministre de l'intérieur*.

« Strasbourg, 8 août, 11 h. matin.

« Les Prussiens n'ont pas passé le Rhin cette nuit à Mackallsheim, près Schlestadt, comme le croyait le sous-

préfet. Toutes nos mesures sont prises pour mettre la place en état de défense. »

« Metz, 8 août, 10 h. 40 matin.

« Le général de Failly est en communication avec le maréchal Mac-Mahon. Le moral de l'armée est excellent. Il n'y a pas eu d'attaque depuis ma dépêche d'hier. Dans la bataille de Frœschwiller, 140.000 hommes ont attaqué le corps de Mac-Mahon fort de 33.000 hommes. »

(*Correspondance du quartier général.*)

« Metz, 8 août, 10 h. soir.

« Le corps du général de Failly, qui n'a pas été engagé, rallie l'armée. Il n'a pas été inquiété.

« Le maréchal Mac-Mahon exécute les mouvements qui lui ont été prescrits.

« Il n'y a pas eu d'engagements dans la journée. »

(*Correspondance du quartier général.*)

« Metz, 8 août 1870, 7 h. 50 m.

« L'armée se concentre pour marcher sur les Vosges et en défendre les passages. La nuit a été calme. Il n'y a pas eu d'engagement. »

« NAPOLÉON. »

Nous montrerons plus loin que l'armée, loin de défendre les Vosges, laissa, au contraire, l'ennemi occuper, sans coup férir, cette formidable ligne de défense. Mais, à cette heure, au lendemain de ces défaites, l'intérêt du drame est à Paris, et c'est Paris qui va, dès à présent, tenir les destinées de la patrie. Il n'eut qu'un cri, après la stupeur première, et ce cri fut celui que doit jeter tout citoyen devant le foyer menacé, l'honneur national compromis et la patrie en danger : *Aux armes!* Et les faubourgs, et le peuple, et la bourgeoisie, toutes les classes à la fois s'écrièrent : *Aux armes!* Ce fut un soulèvement de la

conscience, le mot d'ordre du patriotisme. Qu'on mesure le temps que laissa perdre le pouvoir du 8 août au 4 septembre, qu'on se rende compte de la somme de résolution et de belliqueuse volonté qu'il détourna de son but en rassurant, trompant, égarant l'opinion publique, et on se dira, en toute sincérité, que s'il fut criminel en déclarant la guerre, il le fut doublement après ces premières défaites, en cachant la vérité à la nation, et en ne lui donnant pas dès ce moment des armes pour se défendre.

A la première nouvelle des défaites, l'impératrice avait compris qu'elle ne pouvait demeurer en villégiature à Saint-Cloud. Elle vint à Paris, assembla le conseil des ministres et lança la proclamation suivante, bientôt affichée sur les murs de la capitale :

« Français !

« Le début de la guerre ne nous est pas favorable, nos armes ont subi un échec.

« Soyons fermes dans ce revers et hâtons-nous de le réparer.

« Qu'il n'y ait parmi nous qu'un seul parti, celui de la France ; qu'un seul drapeau, celui de l'honneur national.

« Je viens au milieu de vous. Fidèle à ma mission et à mon devoir, vous me verrez la première au danger pour défendre le drapeau de la France.

« J'adjure tous les bons citoyens de maintenir l'ordre ; le troubler serait conspirer avec nos ennemis.

« *L'impératrice régente,*

« EUGÉNIE.

« Fait au palais des Tuileries, le 7 août 1870, 11 h. m. »

Cette proclamation produisit sur la foule l'effet de la dépêche fameuse où Napoléon annonçait que devant

Sarrebrück, son fils n'avait point tremblé. Elle déplut. Un sentiment presque unanime se manifestait devant les affiches, signées de ce nom, *Eugénie*. Chacun sentait qu'à cette heure suprême, devant cet ennemi triomphant, l'âme de la patrie n'était pas du côté de cette Espagnole qui parlait ainsi du drapeau de la France. Et puis, de toutes les lois qu'ont faites et détruites tour à tour les révolutions et les réactions, une seule loi semble être debout, non dans les codes, mais dans les cœurs français, c'est la loi salique. Nous ne consentirions pas volontiers à être gouvernés par une femme. Une seule fois, la France s'est incarnée dans une image féminine, et les fils des Francs saliens ont suivi l'étendard d'une femme, mais cette femme était Jeanne Darc.

En même temps que cette proclamation était affichée, trois décrets successifs étaient rendus : l'un convoquait pour le jeudi 11 août le Sénat et le Corps législatif, l'autre mettait Paris en état de siége, le troisième incorporait dans la garde nationale tous les citoyens valides de trente à quarante ans. Au premier décret, un décret fut immédiatement substitué qui ouvrait le 9 août la session extraordinaire du Sénat et du Corps législatif.

Le ministère s'adressait ensuite « aux Français » puis « aux Parisiens » dans les deux proclamations que voici :

« Français !

« Nous avons dit toute la vérité.

« Maintenant, à vous de remplir votre devoir ; qu'un même cri sorte de toutes les poitrines d'un bout de la France à l'autre !

« Que le peuple entier se lève, frémissant, dévoué, pour soutenir le grand combat !

« Quelques-uns de nos régiments ont succombé sous le nombre : notre armée n'a pas été vaincue.

« Le même souffle intrépide l'anime toujours !

« Soutenons-la !

« A l'audace momentanément heureuse, opposons la ténacité qui dompte le destin ! Replions nous sur nous-mêmes, et que nos envahisseurs se heurtent contre un rempart invincible de poitrines humaines !

« Comme en 1792 et comme à Sébastopol, que nos revers ne soient que l'école de nos victoires !

« Ce serait un crime de douter un instant du salut de la patrie, et surtout de n'y pas contribuer.

« Debout donc ! debout !

« Et vous, habitants du Centre, du Nord et du Midi, sur qui ne pèse pas le fardeau de la guerre, accourez d'un élan unanime au secours de vos frères de l'Est !

« Que la France, une dans les succès, se retrouve plus une encore dans les épreuves !

« Et que Dieu bénisse nos armes ! »

La proclamation *aux Parisiens* était plus directe et, comme disait un Allemand, plus « pratique ». Il s'agissait de donner à entendre au pays que le parti républicain était quelque peu, comme les journaux l'avaient tant de fois répété depuis le début de la guerre, l'allié des Prussiens. Le ministère inventa aussitôt la fable d'un espion prussien arrêté au quartier général et trouvé porteur d'une dépêche compromettante pour tout un parti, et M. Ollivier et ses collègues osèrent donner la publicité à ce mensonge :

Proclamation du ministère Ollivier.

« Parisiens !

« Notre armée se concentre et se prépare à un nouvel effort.

« Elle est pleine d'énergie et de confiance.

« S'agiter à Paris, ce serait combattre contre elle et affaiblir, au moment décisif, la force morale qui lui est nécessaire pour vaincre.

« Nos ennemis y comptent.

« Voici ce qu'on a saisi sur un espion prussien amené au quartier général :

« Courage! Paris se soulève; l'armée française sera « prise entre deux feux. »

« Nous préparons l'armement de la nation et la défense de Paris.

« Demain, le Corps législatif joindra son action à la nôtre.

« Que tous les bons citoyens s'unissent pour empêcher les rassemblements et les manifestations!

« Ceux qui sont pressés d'avoir des armes n'ont qu'à se présenter aux bureaux d'engagements.

« On les enverra tout de suite à la frontière.

« Paris, le 8 août 1870. »

Suivent les signatures.

Le gouvernement impérial, après avoir agité devant la nation le *spectre rouge*, agitait maintenant le *spectre prussien*. Il savait bien qu'il suffisait de cela pour que la nation patientât et étouffât les frémissements de colère qui l'agitaient; mais, comme le disait alors un journal, *la Cloche*, le dernier mot du ministère, avant de tomber, n'en était pas moins une insulte au parti de la liberté, un blasphème contre le patriotisme.

« Quel est cet espion dont on a surpris les confidences et qui promet une émeute au roi de Prusse? Nous demandons, ajoutait le journal, le nom de ce misérable. Nous voulons qu'avant d'être fusillé il se confesse. On nous doit sa confrontation avec le peuple de Paris. Sinon, nous croirons que cet espion est un personnage de comédie, inventé à plaisir. J'en atteste l'admirable attitude du peuple de Paris; il n'est pas d'humeur à trahir l'armée, et s'il se soulevait jamais, ce ne serait pas pour le triomphe de la Prusse! »

Il y avait, en effet, dans la population parisienne,

même la plus irritable, même dans les couches révolutionnaires, un sentiment de résignation et d'attente. Comme si un mot d'ordre eût été donné, on désarmait politiquement. L'empire était haï, mais l'étranger bien davantage. On ne voulait pas avoir l'air de servir l'ennemi en attaquant le gouvernement. Et pourtant, si le mouvement de colère spontanée et irréfléchie du 4 Septembre avait eu lieu le 9 août, à la veille de cette date fameuse, le 10 août, et si la nation avait eu non-seulement un mois de plus pour s'armer (du 10 août au 8 septembre), mais encore, pour se défendre, l'armée de Mac-Mahon qu'on formait à Châlons pour aller la faire perdre dans l'Ardenne; si la France s'était redressée, retrouvée un mois plus tôt; — qui sait si l'ennemi n'eût pas fait acte de prudence et n'eût point alors signé la paix? De quel poids a pesé sur notre destinée ce mois tragique? Là-dessus, l'avenir répondra. Ce qu'il eût fallu au 9 août, ce n'était point la misérable et criminelle attaque à main armée de la Villette qui eut lieu le 14; c'était une révolution pacifique, nationale, la France ressaisissant sa destinée, son armée, sa force vitale, absolument comme elle le fit en septembre, mais trop tard, et lorsqu'elle avait une armée de moins et des milliers d'ennemis de plus.

Le gouvernement de l'empire craignait d'ailleurs un mouvement coïncidant avec l'ouverture des Chambres. Paris, spectacle qui irritait les Parisiens, était plein de troupes. Pourquoi ces soldats dans nos rues, sur nos quais, lorsque leur place était à la frontière? On apercevait des fusils reluire dans le palais des Tuileries. Des voltigeurs de la garde étaient là. Nul doute que quelques bonapartistes n'aient alors rêvé un coup d'État, et les paroles de M. Granier de Cassagnac au Corps législatif doivent, ce semble, éclairer la situation.

Le mardi 9 août, la foule était grande autour du Corps législatif, contenue par des lanciers, des soldats de la ligne et des zouaves. M. Baraguey d'Hilliers, comman-

dant la place de Paris, devait, le lendemain, après ces précautions prises, céder son commandement au général Vinoy. Mais s'il y eût eu conflit ce jour-là, il en prenait pourtant la responsabilité.

Lorsque, au début de cette séance désormais historique du 9, M. Schneider lut le décret de convocation du Corps législatif pour la session extraordinaire :

« Napoléon, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, empereur des Français... »

Une longue rumeur interrompit le président stupéfait. Il se redressa aussitôt, raconte un témoin, croisa les bras, déclara qu'il ferait son devoir envers et contre tous, et reprit la lecture du décret, mais en omettant, ce qui fut aussitôt remarqué, le nom de l'impératrice, cette signature qui avait surpris, lue au bas de la proclamation que le moment rendait tragique : *Eugénie*.

Puis M. Schneider donna la parole à « M. le garde des sceaux. »

Pâle, compassé, non plus fougueux et insolent comme autrefois, mais s'étudiant à imprimer à son maintien une dignité que l'émotion trahissait, que l'énervement décomposait, M. Émile Ollivier franchit les marches de la tribune. Livide à son banc, M. de Gramont, toujours élégant, mais avec un je ne sais quoi de défait dans la physionomie, regardait son collègue qu'il n'avait pas l'air d'écouter.

« L'impératrice et le gouvernement, messieurs, dit M. Émile Ollivier à la tribune, vous ont convoqués. Nous n'avons pas voulu attendre pour vous réunir que la situation de la patrie fût compromise... » (Murmures à gauche Exclamations à droite.)

Le vieux M. de Piré, qui est venu s'asseoir à gauche, interpelle la majorité. Le président l'exhorte au calme.

M. Ollivier continue : il dit que la plus grande partie des corps d'armée n'ont été ni vaincus ni même engagés ; que ceux qui ont été écrasés par le nombre ont montré dans le combat un héroïsme sublime... De tous

les points de la salle partent les cris de : « Vive l'armée ! »

MM. Ferry, Favre sont debout et répondent aussitôt au ministre que c'est par sa faute que l'armée n'a pas vaincu.

M. Arago. Pour le salut de la patrie, que le ministre disparaisse !

M. Ollivier pâlit encore davantage, il se trouble, et reprend son discours d'une voix altérée :

« ...Une ardeur non moins égale anime ceux qui ont combattu et ceux qui désirent combattre ; nous attendons une revanche prochaine... »

Puis il énumère les mesures qu'il réclame de la Chambre ; il est troublé et parle d'une armée de 450 *millions de soldats.*

Il se reprend brusquement et dit 450 mille. Ces menues observations ont été prises sur le vif par les auditeurs.

Tout à coup son œil se charge de haine ; il se tourne vers la gauche, et prononce lentement ces mots : « Aux ressources dont ils disposent, les Prussiens espèrent ajouter celles qui naîtraient des troubles dans Paris... »

La gauche tout entière se dresse aussitôt sur ses bancs et proteste.

— A l'ordre ! à l'ordre !

— C'est une basse et lâche calomnie !

— C'est l'invention de l'espion prussien !

— A l'ordre ! à l'ordre !

M. Ollivier affecte de demeurer calme devant ces interruptions qui le frappent au visage ; il essaie de sourire et poursuit sa lecture :

« Cette espérance ne se réalisera pas ; l'immense majorité de Paris conservera son attitude patriotique. »

Et, après avoir lu les projets de loi : « Nous ne sommes pas vaincus, ajoute-t-il, mais nous paraissons l'être.

« ... Si la Chambre ne se place pas *derrière nous*... »

Un cri unanime de réprobation et de colère l'interrompt cette fois. Quoi! cet homme qui a perdu la patrie ose dire une telle parole? Oui, il a beau se reprendre, l'expliquer, elle a été prononcée. Il s'excuse. Il a voulu dire que la Chambre ne devait pas soutenir le ministère avec une arrière-pensée. Si elle n'a pas de confiance dans le cabinet, qu'elle le signifie par un vote. Il se retirera, prêt à servir le ministère qui lui succédera.

Mais les interruptions lui répondent :

— Plus de paroles, des actes !

— Non, nous n'avons pas de confiance en vous.

— C'est vous qui avez compromis la patrie !

Tout à coup, M. Jules Favre réclame la parole. N'est-ce pas lui qui doit demander, au nom de la gauche, la formation d'un comité de défense choisi dans l'Assemblée? Il apparaît à la tribune, et le silence se fait brusquement. Alors de sa voix amère et forte :

M. J. Favre : Nous ne nous préoccupons tous que de la défense de la patrie, et c'est pour cela que, sans discours, j'ai l'honneur de proposer à la Chambre deux résolutions.

« La première est relative à l'armement de Paris et à l'organisation de la garde nationale. La seconde à la défense du sol de la France. Je les formule ainsi :

« Considérant que l'ennemi a envahi le sol de la France ; que si notre armée est toujours debout et prête à le repousser, le devoir de chaque citoyen est d'unir ses efforts à ceux de nos soldats, et que son droit est d'avoir des armes ;

« Considérant que, de l'avis du ministre de la guerre, l'étranger marche sur Paris ;

« Et que, dans une telle situation, se serait un crime de refuser à chaque habitant de Paris le fusil qu'il réclame pour défendre ses foyers ; (Mouvements divers.)

« Considérant que la population entière doit être armée, qu'il faut organiser la garde nationale en lui donnant le droit de nommer des officiers ;



M. JULES FAVRE.

« La Chambre arrête que des fusils seront immédiatement distribués dans les mairies à tous les citoyens valides, et que la garde nationale sera organisée dans toute la France d'après la loi de 1831. (Vive approbation à gauche et sur d'autres bancs.)

« Tous, jusqu'au dernier, les Français sont disposés à mourir pour repousser l'invasion étrangère (Oui ! oui !), mais ce n'est pas assez. On vous a dit que l'heure des discours était passée. Oui, mais elle est passée aussi l'heure des ménagements qui perdent les assemblées et les empires.

« La vérité est que le sort de la patrie est compromis, et que c'est là le résultat des fautes de ceux qui dirigent les opérations militaires, et de l'insuffisance absolue du commandant en chef. (Très-bien ! à gauche. — Bruit.) Nous sommes en face d'événements qui exigent non-seulement tous nos efforts, mais aussi toute notre sagesse. Il faut donc que toutes nos forces militaires soient concentrées dans les mains d'un seul homme, mais que cet homme ne soit pas l'empereur. (Nouvelle approbation à gauche.) L'empereur a été malheureux, il doit revenir.

« Ce n'est pas tout : si la Chambre veut sauver le pays, elle doit prendre en main le pouvoir. (Applaudissements à gauche. — Rumeurs.)

« J'ai donc l'honneur de déposer une proposition aux termes de laquelle une Commission de quinze membres, choisis dans le sein de la Chambre, sera organisée pour repousser l'invasion étrangère. (Applaudissements à gauche. — Bruit prolongé.)

« Si vous persistez une minute de plus dans le déplorable système qui a compromis le salut de la France, *la France est perdue.* »

A ces mots, l'orage éclate. La gauche applaudit. La majorité demande le rappel à l'ordre. Les cris se croisent, les interpellations se succèdent ; les députés sont debout ; quelques-uns montent sur leurs bancs. On croirait revoir

quelqu'une des séances orageuses des jours *caniculaires* de la Révolution, comme disait l'auteur du *Vieux Cordelier*. Et, en réalité, jamais séance fut-elle plus solennelle que celle-ci?

— Le caractère essentiellement inconstitutionnel de la motion qui vient d'être faite, dit le président, exige que je proteste.

— Il s'agit, non de la Constitution, dit une voix; il s'agit de sauver la patrie.

— Quoi que vous en disiez, vous ne ferez pas une révolution! s'écrie M. Schneider.

Lorsque les gens d'un pouvoir parlent ainsi de la révolution qui doit les renverser, on peut affirmer que cette révolution n'est pas loin.

M. DE KÉRATRY : Je demande l'urgence pour la proposition de M. Jules Favre.

M. GRANIER DE CASSAGNAC : Je ne viens pas faire un discours dans les circonstances actuelles, mais je cède à l'impérieux commandement de ma conscience en apportant contre une telle proposition la protestation du citoyen et du député. Cet acte est un commencement de révolution... (Vive approbation à droite.)

Voix à gauche : De salut!

M. GRANIER DE CASSAGNAC :... un commencement de révolution tendant la main à un commencement d'invasion. Les Prussiens vous attendaient. (Bruit prolongé à gauche.) Lorsque Bourmont, d'odieuse mémoire, vendit son pays, il ne fit rien de pire. Il était au moins soldat, tandis que vous, abrités derrière vos priviléges, vous proposez de détruire le gouvernement de l'empereur alors qu'il est en face de l'ennemi.

M. ARAGO : La patrie est en danger.

M. GRANIER DE CASSAGNAC : Nous sommes tous venus ici sous la condition du serment qui constitue notre caractère, notre inviolabilité. (Bruyantes interrup-

tions à gauche.) Celui qui déchire son serment cesse d'être inviolable (le bruit continue), et si j'avais l'honneur de siéger sur les bancs du gouvernement, vous seriez tous ce soir livrés aux conseils de guerre !

La menace avait été jetée par M. Granier de Cassagnac frémissant, et peu s'en fallut que la gauche toute entière, se levant, n'allât demander au pays s'il entendait qu'on menaçât de mort ses élus.

Les cris d'indignation étouffèrent la voix du député du Gers et, dans un indescriptible tumulte, les députés de la gauche se lèvent tous, interpellant le président qui laissait ainsi injurier et menacer des représentants inviolables.

M. Jules Simon s'écrie : « Fusillez-nous donc, si vous l'osez ! »

M. de Gramont se met à rire.

Aussitôt M. Estancelin, M. Jules Ferry s'élancent de leurs places, accourent dans l'hémicycle, jusqu'au banc du ministre des affaires étrangères, et si près, dit un journal, qu'on croit un instant que M. Estancelin l'a souffleté. Mais vingt députés de la droite se sont déjà jetés entre M. de Gramont et les membres de la gauche.

L'ordre ne se rétablit point, mais l'orage se calme. M. Jérôme David, que l'on avait vu, en wagon, près de Forbach, pendant la journée du 6 août, signale « l'infériorité incroyable » où étaient nos soldats vis-à-vis de l'ennemi, et il s'écrie, condamnant lui-même le ministère, et, sans le vouloir, l'empire et le régime tout entier fait de gaspillage et de mensonge :

« La Prusse était prête et nous ne l'étions pas ! »

M. Lebœuf, devant la commission, n'avait-il pas répondu pourtant à cette question : Etes-vous prêt ? « Oui, je suis cinq fois prêt, et ne le serai jamais davantage ! »

Donc M. Jérôme David, en visant le ministre de la guerre, atteignait directement l'empereur.

M. de Kératry succède à ces orateurs, apportant une proposition tendant à rappeler sous les drapeaux tous

les citoyens libérés, non mariés ou veufs sans enfants, — des classes de 1858 à 1863.

La Chambre l'écoute, même lorsque, rappelant qu'après les défaites de Napoléon Ier, la France s'est chargée elle-même de ses destinées, M. de Kératry déclare que Napoléon III devrait ainsi « céder sa place au patriotisme de l'assemblée. »

Et n'était-ce pas, en effet, sinon le salut, au moins un moyen de salut ? M. Schneider avait beau jeu à déclarer que la proposition de M. de Kératry, comme celle de M. Jules Favre, était inconstitutionnelle. A cette heure, que valait donc, et de quel poids pesait dans la balance une constitution qui, en maintenant l'empereur au pouvoir, perdait la patrie? *Salus populi suprema lex.* Il ne s'agissait plus d'une dynastie, il s'agissait de la France, et si Napoléon ne se fût pas surtout inquiété de son trône et du trône à léguer à son fils, sans nul doute il se fût sacrifié au salut de la patrie. *Le Times,* qui faisait alors une guerre acharnée à l'empire, après en avoir été, depuis la guerre de Crimée, le plus fervent soutien, rappelait justement. à cette date, qu'en 1814 une proclamation conçue en ces termes avait vu le jour à Fontainebleau :

« Les puissances alliées ayant proclamé que l'empereur Napoléon était le seul obstacle au rétablissement de la paix de l'Europe, l'empereur Napoléon, fidèle à son serment, déclare qu'il renonce pour lui-même et ses héritiers aux trônes de France et d'Italie, et qu'il n'est pas de sacrifice personnel, y compris celui de la vie, qu'il ne soit prêt à faire aux intérêts de la France. »

Rappeler ces paroles et cet acte de Napoléon Ier, c'était tracer la route et montrer l'exemple à Napoléon III. Mais celui-ci tenait à demeurer le chef d'un empire, dût-il entraîner avec lui, dans sa chute, ces millions de citoyens qui lui avaient si follement confié le soin de leurs destinées et de leur fortune.

La proposition de M. de Kératry était radicalement opposée à l'empire. M. Latour du Moulin en apporta

bientôt une autre, dans cette séance du 9 août, radicalement opposée au ministère. L'ordre du jour qu'il voulait faire adopter déclarait que le ministère n'avait pas la confiance de la Chambre. On le repoussa. Mais M. Clément Duvernois en introduit aussitôt un autre, moins direct, mais plus cruel. Ce nouvel ordre du jour était ainsi conçu :

« La Chambre, désireuse de soutenir un cabinet capable d'organiser la défense du pays, passe à l'ordre du jour. »

Voter un tel ordre du jour, demander un cabinet capable d'organiser la défense du pays, c'était déclarer que le ministère Ollivier était absolument incapable. C'était condamner M. Ollivier et ses collègues. Mis aux voix, l'ordre du jour est adopté à une grande majorité, et les coupables organisateurs de la guerre reçoivent ce premier châtiment d'une assemblée qui les acclamait jadis.

Quelques minutes après, M. Jules Simon passait sur la place de la Concorde. La foule faisait arrêter sa voiture, demandant, à grands cris, des nouvelles. « Citoyens, dit M. Simon, je voudrais avoir plusieurs bonnes nouvelles à vous annoncer. Je n'en ai qu'une. Le ministère Ollivier n'existe plus! » Une immense clameur saluait aussitôt la chute de cet homme dont l'infatuation et l'orgueil, bâtis sur la sottise, avaient contribué à attirer sur nous l'invasion.

Ainsi s'écroulaient les ambitions, les ardents espoirs, les rêves de puissance de ce personnage médiocre dont le hasard, la destinée, le parlage et la vanité avaient un moment fait un personnage. Vide et verbeux, plein de vocables et de périodes, ce rhéteur retombait soudain de la hauteur où le sort ironique l'avait placé, et M. Ollivier disparaissait, atome emporté par la tourmente qu'il avait lui-même déchaînée, comme disparaît le grain de sable qu'entraîne après lui l'avalanche.

Mais l'atome disparu, l'avalanche grondait, menaçait et écrasait encore. Il fallait songer à l'arrêter.

Paris apprenait, le lendemain, que le comte de Palikao était chargé de composer le nouveau cabinet.

Lorsqu'on connut cette nouvelle, la pensée de bien des gens fut celle-ci : « L'empire médite un coup d'État. M. de Palikao sera à la fois le Morny et le Saint-Arnaud de la régence. » D'autres répondaient : « Il n'oserait. » On attendit, avant d'asseoir un jugement, la composition du ministère.

Le 10 août, la Chambre déclarait, au milieu des applaudissements de l'Assemblée et des tribunes, que l'armée avait bien mérité de la patrie.

Elle votait à l'unanimité :

La loi qui appelle sous les drapeaux à l'armée active tous les hommes valides de vingt à trente-cinq ans.

La même loi disposait que le crédit de 4 millions, accordé par la loi du 24 juillet 1870 aux familles des soldats de l'armée et de la garde mobile, est porté à 25 millions.

Les engagements volontaires et les remplacements dans les conditions de la loi du 1er février 1868, pouvaient être admis pour les anciens militaires jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans.

Le général comte de Palikao annonçait ensuite la formation du nouveau ministère, ainsi composé :

Guerre, comte de Palikao ; *Intérieur*, M. Henri Chevreau ; *Finances*, M. Magne ; *Justice et cultes*, M. Grandperret ; *Agriculture et commerce*, M. Clément Duvernois ; *Marine*, M. l'amiral Rigault de Genouilly ; *Travaux publics*, M. le baron Jérôme David ; *Affaires étrangères*, M. le prince de la Tour d'Auvergne.

C'était décidément un ministère non pas provocateur, mais résolu à tout faire pour sauver l'empire. M. Grandperret y faisant face à M. de Palikao, en déterminait parfaitement le caractère, et, si j'ose me servir d'une expression dont l'empire avait fait, pour ses préfets, une expression officielle, je dirais que c'était un ministère à *poigne*. Mais, quoi qu'il fît, l'empire était condamné.

Ce ministère de la dernière heure n'était pas précisément populaire. C'était une sorte de ministère Polignac, et, à bien réfléchir, les ordonnances n'étaient pas loin, et des ordonnances autrement attentatoires à la liberté que celles de 1830. Nous avons entendu dire alors, par un personnage politique dont le rôle, depuis cette époque, a été considérable : « Jamais l'empire n'a été si fort qu'aujourd'hui. » Ce n'était pas voir juste, mais on pouvait bien affirmer que jamais l'empire n'avait paru si décidé à en finir avec ses ennemis intérieurs. Tout porte à croire, je le répète, qu'on n'attendait qu'une victoire pour tenter un nouveau coup d'État. Nous aurons l'occasion de le montrer plus tard.

Les hommes du nouveau cabinet eussent tout essayé, sans hésitation et sans miséricorde. On pouvait dire qu'ils étaient les plus actifs et les plus résolus du parti bonapartiste. M. le baron Jérôme David, petit-fils du peintre régicide Louis David, et filleul du roi de Westphalie, ancien mousse, puis saint-cyrien et lieutenant de zouaves, chef d'un bureau arabe, officier d'ordonnance du prince Napoléon en Crimée, — ce qui ne dut pas lui créer de bien grands dangers, — n'en était pas moins un homme solide et d'une résolution de prétorien. Toute sa vie politique avait été vouée à la réaction. Il avait combattu la liberté sous toutes ses formes, sous la forme du radicalisme et sous celle du tiers-parti. La signification de son nom était telle qu'en juin 1869, lorsqu'un vote de la Chambre le nomma vice-président du Corps législatif, le président, M. Schneider, devant un vote aussi nettement réactionnaire, donna cette démission que l'intervention personnelle de Napoléon l'empêcha de maintenir.

Le baron Jérôme David arrivait au ministère avec la colère la plus violente contre le ministère Ollivier et contre la gauche. Homme lige de l'empire, il ne voyait, il ne voulait voir que l'empire. Il était prêt à traiter la France comme un vaste bureau arabe pour la rendre ou la con-

server à César. C'était lui qui, avec M. Clément Duvernois, avait porté au ministère Ollivier le coup décisif. Les retours de la politique tortueuse voulaient que ce fût justement M. Clément Duvernois qui, après avoir présenté M. Ollivier à l'empereur, après avoir joué son rôle dans cette comédie de Compiègne, dont la publication des *Papiers des Tuileries* nous a livré le secret, vînt justement renverser celui qu'il avait contribué à élever.

M. Clément Duvernois représentait, il le dit lui-même dans une lettre à M. E. Ollivier [1], le général des *troupes fraîches* de l'empire. C'est pourquoi il n'avait point voulu, en décembre 1860, faire partie de ce cabinet du 2 janvier qui ne pouvait être, il le croyait, qu'un *cabinet mixte* ou un *cabinet d'inaction*. Nous avons vu que ce cabinet fut au contraire tout de mouvement, de fièvre, de névrose et de folie. « Que voulez-vous qu'aille faire ma jeunesse au milieu d'un personnel gouvernemental hésitant, timide, et qui croit que l'art de bien gouverner est l'art de bien dire sans rien faire?... Quand vous voudrez un gouvernement d'action, je serai votre homme, sans condition et sans délai. » Ainsi, puisque M. Clément Duvernois y entrait, le cabinet du 10 août allait être un *cabinet d'action*. Il le fallait certes, dans la situation épouvantable où se trouvait la France. Mais comment M. Duvernois et ses collègues entendaient-ils cette action ?

M. Clément Duvernois, jadis adversaire acharné de l'empire et de l'idée impériale, en était devenu, nous l'avons vu, le défenseur, et, comme tous les néophytes, il apportait à son culte nouveau une ferveur plus grande, ou plutôt il gardait pour ses anciens compagnons de lutte une âpreté d'autant plus violente qu'il les connaissait mieux, par leurs qualités et leurs défauts, et qu'il avait plus longtemps combattu à leurs côtés. Nul plus terrible inquisiteur qu'un converti. Pour servir ce *you-*

1 *Papiers des Tuileries*, tome Ier, p. 268. (Édit. Garnier.)

vernement d'action dont il parlait en décembre 1869, et dont il faisait partie en août 1870, M. Clément Duvernois était décidé à briser les obstacles, dût-il rencontrer devant lui d'anciens amis, radicaux comme M. de Fonvielle, ou libéraux comme M. Pessard. Le temps n'était plus où, dans sa haine du despotisme, M. Duvernois luttait contre l'empire et par la plume et par la parole, dans son journal ou à la tribune des conférences de la rue de la Paix. Vers 1866, alors qu'il faisait campagne à *la Liberté*, M. Duvernois, nous l'avons dit, inquiétait personnellement l'empereur, dont il prenait vigoureusement à partie la politique. Mais depuis lors, quel changement! Peut-être le spectacle offert à M. Duvernois par le Mexique déchiré, et qu'il avait vu de près vers 1865, lui avait-il enlevé peu à peu la fleur de ses idées premières. Toujours est-il que l'ancien rédacteur de *l'Algérie nouvelle* et du *Courrier du dimanche*, abdiquant son passé, reniant ses premiers écrits, était devenu le favori et le serviteur d'un régime qu'il méprisait.

On l'avait vu fonder, avec le secours de la cassette impériale, un journal dynastique, *le Peuple* (plus tard devenu *le Peuple français*), journal dont l'influence était nulle, les dépenses fortes, et que l'historien de la *Guerre pour la frontière du Rhin*, M. Rüstow, appelle un *journal entretenu*.

Et c'était M. Duvernois, énergique, audacieux, d'une verve vigoureuse comme écrivain, viril et peu scrupuleux comme homme politique, c'était lui qui succédait à l'infatuation bourdonnante de M. Ollivier. On pouvait certes s'attendre à des *actes* de la part de ce défenseur du gouvernement *d'action*. Rendons lui cette justice que, s'il n'eût pas hésité devant un coup d'État, il mit toute son activité de jeunesse au service de l'approvisionnement de Paris. Les marchés furent passés, marchés léonins où la part du lion était faite sans nul doute, mais, dans tous les cas, ils étaient passés rapidement, comme l'exigeaient les circonstances.

M. Duvernois était l'homme d'affaires du cabinet du 9 août, M. Jérôme David en était l'énergie, M. de Palikao y représentait la force, et M. Grandperret la justice, cette autre espèce de force entre les mains d'un gouvernement qui centralise, pour sa défense et sa garde personnelles, tous les pouvoirs. Le réquisitoire de M. Grandperret au procès de Tours, réquisitoire où, montrant avec une vérité cruelle les plaies de la société française actuelle, et en particulier de la littérature et du journalisme, — mais sans avoir la franchise de rechercher la cause de ces plaies, qui était l'abaissement des mœurs et des caractères par l'empire, l'affaissement, l'anéantissement des principes de morale et de droit par le despotisme, — ce réquisitoire avait mis le procureur impérial, M. Grandperret, comme on dit, « *bien en cour* ». Le portefeuille de la justice, j'entends de la justice de l'empire, était en de bonnes mains en tombant dans les siennes. Le sabre de M. de Palikao allait avoir, comme soutien, le papier timbré du garde des sceaux. Le coup d'État, je le redis encore, était dans l'air. Mais, certes, il n'eût pu réussir. C'était, d'avance, un coup d'État avorté.

Dans la séance du 11 août, M. de Kératry propose de nommer une commission d'enquête chargée de traduire à sa barre le maréchal Lebœuf.

La proposition est rejetée.

Le ministre de la guerre déclare, ce jour-là, que le maréchal Bazaine commande en chef l'armée du Rhin. — La chose était fausse. L'empereur commandait toujours et, à cause de lui, l'armée n'agissait point et perdait un temps précieux, irréparable, nous le montrerons en racontant les batailles autour de Metz.

Séance du 12 août.

Le général Palikao donne lecture à la Chambre du télégramme suivant qui lui a été expédié par l'empereur :

« J'ai accepté la démission de M. le maréchal Lebœuf, comme major-général de l'armée. »

Donc, l'empereur commandait encore.

Le ministre de la guerre annonce ensuite qu'avant quatre jours deux corps d'armée de 35.000 hommes chacun seront devant l'ennemi.

Le ministre de l'intérieur, interpellé au sujet des Allemands qui résident à Paris, au nombre de 70.000, annonce que des mesures sont prises pour arriver à leur éloignement du territoire.

« Cette mesure, dit le ministre, admet des tempéraments : quand les étrangers résidant en France seront signalés comme des citoyens paisibles dont la présence est sans danger, nous n'aurons pas la cruauté de les éloigner. »

Séance du 13 août.

Le ministre de la guerre annonce enfin que le maréchal Bazaine a été investi du commandement en chef de l'armée, ce qui n'implique aucun commandement en dehors ou supérieur.

M. Barthélemy-Saint-Hilaire : Alors il est généralissime ?

M. le Ministre : Oui.

M. Cochery : Je demande si la garde rentre dans le commandement du maréchal Bazaine ?

M. le Ministre de la guerre : A l'armée, il n'y a pas plus de garde que d'autre corps. Elle est comme les autres corps sous les ordres du maréchal Bazaine. (Très-bien ! très-bien !)

La Chambre se réunit en comité secret pour examiner la proposition de M. Jules Favre, tendant à la nomination d'un comité de défense choisi partie sur les bancs du Sénat, partie sur ceux de la Chambre des députés,

proposition que nous lui avons vu formuler à la séance du 9 août.

La proposition de M. Jules Favre est rejetée à une forte majorité.

Le lendemain, c'est-à-dire dans la soirée du dimanche 14 août, une étrange nouvelle se répandit dans Paris et frappa la population de stupeur. Pendant l'après-midi de ce jour, vers trois heures et demie, une bande d'émeutiers armés de revolvers et de poignards avait tenté de s'emparer des fusils renfermés dans la caserne des pompiers située boulevard de la Villette, près du pont du canal. Il y avait eu résistance de la part de la sentinelle et du petit nombre d'hommes que contenait le poste. La sentinelle avait été blessée d'un coup de revolver, puis les insurgés s'étaient répandus dans la caserne, essayant d'obtenir du lieutenant Cottrey qu'il livrât les chassepots. Au bruit de la lutte, les sergents de ville d'un poste voisin étaient accourus et s'étaient précipités l'épée à la main sur les envahisseurs. Une mêlée s'était engagée dans laquelle plusieurs agents avaient été atteints, dont l'un mortellement. La foule stupéfaite se tenait à distance. Maîtres du terrain, les insurgés tentèrent de nouveau de s'emparer des armes des pompiers. Ils échouèrent devant l'attitude énergique de l'officier et de ses hommes. Cependant des renforts arrivaient. Les émeutiers, comprenant que la partie était perdue pour eux, se dirigèrent vers Belleville, en appelant les citoyens aux armes. Leurs cris ne rencontrèrent pas d'écho. Quelques-uns d'entre-eux étaient restés aux abords de la caserne. La foule, revenant au sentiment de la réalité, les saisit, criant : « Ce sont des Prussiens ! » Ils furent pour la plupart très-maltraités, et la police eut grand' peine à les arracher à la justice populaire.

Dans la soirée, en prévision de nouvelles tentatives, de nombreuses patrouilles de cavalerie circulèrent dans les faubourgs, mais la tranquillité ne fut troublée nulle

part. Ce coup de main était l'œuvre d'une poignée de révolutionnaires exaltés, appartenant au parti blanquiste, ainsi que le démontrèrent les débats devant le conseil de guerre.

A l'issue de cette échauffourée, de nombreuses arrestations eurent lieu, et les principaux accusés furent traduits devant le conseil de guerre de la 1re division militaire siégeant sous la présidence de M. Boutier, colonel commandant la 1re légion de gendarmerie.

Maladroite et coupable tentative qui permit à l'empire d'exploiter la légitime haine qu'avait la patrie contre l'étranger en répétant que les Prussiens poussaient les émeutiers. D'ailleurs, encore une fois, les révolutions légitimes ne s'accomplissent pas par des coups de mains. Elles sortent, comme Minerve, du cerveau de Jupiter, tout armées de la conscience publique, et alors, mais alors seulement, elles sont irrésistibles, parce qu'elles sont non-seulement la force, ce qui est peu de chose, ou l'audace, mais le droit, ce qui est tout.

L'affaire des accusés de la Villette devait venir aux audiences des 20, 23, 29 et 31 août, et nous ne nous arrêterons pas sur ce drame. Deux des accusés seulement, Eudes et Brideau, paraissaient avoir pris une part active à l'organisation du complot; Blanqui n'avait pu être arrêté [1].

Le conseil de guerre prononça les condamnations suivantes :

Eudes, Brideau, Drest, Cahen, Zimmermann, Brisset, la peine de mort;

Saint-Hubert, Robidat, Mordac, dix ans de travaux forcés.

Lerin, Larregieu, cinq ans de détention.

1. Blanqui a publié dans son journal *la Patrie en danger*, en septembre 1870, le récit de cette affaire. Est-il besoin de dire que ce récit n'est qu'une longue apologie de la conduite de Blanqui et de ses lieutenants : Flotte, Granger, Eudes, etc.?

Hamilhat, Banvoust, Hildenbrand, Zingraff, Guillery, Baillet, acquittés.

Ce procès, que les désastres qui se pressaient ne permirent pas de terminer, — nombre de détenus attendaient leur jugement, — ne préoccupa que fort peu l'opinion publique. Encore une fois, l'esprit de la France et son âme étaient à la frontière.

Lors des condamnations à mort, pourtant, il y eut quelques protestations. Michelet, George Sand, demandèrent qu'il fût sursis aux exécutions.

La lettre de George Sand n'a pas été publiée. Voici celle de Michelet :

AUX CHEFS DE LA DÉFENSE!

« Dans vos proclamations, il y a des paroles *d'hommes*, nobles et chaleureuses. — Eh bien! si vous êtes des hommes, épargnez-nous de voir une chose inhumaine!

« Une chose sinistre et de mauvais augure, dans cette grande heure sacrée : le spectacle barbare de tant d'exécutions militaires.

« Quel prélude pour la défense de Paris! ces impressions navrantes de supplices, qui resserrent les cœurs, sont-elles bonnes pour les élever au sacrifice, au dévouement!

« Le temps presse. Je signe seul. Mais si j'avais un jour de plus, dix mille, vingt mille personnes signeraient cette lettre. Je suis de Paris. J'y ai toujours vécu. J'en ai l'âme. Je dis ce que nous pensons tous. Je parle au nom d'une foule d'hommes de nuances diverses dont aucun, certes, n'approuve ces tentatives aveugles que, depuis cinquante ans, nous avons vu tant de fois se renouveler, toujours les mêmes.

« Quelle que soit l'attention sérieuse que l'on porte à ce procès, il est bien rapide pourtant, et plus d'une chose reste obscure. — Si, dans un jour plus calme, quelque



LE GÉNÉRAL DE PALIKAO.

lumière nouvelle apparaissait, ne regretterait-on pas amèrement d'avoir précipité l'exécution!

« Nous vous demandons instamment un sursis aux supplices.

« Toute justice humaine à l'heure qu'il est, doit s'ajourner, attendre, respecter Dieu, qui va juger la nation.

« Paris, 30 août 1871.

« J. MICHELET. »

Ce n'était pas le seul drame particulier qui vînt s'encadrer, pour ainsi dire, dans ce grand drame national où se jouait le sort de la France. Les condamnés de la Villette ne devaient pas être exécutés; mais parlons, pour n'y plus revenir, d'un mort qui laissera son nom dans cette histoire, le nom d'un espion.

Le samedi 27 août, à six heures du matin, eut lieu, dans une des cours intérieures de l'École militaire, l'exécution de Charles de Harth, espion prussien, condamné à mort par le 2e conseil de guerre de la Seine, dans sa séance du 22 août. Arrêté le 12 août, à Pouilly, près Gien, Harth avait avoué être officier prussien, et déclaré qu'il envoyait à son gouvernement des communications sur le mouvement des esprits en France, ainsi que des plans des préparatifs de défense des bords de la Loire.

Il s'était pourvu en révision. Le pourvoi fut rejeté le 26, et l'exécution fixée pour le lendemain. Le peloton d'exécution se composait de soldats du 42e de ligne. Harth montra une fierté courageuse devant la mort, et refusa d'abord de se laisser attacher les mains et bander les yeux. Il n'y consentit que sur les instances du pasteur protestant qui l'accompagnait et le fit agenouiller. Après lecture du jugement, faite par le greffier, l'officier commandant le peloton donna le signal, et le condamné tomba. Il avait dix balles dans le corps. Au moment où allaient partir les coups de feu, il prononça lentement ces paroles : « Tirez... *für Vaterland!* » (pour la patrie!)

Le corps fut placé, tout habillé, dans un cercueil et transporté de suite au cimetière Montparnasse. C'est là qu'il repose.

L'exécution de Harth répondait à l'indignation, à la rage publique. On se sentait vaguement livré et perdu. La nation n'avait plus qu'un désir : la vengeance. Elle demandait des armes et on hésitait à l'armer. L'autorité semblait décourager les dévouements volontaires. Des jeunes gens qui, pour défendre la frontière, couraient s'enrôler, étaient envoyés, comme par ironie, dans les Pyrénées, dans le Midi, en Algérie. Vainement on réclamait des armes pour les gardes nationaux. L'activité du pays se dépensait à chercher à être utilisé ; mais on laissait tout, force, dévouement, ardeur, virilité, dans une inutilité navrante, et la France était envahie, et les Allemands s'avançaient !

M. Gambetta interpellait le ministère sur les désordres de la Villette, et, voulant dégager la responsabilité du parti républicain, et montrer au pays que les patriotes n'avaient point trempé dans cette échauffourée sanglante, il présentait une pétition demandant d'appliquer avec activité la loi sur les étrangers.

Mais la grosse question, la question capitale, vitale, du moment, c'était l'armement des gardes nationaux. Le gouvernement se défiait de ces gardes nationales que les despotismes appellent toujours trop tard à la défense du sol. Il fallait pourtant bien s'adresser à leur patriotisme. Le moment était venu. La nécessité l'exigeait.

Lorsque le premier empire, après avoir déchaîné sur la France l'épouvantable fléau de l'invasion, voulut essayer de lutter contre les masses ennemies, il fit, lui aussi, appel à cette force dont il se défiait, à cette réserve civique qui s'appelle la *garde nationale* [1]. On sait que, mal armée, sans organisation et sans cadre, les gardes nationales de

[1] *La garde nationale de notre bonne ville de Paris est mise en activité*, disait le décret du 8 janvier 1814. « Mais, comme dit M. Kock

France surent, devant l'étranger, faire leur devoir. Elles furent héroïques au combat de la Fère-Champenoise, et ce mot, l'héroïsme, dont on a tant de fois abusé, est le seul qui convienne à ces braves gens. Aux barrières de Paris, elle sut résister et résista. Après l'avoir épurée durant ses dix-huit ans de règne, le second empire, acculé dans ses derniers retranchements, fit tout à coup appel à la garde nationale. Le général d'Autemarre convoquait tous les chefs de corps, et le sénateur préfet de la Seine, M. Henri Chevreau, appelait à concourir aux travaux de terrassement et de maçonnerie tous ceux qui n'étaient pas appelés par le nouveau décret à faire partie de la garde nationale. Quant à ceux-ci, le commandant supérieur disait, en parlant de cette garde citoyenne, dont on médit quand, après n'avoir pas su l'utiliser, on veut la dissoudre : « Le dévouement et le patriotisme dont elle a donné tant de preuves, ne se démentiront pas dans les circonstances que nous traversons. »

En effet, le dévouement de ces soldats improvisés était absolu. On les voyait déjà faire l'exercice avec des bâtons, des cannes, des parapluies, tous pleins de foi et ne doutant pas de la victoire définitive. Mais si le tableau de ces patriotes était consolant, la capitale offrait d'autres aspects non moins superbes. On était pris d'une confiante ardeur en voyant défiler sur nos boulevards les bataillons vraiment admirables, l'air résolu, de l'infanterie de marine, et

(*Mémoires pour servir à l'Histoire de la campagne de* 1814), Napoleon n'armait qu'avec répugnance une force ennemie de son pouvoir absolu. » Ou, pour mieux dire, il ne l'armait pas. Lorsque le décret plus radical du 15 mars ordonna la levée de toutes les gardes nationales de la Seine, il était trop tard, encore une fois, et les gardes de Belleville, de Bercy, de Saint-Denis, et des élèves d'Alfort, eurent seules le temps de s'organiser. Mais les armes manquaient. Clarke, duc de Feltre, n'osait les remettre aux gardes nationaux. Rovigo demandait à Napoléon ce qu'il fallait faire : *Vous avez des fusils à l'arsenal*, répondait l'empereur, *servez-vous-en.* Il en fallait 20.000. Clarke en distribua 4.000 au plus, et seulement lorsque les Russes et les Prussiens furent sous Paris. Il laissa les autres à l'arsenal. (Voy. *Histoire de la garde nationale*, par E. de la Bédollière.)

même en voyant arriver ces pompiers de village qui font silencieusement et fermement leur devoir, et qu'on raille peut-être parce que leur rôle est de sauver et non de tuer.

En revanche, Paris, en ces journées de crise, avait un aspect qui étonnait et, disons-le, navrait ceux qui, ayant vu de près les déroutes de notre armée du Rhin, pouvaient juger du peu d'effet que ces désastres avaient produit sur l'esprit public. Paris continuait à vivre comme par le passé, insouciant, tumultueux et gai. L'orgie de l'empire continuait. Quoi d'étonnant? le pouvoir cachait la vérité, la foule s'obstinait à ne point l'entendre. Mensonge en haut, illusion en bas. Paris était persuadé que les destins se lasseraient à nous être contraires et il avait déjà remis toute sa confiance aux mains de deux hommes dont il eût cependant dû se défier, et qui s'appelaient, l'un Bazaine, l'autre Palikao.

Depuis qu'on savait que Bazaine commandait en chef cette « armée du Rhin » devenue l'armée de Metz, la population française, par un invincible besoin de confiance qu'elle a gardé pendant tous ses revers, se sentait rassurée. Après n'avoir vu dans Bazaine que l'homme du Mexique, le général dont le rôle avait, on le sait aujourd'hui, été oblique dans cette expédition, l'opinion, prête à se raccrocher dans les naufrages à toutes les branches de salut, ne voyait que le chef d'armée qui tenait les destinées de la patrie et qui, à n'en pas douter, — on le croyait alors, — les tenait d'une main ferme, mâle et résolue.

Quant à M. de Palikao, on oubliait encore ses antécédents d'Afrique et d'Asie. Ce même homme à qui une Chambre bonapartiste, pourtant docile aux volontés du maître, avait refusé jadis, au grand étonnement et au grand courroux de l'empereur[1], une dotation, ce général,

1 Ce refus de dotation, de récompense nationale, amena entre le souverain et le Corps législatif une sorte de conflit, et ce fut alors que Napoléon osa publiquement appeler la France une *nation dégé-*

surtout célèbre par l'incendie du palais d'Été à Pékin, devint brusquement (pour peu de temps, il est vrai) quasi populaire. On crut à ses communications officielles comme on crut à ses talents militaires. Ses thuriféraires (tout-puissants alors en France) répétaient qu'il fallait du génie et le génie le plus viril pour avoir conquis la Chine avec une armée de dix mille hommes (deux régiments de ligne, le 101° et le 102°, le 2° bataillon de chasseurs à pied, un régiment d'infanterie de marine, un escadron de cavalerie et un détachement d'artillerie). Il fallait, il est vrai, ajouter aux dix mille hommes de Cousin-Montauban, les vingt-trois mille Anglais commandés par le général Grant, mais les admirateurs de M. de Pali-

nérée. Il en vivait, il en usait, de cette pauvre France, et il osait la dire dégénérée quand elle n'était abaissée que par lui! Il faut relire ces pièces authentiques pour se rendre compte du degré d'audace où en étaient arrivés les gouvernants du pays.

Le Moniteur du 25 février 1862 publie la lettre suivante adressée à l'empereur par M. le général de division Cousin-Montauban :

« Paris, 21 février 1862.

« Sire,

« Lorsque Votre Majesté a fait présenter au Corps législatif un projet de loi ayant pour objet de faire accorder au général commandant en chef l'expédition française en Chine une récompense nationale, elle devait croire que ce corps politique, s'associant à la pensée qui voulait rappeler un titre glorieux pour la France, accueillerait avec empressement ce projet.

« Il n'en a pas été ainsi, et, dans sa séance du 19 février courant, quelques membres ont paru protester contre les intentions de l'empereur et, j'ose le croire, contre celles de la nation.

« Dans ces conditions, Sire, je prends la respectueuse liberté de supplier Votre Majesté de vouloir bien faire retirer le projet de loi tendant à me faire accorder une dotation.

« Quelque médiocre que soit ma fortune, Sire, je serais profondément affligé de voir la pensée de l'empereur et la gloire de l'armée livrées à une discussion d'intérêt qui m'est personnel.

« Je suis, Sire, avec le plus profond respect,

« De Votre Majesté,

« Le très-humble et très-dévoué sujet,

« *Le général de division, sénateur,*

« COUSIN-MONTAUBAN, COMTE DE PALIKAO »

kao ne comptaient pas ses alliés, et ils oubliaient que l'armée prussienne n'a rien de comparable aux tigres de guerre du *fils du ciel*. En un mot, on s'abandonnait à ce nouveau ministre de la guerre comme on s'était abandonné à M. Lebœuf, et nous verrons M. de Palikao, aux applaudissements de la Chambre, venir conter des faits qu'enregistrait la crédulité publique, et que la réalité démentait terriblement le lendemain.

Mais, reconnaissons-le pour notre châtiment, depuis longtemps la France, déshabituée d'agir et de penser par elle-même, tenait à se livrer, pieds et poings liés, à un maître, à un guide, à un chef. Elle avait pris, peu à peu, ce lugubre pli de la servitude, qui se creuse avec les années et ne s'efface pas en un jour. Déchargée du souci de l'angoisse, de l'inquiétude par la nomination de ces deux généraux, elle respira. Elle se sentit remplie d'aise. Elle attendit le dénoûment et le prochain combat qui ne pouvait être qu'une victoire. Elle l'attendit, en

On lit aussi dans *le Moniteur :*
Sa Majesté à daigné écrire en réponse la lettre qui suit.

« Paris, 22 février 1862.

« Mon cher général, la demande que vous me faites de retirer le projet de dotation vous est inspirée par un sentiment dont j'aime à vous voir animé ; mais je ne retirerai pas ce projet. Le Corps législatif peut à son gré ne pas trouver digne d'une récompense exceptionnelle le chef d'une poignée d'héroïques soldats qui, à travers tant de difficultés et de dangers oubliés le lendemain du succès, ont été au bout du monde planter le drapeau de la France dans la capitale d'un empire de 200 millions d'âmes ; le chef qui, tout en maintenant la dignité et l'indépendance de son commandement, a su conserver avec nos alliés les relations les plus utiles et les plus amicales.

« A chacun la liberté de ses appréciations. Quant à moi, je désire que le pays et l'armée sachent que, juge obligé des services politiques et militaires, j'ai voulu honorer par un don national une entreprise sans exemple. Car les grandes actions sont les plus facilement produites là où elles sont le mieux appréciées, et les nations dégénérées marchandent seules la reconnaissance publique.

« Recevez, mon cher général, l'assurance de ma sincère amitié.

« NAPOLÉON »

retournant à ses cafés-concerts, où l'on chantait des hymnes patriotiques, et à ses théâtres, où l'on mettait en scène la *Marseillaise*, défigurée dans la bouche d'une hurleuse à la mode ou sur les lèvres inconscientes d'un enfant prodige. Cette nation, ce Paris, ne semblaient point se douter que l'ennemi était là, à leur porte. Aussi, qu'ils étaient coupables, qu'ils sont sévèrement condamnés par l'histoire ceux qui n'osèrent jeter à ce pays, pris d'une torpeur confiante, d'une somnolence de visionnaire, le coup de clairon qui devait l'éveiller! Qu'ils furent coupables, ces ministres de l'empire qui trompèrent et émasculèrent ce peuple à qui ils mentaient! Il n'y avait pas à rassurer le pays en ces terribles heures; il n'y avait qu'à pousser le cri du tumulte : *Caveant consules!* Il n'y avait qu'à charger le canon d'alarme. Il n'y avait, encore une fois, qu'à crier : *Aux armes !*

Ceux qui rassuraient le pays le trahissaient.

Mais, quelles que fussent les illusions de la nation et les habiletés du gouvernement, la situation de l'empire, pour tout esprit clairvoyant, était perdue. Les partis avaient désarmé devant l'ennemi, mais la France entière avait intimement condamné l'homme qui nous avait précipité dans ce gouffre. Qu'on se reporte à ces heures de souffrances, qu'on relise les journaux de ces mois où chaque jour pesait, dans notre histoire, du poids d'une année terrible. Les journaux dévoués à l'empire oubliaient, omettaient de parler de lui. Ils le rejetaient déjà comme un lest encombrant. Leur courroux était-il sincère? J'en doute. Leur déception était-elle feinte? Je le crois. Toujours est-il qu'ils n'eussent pas à ce moment osé défendre la politique impériale. Ils ne songeaient plus, disaient-ils, qu'à la France, et certes ils avaient raison, car la situation de la France était durement compromise. Quant à l'empire, on réglerait les comptes de la partie avec lui, plus tard, après la fuite de l'étranger.

Tel était l'état des esprits en France, le jour de cette fête césarienne du 15 août, où quelques rares lampions

honteux brûlèrent seuls dans la nuit ; lumières vacillantes, plus semblables aux cierges du convoi funèbre qu'à l'illumination d'un anniversaire. Oui, et c'est là la vérité nette de la situation intérieure : dès le 15 août, l'empire était condamné.

En veut-on la preuve? Eh bien! qu'on lise la dépêche que lord Lyons adressait de Paris, le 12 août 1870, à lord Granville.

« L'espoir d'une victoire française semblait grandir dans la population, écrit lord Lyons, mais il n'en peut résulter qu'une déception plus amère et plus dangereuse. *Le sentiment unanime est qu'une nouvelle défaite serait immédiatement fatale à la dynastie*. Les opinions sont divisées sur les conséquences d'une victoire, *mais il ne paraît nullement certain que même le succès de l'armée sur le champ de bataille pût encore suffire à détourner une révolution.* »

Le matin de ce jour de fête impériale, 15 août, où tombait jadis des mains de César la pluie des décorations et des amnisties, Paris reçut, comme présent, mais sans joie, la nouvelle d'un combat heureux.

Cette dépêche rassurante arriva après tant d'autres dépêches néfastes !

« *L'empereur à l'impératrice.*

« Longueville, 4 h. 10 du soir.

« L'armée a commencé à passer sur la rive gauche de la Moselle. Ce matin, nos reconnaissances n'avaient signalé la présence d'aucun corps ; mais lorsque la moitié de l'armée a eu passé, les Prussiens ont attaqué en grande force. Après une lutte de quatre heures, ils ont été repoussés avec de grandes pertes. »

Il se mêlait bien à la satisfaction qu'on éprouvait à recevoir cette nouvelle d'un combat (c'était l'affaire dite de *Borny*), qu'on appelait déjà *la victoire de Longeville*, une certaine réserve inquiète. Cette formule : « L'empe-

reur à l'impératrice » avait choqué et paru à bon droit blessante pour la dignité nationale. De quel droit l'empereur télégraphiait-il à l'impératrice et non au Corps législatif? Et pourquoi les nouvelles de l'armée nous venaient-elles signées de son nom, puisqu'il avait cédé son commandement, M. de Palikao l'avait affirmé, au maréchal Bazaine? Et puis, même en supposant que la victoire fût certaine et décisive (on allait bientôt apprendre le contraire), comment les *reconnaissances* n'avaient-elles point signalé la présence de cet ennemi qui, là encore, comme à Wissembourg, comme à Forbach, nous attaquait à l'improviste? Allions-nous traîner dans les mêmes errements, et succomber par les mêmes fautes qui maintenant, après les effroyables leçons de l'expérience, semblaient et devenaient des crimes?

On se répétait ces objections, mais il y avait dans les esprits un tel besoin d'espoir, de confiance, une assurance telle qu'on n'aperçut bientôt que les côtés consolants en apparence d'une situation en réalité épouvantable, et qu'on s'endormit sur ce succès de Longeville et sur la certitude d'une prochaine victoire de Bazaine.

Ce n'était pas au bord, mais au fond du gouffre que ce pauvre peuple de France était condamné à s'éveiller.





CHAPITRE X

Situation du pays après les premières défaites. — Le dépourvu est partout — Retraite de Frossard sur Metz et de Mac-Mahon sur Châlons. — État de l'armée vaincue. — Napoléon quitte Metz et se rend au camp de Châlons. — Fautes stratégiques. — Les *mobiles* à Châlons. — Aspect du camp. — M. Rouher et le prince Napoléon. — Le roi de Prusse en France — Ses deux proclamations. — Caractère du roi. — Souvenirs de 1806. — Paris — Le Corps législatif. — Déclaration de M de Palikao. — Les nouvelles de Metz. — Nomination du général Trochu au gouvernement de Paris. — Son passé. — Ses proclamations. — Aspect de Paris. — Mac-Mahon et l'empire. — Dépêches venues de Paris. — L'armée de Paris. — L'armée quitte Châlons.

A partir du jour où l'armée du Rhin et l'armée de la Moselle, battues à Frœschwiller et à Forbach, [1] avaient été forcées de se mettre en retraite et d'abandonner à l'ennemi la frontière qu'elles n'avaient pu défendre après avoir voulu la franchir, il ne devait y avoir en France qu'un mot d'ordre et qu'un cri. La patrie étant en danger, on devait décréter la levée en masse et faire de tout homme valide un soldat. Qu'avions-nous perdu, en effet,

1. Les Allemands disent *Wœrth* et *Spickeren*.

dans cette journée du 6 août? Une ligne d'opérations, soit, deux batailles à la fois, et vingt-cinq ou trente mille hommes peut-être, tués, blessés ou prisonniers. Mais qu'était-ce que cette saignée douloureuse pour un grand corps puissant comme l'était ou paraissait l'être la France?

Si tout était compromis par deux combats, si toutes les forces vives du pays avaient été perdues en un jour, l'empire n'avait plus qu'à traiter et à demander la paix au vainqueur. Mais il sentait bien qu'avec une nation telle que la France, nul n'oserait s'avouer vaincu dès la première rencontre. Il fallait donc combattre. D'un autre côté, l'empire se défiait, je l'ai dit, je le répète et le redirai encore au courant de ce récit, l'empire se défiait de la nation. Il n'osait l'appeler franchement aux armes, de peur que ce peuple ne vînt, après avoir combattu pour son indépendance, demander compte à l'empire de sa liberté.

Alors on temporisa, on attendit et on mentit. M. de Palikao organisait bien, il est vrai, des régiments de marche, et reformait une armée destinée à Mac-Mahon, mais, en même temps, il entretenait dans le pays une confiance funeste et il laissait au dépourvu des villes comme Verdun et des départements entiers. Les dépêches officielles de ces terribles journées d'août ont une éloquence sinistre, et leur style laconique en dit plus long que les développements les plus complets sur l'abandon où se trouvait la France.

Strasbourg est près d'être investi, les Vosges doivent être défendues, et voici ce qu'écrivent presque en même temps les préfets du Bas-Rhin et des Vosges:

Préfet du Bas-Rhin à Intérieur. — Paris.

Strasbourg, le 11 août 1870, 9 h. 70 m. matin.

Je manque d'argent pour faire soigner et nourrir nos

blessés dans les villages où ils ont été recueillis. Pouvez vous m'autoriser à faire traite de 80 ou 100.000 francs sur le trésorier général pour compte de mon comité départemental, et comme avance ou don au comité central présidé par l'impératrice ?

Préfet Vosges à Intérieur. — Paris.

Épinal, le 12 août 1870, 8 h. 5 m. matin,

Nous avons à Épinal, depuis douze jours, 4.000 gardes mobiles sans armes, mal payés, qui deviennent une cause d'inquiétude pour la population. Le gouvernement ne craint-il pas que cet élément de forces régulières ne soit enlevé par un mouvement subit de l'ennemi? Plus un seul soldat dans les Vosges, si ce n'est le corps de Mac-Mahon qui en traverse l'extrême nord. Pas argent à la recette générale.

Ainsi, — et non-seulement à Épinal et à Strasbourg, — pénurie absolue d'argent, d'armes, de vivres, d'équipements, d'objets de campement, d'artillerie, de café ou de riz. Tout manque à la fois. Et la France est envahie. Et un million d'Allemands s'y précipitent et y débordent. Et la bataille prochaine va, selon toute probabilité, se livrer à quelques lieues de Paris, à Châlons, sur ce véritable champ de bataille où le sang des Huns a coulé sous la framée de nos ancêtres.

Le corps de Mac-Mahon et le corps de Failly battent, en effet, en retraite sur Châlons, tandis que Frossard se replie sous le canon de Metz et va rejoindre Bazaine, en même temps que Ladmirault quitte Thionville. Ce mouvement de retraite fut fait avec un certain ensemble apparent.

« La garde, les 2e, 3e et 4e corps descendent sur Metz, conservant jusqu'au dernier moment leur arrière-garde à Boulay.

« Le 1er corps se replie sur Saverne où Mac-Mahon

réunit ses régiments écrasés; le 5e, séparé du reste de l'armée, se dirige vers Nancy.

« Mac-Mahon ne tarde pas à suivre la même direction. Tous deux ont pour but de couvrir la route qui mène à la vallée de la Marne et à Châlons.

« Mac-Mahon, épuisé, va jusqu'au camp. De Failly, dont une seule division a été partiellement engagée, s'arrête à Vitry-le-Français.

« Canrobert s'est avancé vers Châlons avec son 6e corps, et, dépassant de Failly, il est allé rejoindre l'armée qui se concentre sous les murs de Metz. »

Voilà ce que nous apprenaient, vers le milieu d'août, les journaux officiels et officieux. Mais la réalité était plus attristante que ne le donnaient à entendre les *reporters* bonapartistes. Frossard, après Forbach, avait à marches forcées gagné Puttelange, semant derrière lui ses armes et ses bagages. Rien n'était plus triste que la vue de cette armée, si solide quelques jours auparavant, maintenant délabrée et harassée. Le matin du dimanche 7 août, en passant par Sarreguemines, elle traînait douloureusement ses bataillons écrasés. On apercevait dans les régiments décimés les vides affreux de la défaite. L'ennemi marchant derrière nos troupes, on abandonnait, sur les rives de la Sarre, pour ne point embarrasser la marche du corps en retraite, des caisses de biscuits, des voitures de grains, l'approvisionnement presque tout entier du 5e corps (de Failly). Les conducteurs des voitures de réquisition emmenaient au galop leurs charrettes à travers les routes, fuyant l'approche des Allemands et emportant parfois des sacs d'avoine ou de blé sur leurs chariots. Ces lugubres cortéges de blessés, de soldats battus et de réquisitionnaires effarés, traversaient des villages paisibles, étonnés et en fête, car c'était le jour de la première communion des enfants. C'était un spectacle inoubliable et navrant que celui de tant de misères venant faire brusquement cesser tant de joie.

Pendant ce temps, Mac-Mahon se rabattait aussi, mar-

chant en hâte vers Châlons. Il abandonnait cette ligne défensive des Vosges où il eût pu, au lieu de livrer bataille à Frœschwiller, attendre l'armée du Prince royal et lui disputer le passage, avec les renforts du corps Félix Douay et du corps de Failly. La précipitation de cette retraite fut si grande qu'on négligea de faire sauter le tunnel de Saverne. Or, si cet immense ouvrage eût été détruit, l'armée prussienne eût rencontré sur sa route et dès ses premiers pas un obstacle considérable, et nous gagnions ainsi un temps précieux. Mais le vertige s'était emparé déjà des esprits et nul ne gardait son sang-froid dans nos états-majors. On laissait le tunnel intact et on ne songeait qu'à regagner le camp.

La marche hâtive et désordonnée des deux corps de Mac-Mahon et de Failly s'effectua sur les directions suivantes :

DATES.	1er CORPS.	5e CORPS.	OBSERVATIONS.
7 août.	Saverne.	La Petite-Pierre.	
8 —	Sarrebourg.	Lixheim.	
9 —	Blamont.	Sarrebourg.	
10 —	Lunéville.	Avricourt.	
11 —	Bayon.	Lunéville.	
12 —	Haroué.	Bayon.	
13 —	Vicherey.	Charmes.	
14 —	Neufchâteau.	Mirecourt.	Le 1er corps s'embarque en chemin de fer.
15 —	»	Neufchâteau.	
16 —	Châlons.	Rimaucourt.	
17 —	....	Chaumont.	Le 5e corps s'embarque en chemin de fer.
20 —	....	Châlons [1].	

Ainsi, le 20 août, les débris du corps de Mac-Mahon et le corps de Failly étaient réunis à Châlons. Mais dans quel état et après quelles journées de marche ! Jamais une armée française n'avait présenté un tel aspect de désordre et d'indiscipline. L'âme de la patrie semblait

1. *Le Spectateur militaire,* page 121, tome 23.



M. LE MARÉCHAL DE MAC-MAHON.

s'être envolée avec la victoire. Ces fiers soldats, étonnés de la défaite, marchant sous la pluie, dans la boue, presque sans vivres, n'avaient plus que de l'amertume au cœur et des injures aux lèvres. Au moment de la lutte, un ordre inexplicable avait été donné aux soldats, l'ordre de déposer les sacs. On avait donc tout perdu, tout laissé. Plus d'abri contre l'eau du ciel, et comment faire la cuisine, comment vivre? On vit des soldats décharger leurs chassepots sur des volailles, en traversant les villages, et, après la guerre, faire la chasse. Quel spectacle !

Un des témoins et des acteurs de cette dure retraite, le commandant David, d'un régiment de ligne, a laissé, dans un journal posthume, ses souvenirs et ses impressions pendant ces heures lugubres :

« A la sortie du long tunnel de Saverne, écrit-il, un spectacle déchirant s'offre à mes regards. A chaque pas nous rencontrons des charrettes, sur lesquelles de pauvres gens qui fuient l'ennemi ont entassé leurs objets les plus précieux. Les hommes conduisent, la tête basse; les femmes, tenant leurs enfants dans leurs bras, pleurent. Nous aussi, nous sentons de grosses larmes rouler sur nos joues, à l'aspect de tant de désolations, et ce sont les nôtres que la guerre ruine ainsi, quand, bien conduits, nous aurions pu les affranchir de tant de malheurs. »

Plus loin, le commandant David nous montre ces vaincus battant en retraite dans la nuit : « Le silence est « complet dans la colonne. On n'entend que le bruit monotone des quarts de fer-blanc qui se heurtent « contre le fourreau des sabres.... Toutes les cartouches, « portées dans les étuis-musettes, sont hors de service. « La pluie a réduit toutes les boîtes en bouillie et l'on « se demande comment on pourrait lutter si les Prus- « siens paraissaient. » Voilà pour les inconvénients physiques; mais, pour une armée en déroute, il y a quelque chose de plus terrible encore, c'est la souffrance morale.

Quels serrements de cœur attendent, en chemin, les soldats vaincus ! Dans son journal, cet officier raconte encore, avec une tristesse profonde, comment, le 11 août, nos soldats arrivés à Saint-Remimont sont accueillis par les habitants avec effusion. « Les braves gens, dit-il, ne « comprennent pas la situation, et quand, m'adressant « à la bonne femme chez qui je suis logé, je lui dis que « nous devons beaucoup la gêner : « *Comment donc,* me « répond-elle, *avec vous, nous sommes sûrs de ne pas être* « *attaqués par les Prussiens !* » « C'est malheureusement « tout le contraire. » Et ce pauvre soldat, navré de n'avoir pas pu mieux défendre sa patrie, ajoute tristement : « Après une défaite, on ne devrait pas se montrer dans les villes [1]. »

Ce sentiment de honte qui mord au cœur le soldat battu, tous ceux que la démoralisation impériale n'avaient pas atteints le ressentaient jusqu'au profond de leur être [2]. Mais beaucoup aussi, minés par la gangrène de ces dernières années, oubliaient, dans ce grand désastre, la patrie en proie à l'étranger pour ne se soucier que de leur bien-être perdu et de leurs souffrances personnelles. On vit alors ce que les expéditions dans les rizières de Chine et les chasses à l'homme du Mexique avaient fait de ce vieux type si chevaleresque du soldat français. « Pluies diluviennes, écrit un officier du 1er « corps (voyez son livre : *De Frœschwiller à Sedan*), vivres « incomplets, pas d'effets, pas de tentes, pas de mar« mites. Nos soldats sont tout sordides de boue, et « comme le caractère français ne perd jamais entière« ment ses droits, beaucoup trouvent plaisant de s'affu« bler de tous les costumes, des vêtements les plus im

1. Extraits du journal du commandant David, tué le 31 août près de Sedan (publiés dans le *Journal d'un officier de l'armée du Rhin*, par M. Ch. Fay).

2. Nous pourrions citer ici les lettres d'un officier général bien connu et devenu tristement illustre lors du siége de Metz, et qui écrivait alors : *Je n'oserai jamais rentrer dans Paris.*

« possibles, les plus grotesques. Ils vivotent, ils marau-« dent. Enfin, leur tenue est telle que les populations « effrayées fuient à leur approche. On serait tenté de « demander : Mais qui donc commande ici? Le lieute-« nant Marescaldi, un des officiers d'ordonnance du ma-« réchal, est accosté sur la route par deux zouaves de « son régiment qui lui demandent la bourse ou la vie. « Il leur répond en les menaçant de son revolver. »

Ainsi se repliait ou plutôt fuyait sur Châlons cette vaillante armée de Wissembourg et de Wœrth dont la défaite avait fait une cohue. Les turcos dépenaillés marchaient à côté des cuirassiers épiques qui s'appuyaient sur leurs sabres et traînaient leurs bottes de cuir déchirées et leurs casques et leurs cuirasses bosselés par les balles. Enfin, l'armée parvient à Châlons. Mais il faut que le train des malheureux soldats s'arrête en gare pour laisser passer le train impérial, avec ses voitures, ses officiers de service et de bouche, ses batteries de cuisine. « Sept heures d'attente pour vingt-cinq kilomètres, « écrit l'officier que nous venons de citer [1], sept heures « pour nos pauvres vingt-cinq kilomètres ; mais devant « nous marchait la maison ou plutôt la boutique impé-« riale. » Ce mot énergique rend encore, à distance, la fureur de cette armée affamée et condamnée à attendre.

Napoléon n'était pourtant pas venu à Châlons par ce train impérial. Après être demeuré à Metz assez longtemps pour paralyser la retraite de Bazaine sur Verdun, retraite qui eût pu facilement être exécutée pendant les jours qui suivirent immédiatement la bataille de Spickeren, après avoir beaucoup hésité, se lamentant comme un être débile ou se reprenant à espérer sans cause, parce que le vieux général Changarnier venait lui apporter le concours d'une épée qui n'était plus celle de la retraite de Constantine, l'empereur avait enfin pris le

1. *Frœschwiller à Sedan* (in-8, page 46).

parti de se retirer. Le 14 août, il adressait la proclamation suivante aux habitants de Metz, proclamation incroyable de vanité et d'aveuglement, et que les Messins lurent à peine et d'un air glacé :

« 14 août 1870.

« En vous quittant pour aller combattre l'invasion, je « confie à votre patriotisme la défense de cette grande « cité. Vous ne permettrez pas que l'étranger s'empare « de ce boulevard de la France, et vous rivaliserez de « dévouement et de courage avec l'armée.

« Je conserverai le souvenir reconnaissant de l'accueil « que j'ai trouvé dans vos murs, et j'espère que, dans « des temps plus heureux, je pourrai revenir vous re« mercier de votre noble conduite.

« NAPOLÉON.

« Du quartier impérial de Metz. »

Napoléon, à vrai dire, n'allait pas *combattre l'invasion.* Redoutant d'être bloqué dans Metz, il fuyait, mais trop tard, et après avoir terriblement compromis la défense nationale et l'armée de la Moselle en ne faisant commencer le mouvement de retraite sur Verdun qu'à cette date du 14 août. On pouvait, en effet, se retirer quatre jours plus tôt. Mais l'armée n'ayant alors d'autre chef suprême que l'empereur, il fallait attendre l'ordre de Sa Majesté. Et c'est ainsi que les peuples sont sacrifiés aux hésitations, aux sottises et aux intérêts de leurs maîtres.

Un écrivain allemand, très-expert dans les choses de la guerre, et qui a étudié de près les événements de 1870-71, M. J. de Wickede, l'écrivait naguère et assez franchement dans la *Gazette de Cologne.*

« Le motif pour lequel, dès le 10 août, l'empereur Napoléon, — dit-il, — n'ordonna pas à l'armée de Metz de se mettre à son tour en retraite pour faire sa jonction

avec celle de Mac-Mahon, reste encore une énigme. Le 10 août, il se trouvait à Metz au moins 180.000 hommes de bonnes troupes, très-aptes à se battre vigoureusement, en particulier toute la garde impériale, sans contredit l'élite de l'armée française. Metz était trop faiblement approvisionné pour une aussi colossale garnison, et la faim devait forcément, dans ces conditions, amener sa capitulation. Mais la place était suffisamment ravitaillée pour de longs mois avec une garnison de 50.000 hommes, et serait ainsi restée imprenable. »

Encore une fois, l'inaction, l'effarement, l'inhabileté de L.-N. Bonaparte perdirent tout à Metz au commencement d'août, comme dans les Ardennes à la fin d'août, comme à Sedan au 1er septembre. Le pays ne doit pas l'oublier.

Parti de Metz le 14, l'empereur, accompagné de son fils, demeura à Longeville jusqu'au matin du 15, où un obus, venu d'une batterie prussienne cachée dans le bois, le salua de son explosion. Aussitôt, tandis que les chasseurs à pied fouillaient le bois, et que les chasseurs d'Afrique protégeaient la retraite, l'empereur s'enfuit au galop, coupant le long défilé de nos troupes en marche sur Gravelotte. Tandis qu'on se battait, autour de Metz, du 16 au 18, il gagnait Verdun, toujours sous bonne escorte, télégraphiant d'avance le nombre de couverts qui devaient l'attendre aux lieux où il comptait s'arrêter. A Verdun, il se jeta dans un wagon de troisième classe et arriva, presque incognito, à ce camp de Châlons où déjà les soldats ne le saluaient même plus.

Le camp de Châlons était alors occupé par la mobile de la Seine, cette garde mobile tapageuse qui, au début de son installation, avait donné quelque inquiétude au maréchal Canrobert. Qui eût dit à ces jeunes gens turbulents et pris d'une certaine fièvre, d'un énervement nostalgique, qui leur eût dit que le pays allait bientôt compter sur eux pour sa défense, et que ce serait à eux, avant un mois, d'opposer à l'envahisseur ce que M. Olli-

vier appelait *un rempart de poitrines humaines?* Nul n'avait douté du courage de ces mobiles, dont les Allemands disaient dédaigneusement : « Ce sont des *collégiens*, » et il y avait dans ces jeunes gens le même esprit de rébellion et de bravoure qui animait les braves et turbulents conscrits de 1811.

L'aspect du camp était, vers la fin d'août, devenu bizarre par le mélange singulier des mobiles fashionables et des sordides combattants de Frœschwiller. Les tirailleurs indigènes regardaient avec étonnement ces soldats de vingt ans tout surpris eux-mêmes de coucher sous la tente et de manier le fusil. Les vaincus de Wissembourg contaient à ces conscrits imberbes comment on se bat et comment on meurt. Assez impressionnés tout d'abord par la vue de cette armée en déroute s'abattant sur le camp, les mobiles s'étaient bientôt remis de leur émotion. Ils apprenaient ainsi ce que c'est que la guerre, mais pour la première fois ils la voyaient dans toute sa hideur.

Le camp des mobiles se trouvait à Mourmelon, le camp des soldats, de l'armée nouvelle de Mac-Mahon, s'étendait de la Veuve à Bony. Beaucoup de soldats encore campaient autour de la ville même de Châlons, encombrée d'équipages, de trains d'artillerie, de cavaliers et de fantassins.

A côté du campement de la troupe, le camp des mobiles représentait ce côté fantaisiste qui a été un moment la force, et qui, par son exagération, par son développement excessif, est devenu la faiblesse du caractère français. Nous n'avons jamais su faire sérieusement les choses sérieuses. C'est quelquefois charmant cette verve de jeunesse et de gaîté qui semble devoir emporter allègrement les obstacles; mais c'est un défaut aussi souvent et qui constitue un danger. Il y a un mot de la langue courante qui peint exactement les tendances funestes de cette nation qui est la nôtre. Et pourquoi ne pas l'écrire ce mot? C'est le *chic*. Ainsi et de cette façon

on a fait la guerre et on a défendu la patrie, mais sans cette fièvre redoutable et cette émotion sacrée qui fait courir sur la peau un frisson enthousiaste, communique aux veines et aux muscles comme une force inusitée et comme un sang nouveau.

Il y avait pourtant dans ce camp des mobiles un certain air d'espoir, d'allégresse riante. Il y avait aussi la foi. Ces jeunes gens qui n'ont pu vaincre ont su mourir. Dans la *Revue des Deux Mondes*, M. Achard retraçait, d'après des notes vraies, le tableau de ce campement, où plus d'un de ces soldats improvisés se berça longtemps de rêves de victoire.

« Aux premières lueurs du jour, un coup de canon annonçait le réveil. Comme des abeilles sortent des ruches, des milliers de mobiles s'échappaient des tentes en s'étirant... Aussi loin que la vue pouvait s'étendre, les cônes blancs des tentes se profilaient dans la plaine. Leurs longues lignes disparaissaient dans les ondulations de terrain pour reparaître encore dans les profondeurs de l'horizon. Un grouillement d'hommes animait cette ville mouvante. » La plaine est malsaine d'ailleurs, cette longue plaine crayeuse et nue qui jadis était un désert.

« Des vents terribles en parcouraient la vaste étendue et nous aveuglaient de tourbillons de poussière; à la chaleur accablante du jour succédaient les froids pénétrants de la nuit. Une rosée abondante et glaciale mouillait les tentes[1].

Ce n'était pas là, au surplus, que se réfugiait l'élément fantaisiste de la mobile, c'était au Petit-Mourmelon, le coin de plaisance du camp : « Une longue rue, dont les bas côtés offraient une série interminable de cabarets, de guinguettes, d'hôtels garnis, de boutiques louches, de magasins borgnes, de cafés et de restaurants entre lesquels s'agitait incessamment une cohue de

1. *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1871.

képis et de tuniques, de pantalons rouges et de galons d'or... Çà et là, on jouait la comédie; dans d'autres endroits on dansait. » On songeait involontairement à ces armées de Louis XV où campaient les soldats avec les perruquiers et les comédiennes.

Tandis qu'on exerçait ainsi, tant bien que mal, quelquefois avec des bâtons en guise de fusils, les mobiles de Châlons, et qu'on formait avec ce qui restait d'hommes disponibles, de compagnies de dépôt, de soldats venus de Rome ou d'Afrique, l'armée destinée au maréchal de Mac-Mahon, l'empereur se tenait, sombre et la plupart du temps solitaire, dans son logis de Courcelles. On le voyait parfois, avec son fils, assis au fond du jardin et traçant quelque plan ou quelque dessin sur le sable. Les cent gardes, qui veillaient sur lui, portaient les armes, et il leur adressait, de sa voix lente, une parole d'encouragement. Bien des intrigues gravitaient déjà autour du souverain. Après avoir, dans les premiers jours de la campagne à Metz, éprouvé la joie de se sentir libre de tout souci politique, puis l'angoisse de la lutte prochaine, qui s'annonçait plus formidable qu'il ne l'avait cru, il retrouvait à Châlons les mêmes soucis, les mêmes problèmes plus formidables encore. C'était le sort de sa dynastie qui se jouait.

M. Rouher s'était rendu à Châlons, voulant évidemment faire signer à l'empereur, soit un acte d'abdication entre les mains d'un régent, soit la composition d'un gouvernement de régence. Nul ne le sait encore, mais les projets de proclamations et de décrets, retrouvés dans les papiers des Tuileries et tracés de la main de M. Rouher, corrigés par l'empereur, l'ordre d'annuler d'autres décrets dont l'histoire n'a pas connaissance, tout indique une agitation et des projets politiques dans le sens que nous sommes forcé de deviner. Le prince Napoléon, appelé sans doute comme conseil, ne devait point dissimuler à son cousin la gravité de la situation, pour peu qu'il s'exprimât avec lui avec la franchise, ou plutôt le

cynisme qu'il apportait dans les conversations avec ses amis.

A l'heure où la France anxieuse écoutait, attendait le canon de Bazaine, à l'heure où Paris, se fiant à Palikao, croyait à des victoires françaises devant Metz et comptait sur Mac-Mahon, le prince Napoléon disait à un journaliste qui rapportait l'entretien :

— Un miracle ne nous sauverait pas. La situation est perdue, la France va nous congédier comme des laquais, et nous ne l'aurons pas volé !

Puis, tandis qu'on se battait en France quinze jours avant septembre, il prenait le train de Florence et promenait en Italie son uniforme de général de division. Le roi Victor-Emmanuel, le soldat de Palestro, envoya alors à son gendre son tailleur Morandi, faisant sentir au prince Jérôme Napoléon Bonaparte qu'il fallait au moins, loin des batailles, se montrer en habit de ville et non en costume d'officier français.

La France ne raisonnait pas comme le prince Napoléon, et ni la France, ni l'armée. Presque tous ces soldats, vaincus à Frœschwiller, songeaient à la revanche et la croyaient prochaine. Ils avaient la rage au cœur. Mais tout leur paraissait encore bien mal organisé ; intendance et service des postes, tout manquait à la fois. Des officiers ayant perdu tous leurs bagages en Alsace, ne pouvaient recevoir le linge qu'ils demandaient chez eux. Cette armée française était abandonnée à elle-même. Tout étant prévu, disait-on, pour une campagne d'Allemagne, rien n'était organisé pour une campagne de France. Il y a, dans notre armée, 264 membres d'intendance assimilés du grade de *général* à celui de *capitaine*, 500 officiers d'administration des bureaux de l'intendance, 325 officiers d'administration des hôpitaux, 325 officiers d'administration des subsistances, 80 officiers d'administration de l'habillement et du campement. Cette phalange galonnée fut parfaitement inutile.

Pendant ce temps, les armées allemandes envahis-

saient méthodiquement notre pauvre pays, trouvant tout réglé d'avance par leurs fourriers et tout fouillé par leurs uhlans. Le lent, l'incessant défilé des bataillons prussiens frappant de leurs lourds talons et comme d'un seul choc sur la terre française, la file interminable des escadrons, des cavaliers, des caissons d'artillerie aux roues d'un gris bleu, le flot toujours renouvelé, ce fleuve d'hommes et de fer débordait sur la Lorraine et sur l'Alsace, emplissant les routes, couvrant les ravins, occupant les villages. Les réquisitions pleuvaient, les pillages commençaient. On fusillait déjà les paysans hostiles. Et pourtant, qu'avait dit le roi Guillaume en appelant son peuple à la défense du sol germanique? Qu'avait-il dit en entrant sur la terre de France?

En juillet, devant l'agression de l'empire, devant la menace de Napoléon, Guillaume s'exprimait ainsi, au Reichstag (14 juillet), de ce ton mystique et solennel qui lui est propre :

« Si l'Allemagne, dans ce siècle passé, a supporté des violations de son droit et de son honneur, elle l'a fait, parce qu'elle n'a pas su combien elle est forte, et parce qu'elle était trop déchirée.

« Aujourd'hui que le lien moral et légal a été attaché depuis le début de la guerre d'émancipation (1815), et qu'il unit les tribus allemandes de plus en plus intimement, aujourd'hui que l'armement de l'Allemagne n'offre à l'ennemi aucune ouverture, l'Allemagne porte en elle-même le pouvoir et le vouloir de repousser la nouvelle violence française !

« Ce n'est pas l'arrogance qui me met ces paroles dans la bouche, les gouvernements fédérés (amis) comme moi aussi agissent dans leur pleine conscience, sachant que la victoire et la défaite reposent dans la main du conducteur des batailles.

« Nous avons mesuré avec un regard clair la responsabilité qui frappe celui qui, devant la justice de Dieu et de l'homme, pousse deux grandes nations, amies de

la paix, à des guerres dévorantes au centre de l'Europe.

« Le peuple allemand, comme le peuple français, désirant et jouissant l'un et l'autre de la bénédiction et de la moralité chrétienne et d'une aisance augmentante, sont appelés à une lutte plus saine que de se combattre avec des armes sanglantes. Mais les hommes qui tiennent le pouvoir en France ont su exploiter l'amour-propre qu'elle a le droit d'avoir, mais qui est bien excitable. Ils ont su exploiter ce grand peuple voisin pour leur intérêt personnel et pour leur propre passion ! [1] »

Un mois après, en août, le roi Guillaume, entrant en France, adressait cette proclamation aux citoyens du pays envahi :

« Nous, Guillaume, roi de Prusse, faisons savoir ce qui suit aux habitants des territoires français occupés par les armées allemandes :

« L'empereur Napoléon ayant attaqué par terre et par mer la nation allemande, qui désirait et désire encore vivre en paix avec le peuple français, j'ai pris le commandement des armées allemandes pour repousser cette agression, et j'ai été amené par les événements militaires à passer les frontières de la France.

« *Je fais la guerre aux soldats et non aux citoyens français.* Ceux-ci continueront par conséquent à jouir de toute sécurité pour leurs personnes et leurs biens, aussi longtemps qu'ils ne me priveront pas eux-mêmes, par des entreprises hostiles contre les troupes allemandes, du droit de leur accorder ma protection.

« Les généraux commandant les différents corps détermineront par des dispositions spéciales, qui seront portées à la connaissance du public, les mesures à prendre envers les communes ou les personnes qui se mettraient en contradiction avec les droits de la guerre.

1. Traduit mot à mot de l'allemand, et extrait du livre du colonel suisse Rüstow, *la Lutte pour les frontières du Rhin en* 1870. (1er fascicule, page 149. Zurich, 1871.)

« Ils régleront de la même manière tout ce qui se rapporte aux réquisitions qui seront jugées nécessaires pour les besoins des troupes, et ils fixeront la différence du cours entre les valeurs allemandes et françaises, afin de faciliter les transactions individuelles entre les troupes et les habitants. »

Toutes ces proclamations ne devaient être que de vaines paroles. *Verba et voces.* Et la réalité historique dira combien était faux l'amour apparent de la paix que proclamait, en juillet, le roi Guillaume devant les députés allemands, et comment il entendait la mansuétude promise en août aux citoyens de France.

Cet homme mystique et croyant, qui présidait les loges maçonniques prussiennes avant d'accomplir ce qu'il croit naïvement être sa mission dans ce monde; ce roi qui, dans ses proclamations, rend la Providence complice de ses desseins et de ses actes, tandis qu'il n'a pour moteur que M. de Bismarck; cet esprit exalté et en quelque sorte extatique, malgré les appétits violents qui le sollicitent vers les biens de la terre; ce véritable combattant du moyen âge qui, lors de la cérémonie de son couronnement, en 1861, à Kœnigsberg, alla rechercher dans la poudre du passé toutes les pompes féodales; ce caporal qui se croit providentiel a le défaut que donne une telle humeur aveuglément inspirée : il a l'hypocrisie du mysticisme — et avec une apparence de bonhomie paternelle, une indifférence terrible pour la vie des humains qu'il envoie à la mort.

Et pourquoi s'arrêterait-on à mesurer le sang qu'on fait couler, lorsqu'on se croit, de bonne foi, l'instrument du Très-Haut ? Ces sinistres élus ont une surdité particulière qui les empêche d'entendre la plainte des mourants, des orphelins et des veuves. L'œuvre sanglante est sainte à leurs yeux, et avec quelle bonne foi farouche le roi de Prusse, après les terribles batailles de la guerre de Bohême, après Pardubitz, après Sadowa, s'écriait : « Les événements de 1866 ont été visiblement providen-

tiels, au point que même un incrédule doit devenir croyant. Il m'a fallu *me résigner à contre-cœur à la guerre*, qui serait restée un duel, si la plus grande partie de l'Allemagne n'avait été frappée d'aveuglement, et n'avait pas fait de ce duel une guerre fratricide Un grand nombre a profondément expié cet aveuglement. Je dois convenir moi-même que les circonstances ont été plus puissantes que moi, plus puissantes que mon cœur et mon caractère ne le désiraient. Mais quand la Providence se mêle si puissamment des affaires et parle si haut, toute autre considération doit se taire : *que ma tâche de faire mûrir la récolte sanglante soit, comme l'œuvre accomplie par l'épée, bénie par Dieu !* »

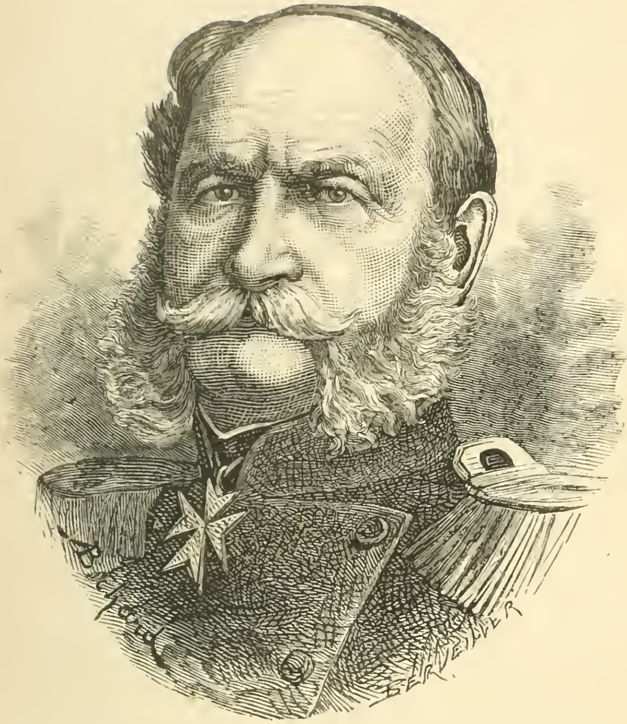
Tout l'homme est là, a-t-on dit. Non pas tout l'homme, mais tout le caractère religieux de l'homme. Il faut, pour compléter le portrait, y ajouter le côté militaire du souverain. Lorsque le roi Guillaume n'était, son frère régnant encore, que le prince de Prusse, quelqu'un demandait : — Qu'est-ce que le prince de Prusse? — Le prince de Prusse, répondit un diplomate, c'est *un Prussien*. Cette fois, le mot dit tout. Roideur, orgueil nobiliaire, amour âpre du travail, de la fatigue, dédain du repos, haine et jalousie des élégances artistiques, ces défauts d'égoïsme et d'étroitesse et ces vertus du foyer tiennent dans un mot. Le roi de Prusse, durement élevé, couchant, robuste vieillard, sur des lits de sangle, toujours botté, casqué, passant des revues, inspectant avec une attention jalouse l'équipement, l'armement de ses soldats, ce roi des *junckers* prussiens, des gentillâtres pauvres et fiers, est bien le digne fils de ces plaines sablonneuses et tristes qui forment le sol ingrat de la vraie Prusse.

Et, comme tout Prussien, il devait garder au fond du cœur une rancune violente à la France. Il faut être juste, d'ailleurs, et en interrogeant l'histoire, il faut y lire la vérité. Il y a soixante-quatre ans, le talon de Napoléon vainqueur s'appesantit durement sur la Prusse, si dure-

ment que la haine entra farouche dans les âmes allemandes, et que cette haine, la victoire de Waterloo ne l'éteignit point, comme si elle eût été semblable à une soif qu'on ne peut étancher. Tout se paye en ce monde et la violence amène la violence. Après Iéna et Auerstaedt, la Prusse ne respira, ne survécut que par la pitié de Napoléon Ier. Il y eut un préfet français à Berlin durant des années. Le professeur Fichte entendait les tambours de Davoust étouffer sa voix, lorsqu'il montait dans sa chaire de philosophie. Par le traité de Tilsitt, Napoléon découpait littéralement la Prusse, lui enlevait la moitié de ses États, lui prenait cinq millions d'habitants sur neuf millions et demi et formait des provinces situées entre l'Elbe et le Rhin, en les réunissant au grand-duché de Hesse, ce royaume de Westphalie qu'il donnait, qu'il jetait en pâture à son frère Jérôme.

Qu'on s'étonne ensuite que ces troupes prussiennes, entraînées par Napoléon en Russie, à la suite de la grande armée, aient conclu la convention de Touragen par laquelle leur général York et le général russe Diébitch s'engageaient à combattre ensemble les Français! Qu'on s'étonne que la fameuse *Union de la vertu*, le *Tugendbund*, travaillât si activement au renversement du premier empire! Qu'on s'étonne que l'Allemagne entière se soit ruée sur nous en 1814 et 1815, et lorsque ce Napoléon III, déclarant la guerre, évoquait pour les Allemands les douloureux souvenirs des campagnes impériales, qu'on s'étonne aussi que la Saxe, la Bavière, le Wurtemberg et la Prusse n'aient formé qu'une armée contre nous! Il fallait, encore un coup, être aveugle et chimérique comme l'homme des Tuileries pour ne pas prévoir quelle tempête il déchaînait.

Et ce roi de Prusse, n'avait-il pas, lui aussi, ses souvenirs de deuil, ses souvenirs de Napoléon Ier? Après Iéna, il y avait en Prusse une femme, une reine, celle que les Allemands appelaient *la mère de la patrie*. Lorsque Napoléon la vit, à Tilsitt, il la traita comme un con-



L'EMPEREUR GUILLAUME.

quérant de l'antiquité traitait les esclaves. Il fut brusque, violent, grossier. Il ne pardonnait pas à cette femme d'avoir défendu sa patrie. Exilée dans la petite ville de Memel, ou dans le petit château de Hufen, près de Kœnigsberg, la reine de Prusse vivait, pauvre élevant ses six enfants, tandis que Napoléon parcourait l'Allemagne au galop de son cheval, dictant ses volontés aux peuples conquis. Enfant, le roi Guillaume avait vu sa mère chassée de sa demeure et forcée d'accepter l'hospitalité d'un marchand nommé Argelander. Un jour, un vieillard, Abraham Nickell, vint, du fond de la Prusse, avec sa femme, pour offrir à la reine 3.000 écus enfermés dans une bourse de cuir, et un panier plein d'œufs et de beurre. La reine se mit à pleurer et, n'ayant point d'argent, elle détacha de ses épaules son châle et en couvrit la pauvre paysanne. Le roi Guillaume avait vu ces larmes de sa mère, et il savait qu'il s'appelait Napoléon Bonaparte l'homme qui les faisait couler.

Mais, en conservant au fond de l'âme le souvenir de ces tortures infligées par un Bonaparte, le roi de Prusse ne devait-il pas songer à détourner des têtes innocentes des maux pareils à ceux que sa mère, morte à la peine, avait soufferts? Ne devait-il point épargner aux innocents, aux faibles, aux petits les épouvantes et les horreurs d'une effroyable guerre? Eh bien! non, il ne le fit pas. Après avoir déclaré qu'il combattait les soldats, non les citoyens de France, il tortura ces innocents, il frappa ces humbles, il fusilla ces malheureux. Les francs-tireurs défendant le sol sacré de la patrie, les paysans brûlant leur cartouche pour la guerre sainte, les enfants défendant ou leur sœur ou leur mère, furent (et dès ces premiers jours d'août, alors que la guerre n'avait pas atteint ce degré de frénésie et de colère qu'elle eut plus tard) impitoyablement passés par les armes. Promesse de roi. Dès son entrée en France, le roi Guillaume faisait ce qu'avait fait Napoléon en Allemagne. Tous les conquérants se ressemblent, et ils ne se parent quelque

fois de l'olivier vert de la paix que pour le mieux tremper et le rougir dans le sang,

Le fils du roi de Prusse, le Prince royal, vainqueur à Wœrth, avait, après l'armée française, franchi le tunnel de Saverne, et sa cavalerie, ses uhlans, toujours en avant, suivaient de près nos soldats en retraite. Dès le lendemain de nos premières défaites, quelques petites forteresses des Vosges, la Petite-Pierre, Lichtenberg, étaient forcées d'ouvrir leurs portes; le 14 août, Marsal, un moment bombardée, capitulait et livrait à l'ennemi cinq cent douze prisonniers et soixante canons; Bitche n'avait pas été attaquée, ni Thionville encore. Strasbourg était déjà, depuis le 10, assiégée et presque investie par les Badois. Nous reviendrons sur les détails de cet investissement, lorsque nous raconterons la première partie du siége. Contentons-nous, à présent, d'indiquer la position des diverses armées allemandes, tandis qu'à Paris on s'abandonnait à la confiance et qu'on formait l'armée de Châlons.

Nancy avait été abandonnée, occupée bientôt[1], et Frouard, point de jonction des chemins de fer de Nancy à Metz et à Toul, n'étant plus gardé, voyait bientôt les Prussiens, habiles à profiter des voies ferrées, s'y établir après un court engagement bravement livré par quelques zouaves et un turco échappés à nos désastres. Le prince Frédéric-Charles avait bientôt établi son quartier général à Pont-à-Mousson, au moment où le général Steinmetz arrivait devant Metz et où le Prince royal entrait à Nancy. Nous laisserons Steinmetz et Frédéric-Charles livrer, autour de Metz, les batailles du 14, du 16 et du 18 août, terribles rencontres dont la France ne savait rien que ce que lui en disait M. de Palikao à la tribune, et qu'elle prenait pour des victoires décisives; et nous indiquerons la marche du Prince royal sur Châlons

1. Voyez plus loin ce que nous disons de *la prise de Nancy par quatre uhlans*. (Chapitre XIII.)

où il comptait livrer bataille à Mac-Mahon avant que l'armée du camp fût complétement formée.

Cette marche fut rapide, comme toutes celles qu'exécuta, malgré sa lourdeur, l'armée allemande. L'ordre, l'organisation et la force musculaire remplaçaient la légèreté. Quittant Nancy, l'armée se dirigea sur Châlons et Paris. Dès le 19 août, la quatrième armée, faisant partie de l'armée du Prince royal, et commandée par le prince de Saxe, s'était déjà avancée vers la Meuse. Mais, à Paris, on ne s'en préoccupait guère.

A Paris, le Corps législatif élaborait force lois et décrets. C'est vers lui que le pays, inquiet, frémissant, tournait les yeux; c'est lui qui concentra pendant ces journées d'angoisses, où les nouvelles les plus contradictoires se heurtaient, toute la vie politique de la nation. C'est de sa tribune que le nouveau ministre de la guerre, le comte de Palikao,—auquel, nous le répétons, le pays, oubliant le passé, faisait crédit de sa confiance, — daignait laisser tomber ces dépêches tronquées, ces renseignements incomplets qui endormaient la France, crédule jusqu'à l'aveuglement, qui ne devait se réveiller qu'au fond de l'abîme.

Plus intolérante qu'aux beaux jours de l'empire autoritaire, la majorité, sous prétexte de patriotisme, imposait silence à tous ceux des députés de la gauche qui, plus clairvoyants, demandaient des explications au gouvernement sur les faits de la guerre et la marche des armées.

Et toujours, d'ailleurs, la réponse était la même: *Il y avait eu, non pas bataille, mais des engagements partiels qui, sans être un grand échec pour les Prussiens, n'étaient pas non plus une victoire pour nous*[1]. » Puis venaient *les détails dans lesquels on ne pouvait entrer;* les dépêches qui, *sans être*

1. Séance du Corps législatif du 16 août, M. le ministre de la guerre répondant à une interpellation de M. Keller. Et la bataille de Borny avait eu lieu le 14.

officielles, venaient d'une source ordinairement sûre : la gendarmerie [1], et qu'on communiquait, sous le manteau, à quelques députés agréables. Et lorsque la nation, l'armée, confiantes en la valeur de Bazaine, l'appelaient au commandement suprême, et que le ministre de la guerre affirmait solennellement : *que l'armée considérable en formation pourra donner la main à l'armée du Rhin, et se trouver tout naturellemeut sous les ordres du maréchal Bazaine, le véritable, le seul général en chef de l'armée du Rhin* [2], le ministre trompait le pays et l'armée. A cette date, l'empereur avait conservé la direction des opérations, ainsi que le prouvent les dépêches trouvées aux Tuileries [3].

Les sanglantes batailles qui se livraient autour de Metz, et dont le résultat faisait l'objet des préoccupations générales, étaient annoncées à la nation, justement alarmée, en quelques mots vagues. C'est ainsi que le fut la bataille de Gravelotte, dans la séance du 20 août, par le ministre de la guerre, qui fit la déclaration suivante :

« Messieurs les députés, les Prussiens ont fait circuler des bruitsqui tendraientà faire croire qu'ils ont remporté, le 18, un très-grand avantage sur nos troupes. Je viens ici rétablir les faits.

« Je ne puis entrer dans des détails, vous comprendrez ma réserve. (Oui ! oui ! — Très-bien ! très-bien !)

« J'ai fait voir à plusieurs membres de la Chambre les dépêches qui constataient qu'au lieu d'obtenir un avantage le 18, trois corps d'armée qui s'étaient réunis contre le maréchal Bazaine ont été, d'après différents renseignements qui nous paraissent dignes de foi, rejetés dans les carrières de Jaumont. (Très-bien ! très-bien !)

« Je ne parle pas de quelques succès partiels remportés près de Bar-le-Duc contre des éclaireurs ennemis ; cela n'a pas d'importance.

1. Séance du 16 août.
2. Séance du 16 août.
3. Voir les *Papiers de la famille impériale*, 14e livraison. Voir aussi plus loin pour le commandement de l'armée de Châlons.

« Nous nous occupons sans relâche de la mise en état de défense de Paris. Un comité de défense a été nommé ; il est présidé par le général Trochu. Les travaux marchent avec la plus grande activité, et je puis vous certifier que tout sera dans le meilleur état avant peu. (Vive approbation.) »

La France et l'armée de Châlons ne savaient, de l'armée de Metz, que ce qu'en disait M. Cousin Montauban.

A la même époque, et bien que faussée, l'opinion publique, allant d'instinct à tous ceux que l'empire éloignait, remporta une victoire significative par la nomination du général Trochu au poste, créé pour la circonstance, de gouverneur de Paris. Mal vu en cour, le général Trochu était, disait-on, en pleine disgrâce. Aucun commandement important ne lui avait été offert au commencement de la campagne; à grand'peine s'était-on résolu, le 12 août, à le charger de constituer à Châlons le 12e corps d'armée. Ce fut le 17 août, au camp de Châlons, à la suite d'une conférence tenue chez l'empereur, et sur les instances du prince Napoléon, traduisant en cela les vœux de la population parisienne, que la nomination du général Trochu au poste de gouverneur de Paris fut décidée [1]. L'empereur, quittant tout commandement, devait sous peu venir le rejoindre, en même temps que l'armée de Mac-Mahon se rabattrait sur Paris, devenu le véritable centre de la résistance. L'impératrice et les ministres en décidèrent autrement. On sait ce qu'il en advint. Accueilli avec défiance, à son arrivée à Paris, le général eut à soutenir contre le conseil de régence une lutte de tous les instants qui augmenta sa popularité. Occupant le poste de gouverneur, il n'était jamais (tant on se défiait de lui) appelé dans les conseils du gouvernement [2]. Il s'en consolait d'ailleurs en s'appuyant sur la

1. Assemblée nationale (séance du 13 juin 1871). Discours du général Trochu.

2. Assemblée nationale (séance du 13 juin 1871). Discours du général Trochu.

garde nationale et sur la garde mobile, qu'il avait fait revenir de Châlons et qu'il passait en revue au camp de Saint-Maur, lui annonçant qu'elle allait être *appelée à défendre ses foyers*. Il faut bien se rendre compte de la situation qu'avait alors le gouverneur de Paris.

Le général Trochu, qui devait plus tard prendre dans l'histoire de cette guerre de 1870-71 une si large et trop large place, était alors porté, par ce suffrage public, cette renommée d'instinct et non de jugement, au premier rang ; et quelle que soit la désillusion de la France, elle doit reconnaître que nul général n'eut à ce point, et pendant un certain temps, sa confiance. Jeune encore, ancien adjudant de Lamoricière et de Bugeaud, officier d'état-major, il avait, disait-on, tracé le plan de la campagne de Crimée et il en avait favorisé l'exécution sous les ordres de Saint-Arnaud. Blessé à l'assaut du bastion central devant Sébastopol, général de brigade en Italie, puis général de division en remplacement du général Bouat (mort à Suze de colère, dit-on, parce que le service d'intendance était déplorable), le général Trochu s'était distingué le 24 juin, à Solferino. C'était lui qui, le soir, débouchant dans la plaine de Guidizzolo, dégagea le corps de Niel et mit les Autrichiens en déroute.

Depuis, Trochu s'était renfermé pour ainsi dire dans l'étude, il avait repris un poste au comité d'état-major, et ses connaissances spéciales, son esprit critique et clairvoyant s'étaient fait jour dans ce livre remarquable où, mieux encore que le prince Frédéric-Charles, il jugeait l'*Armée française en* 1867. Ce livre avait toute la saveur d'un pamphlet. Il obtint un succès rapide. On y voyait aussi quelque chose d'un esprit d'opposition qui ne déplaisait point dans un général, les généraux étant d'ordinaire pliés à servir. Le livre était sincère d'ailleurs et d'une cruauté vraie. Le *chauvinisme* national, quelque aveugle qu'il fût, sentit que le critique avait mis le doigt sur la plaie, et il le remercia de son courage en lui faisant une popularité véritable. Trochu énumérait



M. LE GÉNÉRAL TROCHU.

les défauts, les vices capitaux de notre armée : le remplacement qui dégrade et fait des soldats des *vendus*, le manque d'autorité des officiers, les défauts de l'infanterie. La vérité, en un mot, y était nettement et vaillamment dite. Le général Trochu passa pour le général sur qui, à un moment donné, pouvait, sans se tromper, compter la France.

En outre, il n'était pas, assurait-on, bien en cour. Son esprit indépendant le faisait médiocrement aimer des Tuileries. On connaissait ou on croyait connaître ses opinions anti-bonapartiste. Depuis le début de la guerre, on s'étonnait que nul commandement ne lui eût été donné, et il n'en fallait pas tant (ce qui prouve la désaffection générale du régime impérial qu'éprouvait, en dépit des votes, la nation) pour le désigner au suffrage de la foule.

On l'acclamait ainsi, mais sans le connaître, tant la malheureuse France avait besoin d'un sauveur.

Esprit lettré, un peu diffus, se laissant entraîner par sa phraséologie brillante, le général Trochu était moins un homme d'action qu'un observateur délicat. Ne serions-nous plus, hélas ! qu'une nation de critiques capables de signaler les écueils, incapables de les éviter ? Notre perspicacité devine, notre mollesse n'exécute pas. Chacun, durant cette guerre, a prévu les échecs, nul ne s'est levé pour les détourner de notre tête. Critiques, rien que critiques. Le pays de Danton, la patrie de l'audace, est devenue la patrie des analystes. Le général Trochu, comme le colonel Stoffel, après avoir étudié la situation, se sont également montrés impuissants à y remédier. Chez le général Trochu, c'est que l'homme de lettres, le littérateur prolixe domine. On a retrouvé aux Tuileries les rapports qu'il rédigeait au retour de ses inspections générales. Les officiers qu'il examine y sont jugés, non point par leurs talents pratiques, leurs facultés spéciales, mais plutôt par leur caractère, leur psychologie et même, physiquement, par leur tempérament. Ainsi, le général

dira volontiers d'un colonel, non pas : *C'est un tacticien ou un mathématicien,* mais : *C'est un de ces hommes dont l'œil profond reflète l'âme.* Style et habitudes de littérateur.

Mais la pauvre France avait tant vu de ces généraux traîneurs de sabre, incapables de penser, toujours agissants, toujours bottés, éperonnés et tumultueux, que d'entendre un général parler, comme le faisait Trochu, de force morale et de pensée, semblait une nouveauté séduisante. Trochu et ses proclamations un peu trop répétées consolaient des Castellane et de leurs brutalités de reîtres.

Sa proclamation aux habitants de Paris, qui donna lieu à une explication courtoise entre le rédacteur du *Temps* et le gouverneur, fut généralement approuvée et fit littéralement sensation. On y sentait, je le répète, un je ne sais quoi de vibrant qu'on n'était pas habitué à rencontrer chez les hommes d'épée. En la relisant aujourd'hui, que de désillusions elle entraîne après elle !

Proclamation du général Trochu aux habitants de Paris.

« Habitants de Paris,

« Dans le péril où est le pays, je suis nommé gouverneur de Paris et commandant en chef des forces chargées de défendre la capitale en état de siége. Paris se saisit du rôle qui lui appartient, et il veut être le centre des grands efforts, des grands sacrifices et des grands exemples. Je viens m'y associer avec tout mon cœur ; ce sera l'honneur de ma vie et l'éclatant couronnement d'une carrière restée jusqu'à ce jour inconnue de la plupart d'entre vous.

« J'ai la foi la plus entière dans le succès de notre glorieuse entreprise ; mais c'est à une condition dont le caractère est impérieux, absolu, et sans laquelle nos

communs efforts seraient frappés d'impuissance. Je veux parler du bon ordre, et j'entends par là non-seulement le calme de la rue, mais le calme de vos foyers, le calme de vos esprits, la déférence pour les ordres de l'autorité responsable, la résignation devant les épreuves inséparables de la situation, et enfin la sérénité grave et recueillie d'une grande nation militaire qui prend en main avec une ferme résolution, dans des circonstances solennelles, la conduite de ses destinées.

« Et je ne m'en référerai pas, pour assurer à la situation cet équilibre si désirable, aux pouvoirs que je tiens de l'état de siége et de la loi. Je le demanderai à votre patriotisme, je l'obtiendrai de votre confiance, en montrant moi-même à la population de Paris une confiance sans limite. Je fais appel à tous les hommes de tous les partis, n'appartenant moi-même, on le sait dans l'armée, à aucun autre parti qu'à celui du pays. Je fais appel à leur dévouement. Je leur demande de contenir par l'autorité morale les ardents qui ne sauraient pas se contenir eux-mêmes, et de faire justice par leurs propres mains de ces hommes qui ne sont d'aucun parti, et qui n'aperçoivent dans les malheurs publics que l'occasion de satisfaire des appétits détestables.

« Et pour accomplir mon œuvre, après laquelle, je l'affirme, je rentrerai dans l'obscurité d'où je sors, j'adopte l'une des vieilles devises de la province de Bretagne où je suis né :

« Avec l'aide de Dieu, pour la patrie. »

« GÉNÉRAL TROCHU.

« Paris, 18 août 1870. »

Paris, commentant ces paroles ou confiant dans les déclarations du ministère, attendait, je le répète, plein d'illusions et s'abandonnant à une sécurité fatale, tandis que les talus des fortifications étaient mis en état de défense, qu'on apportait sur les glacis des pièces de rempart et qu'on apercevait, pour la première fois, dans les

rues, des camions pleins d'obus qu'on dirigeait vers les forts. Puis c'était le défilé des pompiers de province, appelés par le ministère, et venant de tous les points de la France apporter leur concours à Paris. Paris regardait cela comme un spectacle qui ne devait, semblait-il, avoir jamais d'utilité. Tout à coup, une affiche du *gouverneur* apprenait à la population qu'en vertu de la loi, lorsque l'ennemi était à moins de trois jours de marche d'une place, le commandant pouvait en éloigner les étrangers et les gens sans moyens d'existence. Et, comme M. Trochu exigeait l'expulsion de ces gens, il en résultait que l'ennemi était arrivé à une distance moindre de « trois journées de marche » de Paris. L'affiche du gouverneur était apposée à la préfecture de police, où stationnaient de nombreuses bandes d'étrangers et de repris de justice, que le reste de la ville l'ignorait encore. L'effet de la nouvelle ne fut pas profond d'ailleurs. On était intimement persuadé que l'armée du prince royal (car c'était elle) n'arriverait point jusqu'à Paris.

Elle devait, en effet, au lieu de continuer sa marche sur la capitale, bientôt prendre la direction des Ardennes, afin de rejoindre et d'attaquer par derrière l'armée de Mac-Mahon décidément en marche vers Metz. Après avoir assez longtemps résisté à la volonté impériale, écho des exigences de M. de Palikao et de l'impératrice, Mac-Mahon s'était enfin rendu. Il avait objecté que le mouvement était excentrique ; que l'amphithéâtre de Châlons était le meilleur terrain de bataille qu'on pût choisir ; que, dans le cas d'un échec, on avait derrière soi Paris comme ville de retraite et comme place de guerre. Mais l'empereur vaincu pouvait-il songer à rentrer jamais à Paris ?

Mac-Mahon céda. Un autre homme eût désobéi et peut-être sauvé la France. Mais ce caractère de soldat a les défauts de sa qualité maîtresse, de son mâle et fier attachement au devoir. Dans un temps où chacun cherche le salut de son amour-propre, Mac-Mahon eut le

courage d'immoler à l'esprit de discipline sa personnalité. Il eut tort au point de vue public, il pouvait s'opposer à ce plan désastreux, mais sa nature n'a ni révoltes ni résistance : il obéit, et en sacrifiant son renom de capitaine, il sauva du moins son honneur de soldat. Son obéissance sans phrases n'alla point cependant sans tristesse.

Il n'en est pas moins vrai, et l'histoire le prouve, que le maréchal ne commandait point en chef, et qu'en dépit des affirmations réitérées du ministre de la guerre, Mac-Mahon, qui eût dû être le chef suprême, n'était que le lieutenant de l'empereur. Oui, l'empereur, cet homme fatal, commandait encore. Il commandait si effectivement, quoi qu'en dit alors M. de Palikao, qu'on le voit ordonner, annuler des ordres, conférer avec des chefs de service. Les dépêches publiées dans les *Papiers des Tuileries* le prouvent surabondamment. Et M. Cousin Montauban de Palikao pouvait-il dire qu'il croyait que l'empereur ne commandait plus? Non. Cette dépêche lui était adressée par l'empereur lui-même.

« *L'empereur au général de Montauban, ministre de la* « *guerre. — Paris.*

« Quartier impérial, le 18 août 1870, 9 h 40 m. matin.

« Je vous envoie par le commandant Duperré le résultat d'un conseil de guerre qui vous mettra au courant *des mesures que j'ai arrêtées.* »

Ainsi, l'empereur *avait arrêté des mesures,* et il les communiquait à son ministre de la guerre ! Celui-ci, en retour, lui télégraphiait :

« Paris, 27 août 1870, 11 h. soir.

« Si vous abandonnez Bazaine, la révolution est dans Paris, et vous serez attaqué vous-même par toutes les forces de l'ennemi. Contre le dehors, Paris se gardera.

Les fortifications sont terminées ; il me paraît urgent que vous puissiez parvenir rapidement jusqu'à Bazaine. Ce n'est pas le Prince royal de Prusse qui est à Châlons, mais un des princes, frère du roi de Prusse, avec une avant-garde et des forces considérables de cavalerie. Je vous ai télégraphié ce matin deux renseignements qui indiquent que le Prince royal de Prusse, sentant le danger auquel votre marche tournante expose son armée et l'armée qui bloque Bazaine, aurait changé de direction et marcherait vers le nord. Vous avez au moins trente-six heures d'avance sur lui, peut-être quarante-huit heures. Vous n'avez devant vous qu'une petite partie des forces qui bloquent Metz et qui, vous voyant retirer de Châlons à Reims, s'étaient étendues vers l'Argonne. Votre mouvement sur Reims les avait trompées, comme le Prince royal de Prusse. Ici tout le monde a senti la nécessité de dégager Bazaine, et l'anxiété avec laquelle on vous suit est extrême. »

« *Guerre à maréchal Mac-Mahon. — Au quartier général*

« (Urgent. — Faire suivre.)

« Paris, 28 août 1870, 1 h. 30 m. soir.

« Au nom du conseil des ministres et du conseil privé, je vous demande de porter secours à Bazaine, en profitant des trente heures d'avance que vous avez sur le Prince royal de Prusse. Je fais porter corps Vinoy sur Reims. »

La vérité sur la folie, sur le danger de ce mouvement, il faut aujourd'hui la demander à nos ennemis. Eux aussi avouent que les plaines champenoises pouvaient voir une fois encore l'invasion du Nord écrasée, les Teutons repoussés après les Huns, les uhlans du prince Albrecht après les cavaliers d'Attila. Voici ce que, dans ses réflexions sur la campagne, dit encore M. J. de Wickede, à qui nous aurons plus d'une fois à emprunter des argu-

ments en faveur de notre pays lui-même. Oui, les Allemands nous fournissent la preuve qu'ils pouvaient être battus, et que l'opération vers les Ardennes fut, non-seulement dans ses résultats, mais en principe, la plus désastreuse de la campagne.

« Si Mac-Mahon, écrit M. de Wickede, ne voulait pas ou ne devait pas se réunir à l'armée de Bazaine (ce qui, après la défaite de Wissembourg, de Wœrth et de Spickeren, aurait té le meilleur plan), pourquoi du moins n'est-il pas resté à Châlons pour défendre le passage de la Marne et offrir sur ce terrain une bataille aux armées des deux princes royaux de Saxe et de Prusse? Il pouvait y concentrer encore 200.000 hommes de bonnes troupes dans les journées du 24 au 30 août. Cette armée, dans des positions favorables le long de la Marne, aurait été un adversaire très-dangereux pour les troupes allemandes, et pouvait empêcher la continuation de leur marche sur Paris. Si les Français étaient battus, il leur restait une ligne de retraite sûre jusque derrière les forts de Paris; si les Allemands étaient battus, la situation devenait presque désespérée pour eux.

« En effet, ils avaient à dos Metz et ses 180.000 hommes, Longwy, Montmédy, Thionville, Toul, Phalsbourg, Strasbourg, Langres, Brisach, Schlestadt avec leurs garnisons; une défaite des Allemands au mois d'août, dans les environs de Châlons, aurait été le signal d'un soulèvement armé dans l'Alsace, la Lorraine, les Vosges et la Côte-d'Or. »

Au lieu de ce plan de campagne bien simple, l'opération vers les Ardennes, opération plus *dynastique* que militaire, était mise à exécution.

Mac-Mahon quittait Châlons le matin du 23 août, et le défilé de ses 120.000 hommes, de ses 400 canons et de ses 70 mitrailleuses se déroulait, sous la pluie, par les routes détrempées et s'acheminait lentement, silencieusement, par Berru, Époy et Pont-Faverger jusqu'à Bétheniville. L'empereur était avec ces soldats qui mar-

chaient déjà joyeux parce qu'ils marchaient en avant. Enfoncé dans sa lourde berline, enveloppé dans un ample manteau noir doublé de rouge, il saluait, et ses traits, dit un témoin, n'exprimaient aucune inquiétude.

Au moment où l'arrière-garde quittait les baraquements de Châlons, elle mit le feu aux fourrages sans s'inquiéter si, le lendemain, la cavalerie n'en manquerait pas. On brûla aussi des débris de baraques et de tentes. La flamme claire rougit le ciel comme un grand feu de joie. Lorsque, venant de Vitry et de Châlons, les uhlans du Prince royal arrivèrent dans cette vaste plaine où la jeunesse de Paris, où les soldats qui portaient l'espérance et la fortune de la France avaient campé, ils n'y trouvèrent que la solitude, le désert et des cendres.



DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

PIÈCES RELATIVES AU CHAPITRE PREMIER

AFFAIRE BAUDIN

Le Réveil a publié les lettres relatives à l'affaire Baudin. Nous y trouvons celles qui suivent et qui sont aujourd'hui de véritables documents historiques :

N° 1.

LETTRE DE M. PRÉVOST-PARADOL.

« *A M. le rédacteur en Chef du* PAYS.

« Monsieur,

« En me reprochant ma souscription pour le monument qu'on se propose d'élever au représentant Baudin, tué le 3 décembre 1851, vous me demandez si mon intention est de remercier M. Baudin *« d'avoir mis mon gouvernement de prédilection à la porte »*. Il m'a semblé jusqu'ici que, si quelqu'un était occupé, le 2 décembre 1851, à mettre un gouvernement régulier à la porte, ce n'était pas M. Baudin.

« La stricte justice devrait vous amener vous-même à reconnaître, en dehors de tout esprit de parti, que M. Baudin a droit à la même épitaphe que les combattants de Juillet, morts pour la défense des lois. Et comme le sacrifice de sa vie, fait volontairement et sans espoir, a été accompagné d'une parole admirable, j'ai toujours pensé, bien avant le bruit qui se fait maintenant autour de cette tombe, que la mémoire de Baudin

doit être aussi chère que celle du chevalier d'Assas à tous ceux que touche encore l'honneur du nom français.

« Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

« Prévost-Paradol »

N° 2.

SECONDE LETTRE DE M. PRÉVOST-PARADOL

« *A M. le rédacteur en chef du* Pays.

« Monsieur,

« Vous ne serez pas surpris de me voir profiter encore une fois de la liberté que vous m'offrez de vous répondre.

« Vous me parlez du 24 Février comme si j'avais éprouvé à cette époque une défaite personnelle. Mais, à moins d'avoir dormi aussi profondément qu'Epiménide, je crois que vous vous trompez en affirmant que, ce jour-là, « *on m'a volé le velours du trône, et qu'on m'a escamoté le pouvoir* ». J'étais alors au collége, et je n'ai aucun souveuir d'avoir été précipité de si haut.

« Permettez-moi donc de vous dire, puisque vous me mettez en demeure de m'expliquer, que, depuis mon entrée dans la vie publique, je suis ardemment mais simplement libéral et parlementaire; et vous auriez pu voir dans mes écrits que, si j'incline de préférence vers une monarchie constitutionnelle profondément réformée, je n'ai aucune prévention contre la forme républicaine.

« Je sais que ce sont mes relations et mes amitiés qui vous abusent, mais on peut aimer beaucoup ses amis et être soi-même. Vous m'attribuez donc à tort, tantôt des fautes que je n'ai pas commises, tantôt des ressentiments que je n'éprouve point. En un mot, vous vous trompez, monsieur, en me traitant sans cesse comme un vaincu de Février, car je ne suis encore qu'un vaincu de Décembre.

« Veuillez excuser une réponse que vous m'avez demandée, et agréez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

« Prévost-Paradol. »

ÉLECTION DE M. GAMBETTA

N° 3.

M. Gambetta, nommé à la fois à Paris (1re circonscription) et à Marseille, adressait bientôt aux électeurs des Bouches-du-Rhône la circulaire suivante, sorte de profession de foi explicite et où se retrouve la note intime du talent et de l'opinion de l'orateur :

« Citoyens électeurs,

« J'ai voulu laisser passer ces quelques jours sur les émotions que nous a apportées aux uns et aux autres le scrutin du 23 mai.

« Aujourd'hui, enhardi par la majorité de vos libres suffrages, je me présente devant vous et je vous convie à confirmer la décision que vous avez déjà rendue en ma faveur, — non pour la personne, mais pour les principes.

« Votre tâche d'ailleurs est facile.

« Le désistement de l'honorable M. de Barthélemy et celui de l'illustre M. Thiers nous laissent face à face avec le candidat du gouvernement personnel.

« Vous ferez tous votre devoir, et la candidature officielle sera pour toujours condamnée à Marseille, car elle aura été vaincue sur la tête d'un homme dont on ne peut que regretter de voir le juste renom s'amoindrir et s'abaisser dans de stériles compromissions administratives.

« Vous avez si noblement, si patriotiquement agi à la première épreuve, qu'il est presque superflu aujourd'hui de vous mettre en garde contre les procédés et les manœuvres employés par nos adversaires communs.

« Vous avez déjoué par votre calme toutes les provocations mauvaises. — Vous avez réduit au silence tous ceux qui vous accusaient d'esprit d'indiscipline et de désordre.

« Au deuxième tour, vous ne tiendrez pas un compte meilleur des exagérations grossières, calculées et payées, dont on gratifie les candidats d'une démocratie qui, précisément parce qu'elle est radicale, n'en est que plus dévouée :

« A l'ordre, principe fondamental des sociétés, et à la liberté, garantie indispensable aux mains de tous pour la protection, la dignité et les intérêts de chacun.

« On aura beau dire : — « Vous êtes l'anarchie, — vous êtes la démagogie ». Je répondrai, encore plus pour rendre hommage à la vérité que pour éclairer vos consciences :

« Je renvoie de semblables accusations à ceux qui me les adressent. En effet, la démocratie sincère, loyale, est la seule ennemie de la démagogie, le seul frein, le seul rempart aux attentats des démagogues de tout ordre! Les démagogues, ils sont de deux sortes, s'appellent César ou Marat. — Que ce soit aux mains d'un seul ou aux mains d'une faction, c'est par la force qu'ils veulent satisfaire, les uns et les autres, leurs ambitions ou leurs appétits.

« Ces deux démagogies, je les trouve également haïssables et funestes.

« La démocratie radicale, au contraire, ne désire, n'ambitionne que le développement de la justice et de la liberté, de la solidarité parmi les hommes. Elle part de la souveraineté du peuple pour fortifier la souveraineté de l'individu, et c'est parce qu'elle veut le gouvernement de l'homme par lui-même qu'elle conclut au gouvernement du pays par le pays.

« Son droit réside dans la raison, sa force dans le peuple.

« Elle affirme son droit à conquérir la majorité à ses doctrines, convaincue que le jour de son avénement pacifique est proche, et qu'une fois scientifiquement organisée, elle assurera le plus merveilleux développement de l'activité humaine. Elle nous rendra tous politiquement plus libres, — intellectuellement plus savants, — économiquement plus aisés, — moralement plus justes, — socialement plus égaux, — et elle établira l'ordre sur l'équilibre et l'harmonie des droits et des intérêts.

« Ce sont ces principes et non d'autres que les électeurs de Paris comme les électeurs de Marseille ont eu à cœur de sanctionner dans mon humble personne.

« C'est à Marseille même que je veux poursuivre la propagande et l'application de ces doctrines, et malgré des regrets dont vous sentez la légitimité, si, le 7 juin, mon nom sort victorieux de l'urne, j'opterai pour Marseille.

« Je tiens en effet à prouver l'alliance intime de la politique radicale et des affaires, et certes nulle ville en France ne m'offrira de plus fréquents et de plus utiles sujets de démonstration.

« Vos traditions, vos mœurs autonomes, votre situation présente, votre avenir, qui peut être si grandiose dans une France régénérée où vous auriez le rôle prépondérant de New-York aux États-Unis, me sollicitent vivement à cette détermination. »

« Citoyens électeurs,

« Il vous reste à parfaire ce que vous avez si bien commencé : à procéder au suprême verdict du suffrage universel, sans crainte, sans précipitation, sans tumulte, avec cette précision et ce calme qui sont les signes irréfragables d'une démocratie majeure et libre.

« Tenez enfin pour assuré que, représentant inflexible de la doctrine démocratique, si j'étais votre élu, je tiendrais à honneur, dans les questions spéciales, d'être le député de tous. »

PIÈCES RELATIVES AU CHAPITRE DEUXIÈME

M. ÉMILE OLLIVIER AU MINISTÈRE

N° 1

LETTRE DE M. PIÉTRI A M. DUVERNOIS [1].

« Compiègne, 30 octobre 1869.

« Mon cher monsieur Duvernois,

« L'empereur a reçu votre lettre. Sa Majesté me charge de vous dire qu'elle verrait avec plaisir M. Émile Ollivier ; mais pour éviter les indiscrétions des journaux et de tous les petits journalistes qui encombrent Compiègne, il faudrait prendre certaines précautions pour leur échapper. Voici, par conséquent, ce qu'il faudrait faire. M. Émile Ollivier partirait demain soir, lundi, par le train de *huit heures.* Il arriverait à dix heures une minute à Compiègne. Je l'attendrai à la gare. Il pourrait repartir à deux heures trente minutes du matin, pour arriver à Paris à quatre heures quarante-cinq minutes du matin.

« Si M. Émile Ollivier a soin, en arrivant à la gare de Paris, de s'entourer la tête d'un cache-nez, il pourra passer inaperçu. Prévenez-moi afin, que je puisse aller le recevoir à la gare.

« Tout à vous, « F. PIÉTRI. »

N° 2.

RÉPONSE DE M. DUVERNOIS.

« A M. Piétri, secrétaire particulier de l'Empereur,
au château de Compiègne.
(L'adresse porte *personnelle et urgente.*)

« Mon cher monsieur Piétri,
Olivier partira ce soir à huit heures. Il aura la tête envelop-

1. *Papiers des Tuileries.* — Neuvième livraison.

pée d'un cache-nez et ne mettra point ses lunettes, ce qui le rendra méconnaissable.

« Tout à vous,

« Clément DUVERNOIS. »

N° 3.

SOUVENIRS RÉTROSPECTIFS.—MORT D'ARISTIDE OLLIVIER.

Vers la fin de 1848, Aristide Ollivier avait pris à Montpellier la rédaction en chef du *Suffrage universel*, journal démocratique. Une polémique, engagée avec un journal légitimiste du pays, *l'Écho du Midi*, amena une succession d'articles virulents, mordants et enflammés entre Ollivier et M. Escande, aujourd'hui rédacteur de *la Gazette de France*. M. Escande envoya des témoins à Aristide Ollivier qui, grand, solide, herculèen, hésita à se battre avec M. Escande, petit, bossu et faible : « Si je le tue, disait-il, on m'accusera d'un assassinat, je serai odieux ; si je suis tué, je serai ridicule. » Mais les légitimistes alors, envenimant la querelle, accusèrent Aristide Ollivier de reculer devant une rencontre. Si entre M. Escande et M. Ollivier l'épée était impossible, ne restait-il pas le pistolet qui égalisait les chances?

« Aristide, écrit M. A. Cabrol, prit conseil de ses amis, et, le lendemain, il écrivit dans son journal qu'il avait affaire à un adversaire dont il ne voulait pas, qu'il ne pouvait accepter, mais que celui-ci n'avait qu'à trouver quelqu'un se portant fort pour lui, qu'il acceptait d'avance une rencontre avec ce mandataire du journaliste infirme. *L'Écho du Midi* répondit en publiant une liste, signée des noms les plus aristocratiques de la ville, et les témoins de M. Escande se représentèrent chez Aristide Ollivier. — Je n'ai pas à choisir, leur dit hautainement le jeune homme, le plus jeune des signataires de la liste sera mon adversaire. »

Cet adversaire était M. de Ginestous.

Quelques heures avant de croiser le fer avec lui, Aristide Ollivier écrivait cette lettre, citée par Émile Ollivier lui-même dans son livre : *le* 19 *Janvier*.

« Mon cher père,

« Je pars pour me battre en duel. J'y vais parce que j'ai été « gravement insulté et que je ne peux laisser souiller le nom « que tu nous as donné. Ma dernière pensée sera pour toi et « pour mes frères, pour ma pauvre sœur. Si je vais rejoindre « ma bonne mère dans un monde différent, nous parlerons « souvent de vous avec elle, et si nous pouvons vous venir en « aide par nos bénédictions, elles iront vers vous ardentes et « passionnées. Dans tous les cas, la dernière de mes pensées, « je le répète, sera pour toi et mes bons frères Emile, Ernest, « Adolphe, Élysée et pour Joséphine. — Je vous demande par- « don des peines que j'aurai pu vous occasionner, de celle « surtout que je vais te procurer, à mes frères et à ma sœur « aussi. La meilleure de mes caresses à vous tous.

« Aristide Ollivier.

« Samedi 21 juin 1851, deux heures et demie. »

M. de Ginestous avait vingt-neuf ans, Aristide Ollivier vingt-trois. Ces deux jeunes gens n'avaient nulle haine l'un contre l'autre. En se battant, ils représentaient deux principes. Le combat eut lieu au sabre d'officier d'infanterie. On se battit au bois de la Valette. Lorsque les témoins et les adversaires furent en présence les six hommes se saluèrent.

— Lequel de vous, messieurs, demanda M. de Ginestous, est Aristide Ollivier?

— C'est moi, monsieur.

Ils ne se connaissaient pas.

Au salut d'Ollivier, le gentilhomme répondit par une politesse :

— Je regrette de faire votre connaissance en un pareil moment, dit-il.

Aristide s'inclina. Les témoins choisissaient les places.

Le premier coup fut terrible. Ollivier, qui touchait pour la première fois de sa vie un sabre, se jeta sur son adversaire d'un élan, brusquement, se fendant à fond. Ces deux hommes tombèrent tous deux, la poitrine traversée. Mais M. de Ginestous, qui râlait déjà, devait rester vivant. Aristide Ollivier était foudroyé. La lame du sabre lui avait percé le cœur.

« Je me souviens, écrit M. Cabrol, qui a conté ce drame, je me souviens d'avoir vu des vieillards pleurer devant ce jeune homme, cet enfant mort en souriant... Il était nu jusqu'à la ceinture, et j'ai vu de vieux républicains appuyer leurs lèvres

sur les lèvres sanglantes de cette blessure, par où venait de s'enfuir une âme d'élite, par où venait de se terminer si tôt une vie qui, sans doute, eût été pure et honorée. »

N° 4

DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT.

Corps législatif. — Séance du 10 janvier.

S. Exc. M. ÉMILE OLLIVIER, ministre de la justice et des cultes. — Messieurs, le nouveau cabinet qui s'est formé pendant votre absence croit que son premier devoir est de se mettre en communication directe et immédiate avec vous. (Très-bien.)

Un long discours ne me sera pas nécessaire pour que ce but soit atteint. En effet, qui, parmi vous, ignore quels sont les doctrines, les principes, les opinions, les aspirations, les volontés de ceux qui ont l'honneur de se présenter devant vous? Au fur et à mesure que le mouvement des affaires l'exigera, que nous serons sollicités par les interpellations de l'Assemblée, ou par la nécessité de défendre nos projets, nous débattrons loyalement avec vous chacune des questions qui doivent être soulevées et qui s'imposent à l'attention commune.

Aujourd'hui, nous croyons qu'il nous suffit de déclarer que nous restons au pouvoir ce que nous étions avant d'y arriver (Très-bien! très-bien!); que nous n'appliquerons pas des principes et des pratiques différentes de celles que nous avons conseillées aux autres. Nous ne supprimerons dans notre œuvre ni la part du temps, ni celle de l'expérience, mais nous travaillerons avec persévérance et résolution jusqu'à ce que nous ayons réalisé dans sa totalité le programme commun qui nous a réunis et qui est notre raison légitime d'être. (Nombreuses marques d'adhésion.)

Pour cette œuvre, messieurs, il est nécessaire d'abord que nous jouissions de la confiance du souverain ; il nous l'a accordée avec une magnanimité d'âme qui le placera haut dans la mémoire des hommes. (Très-bien! très-bien !)

Il est nécessaire, en outre, messieurs, que votre confiance vienne également s'ajouter à celle du souverain ; nous vous la demandons. (Assentiment.) Nous vous la demandons à tous, et, dans notre pratique journalière, nous aurons des égards non-seulement pour la majorité qui nous honorera de son appui,

mais même pour l'opposition qui nous honorera de ses critiques. Nous serons reconnaissants, envers la majorité qui nous suivra de son appui, sans lequel nous ne pouvons rien; nous serons reconnaissants envers l'opposition de ses critiques qui nous redresseront, nous contiendront, et nous obligeront à redoubler d'efforts. (Marques générales d'approbation.)

Et le jour où un groupe quelconque de cette Assemblée aura obtenu la majorité dans le pays, nous serons empressés de déposer entre ses mains, sur quelques bancs qu'il se trouve, la responsabilité de diriger les affaires du pays. (Très-bien !)

Nous faisons donc appel à la bonne volonté de tous ; nous poursuivons la conciliation, l'apaisement; nous nous efforcerons par nos actes, par notre conduite, à tous les moments de notre existence ministérielle, d'établir un courant commun de liberté, de bonne foi, de loyauté qui emporte les récriminations, les souvenirs amers, les haines, les passions mauvaises. Nous pourrons ainsi rétablir tous ensemble la plus belle œuvre qui puisse être accomplie par des hommes politiques, nous pourrons réaliser le rêve déçu de tous les grands esprits : l'établissement durable d'un gouvernement national s'adaptant avec fermeté et aussi avec souplesse aux nécessités changeantes des choses, aux transformations incessantes des idées ; qui, favorisant l'ascension des générations nouvelles, et accueillant leurs espérances, leurs désirs, leurs lumières, assurera les destinées de notre grande démocratie française, et fera triompher le progrès sans la violence, et la liberté sans la révolution. (Nombreuses marques d'approbation. — Applaudissements.)

AFFAIRE VICTOR NOIR

N° 5.

PROFESSION DE FOI DU PRINCE PIERRE BONAPARTE AUX ÉLECTEURS DE LA CORSE, EN 1848.

Citoyens,

Mon père était républicain ; je le suis donc par conviction, par instinct, par tradition.

La République telle qu'il la comprenait, telle que la comprennent les grands citoyens qui viennent de l'inaugurer si

noblement en abolissant la peine de mort en matière politique, la République est la plus belle réalisation des théories qui peuvent inspirer l'amour du prochain, de la gloire et de la patrie. La sagesse des vues, la pureté des intentions, la modération des mesures, voilà la trinité sainte qui résume la doctrine d'un vrai Républicain. Le renouvellement des sanglantes saturnales, des odieux excès que provoqua jadis l'excès du mal, est, désormais, heureusement impossible. Aux hypocrites alarmistes, aux ennemis patents ou cachés de la République, le peuple héroïque de Paris, ce peuple invincible dans le combat, si généreux dans le triomphe, ce peuple qui avait tant souffert, a fait la meilleure réponse, par son attitude calme, confiante et résolue. Le choix des hommes qu'il a mis à sa tête est une garantie que le drapeau de la République ne sera plus profané ni par de coupables fureurs, ni par de honteuses faiblesses. Tel est le radieux avenir qui se prépare pour la France, tel est l'ordre social que je suis prêt à servir jusqu'à la dernière goutte de mon sang!

VIVE LA FRANCE! VIVE LA RÉPUBLIQUE!

VIVE LA CORSE!

Pierre-Napoléon BONAPARTE.

N° 6.

LETTRE DU PRINCE PIERRE BONAPARTE.

Paris, 12 mars 1871.

Le prince Pierre Bonaparte avait publié et signé le 30 décembre, dans le journal *l'Avenir de la Corse*, les lignes suivantes :

« Je pourrais multiplier des faits propres à faire battre le cœur de tous les enfants de la vieille Cirnos, *cenido d'allori*, nid de lauriers, comme on l'a dit justement; mais, pour quelques malheureux *furdani* de Bastia, à qui les nolini du marché devraient se charger d'appliquer une leçon *touchante* pour quelques Judas lâches, traîtres à leur pays, et que leurs propres parents eussent autrefois jetés à la mer dans un sac pour deux ou trois nullités, irritées d'avoir inutilement sollicité des places, que de vaillants soldats, d'adroits chasseurs

de hardis marins, de laborieux agriculteurs la Corse ne compte-t-elle pas, qui abominent les sacriléges et qui les eussent déjà mis *stenine per le porrette* (les tripes aux champs), si on ne les avait retenus?

« Laissons ces *vittoli* à l'opprobre de leur trahison, et qu'il me soit permis de rappeler un mot d'un diplomate américain qui, à propos des ordures que certains journaux et pamphlets ont jetées à la colonne, disait que la France est plus connue dans l'univers par Napoléon que Napoléon par la France.

« Napoléon n'a fait que son devoir quand il a mis son génie et toutes ses facultés au service de la France qui l'en a largement récompensé par le culte voué à sa mémoire, culte dont le vote du 10 décembre a été la sublime manifestation; mais, je le dis, pour répondre aux ignorants et aux libellistes de mauvaise foi; il n'est pas moins vrai que tous les écrivains militaires, français et étrangers, faisant autorité, conviennent qu'en 1796, la France était définitivement vaincue sans Bonaparte.

« Malgré les escargots rampant sur le bronze pour le rayer de leur bave, l'auréole du grand homme ne sera point ternie; et, s'il était possible de supposer un instant qu'elle le fût, ses détracteurs, mauvais patriotes, ne seraient parvenus qu'à amoindrir la France de sa plus glorieuse illustration.

« Que les Corses ne se préoccupent donc pas du disparate que d'infimes folliculaires de Bastia tentent vainement d'établir dans des sentiments unanimes qui ont atteint le niveau d'une religion nationale.

« Que le pouvoir n'amène pas son pavillon, en consentant à des combinaisons qui confieraient les affaires du pays à ceux qui ne professent pas sincèrement cette religion.

« Que Dieu inspire ceux qui, d'une main ferme, élèveront nos aigles au-dessus des empiétements étrangers et des discordes intestines,—et que notre chère Corse soit toujours fière de sa solidarité avec la France et avec son élu. — *Evviva li nostri!*

« P.-N. BONAPARTE. »

N° 7.

RÉPONSE DE M. TOMMASI.

M. Louis Tommasi ne tarda pas à y répondre par l'article suivant, publié dans *la Revanche* de Bastia :

« La renommée aux mille voix nous avait appris déjà les brillants faits et gestes de M. Pierre-Napoléon Bonaparte ; mais nous n'avons jamais pu apprécier comme aujourd'hui les fleurs de sa rhétorique, l'aménité de son style, la noblesse de ses pensées, la générosité de ses sentiments.

« Non, cet aigle n'est pas né, il n'a pas grandi dans un nid de lauriers !

« Non, ce prince n'est pas Corse !

« Il traite de mendiants (*furdani*) des hommes qui n'ont jamais frappé ni à sa porte, ni à celle d'aucun Bonaparte ; il qualifie de traîtres (*vittoli*) des citoyens indépendants qui n'ont aucun compte à lui rendre et ne lui reconnaissent aucune supériorité.

« Prince Pierre-Napoléon Bonaparte, avez-vous oublié ce que vous écriviez aux citoyens de la Corse, le 12 mars 1848 ?— Alors vous étiez aussi pauvre que nous, et vous veniez mendier nos suffrages ; alors vous étiez plus républicain que nous, car vous voyiez dans le gouvernement de la République le moyen de faire fortune.

« Nous sommes des Judas, nous qui restons fidèles à notre passé, à notre drapeau, à nos serments, à notre religion politique !

« Nous sommes des traîtres à notre pays, nous qui, en 1848, avons eu la naïveté de croire à la sincérité des professions de foi des Bonaparte !

« Nous sommes des nullités irritées d'avoir inutilement sollicité des places !...

« Prince Pierre-Napoléon Bonaparte, si cela est vrai, vous devez en produire la preuve ; sinon, savez-vous comment s'appellent ceux qui disent le contraire de la vérité ?

« Prince Pierre-Napoléon Bonaparte, nous sommes des ignorants ; mais quand vous voudrez recevoir une leçon d'histoire et de droit, nous vous prouverons, le *Bulletin des Lois* à la main, que Napoléon Bonaparte, premier consul, que Napoléon Ier, empereur, a commis des actes de tyrannie atroce..

. . . .

« Au surplus, nous prenons acte des extravagantes menaces que nous adresse M. Pierre-Napoléon Bonaparte. — Nous prenons la France à témoin de cette provocation insolente, et nous en laissons à notre adversaire toute la responsabilité.

« LOUIS TOMMASI,

« Bâtonnier de l'ordre des avocats, à Bastia. »

PIÈCES RELATIVES AU CHAPITRE TROISIÈME

VERMOREL ET M. ROCHEFORT

N° 1.

LETTRE DE VERMOREL A H. ROCHEFORT.

Monsieur,

Je me réserve de flétrir, comme elle le mérite, l'abominable accusation que vous avez formulée contre moi, hier, au Corps législatif, et d'en obtenir justice.

Et je vous somme de produire immédiatement devant un jury composé de citoyens honorables et connus dans la démocratie, les preuves qu'il est de votre devoir de fournir.

Il faut qu'il ne reste aucun doute, aucun soupçon, sur mon honnêteté.

Je vous livre toute ma vie publique et privée.

Je vous préviens que, quelles que soient votre réponse et votre conduite, la lumière sera faite, — et complète.

A. Vermorel.

N° 2.

RÉPONSE DE ROCHEFORT.

Monsieur,

En répondant au garde des sceaux que vous passiez pour avoir certaines attaches de police, je n'ai fait que répéter ce que vous avez mis vingt fois sur le tapis dans les réunions publiques.

« On m'a accusé d'être le *mouchard* de M. Rouher », vous

êtes-vous écrié devant moi à plusieurs reprises, ce qui prouve incontestablement que vous passez, vous républicain exalté, pour avoir eu des rapports avec le gouvernement qui est pour nous la police ; car entre M. Rouher et M. Piétri, un homme aussi radical que vous êtes ne peut établir aucune différence.

Si, en effet, vous n'êtes pas suspect au parti, pourquoi les principaux rédacteurs de la *Réforme* l'ont-ils quittée dès que vous y êtes entré ?

Vous avez été obligé d'avouer vos accointances ministérielles, le jugement est donc rendu depuis longtemps par l'opinion publique à votre égard. Vous pouvez néanmoins former à votre aise un jury d'honneur. Je souhaite même qu'il vous acquitte.

Quant à moi, j'ai assisté à tous les efforts que vous ne cessez de faire pour jeter le trouble et la division dans le parti. Et tant que vous écrirez des articles à ce point odieux, que le ministre de la justice les prend à témoin du haut de la tribune comme preuve de la culpabilité du député qu'il veut faire condamner, j'userai du droit qui m'appartient de demander d'où ils sortent et d'en qualifier publiquement l'auteur qui, après s'être associé autrefois avec M. Rouher et M. de La Valette, s'associe aujourd'hui avec M. Émile Ollivier.

HENRI ROCHEFORT.

M. GAMBETTA ET M. ÉMILE OLLIVIER

N° 3.

SÉANCE DU CORPS LÉGISLATIF DU 18 JANVIER 1870.

... *S. Exc. M. Émile Ollivier*, garde des sceaux. — Je demande la parole pour un fait personnel. Je regrette de n'avoir pu assister au commencement de la séance. On m'a dit que M. Gambetta s'était plaint de ce que j'aurais ajouté au *Journal officiel* un mot au discours que j'ai prononcé hier.

M. Gambetta. — Lorsque vous exprimiez le vœu de quitter le pouvoir sans avoir versé une goutte de sang, je vous ai interrompu en disant qu'il vous suffirait pour cela d'avoir un éclair de bon sens, et de retirer la demande de poursuites. Vous m'avez répondu : « Il vous faudrait à vous un éclair de

patriotisme » ; je n'ai pas entendu les mots : « et de conscience », que je trouve au *Journal officiel*.

C'est contre ces derniers mots que j'ai protesté ; j'ai dit que je ne voulais pas en votre absence qualifier avec énergie votre réponse. Puisque vous êtes présent, je dis que, partisan des discussions aussi libres et même aussi passionnées que comportent les intérêts en jeu, je ne reconnais à personne le droit d'exprimer une appréciation sur ma conscience, et j'ajoute que je vous accorde moins qu'à tout autre ce droit, votre conscience étant trop mobile et trop variable pour vous l'obtenir. (Bruyantes réclamations.)

M. le garde des sceaux — Messieurs, il est des injures au-dessus desquelles j'ai le droit de me tenir (Très-bien ! très-bien !) sans croire que j'aie pu en être atteint ; je ferai remarquer à M. Gambetta qu'il donne aujourd'hui un exemple de plus des contradictions qui sont dans sa conduite et dans ses paroles. Il s'arroge le droit de juger les autres, et à chaque séance il s'exprime d'une façon injurieuse et violente. A toutes ses paroles blessantes, nous répondrons avec modération. J'ai dit à M. Gambetta que si sa conscience n'était pas troublée par la passion, il n'aurait pas prononcé les tristes paroles qu'il vient de faire entendre. (Vive approbation sur un grand nombre de bancs.)

M. Gambetta. — Je répondrai... (Aux voix ! aux voix !)... Il me semble impossible qu'après que j'ai posé si loyalement la question (Interruptions.) vous refusiez de m'entendre. Je vais faire à M. le ministre une réponse décisive : non, je ne vous ai pas adressé une injure, je vous ai seulement rappelé qu'il ne vous appartenait pas, à vous, d'attaquer ma conscience. (Vives protestations.)

... M. Ollivier a compris qu'il fallait déplacer la question, et il m'a prêté le rôle d'agresseur, qui ne m'appartient pas. J'ai dit et je répète qu'à une conscience mobile comme la vôtre, je ne reconnais pas de juridiction sur la mienne. (Bruit.) Je ne vous conteste pas le droit de changer d'opinion, mais il y a une chose que vous n'expliquerez jamais, c'est que votre changement a coïncidé avec votre fortune. (Exclamations.)

M. le garde des sceaux. — Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de justifier de la certitude inébranlable de ma conduite. (Vive approbation.)

M. Gambetta. — Vos électeurs vous ont déclaré indigne. (Exclamations.)

M. le garde des sceaux. — Dès le premier jour de mon entrée dans la vie politique, dès mon premier discours dans cette enceinte, en 1857, savez-vous quel est le but que j'ai poursuivi ?

et il ne s'agissait certes pas pour moi de fortune alors, pas plus qu'il n'en est question aujourd'hui ; car l'exercice du pouvoir dans les circonstances où nous sommes est une mission...

M. Gambetta, avec animation. — C'est de la courtisanerie. (A l'ordre! à l'ordre!)

M. le garde des sceaux. — Si vous aviez davantage le sentiment de la réalité et de la justice, vous sauriez que l'exercice du pouvoir dans les circonstances actuelles est un lourd fardeau qu'on n'accepte que par dévouement, et parler de la fortune, ce serait montrer que soi-même, on fait de la politique une occasion de fortune. (Mouvements divers.)

... Je le dis, non pour cette Assemblée qui n'en a pas besoin, non pour le pays qui n'en a pas besoin davantage, mais pour qu'il ne puisse être admis qu'en ma présence certaines affirmations ont pu se produire sans que j'y aie répondu. Dès 1857, je n'ai poursuivi qu'un but : la liberté!...

M. Gambetta. — Vous vous êtes dit républicain!

M. le garde des sceaux. — La liberté, par les moyens réguliers et constitutionnels. Dès 1857, j'ai travaillé, pour éviter une nouvelle révolution, dont j'ai prévu dès le premier jour quels seraient les terribles désastres. (Oui! oui! — Très-bien!)

M. Jules Ferry. — Alors vous nous trompiez? (Exclamaions.)

M. le garde des sceaux. — Depuis 1857, je n'ai eu d'autre pensée que de conformer ma conduite aux nobles paroles d'un homme qui a su remplir de grands devoirs, les paroles du général Cavaignac refusant le serment parce que, disait-il, il avait horreur des réticences et arrière-pensées : je suis resté fidèle à mon serment.

Oui, dans cette enceinte, une fois, je me suis dit républicain. Dans quelles circonstances? C'était en 1861, après le décret du 24 novembre. J'ai dit à l'empereur : « Sire, donnez la liberté, et, moi qui suis républicain au moment où je parle, j'aiderai et j'admirerai ». L'empereur a donné la liberté, j'exécute ce que j'avais promis en 1861. L'empereur a fait appel à mon dévouement pour servir la liberté. Ce dévouement, il l'a tout entier, et, en me montrant fidèle à ma promesse de 1861, j'ai fait un acte de patriotisme dont je m'honore. (Applaudissements répétés. — La clôture! la clôture!)

M. Gambetta. — La clôture n'est pas possible, demandez à M. Ollivier lui-même.

M. le président Schneider. — Nous n'avons pas à faire appel à tel ou tel orateur. La clôture est demandée par la Chambre, je dois la mettre aux voix.

M. Gambetta. — Le règlement dit qu'un membre de l'Assemblée peut toujours être entendu après un ministre. (Aux voix! aux voix!)

M. Gambetta prononce au milieu du bruit et avec véhémence quelques paroles qui n'arrivent pas jusqu'à nous... (Cris : à l'ordre! à l'ordre! — Bruit confus.)

M. le président Schneider.— Monsieur Gambetta, je vous rappelle à l'ordre, non pour vos paroles que je n'ai point entendues, mais à raison du trouble que votre véhémence jette dans cette Assemblée. (Très-bien!)

M. Ferry. — C'est la véhémence d'une conscience honnête.

M. le président Schneider. — Je ne mets en doute la conscience de personne.

M. Gambetta. — Je l'espère bien. (Aux voix! aux voix!)

La clôture de l'incident est mise aux voix et prononcée.

M. Gambetta. — La clôture! c'est toujours votre réponse. C'est une réponse misérable! (Exclamations.)

M. le président Schneider. — Je rappelle M. Gambetta au calme qui est nécessaire dans cette enceinte.

M Gambetta. L'indignation exclut le calme.

M. le président Schneider. — Ne laissez pas votre indignation se répandre en paroles violentes; je demande ici le respect de chacun pour tous et de tous pour chacun. (Très-bien! très-bien!)

PIÈCES RELATIVES AU CHAPITRE QUATRIÈME

AFFAIRE PIERRE BONAPARTE

JUGEMENT.

Haute Cour de Tours. — Audience du 25 mars.

..... M. le président fait le résumé des débats. Le voici en substance :

« Messieurs les hauts jurés,

« Nous touchons enfin au terme de cette douloureuse affaire ; le moment est venu pour nous de vous rappeler les principales charges de l'accusation et les principaux moyens de la défense.

« Il semble que l'attention religiense que vous avez prêtée à ces débats rende ce résumé inutile ; mais ce que la loi a surtout voulu, messieurs les jurés, en imposant ce devoir, c'est de laisser aux impressions trop vives que les discussions auraient pu produire sur l'esprit du jury, le temps de se refroidir, afin qu'il rende sans passion et sans faiblesse le jugement que la société attend de lui. »

Le président rappelle ensuite l'ensemble des dépositions, et résume successivement avec impartialité les plaidoiries des parties civiles, le réquisitoire et la défense.

assant ensuite à la question de légitime défense, il résume les arguments présentés :

« Le prince n'admet pas, dit-il, l'excuse de la provocation. Elle ne ferait qu'atténuer la peine. « Qu'importe la peine ? » objecte le prince. Ce n'est pas sa vie, c'est son honneur, c'est l'honneur de son caractère, de sa famille, le plus précieux patrimoine de ses enfants. »

Enfin il termine en ces termes :

« J'ai dû, pour la clarté du débat, réunir les arguments des deux orateurs de l'accusation et de la défense. Je n'ai plus, messieurs les jurés, qu'à livrer à vos consciences le jugement de cette difficile affaire. Au milieu des passions ardentes, je

n'ai songé qu'à remplir mon devoir. A vous, messieurs les jurés, d'accomplir le vôtre.

« Vous avez à répondre aux questions suivantes :

« *Première question.*

« Pierre Bonaparte est-il coupable d'avoir commis, le 10 janvier, à Auteuil, un homicide volontaire sur la personne de Victor Salmon, dit Noir ?

« *Question résultant des débats.*

« Cet homicide volontaire a-t-il été provoqué par des coups ou violences graves exercées sur la personne de Pierre Bonaparte ?

« *Deuxième question.*

« Pierre Bonaparte est-il coupable d'avoir, le même jour et au même lieu, commis, sur la personne de Fonvielle, une tentative de meurtre, ayant manqué par suite de circonstances indépendantes de la volonté de son auteur, avec cette circonstance que cette tentative aurait été précédée du fait précédemment relaté ?

« *Question résultant des débats.*

« Cette tentative a-t-elle été provoquée par des coups ou violences exercées contre Pierre Bonaparte ? »

MM. les jurés entrent dans la chambre des délibérations.

L'audience est suspendue.

A deux heures trois quarts, la sonnette du haut jury se fait entendre. Un profond silence s'établit.

MM. les hauts jurés rentrent dans la salle.

La haute Cour reprend séance.

M. le président. — « Nous recommandons au public de s'abstenir de tout signe d'approbation ou d'improbation. Il marquera ainsi, par son silence, le respect dû à la justice. — Monsieur le chef du haut jury, veuillez faire connaître à la haute Cour le résultat de votre délibération. »

M. le chef du haut jury (debout et la main droite sur le cœur). — « Sur mon honneur et conscience, devant Dieu et devant les hommes, la déclaration du jury est : Sur la première question, *non* ; sur la quatrième question, *non.* »

La réponse négative sur ces deux questions rendait inutile la réponse sur les autres questions posées au haut jury.

M. le président. — « Faites rentrer l'accusé. — Monsieur le greffier, veuillez lire à l'accusé la déclaration du jury. »

M. le greffier Coulon donne lecture et le président prononce l'ordonnance suivante :

« Vu la déclaration du jury, de laquelle il résulte que le prince Pierre-Napoléon Bonaparte n'est pas coupable des faits à lui imputés, le déclarons acquitté de l'accusation portée contre lui; en conséquence, ordonnons qu'il soit mis en liberté immédiatement s'il n'est détenu pour autre cause. »

.....*Me Laurier.* — « Messieurs de la haute Cour, au nom de M. Louis Salmon, dit Noir, j'ai l'honneur de déposer des conclusions tendant à des dommages-intérêts, et pour tous dommages-intérêts, je demande les dépens. »

Me Bernheim. — « Je me présente pour M. Salmon père et madame Salmon mère. Mes conclusions tendent à ce qu'il plaise à la haute Cour :

« Attendu que, le 10 janvier 1870, Pierre Bonaparte a donné la mort à Yvan-Victor Salmon, dit Noir;

« Que, en enlevant aux concluants un fils aimé, Pierre-Napoléon Bonaparte leur a également enlevé l'appui moral et le soutien matériel de leur vieillesse ;

..... « Par ces motifs,

« Condamner Pierre-Napoléon Bonaparte à payer aux sieur et dame Salmon, à titre de réparation civile et de dommages-intérêts, la somme de cent mille francs;

« Fixer la durée de la contrainte par corps ;

« Et condamner le prince Pierre-Napoléon Bonaparte aux dépens. »

La haute Cour se retire pour délibérer. A quatre heures cinquante minutes elle reprend séance.

M. le président donne lecture de l'arrêt suivant :

« La haute Cour, statuant sur la demande en dommages-intérêts formée par les époux Salmon et par Louis Salmon, dit Noir;

..... « Attendu, en fait, que s'il résulte de la déclaration du jury que le prince Pierre-Napoléon Bonaparte n'est pas coupable des crimes de meurtre et de tentative de meurtre qui lui étaient imputés, cette déclaration n'implique pas la négation du fait matériel;

..... « Par ces motifs,

« Condamne le prince Pierre-Napoléon Bonaparte à payer aux époux Salmon la somme de vingt-cinq mille francs à titre de dommages-intérêts ;

« Condamne lesdits époux Salmon, Louis Salmon, dit Noir, aux dépens envers l'Etat du procès criminel ;

« Condamne le prince, à titre de dommages-intérêts, à rembourser auxdites parties civiles le montant desdits frais, ainsi que ceux faits par eux ;

« Et condamne le prince Pierre Bonaparte à tous les frais de l'incident civil, en ce compris le coût, enregistrement et signification du présent arrêt. »

La session de la haute Cour est close. L'audience est levée.

PIÈCES RELATIVES AU CHAPITRE CINQUIÈME

LE COMPLOT

N° 1.

RAPPORT A L'EMPEREUR.

Paris, le 4 mai 1870.

Sire,

Il existe parmi nous un parti révolutionnaire. Son but est d'établir la République démocratique et sociale; ses moyens sont le dénigrement systématique, l'outrage, la calomnie, l'émeute, l'assassinat. Les libertés nouvelles, loin de l'apaiser, l'ont surexcité; il n'y a vu qu'une facilité de plus de s'organiser et de s'étendre

Il ne prend pas la peine de se cacher. Dans ses journaux, répandus en grand nombre, dans ses réunions où nul contradicteur ne peut se faire entendre, il expose ses projets et il organise ses moyens d'action. Il suffirait, pour prouver l'attentat et le complot qu'on lui impute, de reproduire les articles et les discours dans lesquels il les raconte ou les annonce. Contre lui on pourrait n'invoquer pour témoin que lui-même.

Nous avions espéré que la patience et la douceur suffiraient à vaincre des passions d'un autre temps. Mais notre patience a été prise pour de la timidité et notre douceur pour de la faiblesse; nous avons dû nous convaincre qu'une répression énergique était le seul moyen de rétablir cette paix sociale et ce respect de la loi sans lesquels l'établissement d'institutions libres ne serait qu'une témérité.

Lorsque votre gouvernement a décrété l'appel au peuple, une première instruction était terminée; nous en avons différé la conclusion, afin qu'une coïncidence involontaire ne ressemblât pas à une manœuvre électorale. Mais les révolutionnaires n'ont pas été arrêtés par l'armistice légal que nous établissions. Ils ont cru que, supprimer par un crime le souverain, alors

qu'une Constitution abandonnée, l'autre n'était pas encore votée, ce serait détruire à coup sûr l'État lui-même, momentanément en dehors de tout ordre constitutionnel, et ils se sont résolus à mettre à exécution, avant le 8 mai, des entreprises depuis longtemps préparées.

Dans ces circonstances, il est de notre devoir de saisir publiquement la justice.

J'ai donc l'honneur, Sire, de vous soumettre le rapport de M. le procureur général près la Cour impériale de Paris, et je vous propose d'en adopter les conclusions.

Le nombre des inculpés, la nature et la gravité de l'affaire, la nécessité de concentrer les renseignements fournis par les divers parquets de France, les exigences de l'ordre public motivent l'attribution à la haute Cour de la procédure et du jugement.

Cette attribution ne privera pas les accusés de la garantie précieuse du jugement par jurés, elle l'augmentera : au lieu d'être les représentants d'une ville, les jurés seront les représentants de la France entière.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

Sire,

de votre Majesté, le très-dévoué serviteur,

ÉMILE OLLIVIER.

N° 2.

CONVOCATION DE LA HAUTE COUR

Napoléon,

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, empereur des Français,

A tous présents et à venir, salut,

Vu le rapport de notre garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes;

Vu l'article 54 de la Constitution du 14 janvier 1852 ;

Attendu que des pièces communiquées au ministre de la justice par le procureur général près la cour impériale de Paris résulte l'existence d'un complot ayant pour but de commettre des crimes prévus par les art. 86, 87 et 89 du Code pénal;

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art, 1er. — La chambre des mises en accusation de la haute Cour de justice est convoquée pour statuer sur les faits se rattachant audit complot.

Art. 2. — M. le conseiller Lascoux présidera la chambre d'accusation de la haute Cour.

Les fonctions de procureur général près la haute Cour seront remplies par M. Grandperret, procureur général, assisté de MM. Dupré-Lassalle, premier avocat général; Bergognier et Lepelletier, substituts du procureur général.

Art. 3. — Notre garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 4 mai 1870.

NAPOLÉON.

Par l'empereur,
Le garde des sceaux ministre de la justice
et des cultes,

ÉMILE OLLIVIER.

N° 3.

GUSTAVE FLOURENS A BELLEVILLE.

Bien que cette pièce se rapporte plus particulièrement au chapitre IV, nous la donnons ici à cause de son intérêt tout spécial. C'est, en effet, G. Flourens racontant lui-même la part qu'il prit aux affaires de février. Ces événements sont d'ailleurs intimement liés à l'affaire dite du complot.

Rochefort et moi nous devions tenir ce soir-là une réunion à la salle de la Marseillaise, rue de Flandre, à la Villette.

J'arrivai à huit heures.

Je ne pouvais croire à l'arrestation de notre ami, de notre représentant, coupable d'une généreuse indignation contre un infâme assassinat.

J'annonçai aux citoyens, qui me firent l'honneur de me nommer président, que Rochefort allait venir.

Mais, à peine le premier orateur inscrit avait-il déclaré qu'il ne fallait point laisser incarcérer notre représentant, et s'était-il attiré, par ces nobles paroles, un premier avertissement du commissaire de police, à peine avais-je eu le temps de repousser cet avertissement, qu'une immense clameur du dehors nous apprit qu'on avait osé attenter à la liberté de notre député !

Je déclarai aussitôt à l'assemblée que nous devions nous mettre en état de révolution, de résistance par les armes.

Je pris en effet les armes et arrêtai le commissaire de police. « Il ne vous sera fait aucun mal, lui dis-je, à condition que vous ne chercherez ni à m'échapper, ni à faire frapper mes amis par les agents. »

Je sortis dans la rue tenant le commissaire. Il montra à la foule des agents son écharpe, et nous pûmes continuer notre chemin en chantant la *Marseillaise* et le *Chant du départ*.

« A Belleville ! » criai-je à mes amis, groupe, hélas! trop peu nombreux, mais bien héroïque, de jeunes gens; une centaine d'abord, une soixantaine seulement à la fin, avec lesquels nous avons occupé pendant trois heures un faubourg de Paris.

' e commissaire de police me dit : « Êtes-vous toujours sûr, monsieur Flourens, de pouvoir me protéger efficacement. Je tiens peu à la vie, mais je serais bien malheureux de ne pas revoir ma femme et mes enfants. »

Je lui ai promis de le mettre en sûreté. « Ce n'est pas nous qui massacrons les gens désarmés, lui dis-je, ce sont vos agents. »

Arrivés au bas du Faubourg du Temple, en face du canal, nous fîmes arrêter un omnibus. Bientôt deux omnibus et quelques voitures commencèrent une ébauche de barricade.

Je priai alors un ami sûr et courageux de conduire le commissaire de police de l'autre côté de la barricade, et là de le mettre en pleine sécurité et en liberté.

Puis nous remontâmes le faubourg. Deux soldats passaient. Nous les désarmâmes avec la plus grande douceur et en véritables frères.

A la caserne du faubourg du Temple, il y avait un sergent et trois soldats armés. Je leur adressai quelques paroles amicales, mais ces malheureux, esclaves de la discipline, se bornèrent à croiser la baïonnette et à menacer de faire feu.

Nos amis, tous occupés en ce moment à barricader les rues latérales, et se multipliant avec une ardeur infinie, m'avaient laissé à peu près seul. Je continuai donc ma route, en faisant partout éteindre le gaz.

Arrivés au haut de la rue de Paris, en face le boulevard extérieur, nous trouvâmes une maison en construction, dont les moellons et les planches nous servirent à faire une barricade bien meilleure que les précédentes

Au dépôt des omnibus, dans la rue de Paris, nous trouvâmes bon nombre de voitures avec lesquelles nous pûmes compléter le système de défense des rues latérales.

Mais, par malheur, nos autres amis, n'ayant pas eu le temps

d'être avertis, ne venaient toujours pas nous joindre. Nous restions seuls et sans armes.

On me dit alors qu'il y avait des fusils au théâtre de Belleville. Nous y allons. Une dizaine de jeunes gens entrent par la porte principale pour les demander.

On me désigne une porte latérale en m'avertissant qu'ils sont là. J'y cours, je trouve un concierge, je lui dis : « Pour éviter un malheur, livrez-nous les armes ! »

« Elles sont en haut, » me répondit-il. Je monte alors, sans faire attention que je n'étais plus suivi que d'un brave et excellent jeune homme, L..., presque un enfant.

A peine avais-je fait quelques pas en avant que j'entendis des cris :

« Sauvez-moi, Flourens, au secours, on m'assassine ! »

C'est L..., que quatre individus tiennent à la gorge et par les cheveux, tandis qu'un quatrième lui met un pistolet sur le front.

Je m'élance sur mon ami, du bras gauche je l'enlève, ce qui me fit perdre mon épée. En même temps, quatre autres individus se ruaient sur moi et, me retournant le poignet droit, m'arrachaient mon revolver.

Je sautai en bas de l'escalier emportant mon jeune ami, très-heureux de l'avoir sauvé de ce guet-apens, même au prix de la perte d'un pistolet.

Nous n'étions pas assez nombreux.

Et pourtant toute la grande artère du faubourg était barricadée. Si nous avions eu des armes, ces jeunes gens se seraient battus héroïquement.

Nous redescendons la rue du faubourg. Au moment où j'approchais de la barricade inférieure, des cris perçants se faisaient entendre.

C'étaient des enfants désarmés que des agents de police poursuivaient l'épée dans les reins. L'un d'eux, atteint d'un coup d'épée dans le dos, tombe à quatre pas de moi en poussant des cris déchirants.

Trois agents se précipitent vers moi. Je n'avais point d'armes. J'eus le bonheur de repousser de la main gauche une épée, tandis que je recevais sur l'épaule droite un coup de casse-tête.

Arc-bouté contre la muraille, j'allais engager la lutte, quand survinrent cinq ou six enfants courant de toutes leurs forces, et poursuivis par deux agents et un officier de paix.

« Courez donc, et frappez ! » cria l'officier à ses agents. Cela me sauva. Ils me laissèrent là, appuyé contre la muraille.

Je continuai tranquillement ma route, tout à fait seul. Dans

une rue latérale, je rencontrai un ami qui me fit entrer dans sa petite chambre d'ouvrier.

A peine y étions-nous que la rue fut envahie par la garde municipale à cheval et à pied. C'était lugubre de voir ces hommes marchant silencieusement dans les ténèbres pour aller égorger leurs frères et leurs fils désarmés !

Les chevaux, à chaque pas, glissaient sur les pavés humides.

A peine furent-ils passés, je sortis de chez mon ami.

Je pus, à la faveur des ténèbres, remonter la grande rue du faubourg, voir les agents de police détruire nos barricades, si courageusement improvisées tout à l'heure.

La cavalerie redescendit la rue du faubourg, et ne trouva heureusement personne à sabrer. Voyant qu'il n'y avait plus rien à faire pour le moment, je suivis le canal, je me rendis chez un autre ami.

A une heure et demie du matin tout était complétement calme.

A six heures du matin, le mardi 8, un commissaire de police, suivi de cinq agents, s'est rendu, pour m'y arrêter, à mon domicile, où naturellement il ne m'a pas trouvé.

Le mandat d'amener lancé contre moi porte les quatre chefs d'accusation suivants :

1° Excitation à des crimes;

2° Séquestration d'un commissaire de police ;

3° Excitation à la révolte;

4° Cris séditieux.

Ces messieurs ont enlevé tous mes papiers, toute ma correspondance, où ils ne trouveront naturellement rien de compromettant pour personne.

On m'a pris aussi les *Châtiments*.

Tout cela n'empêchera point justice de se faire.

GUSTAVE FLOURENS.

(Extrait du journal *la Réforme*)

PIÈCES RELATIVES AU CHAPITRE SIXIÈME

LE PLÉBISCITE

N° 1.

LETTRE DE M. ÉMILE OLLIVIER.

M. Émile Ollivier, député du Var, garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, adressait aux électeurs de la première circonscription du Var la lettre suivante :

Paris, le 25 avril 1870.

Mes chers concitoyens, on dit aux champs qu'il est bon de couper de temps en temps le bois mort des arbres, afin que leurs parties vivantes se développent avec force. L'empereur vient aussi de couper le bois mort de sa Constitution, afin qu'elle ait une vigueur nouvelle et comme un rajeunissement. Le 8 mai il vous demandera s'il a bien fait. Je vous conseille de répondre avec entrain à cet appel, et d'arriver tous au scrutin avec un bulletin sur lequel sera écrit : *Oui*.

Quelques-uns vous engageront à répondre : Non. Ne les écoutez pas.

Il y a longtemps que vous me connaissez. Parmi vous plusieurs se rappellent mes discours lorsque, débutant dans la vie, je parcourais vos campagnes. Qu'ils vous disent si mes paroles n'étaient pas toujours dirigées contre la violence, la colère et la haine, et si je ne combattais pas alors les doctrines révolutionnaires avec autant de résolution que je le fais aujourd'hui.

Savez-vous d'où découle cette unité de mes idées ? De l'unité de mes sentiments. En politique, je n'ai eu qu'une passion : l'amour du grand et bon peuple de France ; et c'est le désir de soulager ses souffrances, d'élever sa situation intellectuelle, matérielle et morale, qui m'a rendue facile la résignation aux misères quotidiennes de la vie publique.

Or, quelle est la victime expiatoire des révolutions ? n'est-ce das le peuple ? Quand l'ordre est troublé dans la rue et que les

affaires s'arrêtent, la Providence ne fait pas au-dessus de nos têtes une révolution dans les éléments, le soleil continue à mûrir les épis et les grappes, et le riche n'est jamais au dépourvu. Quelle désolation, au contraire, dans la maison du pauvre travailleur! Voilà pourquoi j'ai toujours détesté les révolutions.

N'écoutez pas ceux qui vous conseillent de voter non. Supposez qu'ils l'emportent le 8 mai dans le Var et partout en France : qu'arriverait-il ? Ils se vengeraient, emprisonneraient, exileraient ; ils établiraient la république sociale, frapperaient les riches comme ils le promettent dans vos chambrées. Et après? Cela ne durerait pas plus longtemps qu'un jour d'orage. La nation, honteuse d'une défaillance passagère, ne tarderait pas à se lever et à dire : Assez vécu en anarchie et en désordre! Et à leur tour ceux qui auraient frappé seraient frappés.

Supposez au contraire que nos amis triomphent : combien tout sera différent ! De longs jours de sécurité, de confiance et de repos nous seront assurés. Débarrassés des institutions constitutionnelles, des interpellations, des menaces d'émeute, des prophéties de révolution, l'empereur et ses ministres pourront s'occuper, avec plus de sollicitude encore que par le passé, des moyens d'adoucir le sort de celui qui possède : et nous n'aurons pas à redouter ces temps de guerre civile où ce ne sont pas les fils qui ferment les yeux de leurs pères, mais les pères qui ferment les yeux de leurs fils.

Allez donc, mes chers compatriotes, allez au vote avec ensemble, avec ardeur. Aux dernières élections législatives, triomphant de la révolution par votre libre initiative, vous avez donné à la France un exemple qui a été suivi à Lyon et qui le sera partout. Recommencez à l'occasion du plébiscite, réunissez-vous, organisez-vous, et ne vous laissez pas intimider par ceux qni suppléent à leur petit nombre par le bruit qu'ils font.

Si leurs paroles étaient de miel, je comprendrais que vous fussiez séduits; mais comment ne résisteriez-vous pas à un langage grossier, composé de bassesses et d'injures : digne expression de doctrines tournées vers la matière, et où ni l'âme ni Dieu n'ont plus de place.

Envoyez-moi une belle majorité. Je la recevrai comme un témoignage de votre affection, et mes forces pour vous servir en seront accrues.

Tout votre,

ÉMILE OLLIVIER,

Député de la 1re circonscription du Var.

N° 2.

MANIFESTE DU COMITÉ DE LA GAUCHE ET DE LA PRESSE DÉMOCRATIQUE.

A nos concitoyens,

Le 2 décembre a courbé la France sous le pouvoir d'un homme.

Aujourd'hui, le gouvernement personnel est jugé par ses fruits. L'expérience le condamne, la nation le répudie.

Aux élections dernières, le peuple français a manifesté hautement sa volonté souveraine : au gouvernement personnel, elle entend substituer le gouvernement du pays par le pays.

La constitution nouvelle, sur laquelle le pouvoir vous appelle à vous prononcer, réalisera-t-elle le vœu national ? Non.

La nouvelle constitution n'établit pas le gouvernement du pays par le pays.

Elle n'en est que le simulacre.

Le gouvernement personnel n'est point détruit ; il conserve intactes ses plus redoutables prérogatives ; il continue d'exister à l'extérieur, par le droit personnel de faire les traités et de déclarer la guerre, — droit dont il a été fait, depuis quinze ans, un usage si funeste à la patrie ; — à l'intérieur, par le gouvernement personnel du chef de l'Etat, à l'aide de ministres qu'il nomme, d'un conseil d'Etat qu'il nomme, d'un Sénat qu'il nomme, d'un Corps législatif qu'il fait nommer par la candidature officielle et la pression administrative, du commandement de la force armée, de la nomination à tous les emplois, d'une centralisation excessive qui met dans sa main toutes les forces organisées du pays, qui confisque l'autonomie des communes, et qui ne laisse pas même aux populations le droit d'élire leurs magistrats municipaux.

Enfin, et pour couronner cet édifice de l'omnipotence impériale, la Constitution nouvelle livre à l'initiative exclusive du chef de l'Etat, le droit qui appartient essentiellement à tout peuple libre de réformer, quand il le juge nécessaire, ses institutions fondamentales, en même temps qu'elle remet au pouvoir exécutif le droit césarien d'appel au peuple, qui n'est autre chose que la menace permanente d'un coup d'Etat.

Telle est la Constitution qu'on vous propose.

C'est votre abdication qu'on vous demande.

Voulez-vous y souscrire ?

Voulez-vous renouveler les pleins pouvoirs de l'empire?

Voulez-vous, sous les apparences du système parlementaire, consolider le gouvernement personnel?

Si vous le voulez, votez *Oui*.

Mais si vous avez retenu la leçon des événements ; si vous n'avez oublié ni les dix-huit années d'oppression, d'outrages à la liberté, ni le Mexique, ni Sadowa, ni la dette accrue de cinq milliards, ni les budgets dépassant deux milliards, ni la conscription, ni les lourds impôts, ni les gros contingents, vous ne pouvez voter *Oui*.

Car tous ces maux, dont la France n'effacera de longtemps la trace, sont sortis, il y a dix-huit ans, de deux plébiscites semblables à celui qu'on nous soumet.

Car aujourd'hui, comme alors, c'est un blanc-seing qu'on vous demande, l'aliénation de votre souveraineté, l'inféodation du droit populaire aux mains d'un homme et d'une famille, la confiscation du droit imprescriptible des générations futures.

Au nom de la souveraineté du peuple et de la dignité nationale, au nom de l'ordre et de la paix sociale, qui ne peuvent se réaliser, par la conciliation des intérêts et des classes, qu'au sein d'une libre démocratie, repoussez par votre vote la Constitution nouvelle.

Protestez par le vote négatif, par le vote à bulletin blanc ou même par l'abstention : tous les modes de protestation apporteront leur part à l'actif de la liberté.

Quant à nous, nous voterons résolûment *non*, et nous conseillons de voter NON.

Ont signé :

EMMANUEL ARAGO, D. BANCEL, A. CRÉMIEUX, DESSEAUX, DORIAN, ESQUIROS, JULES FAVRE, GAGNEUR, LÉON GAMBETTA, GARNIER-PAGÈS, GIRAULT, GLAIS-BIZOIN, JULES GRÉVY, J. MAGNIN, ORDINAIRE, E. PELLETAN, JULES SIMON.

CH. DELESCLUZE, A DUPORTAL, LOUIS JOURDAN, ANDRÉ LAVERTUJON, PIERRE LEFRANC. A PEYRAT, LOUIS ULBACH, EUGÈNE VÉRON, *délégués de la presse démocratique de Paris et des départements.*

N° 3.

MANIFESTE ANTIPLÉBISCITAIRE DES SECTIONS PARISIENNES FÉDÉRÉES DE L'INTERNATIONALE ET DE LA CHAMBRE FÉDÉRALE DES SOCIÉTÉS OUVRIÈRES.

A tous les travailleurs français.

Citoyens,

Après la Révolution de 89 et la déclaration des droits de 93, la souveraineté du travail est l'unique base constitutive sur laquelle doivent reposer désormais les sociétés modernes.

Le travail, en effet, est la loi suprême de l'humanité, la source de la richesse publique, la cause la plus efficiente du bien-être individuel.

Le travailleur seul a droit à l'estime de ses concitoyens ; il impose son honorabilité à ceux-mêmes qui l'exploitent ; il est appelé à régénérer le vieux monde.

Voilà pourquoi nous disons aux travailleurs des villes, aux travailleurs des champs, aux petits industriels, aux petits commerçants, à tous ceux qui veulent sincèrement le règne de la liberté par l'égalité : il ne suffit pas de répondre au plébiscite qu'on ose nous imposer par un vote purement négatif ; de préférer la constitution de 70 à celle de 1852 ; le gouvernement parlementaire au gouvernement personnel ; il faut qu'il sorte de l'urne la condamnation la plus absolue du régime monarchique, l'affirmation complète, radicale, de la seule forme du gouvernement qui puisse faire droit à nos aspirations légitimes, la *République démocratique et sociale.*

Insensé celui qui croirait que la Constitution de 1870 lui permettra davantage que celle de 52 de donner à ses enfants les bienfaits d'une instruction intégrale, gratuite et obligatoire pour tous !

D'exécuter la réforme et la réorganisation des grands services publics (mines, canaux, chemins de fer, banques, etc...) au profit de tous les citoyens, au lieu d'être, comme aujourd'hui, un moyen d'exploitation pour la féodalité du capital !

De changer complétement l'assiette de l'impôt qui, jusqu'ici, a été progressif dans le sens de la misère.

De faire rentrer au domaine public les propriétés dont le

clergé séculier et régulier s'est emparé par des moyens plus ou moins subreptices, au mépris même des lois de 89 et 90 !

De mettre un terme aux abus de pouvoir de tous les fonctionnaires, grands et petits (gardes champêtres, juges d'instruction, commissaires de police, etc., etc...), dont la conduite arbitraire est aujourd'hui couverte par l'article 75 de la Constitution de l'an VIII !

De supprimer enfin l'impôt du sang, nous voulons dire l'armée permanente, en abolissant la conscription !

Non ! citoyens, il ne saurait en être ainsi. Le despotisme a cela de fatal, qu'il ne peut engendrer que le despotisme. L'épreuve en est faite, nous n'avons plus à y revenir.

D'ailleurs, nous ne saurions reconnaître à l'exécutif le droit de nous interroger. Ce droit impliquerait chez nous une sujétion contre laquelle proteste le nom même du pouvoir qui se l'arroge, en indiquant qu'il n'est pas le maître, qu'il est simplement, et rien de plus, l'exécuteur des volontés *souveraines* du pays.

Si donc vous désirez, comme nous, en finir une bonne fois avec toutes les souillures du passé ; si vous voulez que le nouveau pacte social, consenti par des citoyens égaux en droits comme ils le sont en devoirs, garantisse à chacun de vous la paix et la liberté, l'égalité et le travail ; si vous voulez affirmer la République démocratique et sociale, le meilleur moyen, suivant nous, c'est de vous abstenir ou de déposer dans l'urne un bulletin inconstitutionnel, — ceci dit sans exclure les autres modes de protestation.

Travailleurs de toute sorte, souvenez-vous des massacres d'Aubin et de la Ricamarie ; des condamnations d'Autun et de l'acquittement de Tours ; et, tout en retirant vos cartes d'électeurs, afin de montrer que vous n'êtes point indifférents à vos devoirs civiques, abstenez-vous de prendre part au vote.

Travailleurs des campagnes ! comme vos frères des villes, vous portez le poids écrasant du système social actuel ; vous produisez sans cesse, et vous manquez la plupart du temps du nécessaire, tandis que le fisc, l'usurier et le propriétaire s'engraissent à vos dépens.

L'empire, non content de vous écraser d'impôts, vous enlève vos fils, vos uniques soutiens, pour en faire des soldats du pape, ou pour semer leurs cadavres abandonnés sur les terres incultes de la Syrie, de la Cochinchine et du Mexique.

Nous vous conseillons également de vous abstenir, parce que l'abstention est le protestation que l'auteur du coup d'Etat redoute la plus ; mais si vous êtes forcés de mettre un bulletin dans l'urne, qu'il soit blanc ou qu'il porte ces mots : *Change-*

ment radical des impôts!!! Plus de conscription!!! République démocratique et sociale!!!

Pour la fédération des sections parisiennes de l'Association internationale des travailleurs :

A. COMBAULT, rue de Vaugirard, 289; REYMOND, rue de l'Ouest, 80; GERMAIN CASSE, rue Maubeuge, 94; BERTHOMIEU, membre de la commission de l'Internationale; LAFARGUE, membre de la section de Vaugirard; E. LEFÈVRE, rue des Martyrs, 99; JULES JOUHANNARD, rue d'Aboukir, 126; J. FRANQUIN, rue de la Verrerie, 42.

Pour la Chambre fédérale des Sociétés ouvrières :

A. THEISZ, ciseleur, rue Jessaint, 12; CAMELINAT, monteur en bronze, rue Folie-Méricourt, 34; AVRIAL, mécanicien, passage Raoul, 15; D. ANDRÉ, ébéniste, rue Neuve-des-Boulets, 17; DESTETTI, rue des Boulangers, 16; PINDY, menuisier, rue Faubourg-du-Temple, 17; ROBILLARD, doreur, rue de Sèvres, 113; ROUVEYROLLE, orfèvre, rue Lesage, 16.

PIÈCES RELATIVES AU CHAPITRE SEPTIÈME

DÉCLARATION DE LA GUERRE

N° 1.

Nous donnons ici un passage de la séance du 15 juillet, où M. Thiers a eu à soutenir les violences de la majorité votant la guerre dans cette même séance.

M. THIERS. S'il y a eu un jour, une heure, où l'on puisse dire, sans exagération, que l'histoire nous regarde, c'est cette heure et cette journée, et il me semble que tout le monde devrait y penser sérieusement.

Quand la guerre sera déclarée, il n'y aura personne de plus zélé, de plus empressé que moi à donner au gouvernement les moyens dont il aura besoin pour la rendre victorieuse. (Très-bien ! très-bien ! à gauche.)

Ce n'est donc pas assaut de patriotisme que nous faisons ici.

Je soutiens que mon patriotisme est, non pas supérieur, mais égal à celui de tous ceux qui sont ici. (Approbation à gauche.)

De quoi s'agit il ? De donner ou de refuser au gouvernement les moyens qu'il demande ? Non, je proteste contre cette pensée.

De quoi s'agit-il ? D'une déclaration de guerre faite à cette tribune par le ministère, et je m'exprime constitutionnellement, on le reconnaîtra. Eh bien ! est-ce au ministère, à lui seul, de déclarer la guerre ? Ne devons-nous pas, nous aussi, avoir la parole ? Et avant de la prendre, ne nous faut-il pas un instant de réflexion ?... (Interruption à droite.)

M. JULES FAVRE. Avant de mettre l'Europe en feu, on ne réfléchit pas ; nous l'avons bien vu. (Exclamations.)

M. THIERS. Je vous ai dit que l'histoire nous regardait ; j'ajoute que la France aussi et le monde nous regardent. On ne peut pas exagérer la gravité des circonstances ; sachez que de la décision que vous allez émettre peut résulter la mort de

milliers d'hommes. (Exclamations au centre et à droite. — Très-bien! à gauche. — Le bruit couvre la voix de l'orateur.)

M. Granier de Cassagnac. Nous le savons bien : nous y avons nos enfants. (Mouvements divers.)

M. de Tillancourt. N'interrompez pas! vous répondrez.

M. Thiers. Et si je vous demande un instant de réflexion, c'est qu'en ce moment un souvenir assiége mon esprit!... Avant de prendre une résolution aussi grave, une résolution de laquelle dépendra, je le répète, le sort du pays et de l'Europe, messieurs, rappelez-vous le 6 mai 1866. Vous m'avez refusé la parole, alors que je vous signalais les dangers qui se préparaient. (Approbation à gauche. — Exclamations à droite.)

Quand je vous montrais ce qui se préparait, vous m'avez écouté un jour; le lendemain, au jour décisif, vous avez refusé de m'écouter. Il me semble que ce souvenir seul, ce souvenir devrait vous arrêter un moment, et vous inspirer le désir de m'écouter une minute sans m'interrompre. (Très-bien! à gauche. — Parlez!)

Laissez-moi vous dire une chose : vous allez vous récrier; mais je suis fort décidé à écouter vos murmures, et, s'il le faut, à les braver. (Oui! Très-bien! à gauche.)

Vous êtes comme vous étiez en 1866.

A gauche. Oui! oui, c'est cela!

M. Thiers. Eh bien! vous ne m'avez pas écouté alors, et rappelez-vous ce qu'il en a coûté à la France!... (Rumeurs au centre et à droite.)

M. le marquis de Piré. Tâchez de ne pas être comme vous avez été en 1848.

M. le comte de La Tour. En 1866, vous demandiez seulement la neutralité, monsieur Thiers; vous ne demandiez pas autre chose.

M. Thiers. Cela est inexact..... Mais aujourd'hui la demande principale qu'on adressait à la Prusse, celle qui devait être la principale et que le ministère nous a assuré être la seule, cette demande a reçu une réponse favorable. (Dénégations sur un grand nombre de bancs.) Vous ne me lasserez pas.

A gauche. Très-bien! très-bien!

M. Thiers. J'ai le sentiment que je représente ici...

M. Horace de Choiseul. L'indépendance!

M. Thiers... non pas les emportements du pays, mais ses intérêts réfléchis.

Plusieurs voix. On vous écoute.

M. le comte de Kératry. Je demande la parole.

M. Thiers. J'ai la certitude, la conscience au fond de moi-même, de remplir un devoir difficile : celui de résister à des

passions patriotiques, si l'on veut, mais imprudentes. (Allons donc !)

A gauche. Oui! oui! très-bien! très-bien!

M. THIERS. Soyez convaincus que, quand on a vécu quarante ans... (Interruptions) au milieu des agitations et des vicissitudes politiques, et qu'on remplit son devoir, et qu'on a la certitude de le remplir, rien ne peut vous ébranler, pas même les outrages.

M. LE PRÉSIDENT SCHNEIDER. J'ai demandé tout à l'heure à la majorité à la fois le calme et le silence, de façon à ce qu'on entende. Je demande instamment que de ce côté (la gauche) on n'interrompe pas l'orateur.

A gauche. On applaudit, on n'interrompt pas!

M. EUGÈNE PELLETAN, vivement. Nous n'interrompons pas, monsieur le président! nous protestons contre les interruptions de la majorité.

M. LE PRÉSIDENT SCHNEIDER. Vos applaudissements empèchent l'orateur d'être entendu.

M. GLAIS-BIZOIN. Nous répondons aux murmures et aux interruptions de là-bas.

M. LE PRÉSIDENT SCHNEIDER. Je demande encore une fois le plus complet silence, pour que notre discussion conserve sa dignité. (Très-bien ! très-bien !)

M. THIERS. Il me semble que, sur un sujet si grave, n'y eût-il qu'un seul individu, le dernier dans le pays, s'il avait un doute, vous devriez l'écouter; oui, n'y en eût-il qu'un ; mais je ne suis pas seul.

Voix à gauche. Non ! non ! nous sommes avec vous.

A droite. Combien ?

M. HORACE DE CHOISEUL. Si les élections avaient été libres, nous serions plus nombreux. (Exclamations.)

M. LE MARQUIS DE PIRÉ. Rappelez-vous donc, monsieur Thiers, la noblesse énergique avec laquelle vous avez flétri les défections législatives de 1815, et ne les imitez pas !

M. LE PRÉSIDENT SCHNEIDER. Monsieur de Piré, veuillez ne pas interrompre.

M. THIERS. Je serais seul... (Interruption). Je serais seul, que, pour la gravité du sujet, vous devriez m'entendre. (Parlez ! parlez !)

M. COSSERAT. Nous n'entendons pas ! Que l'orateur veuille bien monter à la tribune ! (Oui ! oui !)

M. THIERS. Eh bien ! messieurs, est-il vrai, oui ou non, que, sur le fond, c'est-à-dire sur la candidature du prince de Hohenzollern, votre réclamation a été écoutée, et qu'il y ait été fait droit? Est-il vrai que vous rompez sur une question de

susceptibilité très-honorable, je le veux bien, mais vous rompez sur une question de susceptibilité. (Mouvement.)

Eh bien ! messieurs, voulez-vous qu'on dise, voulez-vous que l'Europe tout entière dise que le fond était accordé, et que, pour une question de forme, vous vous êtes décidé à verser des torrents de sang? (Réclamations bruyantes à droite et au centre. — Approbation à gauche.)

M. LE MARQUIS DE PIRÉ. C'est tout le contraire

M. THIERS. Prenez-en la responsabilité!

M. LE MARQUIS DE PIRÉ. Oui! oui!

M. GLAIS-BIZOIN. Non !

M. LE PRÉSIDENT SCHNEIDER. Monsieur de Piré, cessez, je vous prie ; n'interrompez pas avec cette animation. (Très-bien !)

M. THIERS. Ici, messieurs, chacun de nous doit prendre la responsabilité qu'il croit pouvoir porter.

A droite. Oui! oui! tout entière!

M. THIERS. Quant à moi, soucieux de ma mémoire...

M. BIROTTEAU. Nous aussi !

M. THIERS. Je ne voudrais pas qu'on puisse dire... (Interruptions) que j'ai pris la responsabilité d'une guerre fondée sur de tels motifs...

Le fond était accordé, et c'est pour un détail de forme que vous rompez ! (Non! non! Si! si !)

Vous me répondrez.

Je demande donc à la face du pays qu'on nous donne connaissance des dépêches d'après lesquelles on a pris la résolution qui vient de nous être annoncée; car, il ne faut pas nous e dissimuler, c'est une déclaration de guerre. (Certainement ! — Mouvement prolongé.)

M. GRANIER DE CASSAGNAC. Je le crois bien !

M. THIERS. Messieurs, je connais ce dont les hommes sont capables sous l'empire de vives émotions. Pour moi, si j'avais eu l'honneur de diriger, dans cette circonstance, les destinées de mon pays... (Nouvelle interruption) Vous savez bien, par ma présence sur ces bancs, que ce n'est pas un regret que j'exprime; mais je répète que si j'avais été placé dans cette circonstance douloureuse, mais grande, j'aurais voulu ménager à mon pays quelques instants de réflexion avant de prendre pour lui une résolution aussi grave.

M. BIROTTEAU. Quand on est insulté, on n'a pas besoin de réfléchir.

M. THIERS. Quant à moi, laissez-moi vous dire en deux mots, pour vous expliquer et ma conduite et mon langage, laissez-moi vous dire que je regarde cette guerre comme souveraine-

ment imprudente. Cette déclaration vous blesse, mais j'ai bien le droit d'avoir une opinion sur une question pareille. J'aime mon pays; j'ai été affecté plus douloureusement que personne des événements de 1866, plus que personne, j'en désire la réparation; dans ma profonde conviction, et, si j'ose le dire, dans mon expérience, l'occasion est mal choisie. (Interruptions.)

Quelques membres à gauche. Très-bien!

M. Thiers. Plus que personne, je le répète, je désire la réparation des événements de 1866; mais je trouve l'occasion détestablement choisie. (Réclamations.)

Quelques membres à gauche. Oui!

M. Thiers. Sans aucun doute, la Prusse s'est mise gravement dans son tort, très-gravement. Depuis longtemps, en effet, elle nous disait qu'elle ne s'occupait que des affaires de l'Allemagne, de la destinée de la patrie allemande, et nous l'avons trouvée tout à coup, sur les Pyrénées, préparant une candidature que la France devait ou pouvait regarder comme une offense à sa dignité et une entreprise contre ses intérêts. (Très-bien! très-bien! au centre et à droite.)

Vous vous êtes adressé à l'Europe, et l'Europe, avec un empressement qui l'honore elle-même, a voulu qu'il nous fût fait droit sur le point essentiel; sur ce point, en effet, vous avez eu satisfaction. La candidature du prince de Hohenzollern a été retirée.

Au centre et à droite. Mais non! non!

A gauche. Très-bien! parlez!

M. Thiers. Vous avez exprimé votre opinion; laissez-moi dire la mienne en quelques mots. Cette urgence de laquelle vous êtes si pressés d'user, elle est à vous, elle est votée, vous allez en jouir, vous allez avoir la faculté de vous livrer à toute l'ardeur de vos sentiments; laissez-moi vous exprimer les miens, tout douloureux qu'ils sont; et si vous ne comprenez pas que, dans ce moment, je remplis un devoir, et le plus pénible de ma vie, je vous plains. (Très-bien! très-bien! à gauche. — Réclamations au centre et à droite.)

Oui, quant à moi, je suis tranquille pour ma mémoire; je suis sûr de ce qui lui est réservé pour l'acte auquel je me livre en ce moment; mais pour vous, je suis certain qu'il y aura des jours où vous regretterez votre précipitation. (Allons donc! allons donc!)

A gauche. Très-bien! très-bien!

M. Thiers. Eh bien! quant à moi.....

M. le marquis de Piré, *avec violence.* Vous êtes la trompette antipatriotique du désastre. (N'interrompez pas!) Allez à

Coblentz! (Plusieurs membres qui entourent M. de Piré le font rasseoir.

M. Thiers. Offensez-moi... Insultez-moi... Je suis prêt à tout subir pour défendre le sang de mes concitoyens, que vous êtes prêts à verser si imprudemment!

M. le garde des sceaux. Non! non!

M. le marquis de Piré. Je ne parle pas de votre personne, je parle de vos principes.

M. le président Schneider. Monsieur de Piré, les manifestations de vos collègues dispensent le président de vous inviter au silence.

M. Thiers. Je souffre, croyez-le, d'avoir à parler ainsi.

M. le marquis de Piré. C'est nous qui souffrons de vous entendre! (Exclamations diverses.)

M. Thiers. Dans ma conviction, je vous le répète en deux mots, car si je voulais vous le démontrer, vous ne m'écouteriez pas, vous choisissez mal l'occasion de la réparation que vous désirez et que je désire comme vous.

M. Gambetta. Très-bien!

M. Thiers. Plein de ce sentiment, lorsque je vois que, cédant à vos passions, vous ne voulez pas prendre un instant de réflexion, que vous ne voulez pas demander la connaissance des dépêches sur lesquelles votre jugement pourrait s'appuyer, je dis, messieurs, permettez-moi cette expression, que vous ne remplissez pas dans toute leur étendue les devoirs qui vous sont imposés.

M. le baron Jérome David. Gardez vos leçons; nous les récusons.

M. Thiers. Dites ce que vous voudrez, mais il est bien imprudent à vous de laisser soupçonner au pays que c'est une résolution de parti que vous prenez aujourd'hui. (Vives et nombreuses réclamations.)

Je suis prêt à voter au gouvernement tous les moyens nécessaires quand la guerre sera définitivement déclarée; mais je désire connaître les dépêches sur lesquelles on fonde cette déclaration de guerre. La Chambre fera ce qu'elle voudra; je m'attends à ce qu'elle va faire, mais je décline, quant à moi, la responsabilité d'une guerre aussi peu justifiée. (Vive approbation et applaudissements sur plusieurs bancs de la gauche.)

N° 2.

PROJET DE TRAITÉ SECRET RELATIF A LA BELGIQUE.

S. M. le roi de Prusse et S. M. l'empereur des Français, jugeant utile de resserrer les liens d'amitié qui les unissent et de consolider les rapports de bon voisinage heureusement existant entre les deux pays; convaincus d'autre part que, pour atteindre ce résultat, propre d'ailleurs à assurer le maintien de la paix générale, il leur importe de s'entendre sur des questions qui intéressent leurs relations futures, ont résolu de conclure un traité à cet effet, et nommé en conséquence pour leurs plénipotentiaires, savoir :

S. M., etc.
S. M., etc.

Lesquels, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs, trouvés en bonne et due forme, sont convenus des articles suivants :

Art. Ier. — S. M. l'empereur des Français admet et reconnaît les acquisitions que la Prusse a faites à la suite de la dernière guerre qu'elle a soutenue contre l'Autriche et contre ses alliés.

Art. II. — S. M. le roi de Prusse promet de faciliter à la France l'acquisition du Luxembourg; à cet effet, ladite Majesté entrera en négociations avec le roi des Pays-Bas pour le déterminer à faire à l'empereur des Français la cession de ses droits souverains sur ce duché, moyennant telle compensation qui sera jugée suffisante, ou autrement. De son côté, l'empereur des Français s'engage à assumer les charges pécuniaires que cette transaction peut comporter.

Art. III. — S. M. l'empereur des Français ne s'opposera pas à une union fédérale de la Confédération du Nord avec les États du Midi de l'Allemagne, à l'exception de l'Autriche, laquelle union pourra être basée sur un Parlement commun, tout en respectant, dans une juste mesure, la souveraineté desdits États.

Art. IV. — De son côté, S. M. le roi de Prusse, au cas où S. M. l'empereur des Français serait amené, par les circonstances, à faire entrer ses troupes en Belgique ou à la conquérir, accordera le secours de ses armes à la France, et il la soutiendra avec toutes ses forces de terre et de mer, envers et contre toute puissance qui dans cette éventualité, lui déclarerait la guerre.

Art. V. — Pour assurer l'entière exécution des dispositions qui précèdent, S. M. le roi de Prusse et S. M. l'empereur des Français contractent, par le présent traité, une alliance offensive et défensive qu'ils s'engagent solennellement à maintenir. Leurs Majestés s'obligent, en outre et notamment, à l'observer dans tous les cas où leurs États respectifs, dont elles se garantissent mutuellement l'intégrité, seraient menacés d'une agression, se tenant pour liées, en pareilles conjonctures, de prendre sans retard et de ne décliner, sous aucun prétexte, les arrangements militaires qui seraient commandés par leur intérêt commun, conformément aux clauses et prévisions ci-dessus énoncées.

N° 3.

M. BENEDETTI ET LE ROI DE PRUSSE.

Le document suivant, rédigé avec l'approbation immédiate du roi de Prusse, est extrait du *Moniteur prussien*, en date du 17 juillet 1870.

Le comte Benedetti demanda, le 9 de ce mois, à Ems, une audience au roi, qui lui fut immédiatement accordée. Dans cette audience, il demanda que le roi donnât l'ordre au prince de Hohenzollern de reprendre son acceptation de la couronne d'Espagne.

Le roi répondit que, dans cette affaire, on ne s'était adressé à lui que comme chef de famille et non comme roi de Prusse, que, par conséquent, n'ayant pas donné l'ordre d'accepter la couronne d'Espagne, il ne pouvait non plus donner l'ordre de la refuser.

Le 1, l'ambassadeur de France sollicita et obtint une seconde audience, dans laquelle il chercha à exercer une pression sur le roi, pour que celui-ci insistât auprès du prince pour le faire renoncer à la couronne.

Le roi répliqua que le prince était parfaitement libre en ses décisions, que, d'ailleurs, il ignorait même où le prince, qui désirait faire un voyage dans les Alpes, se trouvait en ce moment.

Le 13, au matin, à la promenade des Eaux, le roi remit à l'ambassadeur un supplément extraordinaire de la *Gazette de Cologne*, qu'on venait de lui présenter, contenant un télégram-

me privé de Sigmaringen au sujet de la renonciation du prince. Le roi fit observer à l'ambassadeur que lui-même n'avait pas encore reçu la lettre de Sigmaringen, mais qu'il pouvait bien en recevoir aujourd'hui.

Le comte Benedetti répondit qu'il avait reçu la nouvelle de la renonciation, dès hier soir, de Paris. Le roi considérait ains l'affaire comme terminée. L'ambassadeur demanda au roi' d'une manière *tout à fait inattendue*, de donner l'assurance positive qu'il n'accorderait jamais plus son consentement si la candidature devait revivre. »

Le roi refusa formellement de se rendre à cette demande et persista dans sa réponse, lorsque le comte Benedetti revint à la charge d'une manière de plus en plus pressante. Néanmoins, après quelques heures, le comte Benedetti demanda une troisième audience. Lorsqu'on lui demanda quel objet il voulait traiter, il fit répondre qu'il désirait traiter de nouveau l'objet de la conversation du matin. Le roi refusa une nouvelle audience, n'ayant pas d'autre réponse à faire que celle qu'il avait donnée, ajoutant que d'ailleurs toutes les négociations passeraient désormais par les mains des ministres. Le roi accéda au désir du comte Benedetti de lui faire ses adieux à son départ, en le saluant dans la gare, le 14, en se rendant à Coblentz.

Dans la journée du 13, après l'entretien du matin à la promenade, le roi fit dire à M. Benedetti qu'il avait reçu de Sigmaringen une lettre personnelle lui confirmant la renonciation du prince de Hohenzollern. Dans la soirée du même jour, après avoir refusé à notre ambassadeur une audience, il lui envoya son aide de camp, qui rend compte en ces termes de sa mission.

« Le roi fit répondre par moi au comte Benedetti, après dîner, vers cinq heures et demie, qu'il devait décidément décliner d'entrer dans de nouvelles discussions au sujet d'assurances qui le lieraient pour l'avenir ; que ce qu'il avait dit le matin était son dernier mot, et qu'il ne pouvait que s'y référer. — *Signé* : *A. Radziwill.* »

(Extraits du *Moniteur prussien* du 17 juillet.)

PIÈCES RELATIVES AU CHAPITRE HUITIÈME

COMPOSITION DES ARMÉES FRANÇAISES ET ALLEMANDES

N° 1

ARMÉE FRANÇAISE.

Ier Corps. — Maréchal MAC-MAHON. Quartier général à Strasbourg.

1re division, général Ducrot.
2e division, général Abel Douay.
3e division, général Raoult.
4e division, général de Lartigue.
Division de cavalerie, général Duchesne. (Dans cette division, les 8e et 9e cuirassiers, ceux de Frœschwiller et de Reischoffen, formaient la 3e brigade, général Bonnemain.)

IIe Corps. — Général FROSSARD. Quartier général à St-Avold.

1re division, général Bergé.
2e division, général Bataille.
3e division, général de Laveaucoupet.
Division de cavalerie, général de Lichtlin (plus tard le commandant fut le général Marmier).

IIIe Corps. — Maréchal BAZAINE (plus tard général Decaen, lorsque Bazaine prit le commandement en chef de l'armée de Metz). Quartier général à Metz.

1re division, général Montaudon.
2e division, général de Castagny.
3e division, général de Metman.
4e division, général Decaen.
Division de cavalerie, général Clérambault.

IVe Corps. — Général de LADMIRAULT. Quartier général à Thionville.

1re division, général de Cissey.
2e division, général Rose (plus tard général Grenier).

3e division, général de Lorencez.
Division de cavalerie, général Legrand.

Ve Corps. — Général de FAILLY. Quartier général à Sarreguemines, puis à Bitche.

1re division, général Goze.
2e division, général de Labadie-d'Aydrein.
3e division, général Guyot de Lespart.
Division de cavalerie, général Brahault.

VIe Corps. — Maréchal CANROBERT. Quartier général à Châlons.

1re division, général Tixier.
2e division, général Bisson.
3e division, général Lafont de Villiers.
4e division, Martimprey (puis Levassor-Sorval).
Division de cavalerie, général de Salignac-Fénelon.

VIIe Corps. — Général FÉLIX DOUAY. Quartier général à Belfort.

1re division, général Conseil-Dumesnil.
2e division, général Liébert.
3e division, général Dumont.
Division de cavalerie (désignée plus tard), général Ameil.

Garde impériale. — Général BOURBAKI. Quartier général à Nancy d'abord, puis à Metz, enfin à Boulay, pendant les premières batailles.

1re division (voltigeurs), général Deligny.
2e division (grenadiers), général Picard.
Division de cavalerie, général Desvaux.

L'empereur, comme on sait, commandait en chef. La constitution nouvelle, acceptée par le plébiscite, ne lui donnait-elle pas la haute direction des *armées de terre et de mer?* Le chef d'état-major général était ce maréchal Lebœuf, dont la culpabilité est flagrante, et qui avait osé affirmer que la France était préparée à la guerre.

N° 2.

ARMÉE ALLEMANDE.

Le roi de Prusse commandait aussi les armées allemandes, mais en se soumettant, dans les conseils de guerre, à l'opinion et à la volonté du vieux comte de Moltke, chef d'état-major général, l'homme dont la science, avec l'énergie du vieux Wrangel et l'intelligence militaire de M. de Roon, ministre de la guerre, a préparé cette catastrophe que subit en frémissant notre chère France.

PREMIÈRE ARMÉE

(Celle qui combattit à Forbach, puis dans le Nord.)

Commandant en chef, général VON STEINMETZ (plus tard général VON MANTEUFFEL).

Ier Corps. — MANTEUFFEL (qui ensuite commanda l'armée).
1re division d'infanterie, lieutenant-général von Bentheim.
2e division d'infanterie, général-major von Pritzelwitz.

VIIIe Corps. — Général d'infanterie VON ZASTROW.

13e division d'infanterie, général major von Glumer.
14e division d'infanterie, lieutenant-général von Kameke.

VIIe Corps. — Lieutenant-général VON GŒBEN.

15e division d'infanterie, lieutenant-général von Weltzien.
16e division d'infanterie, lieutenant-général von Barnckow.
Cavalerie, 1re division, lieutenant-général von Hartmann.
Cavalerie, 3e division, major-général von Grœben.
(Ces deux divisions composées de cuirassiers et de uhlans.)

DEUXIÈME ARMÉE

(Celle qui assiégea Metz et combattit sur la Loire.)

Commandant en chef, général de cavalerie Prince FRÉDÉRIC-CHARLES de Prusse.

IIe Corps. — (Envoyé devant Paris après la chute de Metz.)
Général von Fransecky.

3e division, infanterie, général-major von Hartmann.
4e division, infanterie, lieutenant-général von Weytern.

IIIe Corps. — Lieutenant-général von Alvensleben.

5e division, infanterie, lieutenant-général von Stalpnagel.
6e division, infanterie, lieutenant-général von Baddenbrock.

IXe Corps. — Général d'infanterie von Manstein.

18e division, infanterie, lieutenant-général von Wrangel.
25e (Hessois) lieutenant-général prince Louis de Hesse.

Xe Corps. — Général d'infanterie von Voigts-Rhetz.

19e division, infanterie, lieutenant-général von Schwartzkoppen.
20e division, infanterie, général-major von Kraatz-Koschlau.

IVe Corps. — Général d'infanterie von Alvensleben aîné.

7e division, infanterie, général von Schwarzhoff.
8e division, infanterie, lieutenant-général von Schœler.

XIIe Corps. (Saxon). — Général Prince royal de Saxe.

23e division, infanterie.
24e division, infanterie.
Cavalerie Saxonne, général-major von Lippe.

Corps de la garde. — Général de cavalerie Prince de Wurtemberg.

1re division, infanterie, général-major von Pape.
2e division, infanterie, von Budritzki.
Division de cavalerie de la garde, lieutenant-général von der Goltz.
5e division de cavalerie, lieutenant-général von Rheinbaben.
6e division de cavalerie, Guillaume, duc de Mecklembourg Schwerin.

TROISIÈME ARMÉE

(Celle qui combattit à Wissembourg, à Reischoffen, puis à Sedan, enfin devant Paris.)

Commandant en chef, général d'infanterie Prince royal de Prusse.

Chef d'état-major, lieutenant-général VON BLUMENTHAL. (C'est lui qui fit tous les plans des batailles que gagna le Prince royal.)

Ve Corps. — Lieutenant-général VON KIRCHBACH [1].

9e division d'infanterie, général-major von Sandrat.
10e division d'infanterie, général-major von Schmidt.

VIe Corps. — Général de cavalerie VON TUMPLING.

11e division d'infanterie, lieutenant-général von Gardon
12e division d'infanterie, général-major von Hoffmann.

VIe Corps. — Lieutenant-général VON BOSE.

21e division d'infanterie, général-major von Schnachtmeyer.
22e division d'infanterie, lieutenant-général von Gersdorff.
1er corps bavarois. Général d'infanterie von der Tann.
1re division d'infanterie, lieutenant-général Stephan.
2e division d'infanterie, général-major Schumacher.
2e corps bavarois. Général d'infanterie von Hartmann.
3e division d'infanterie, lieutenant-général von Walther.
4e division d'infanterie, lieutenant-général von Bothmer.
Cavelerie badoise.
Division wurtembergeoise, lieutenant-général von Obernitz.
Cavalerie. 2e division, lieutenant général Stolberg-Wernigerode.
Cavalerie. 2e division, général de cavalerie prince Albrecht de Prusse (le père).

CORPS DÉTACHÉS

XIIIe Corps. — Grand duc DE MECKLEMBOURG-SCHWERIN.

17e division d'infanterie, général-major Schimmelmann, puis lieutenant-général von Treskow.
17e brigade de cavalerie, colonel von Rauch.

XIVe Corps. — Général VON WERDER.

Badois. Infanterie (division d'infanterie), général von Laroche de Jarys.
Badois. Cavalerie, général-major von Laroche Staempfels.

1. Il commandait à Buzenval, le 19 janvier.

Brigade prussienne, von Glahmer.
Divisions de landwehr.
Garde. Général-major von Lœn.
1re division (landwehr de Stettin), général-major von Treskow.
2e division (landwehr de Berlin), général-major von Selchow.
3e division (landwehr de Posen), général-major von Senden.

Une quatrième division assiégea Neuf-Brisach et Schlestadt. La première avait assiégé Belfort, la deuxième Toul. Il y eut, nous dit le *Journal d'un officier de l'armée du Rhin* (anonyme, l'auteur est M. Ch. Fay, lieutenant-colonel d'état-major), sept et même huit divisions de landwehr en France.

DÉPÊCHES RELATIVES A LA GUERRE [1]

N° 3

NOMINATION DE FROSSARD

Général Frossard, commandant en chef. — Camp de Châlons.

Palais Tuileries, le 14 juillet 1870, 1 h. 27 m. soir

S'il y a la guerre, je voudrais que vous eussiez le commandement en chef du génie. Cependant, si vous tenez à conserver le commandement de votre corps d'armée, répondez-moi.

NAPOLÉON.

Général Frossard à l'Empereur. — Saint-Cloud.

Camp de Châlons, le 14 juillet, 4 h. soir.

Sire, Votre Majesté disposera de moi comme elle l'entendra. Je lui suis tout dévoué et prêt à faire ce qu'elle jugera le plus utile à son service, quelles que puissent être mes préférences

1. Extraites des *Papiers des Tuileries.*

N° 4

RAPPORTS SUR LES BATAILLES DE WISSEMBOURG ET DE WŒRTH (FRŒSCHWILLER)

Bataille de Wissembourg. — Rapport officiel.

Trois régiments de la division du général Abel Douay et une brigade de cavalerie légère ont été attaqués à Wissembourg par des forces très-considérables, massées dans les bois qui bordent la Lauter. Ces troupes ont résisté pendant plusieurs heures aux attaques de l'ennemi, puis se sont repliées sur le Pigeonnier qui commande la ligne de Bitche. Le général Douay a été tué. Une de nos pièces, dont les chevaux avaient été tués et l'affût brisé, est tombée au pouvoir de l'ennemi. — Le maréchal Mac-Mahon concentre sur les lieux les forces placées sous son commandement.

Bataille de Wœrth (Frœschwiller).— Rapport officiel du maréchal Mac-Mahon.

Saverne, le 7 août 1870.

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que, après avoir été obligé d'évacuer la ville de Wissembourg, le 1er Corps, dans le but de couvrir le chemin de fer de Strasbourg à Bitche, et les voies de communication principales qui relient le revers oriental au revers occidental des Vosges, occupait les positions suivantes : La 1re division était placée, la droite en avant de Frœschwiller, la gauche dans la direction de Reischoffen, appuyée à un bois qui couvre ce village. Elle détachait deux compagnies à Neudwiller et une à Jœgersthal. La 3e division occupait avec sa 1re brigade un contrefort qui se détache de Frœschwiller et se termine en pointe vers Gœrsdorff; sa 2e brigade appuyait sa gauche à Frœschwiller et sa droite au village d'Elsashausen. La 4e division formait une ligne brisée à la droite de la 3e division, sa 1re brigade faisant face à Gunstett, et sa 2e étant vis-à-vis du village de Morsbronn, qu'elle n'avait pu occuper, faute de forces suffisantes. La division Dumesnil (1re du 7e corps), qui m'avait rallié le 6 de grand matin, était placée en arrière

de la 4e division. En réserve se trouvait la 2e division, placée derrière la 2e brigade de la 3e division et de la 1re brigade de la 4e. Enfin, plus en arrière, se trouvaient la brigade de cavalerie légère, sous les ordres du général de Septeuil, et la division de cuirassiers du général de Bonnemain ; la brigade de cavalerie Michel, sous les ordres du général Duchesne, était établie en arrière de l'aile droite de la 4e division.

A sept heures du matin, l'ennemi se présenta en avant de Gœrsdorff, et engagea l'action par une canonnade bientôt suivie d'un feu de tirailleurs assez vif, contre la 1re et la 3e division. Cette attaque fut assez prononcée pour obliger la 1re division à faire un changement de front, en avant sur son aile droite, afin d'empêcher l'ennemi de tourner la position générale.

Un peu plus tard, l'ennemi augmenta considérablement le nombre de ses batteries et ouvrit le feu sur le centre des positions que nous occupions sur la rive droite de la Sauerbach. Bien que plus sérieuse et plus fortement accentuée que la première, qui se continuait d'ailleurs, cette seconde démonstration n'était qu'une fausse attaque, qui fut vivement repoussée.

Vers midi, l'ennemi prononça son attaque sur notre droite. Des nuées de tirailleurs, appuyées par des masses considérables d'infanterie et protégées par plus de soixante pièces de canon placées sur les hauteurs de Gunstett, s'élancèrent sur la 4e division et sur la 2e brigade qui occupaient le village d'Elsashausen.

Malgré de vigoureux retours offensifs, plusieurs fois répétés, malgré les feux très-bien dirigés de l'artillerie et plusieurs charges brillantes de cuirassiers, notre droite fut débordée après plusieurs heures de résistance opiniâtre.

Il était quatre heures. J'ordonnai la retraite. Elle fut protégée par les 1re et 3e divisions, qui firent bonne contenance et permirent aux autres troupes de se retirer sans être trop vivement inquiétées. La retraite s'effectua sur Saverne par Niederbronn, où la division Guyot de Lespart, du 5e Corps, qui venait d'y arriver, prit position et ne se retira qu'après la nuit close.

MAC-MAHON.

Bataille de Forbach.

Nul rapport n'a été fait. Dans l'après-midi du 6 août, alors que tout était perdu à Frœschwiller et tout compromis à Forbach, Napoléon télégraphiait la dépêche suivante :

« *A Sa Majesté l'impératrice. — Saint-Cloud.*

« Metz, le 6 août 1870, à 3 h. soir.

« Je n'ai pas de nouvelles de Mac-Mahon. Ce matin les reconnaissances du côté de la Sarre ne signalaient aucun mouvement de l'ennemi. J'apprends maintenant qu'il y a un engagement du côté du général Frossard. Il est trop loin pour que nous puissions y aller. Dès que j'aurai des nouvelles, je te les enverrai.

« NAPOLÉON. »

PIÈCES RELATIVES AU CHAPITRE NEUVIÈME

LE JOURNAL « LE PEUPLE FRANÇAIS »

N° 1.

État des sommes reçues par *le Peuple français* (Clément Duvernois, rédact. en chef) chez Marcuard, André et Cie.[1]

1869.	1er mars...........	50.000 fr.
	1er avril...........	50.000
	27 avril...........	40.000
	29 avril...........	50.000
	2 juin............	50.000
	14 juin............	50.000
	1er juillet..........	50.000
	21 juillet..........	50.000
	2 août...........	50.000
	17 août...........	50.000
	2 septembre.. ...	50.000
	16 septembre......	50.000
	2 octobre.........	50.000
	13 octobre........	50.000
	13 novembre.......	50.000
	25 novembre.......	50.000
	7 décembre.......	50.000
	17 décembre.......	50.000
1870.	5 janvier.........	50.000
	17 janvier.........	50.000
	5 février.........	50.000
	26 février.........	50.000
	25 mars...........	50.000
	11 avril...........	50.000
	30 avril...........	50.000
	1er juin............	50.000
	9 juillet..........	50.000
	30 juillet..........	50.000
	Total........	1.390.000 fr.

1. *Papiers des Tuileries*, tome II. Notes sur les dépenses de la liste civile de Napoléon III.

En août, la guerre avait mal tourné, l'empereur faisait rentrer des fonds par lui-même (Voyez *ses dépêches* à M. Bure, trésorier), et n'en gardait plus pour *le Peuple français*.

N° 2.

L'AFFAIRE DE LA VILLETTE RACONTÉE PAR BLANQUI

(Extraits de son journal et de son livre *la Patrie en danger*.)

16 septembre 1870.

Il y a aujourd'hui un mois, une centaine d'hommes se réunissaient lentement sur le boulevard de la Villette, près du pont du canal.

C'était un dimanche, par un beau soleil. De nombreux promeneurs, répandus sur les contre-allées, dissimulaient la formation du rassemblement.

Un bateleur, à quelques pas de la caserne des pompiers, était le centre de quelques curieux attirés par ses tours.

Le chef du mouvement projeté, qui avait précédé sur les lieux les citoyens engagés dans cette entreprise, les fit avertir de se joindre à l'auditoire réuni autour du jongleur. Le groupe put ainsi se concentrer sans éveiller les soupçons des sergents de ville.

Vers trois heures et demie, Blanqui donna le signal, et le rassemblement se dirigea au petit pas, sans tumulte, vers la caserne des pompiers. On suivait une contre-allée, et il fallut descendre sur la chaussée pour arriver au corps de garde.

Ce brusque détour à angle droit donna l'alarme à la sentinelle et aux soldats du poste, qui coururent à leurs fusils.

Ce fut un cruel mécompte.

On avait espéré se saisir des armes par surprise, sans collision. Il était convenu de ne faire aucun mal aux pompiers, corps aimé et estimé des Parisiens, étranger aux luttes civiles, et réputé même pour ses idées démocratiques. Le factionnaire fut blessé d'un coup de revolver en se débattant, et le corps de garde fut le théâtre d'une lutte assez vive pour l'enlèvement des armes.

Les insurgés répugnaient profondément à l'emploi de la vio-

lence. Ils ne voulurent pas abuser de leur nombre pour s'emparer des fusils de vive force. On parlementa pour les obtenir de bon gré. Ces pourparlers firent perdre du temps.

Un poste de sergents de ville, situé dans le voisinage, accourut au bruit, et se précipita, l'épée à la main, sur les insurgés. Au cri : « Les sergents de ville ! » Blanqui, Eudes et Granger sortirent de la cour intérieure, et une courte et rude mêlée s'engagea aussitôt.

Les hommes de police s'enfuirent laissant sur la place un mort et deux blessés.

Restés maîtres du terrain, les insurgés firent de nouveaux efforts pour avoir les armes des pompiers.

Ces moyens de douceur ne pouvaient qu'échouer. Mais les citoyens ne voulaient à aucun prix user de la force brutale contre ce corps d'élite. La surprise était manquée.

Après ces inutiles pourparlers, les insurgés abandonnèrent la caserne, et se mirent en marche vers Belleville par le boulevard extérieur. Il fut alors évident pour eux que leur projet n'avait aucune chance de réussite. La population paraissait frappée de stupeur.

Attirée tout à la fois par la curiosité et retenue par la crainte, elle se tenait, immobile et muette, adossée des deux côtés aux maisons. Le boulevard parcouru par les insurgés restait complétement désert. En vain ils faisaient appel aux spectateurs par les cris : « Vive la République ! Mort aux Prussiens ! Aux armes ! »

Pas un mot, pas un geste ne répondaient à ces excitations.

Les chefs de l'entreprise avaient supposé que la gravité de la situation et les tumultes des jours précédents seraient des motifs suffisants pour rallier les masses.

Mais un certain découragement avait succédé aux émotions impuissantes des premiers jours. Les idées prenaient un autre courant. Elles tournaient au soupçon, à la crainte exagérée de l'espionnage prussien.

La police poussait avec autant de succès que de perfidie à ces terreurs puériles qui détournaient le peuple de la question sérieuse : le renversement de l'empire. Le fait est que, dans ce quartier si révolutionnaire de Belleville, l'émeute n'entraîna pas une seule recrue.

La colonne insurgée avait parcouru ainsi plus de deux mille mètres sur le boulevard de Belleville, au milieu de l'isolement et du silence.

Blanqui, Eudes, Granger, jugeant l'entreprise avortée, arrêtèrent la colonne, et dirent à leurs compagnons :

«C'est une affaire manquée. Nous n'avons pas les fusils, et

puis, vous voyez que personne ne se joint à nous. Nous ne pouvons rien sans le peuple. Avant dix minutes, notre petit noyau va rencontrer des chassepots contre lesquels nos revolvers ne signifient rien. Il faut nous séparer. Le terrain est libre. Nul n'inquiètera notre retraite. Cachez vos armes et dispersez-vous à travers les rues voisines. »

Tous se rangèrent à cette opinion. Les trois fusils enlevés furent abandonnés ; les revolvers rentrèrent sous les vêtements et la dispersion s'accomplit sans obstacle.

Nous ne laissions ni morts, ni prisonniers, ni blessures sérieuses.

Personne, d'ailleurs, n'eût songé à nous barrer le chemin. La stupeur était complète autour de nous.

Il faut bien le dire, cette troupe d'hommes déterminés répandait au loin l'effroi. De l'entrée des rues qui aboutissent au boulevard, on apercevait la foule amassée à plusieurs centaines de mètres, et n'osant approcher. On voyait aussi les sergents de ville qni se tenaient au loin, à une distance respectueuse.

Cependant la presse annonçait, le lendemain, de nombreuses arrestations d'insurgés. Pas de mensonge plus effronté que ces récits de l'aventure de la Villette. Les journaux de police racontaient à l'envi que, dès le début de l'attaque, la population s'était ruée sur les émeutiers à coups de pied, de poing et à coups de triques, les avait arrêtés, maltraités avec fureur, et que la police avait eu beaucoup de peine à les sauver de l'indignation publique.

Pur roman. *Tous* les insurgés se sont éloignés ensemble de la caserne des pompiers. Ils n'ont pas laissé un homme en arrière, ils n'ont rencontré aucune opposition sur leur route, et se sont dispersés volontairemant, après une demi-heure de marche.

Voici l'histoire des arrestations. Après le départ du rassemblement armé, des curieux se sont attroupés aux portes de la caserne, questionnant, s'informant, suivant la mode parisienne.

La police, — sergents de ville et mouchards, — survenant tout à coup, s'est abattue sur les badauds, a frappé, assommé, arrêté à tort et à travers.

C'est ce qu'on appelle l'intervention de la foule indignée. Tout au contraire, c'est la foule indifférente que les gens de la police ont exterminée.

Les premiers accusés traduits en conseil de guerre étaient aussi étrangers à l'insurrection que le grand Turc. On les a ramassés pêle-mêle devant la caserne des pompiers, où, depuis une heure, il ne restait plus un seul insurgé.

A l'audience, les témoins, pompiers et sergents de ville, se sont empressés de reconnaître les détenus; toutes les dépositions étaient erronnées.

Les accusés de la première fournée, condamnés à mort ou aux travaux forcés, étaient innocents. Les témoins les ont reconnus uniquement parce qu'on les avait pris, et parce qu'on ne pouvait leur représenter les véritables acteurs, restés libres. Les seuls, deux ou trois peut-être, que la police ait pu saisir avaient été dénoncés par suite d'indiscrétions.

Eudes et Brideau ne sont tombés aux mains de l'autorité bonapartiste que par l'effet du hasard. Un mouchard amateur, du nom de Leleu, ayant entrevu le revolver d'Eudes sous son paletot, suivit les deux amis, et les fit arrêter par les sergents de ville.

La police avait jeté dans les prisons quatre-vingts malheureux qui attendaient les sentences iniques des conseils de guerre. Les témoins reconnaissaient invariablement tous les accusés qu'on amenait devant eux. On ne peut savoir jusqu'où seraient allées ces fureurs sanguinaires contre des innocents, si la Révolution du 4 septembre n'y avait coupé court.

La noble attitude d'Eudes et de Brideau avait ramené l'opinion égarée d'abord par l'unanimité des calomnies. Mais si la fable prussienne s'était évanouie, la rage bonapartiste n'avait pas désarmé. Les arrêts de mort se suivaient sans relâche, à la grande joie de la Cour de cassation, qui les confirmait dès le lendemain. A peine attendait-elle l'expiration des délais légaux.

17 septembre 1870.

.... Des enrichis, qui, par réminiscence peut-être, croient les pauvres capables de tout, ont murmuré à des oreilles crédules : « L'auteur de cette échauffourée est sans fortune. La Prusse seule peut avoir payé les 300 revolvers et les 400 poignards des insurgés. »

Non, Bazile, ce n'est pas la Prusse, c'est le citoyen Granger qui a donné pour ces achats 18.000 francs, toute sa fortune, sans se réserver un centime...

Le temps et les événements ont fait justice de ces turpitudes. Eudes a été élu chef de bataillon de la garde nationale au faubourg Antoine, et l'affaire de la Villette était son seul titre au choix de ses concitoyens. A Montmartre, Blanqui aussi a été appelé par acclamation au même grade.

.... On peut justement reprocher aux insurgés de la Villette un retard de huit jours. C'est le dimanche 7 août, au lende-

main du désastre de Reischoffen, qui avait soulevé Paris, qu'il fallait se précipiter sur l'empire.

Le 14, il était trop tard ou trop tôt. La seule réponse possible, c'est que le chef de l'entreprise, surpris à Bruxelles par les nouvelles foudroyantes de l'Alsace, et dépourvu de passeport, a dû franchir à pied la frontière dans la nuit du 11 au 12 août.

.... Les principaux auteurs de l'attaque de la Villette sont Blanqui, Eudes, Granger, Caria, Pilhes, ex-représentant du peuple, Flotte, qui arrivait de Californie. Tridon était malade et n'a pu se trouver sur le terrain...

BLANQUI.

PIÈCES RELATIVES AU CHAPITRE DIXIÈME

LE GÉNÉRAL TROCHU, GOUVERNEUR DE PARIS

N° 1.

NOMINATION DU GÉNÉRAL TROCHU

NAPOLÉON, etc.

Art. 1er. Le général Trochu est nommé gouverneur de Paris et commandant en chef de toutes les forces chargées de pourvoir à la défense de la capitale.

Art. 2. Notre ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Châlons, le 17 août 1870.

NAPOLÉON.

Par l'empereur :

Le ministre de la guerre,

COMTE DE PALIKAO.

N° 2.

ARTICLE DE M NEFFTZER

A la suite de la proclamation de M. le général Trochu *aux habitants de Paris*, lors de sa nomination au poste de gouverneur de Paris, M. Nefftzer, rédacteur en chef du *Temps*, publia dans ce journal l'article suivant :

« La nomination de M. le général Trochu, et la proclamation qu'on vient de lire, nous paraissent deux faits importants et significatifs.

« Dès le début de la guerre, la confiance publique désignait le général Trochu pour un commandement important. Il y a

huit jours, au moment de la rentrée de la Chambre, le centre gauche eût voulu le voir placé à la tête du gouvernement. Mais les influences dirigeantes n'étaient pas d'accord avec l'opinion publique, et le général Trochu n'avait obtenu que tout récemment le commandement d'un corps d'armée en formation à Châlons.

« Il est aujourd'hui nommé gouverneur de Paris, et la manière dont il prend possession semble indiquer que les circonstances ont fait de ce poste le premier de l'État. Il déclare n'appartenir à d'autre parti qu'à celui du pays ; il parle au nom « d'une grande nation qui prend en main, avec une ferme ré- « solution, la direction de ses destinées. »

« Ce langage, nous le répétons, est grave et significatif. Il nous paraît approprié aux circonstances, et le Corps législatif voudra, nous n'en doutons pas, achever de le préciser et de lui donner toute sa valeur en s'y associant. Ce qui importe aujourd'hui, c'est que la nation n'ait à s'occuper que d'elle-même.

« Nous honorons trop le caractère du général Trochu pour ne pas lui faire remarquer, en toute franchise, qu'un passage de son manifeste pourrait donner lieu à des conséquences abusives et périlleuses. Nous ne lui ferons pas l'injure de douter de ses intentions ; mais les appels à la justice spontanée du peuple sont toujours dangereux, et le sont surtout dans les circonstances présentes et dans l'état des esprits. Celui que contient le manifeste du nouveau gouverneur de Paris a besoin d'être expliqué et précisé.

« A. NEFFTZER. »

N° 3.

LETTRE AU GÉNÉRAL TROCHU.

En réponse à cet article, M. le général Trochu adressa à M. Nefftzer la lettre suivante, qui fut publiée dans le numéro du 20 août 1870 du journal *le Temps* :

AU RÉDACTEUR

Paris, 19 août.

Jugeant avec une bienveillance dont je dois vous remercier l'acte par lequel, dans la nuit de mon retour de l'armée, je me

suis mis en communication avec la population de Paris, vous paraissez souhaiter des explications au sujet du passage suivant de ma proclamation :

« Je fais appel à tous les hommes de tous les partis, n'appartenant moi-même, on le sait dans l'armée, à aucun parti qu'à celui du pays.

« Je fais appel à leur dévouement; je leur demande de contenir par l'autorité morale les ardents, qui ne sauraient pas se contenir eux-mêmes, et de faire justice par leurs propres mains de ces hommes qui ne sont d'aucun parti, et qui n'aperçoivent dans les malheurs publics que l'occasion de satisfaire des appétis détestables. »

Toute ma vie, j'ai été un homme de libre discussion, et aux explications que vous désirez, je vais ajouter toute ma profession de foi.

L'erreur de tous les gouvernements que j'ai connus a été de considérer la force comme l'*ultima ratio* du pouvoir. Tous, à des degrés divers, ont relégué au second plan la vraie force, la seule qui soit efficace dans tous les temps, la seule qui soit décisive quand il s'agit de résoudre les difficiles problèmes qui agitent la civilisation : la *force morale*.

Tous, à des degrés divers, ont été personnels, n'apercevant pas que le pouvoir impersonnel qui ne se considère que comme une délégation de la nation, qui ne conçoit et qui n'agit que dans l'intérêt de la nation, jamais dans le sien propre; qui se soumet à tous les contrôles qu'il plaît à la nation de lui appliquer, et qui les tient pour sa sauvegarde ; qui est loyal, sincère, ardent pour le bien public et professeur d'honnêteté publique, est seul en possession de cette force morale dont j'ai défini la puissance.

C'est dans cet esprit que j'ai parlé à la population de Paris ; c'est dans cet esprit que j'ai vécu, et que, dans la mesure de mes forces et de ma position, j'ai combattu les erreurs qui ont mis le pays dans le deuil où il est.

J'ai demandé leur concours aux hommes de tous les partis, leur offrant le mien gratuitement, sans réserve, et comme je l'ai dit, ne pouvant dire plus, avec tout mon cœur. — Et voici comment j'ai entendu ce concours tout moral.

L'idée de maintenir l'ordre par la force de la baïonnette et du sabre, dans Paris livré aux plus légitimes angoisses et aux agitations qui en sont la suite, me remplit d'horreur et de dégoût.

L'idée d'y maintenir l'ordre par l'ascendant du patriotisme s'exprimant librement, de l'honneur et du sentiment des périls évidents du pays, me remplit d'espérance et de sérénité. Mais

le problème est ardu : je ne puis le résoudre seul. Je puis le résoudre avec l'appui de tous ceux qui ont les croyances et la foi que j'exprime ici.

C'est ce que j'ai appelé « le concours moral. »

Mais il peut arriver un moment où Paris, menacé sur toute l'étendue de son périmètre, et aux prises avec les épreuves d'un siége, sera pour ainsi dire livré à cette classe spéciale de gredins « qui n'aperçoivent dans les malheurs publics que l'occasion de satisfaire des appétits détestables. »

Ceux-là, on le sait, errent dans la ville effarés, criant : « On nous trahit ! » pénètrent dans la maison et la pillent. Ceux-là, j'ai voulu recommander aux honnêtes gens de leur mettre la main au collet, en l'absence de la force publique qui sera aux remparts, et voilà tout

Je vous prie de recevoir, monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de ma considération très-distinguée.

GÉNÉRAL TROCHU.

N° 4.

PROCLAMATION DU GÉNÉRAL TROCHU

Le général Trochu adressait la proclamation suivante :

A la garde nationale de Paris,
A la garde nationale mobile,
Aux troupes de terre et de mer de l'armée de Paris,
A tous les défenseurs de la capitale en état de siége.

Au milieu d'événements de la plus haute gravité, j'ai été nommé gouverneur de Paris et commandant en chef des forces réunies pour sa défense.

L'honneur est grand ; le péril pour moi l'est aussi ; mais je me fie à vous du soin de relever, par d'énergiques efforts de patriotisme, la fortune de nos armées, si Paris venait à subir les épreuves d'un siége.

Jamais plus magnifique occasion ne s'offrit à vous de montrer au monde qu'une longue suite de prospérités et de jouissances n'a pu amollir les mœurs publiques et la virilité du pays.

Vous avez sous les yeux le glorieux exemple de l'armée du Rhin. Ils ont combattu un contre trois dans des luttes héroï-

ques qui font l'admiration du pays et le pénètrent de gratitude.

Elle porte devant vous le deuil de ceux qui sont morts.

SOLDATS DE L'ARMÉE DE PARIS,

Ma vie entière s'est écoulée au milieu de vous dans une étroite solidarité où je puise aujourd'hui mon espoir et ma force. Je n'en appelle pas à votre courage et à votre constance, qui me sont bien connus. Mais montrez, par l'obéissance, par une vigoureuse discipline, par la dignité de votre conduite et de votre attitude devant la population, que vous avez le sentiment profond des responsabilités qui pèsent sur vous.

Soyez l'exemple et soyez l'encouragement de tous.

La présente proclamation sera mise à l'ordre du jour par les chefs de corps. Cet ordre sera lu à deux appels consécutifs, à la troupe assemblée sous les armes.

Au quartier général, à Paris, le 19 août 1870.

Le gouverneur de Paris,

GÉNÉRAL TROCHU.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER. — Les dernières années de l'empire. — Le gouvernement de Napoléon depuis les élections de 1863. — Réveil de l'esprit public. — Mort de MM. de Morny, Billault, Walewski. — L'expédition du Mexique. — Sadowa. — L'exposition universelle. — Les morts de Décembre. — L'affaire *Baudin* et M. Gambetta — Les élections de 1869. — Bancel et M. Émile Ollivier. — M. Jules Favre et Henri Rochefort. — Les hésitations impériales. — M. Rouher, ministre d'État. — Velléités libérales. — Prorogation du Corps législatif. — Entrée de M. Ollivier aux affaires. — La lettre de l'empereur. — L'empire libéral. — Troppmann........ 1

CHAPITRE II. — Le ministre du 2 janvier. — Souvenirs rétrospectifs. — M. Daru. — M. de Parieu. — Mouvement vers l'empire. — Prévost-Paradol. — M. Émile Ollivier. — Le passé. — Pensées de jeunesse du ministre. — Sa correspondance. — Premier discours. — L'inattendu : Mort de Victor Noir........ 23

CHAPITRE III. — *La Marseillaise* du 11 janvier. — Préparatifs de défense. — Les journaux et la rue. — Le Corps législatif. — La séance — M. Émile Ollivier et Rochefort. — Delescluze. — Flourens. — Marche vers le cimetière. — Le retour. — Les sergents de ville à la porte Maillot. — Démission de Flourens. — Attitude de Rochefort au lendemain de l'affaire Noir. — La demande de mise en accusation. — Le vote........ 47

CHAPITRE IV. — Le parti d'action. — Gustave Flourens. — Ses idées premières. — Le professeur et le soldat. — Condamnation de M. Rochefort. — Son arrestation. — Maladresse et provocation de M. Émile Ollivier. — Flourens le 7 février. — Les nuits des 7, 8 et 9 février. — Protestations de *la Marseillaise* et arrestation de ses rédacteurs. — L'émeute. — Le procès du prince Pierre Bonaparte. — M. Grousset. — M. Millière. — L'incident Fonvielle........ 69

CHAPITRE V. — La grève du Creuzot. — Assi et M. Schneider. — Projets de plébiscite. — Le complot. — Flourens et Beaury — Arrestation de Mégy. — Arrestation de Protot, son avocat........ 87

CHAPITRE VI. — Le plébiscite. — Son véritable sens. — Divers comités plébiscitaires et anti-plébiscitaires. — M. de Girardin. — Le manifeste de la gauche.—Discussions de la rue de la Sourdière —Schisme de M. Picard. — *La Marseillaise* et l'abstention. — Les paysans et les soldats. — Attitude des libéraux et radicaux. — M. Laboulaye. — Brochure d'actualité. — Les dons de M. Cernuschi. — Son expulsion. — Le vote. — Résultats. — Les émeutes de mai. — Napoléon à la caserne du Prince-Eugène. — La dernière fête de l'empire et le dernier discours de l'empereur.. 108

CHAPITRE VII. — M. de Gramont, ministre, — La lettre des princes d'Orléans au Corps législatif. — La révolution en Espagne. — Rétablissement de la royauté.— Prim. — La candidature Hohenzollern. — Rivalité de la Prusse et de la France. — L'Allemagne. — Etat des esprits en Prusse. — La déclaration de M. de Gramont. — M. Emile Ollivier. — Luttes diplomatiques. — M. Benedetti. — Déclaration de guerre. — Le Sénat, le Corps législatif et les boulevards. — Le traité secret relatif à la Belgique, — Déclaration officielle de la guerre... 135

CHAPITRE VIII. — Etat des esprits au moment de la déclaration de guerre. — L'internationale et les ouvriers allemands. — Procès de Blois dit *du Complot*. — Départ de l'armée. — Départ et proclamations de Napoléon. — Désordre dans l'administration militaire. — La France grisée. — Un crime politique. — Généraux des deux armées. — Affaire de Sarrebrück. — Combat de Wissembourg. — Bataille de Frœschwiller (Reischoffen). — Bataille de Forbach. — Le soir du 6 août 1870.. 171

CHAPITRE IX. — Etat de Paris pendant les batailles de Frœschwiller et de Forbach. — Une fausse victoire. — Proclamation des ministres. — Arrivée des nouvelles de nos défaites. — Exaspération publique. — Proclamation de l'Impératrice. — La Chambre à la séance du 9 août. — M. Jules Favre et M. Granier de Cassagnac. — Chute du ministère Ollivier. — Ministère Palikao. — M. Jérôme David, M. Clément Duvernois et M. Grandperret. — Affaire de la Villette dite des pompiers. — Lettre de Michelet. — L'espion Hart. — Armement des gardes nationales. — Le 15 août. — Dépêche de Longeville................ 220

CHAPITRE X. — Situation du pays après les premières défaites. — Le dépourvu est partout. — Retraite de Frossard sur Metz et de Mac-Mahon sur Châlons. — Etat de l'armée vaincue. — Napoléon quitte Metz et se rend au Camp de Châlons. — Fautes stratégiques. — *Les mobiles* à Châlons. — Aspect du camp. — M. Rouher et le prince Napoléon. — Le roi de Prusse en France. — Ses deux proclamations. — Caractère du roi. — Souvenir de 1806. — Paris. — Le Corps législatif. — Déclaration de M. de Palikao. — Les nouvelles de Metz. — Nomination du général Trochu au gouvernement de Paris. — Son passé. — Ses proclamations. — Aspect de Paris. — Mac-Mahon et l'empire. — Dépêches venues de Paris. — L'armée de Paris. — L'armée quitte Châlons.. 264

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

PIÈCES RELATIVES AU CHAPITRE PREMIER

AFFAIRE BAUDIN

N° 1. — Lettre de M. Prévost-Paradol 303
N° 2. — Seconde lettre du même 304

ÉLECTION DE M. GAMBETTA

N° 3. — Sa circulaire aux Électeurs 305

PIÈCES RELATIVES AU CHAPITRE DEUXIÈME

M. OLLIVIER AU MINISTÈRE

N° 1. — Lettre de M. Piétri 308
N° 2. — Réponse de M. Duvernois 308
N° 3. — Mort d'Aristide Ollivier 309
N° 4. — Déclaration du gouvernement 311

AFFAIRE VICTOR NOIR

N° 5. — Profession de foi du prince Pierre Bonaparte en 1848 312
N° 6. — Lettre du prince Pierre Bonaparte 313
N° 7. — Réponse de M. Tommasi 314

PIÈCES RELATIVES AU CHAPITRE TROISIÈME

VERMOREL ET ROCHEFORT

N° 1. — Lettre de Vermorel.................................... 316
N° 2. — Réponse de Rochefort.................................... 316

M. GAMBETTA ET M. ÉMILE OLLIVIER

N° 3. — Séance du 18 Janvier 1870.................................... 317

PIÈCES RELATIVES AU CHAPITRE QUATRIÈME

AFFAIRE PIERRE BONAPARTE

Jugement de la haute Cour de Tours — Audience du 25 mars........ 321

PIÈCES RELATIVES AU CHAPITRE CINQUIÈME

LE COMPLOT

N° 1. — Rapport à l'empereur.................................... 325
N° 2. — Convocation de la haute Cour.................................... 326

GUSTAVE FLOURENS A BELLEVILLE

Extrait du journal *la Réforme*.................................... 327

PIÈCES RELATIVES AU CHAPITRE SIXIÈME

LE PLÉBISCITE

N° 1. — Lettre de M. Émille Ollivier.................................... 331
N° 2. — Manifeste du comité de la gauche et de la presse démocratique.................................... 333
N° 3. — Manifeste antiplébiscitaire des sections parisiennes fédérées, de l'Internationale et de la chambre fédérale des sociétés ouvrières.................................... 335

PIÈCES RELATIVES AU CHAPITRE SEPTIÈME

DÉCLARATION DE LA GUERRE

N° 1. — Séance de la Chambre. (15 Juillet 1870.) — Protestation de M. Thiers.................................... 338
N° 2. — Projet de traité secret relatif à la Belgique.................................... 344
N° 3. — M. Benedetti et le roi de Prusse (Extraits du Moniteur prussien du 17 juillet).................................... 345

PIÈCES RELATIVES AU CHAPITRE HUITIÈME

COMPOSITION DES ARMÉES FRANÇAISE ET ALLEMANDE

N° 1. — Armée française.... 347
N° 2. — Armée allemande.... 349

DÉPÊCHES RELATIVES A LA GUERRE

N° 3. — Nomination de Frossard.... 352

RAPPORTS SUR LES BATAILLES DE WISSEMBOURG ET DE WŒRTH (FRŒSCHWILLER)

Rapport officiel. — Bataille de Wissembourg.... 353
Rapport du maréchal de Mac-Mahon (bataille de Wœrth (Frœschwiller). 353
Bataille de Forbach.... 354
Dépêche de l'empereur.... 352

PIÈCES RELATIVES AU CHAPITRE NEUVIÈME

N° 1. — État des sommes reçues par *le Peuple français* (rédacteur en chef Clément Duvernois) chez Marcuard, Andre et Cie.... 356
N° 2. — L'affaire de la Villette racontée par Blanqui.... 357

PIÈCES RELATIVES AU CHAPITRE DIXIÈME

LE GÉNÉRAL TROCHU GOUVERNEUR DE PARIS

N° 1. — Nomination du général Trochu.... 362
N° 2. — Article de M. Nefftzer dans *le Temps*.... 362
N° 3. — Lettre du général Trochu.... 363
N° 4. — Proclamation du général Trochu.... 365

F. AUREAU. — IMP. DE LAGNY.